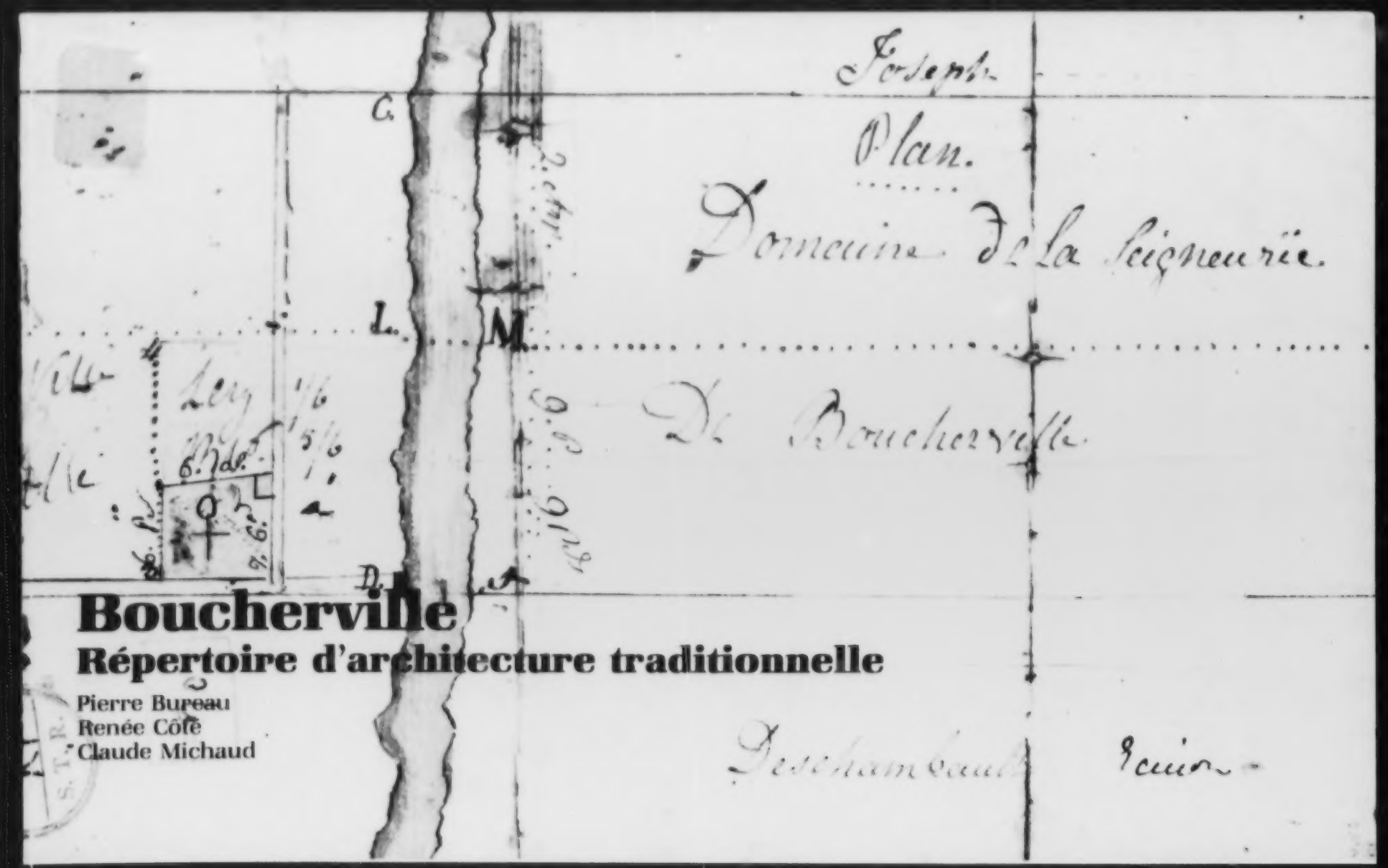

Boucherville

Répertoire d'architecture traditionnelle

Pierre Bureau
Renée Côté
Claude Michaud

13 les cahiers du patrimoine

Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine

104-04686/

Boucherville
Répertoire d'architecture traditionnelle

Pierre Bureau
Renée Côté
Claude Michaud

Publication du Centre de documentation
de la Direction générale du Patrimoine

Dépôt légal, troisième trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-551-03443-4

© Ministère des Affaires culturelles, 1979

CE CAHIER A ÉTÉ PRODUIT À LA DIRECTION DE L'INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS. IL FAIT SUITE À UNE ENQUÊTE MENÉE À BOUCHERVILLE DURANT L'ÉTÉ 1976.

RESPONSABLE	Pierre BUREAU
ANALYSE DU PAYSAGE, RELEVÉS ARCHITECTURAUX, CROQUIS, CONCEPTION VISUELLE DE L'OUVRAGE	Claude MICHAUD
RECHERCHE ET ANALYSE HISTORIQUES	Renée CÔTÉ
ENQUÊTE ET ANALYSE ARCHITECTURALES, PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	Pierre BUREAU
COLLABORATEURS, RELEVÉS ET DESSINS TECHNIQUES	Monique CLOUTIER Raynald LEMIEUX Réjean GAGNÉ
PHOTOGRAPHIES	Pierre-Alain DOSTIE
ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE	Françoise DUBÉ
ÉTUDE HISTORIQUE DE L'ÉGLISE	Guy-André ROY

REMERCIEMENTS

Nous sommes reconnaissants envers les résidents de Boucherville qui ont bien voulu nous ouvrir leurs portes et nous permettre d'étudier leurs maisons. Nous remercions particulièrement ceux auprès de qui notre séjour s'est prolongé en raison d'un travail d'inventaire plus approfondi:

La famille Chaput
M. et Mme Alain Adénot
M. et Mme Saia
M. et Mme Raymond Roy
Les Soeurs missionnaires d'Afrique
Les demoiselles Robert du rang Lustucru
M. et Mme Pierre Michel
M. et Mme Alain Larivière

Nous tenons à souligner la grande collaboration des membres de la Société d'histoire des Îles Percées, tout particulièrement celle de Mmes Mariette Savoie et Suzanne Côté qui ont mis leur savoir et leur documentation à notre disposition.

Nous sommes aussi redevables à Mlle Gertrude Chrétien-Zaugg qui nous a consacré beaucoup de son temps et qui, par son témoignage et «ses belles images» nous a fait connaître plusieurs facettes de la vie à Boucherville d'il y a un certain temps.

Nous exprimons notre reconnaissance à M. Raymond Dumais et à tous les attachés du service aux prêts des Archives nationales à Montréal qui ont mis à notre disposition tous les documents archivistiques sans aucune restriction.

Enfin à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la mise au point de cet ouvrage . . . merci.

PRÉFACE

Le ministère des Affaires culturelles du Québec est heureux de présenter à la population de Boucherville et à l'ensemble de la collectivité québécoise ce treizième (13ième) cahier du patrimoine intitulé: *Boucherville — répertoire d'architecture traditionnelle.* Cet ouvrage nous fournit une preuve éclatante que cette municipalité recèle un patrimoine immobilier important tant par son âge et sa variété que par son nombre et la qualité de sa conservation.

La préparation de ce répertoire a été rendue possible grâce à l'exceptionnelle collaboration des résidents de Boucherville. Depuis plusieurs années, ceux-ci se préoccupent de la conservation de leurs richesses patrimoniales. Ils ont aussi à coeur de les mettre en valeur et de les faire connaître. À cet égard nous croyons que ce cahier du patrimoine sera un outil précieux.

Pour sa part, le ministère des Affaires culturelles veut s'associer de plus en plus aux municipalités dans leurs efforts pour prendre en main la responsabilité de la conservation et de la mise en valeur de leur patrimoine. Ainsi, nous avons signé en mai 1979, avec la municipalité de Boucherville un protocole d'entente pour lui permettre d'élaborer un schéma d'urbanisme propre à sauvegarder et à mettre en valeur les éléments patrimoniaux de son territoire.

Le présent ouvrage, *Boucherville — répertoire d'architecture traditionnelle,* servira très certainement à la réflexion du comité qui travaille à l'élaboration du schéma d'urbanisme et à tous les amis du patrimoine de Boucherville, et j'en suis . . .

DENIS VAUGEOIS
Le 13 septembre 1979

Ce rapport s'inscrit dans le programme d'analyses régionales que la Direction de l'Inventaire des Biens Culturels, Direction générale du Patrimoine, a poursuivi jusqu'en 1977.

Répertoire d'architecture traditionnelle, on y retrouve tous les immeubles anciens de Boucherville lesquels sont présentés selon une formule essentiellement descriptive qui s'appuie sur l'observation et sur les données historiques recueillies.

Les originaux des photographies et des dessins utilisés dans ce rapport sont conservés au centre de documentation de la Direction de l'Inventaire des Biens Culturels, 6, rue de l'Université, Québec.

INTRODUCTION

Le patrimoine immobilier

Par rapport à celui des autres localités que nous avons étudiées à ce jour, le patrimoine immobilier de Boucherville se distingue par son abondance, par trois types distincts d'implantation qui ont conditionné son évolution, par son ancienneté relative et par sa variété stylistique, variété qu'expliquent en partie certains facteurs socio-économiques et une dynamique dans la construction résidentielle qui se serait manifestée au XIX[e] siècle.

Exception faite de très nombreux bâtiments utilitaires (granges, étables, remises, hangars, etc.) de construction relativement récente et dont nous n'avons fait ni l'inventaire ni le dénombrement, Boucherville compte au-delà de deux cents immeubles traditionnels, trente-deux en pierre, trois en brique porteuse et les autres en bois, dont quelques-uns avec revêtement extérieur en brique. Ce nombre nous a surpris. Voisine de Montréal, Boucherville est en pleine expansion, et telles d'autres villes limitrophes, on pouvait craindre que son patrimoine immobilier y fut en voie de disparition systématique. Cette survivance est due, croyons-nous, à l'organisation spatiale qui a marqué l'évolution de Boucherville.

Ancienne seigneurie, sa campagne s'est développée selon le traditionnel mode des rangs. Les immeubles s'y trouvent donc dispersés sur une vaste étendue, le long de routes isolées. Facteur de protection, cet éparpillement ne va jouer évidemment que le temps que mettront de nouveaux ensembles résidentiels à envahir la campagne.

Ancien bourg fortifié, son centre, longtemps comprimé par les limites est et ouest des premières concessions, par le fleuve au nord et par le domaine seigneurial au sud, s'est développé en un village de forte densité et selon une grille de rues de type urbain. Les immeubles y ont été construits en bordure de rues étroites, les uns contre les autres. Il va de soi que cette concentration rende inopportuns de grands travaux contemporains.

Localité riveraine, sa route côtière, le boulevard Marie-Victorin, est tôt devenue un lieu résidentiel privilégié. Des notables de Boucherville tout d'abord, de riches villégiateurs plus tard y ont construit de grandes demeures dans un environnement dégagé et verdoyant. La valeur de celles-ci jointe à l'influence des propriétaires n'ont pas été sans décourager plus d'un promoteur immobilier.

Remarquable par le nombre et par l'organisation spatiale qui le caractérise, le patrimoine immobilier de Boucherville l'est également par son ancienneté relative.

Hormis l'église et dix-huit bâtiments, tous en pierre, dont la construction au XVIII[e] siècle nous a été soit confirmée par l'historique, soit suggérée par des particularités de construction, tous les autres immeubles traditionnels, dont quatorze en pierre, nous paraissent postérieurs au deuxième tiers du XIX[e] siècle. Cela étonne. Boucherville date de 1673 et la construction y a été relativement intense dès le début, ainsi que l'attestent les actes notariés. Comment expliquer qu'un si petit nombre d'immeubles aient survécu à plus de cent cinquante années de peuplement (1673-1830), dont aucun en bois? Certes la précarité des premières constructions, les désastres naturels, dont la conflagration de 1843 qui décima 51 habitations dans le bourg, et certains travaux publics expliquent la disparition d'un grand nombre. Il reste que ces facteurs n'expliquent pas tout. Ainsi en est-il du nombre étonnamment réduit d'immeubles vraiment anciens dans la campagne.

Nous en sommes venus à penser qu'au lendemain du grand incendie de 1843, alors qu'un programme de reconstruction a été entrepris dans le bourg, une dynamique particulière se soit développée eu égard à l'habitat, à ses formes et à sa technique de construction.

En effet, l'afflux sur place d'artisans et de matériaux de construction, la proximité de la métropole, dont l'influence a dû jouer et plus encore peut-être, l'influence des grandes demeures du boulevard Marie-Victorin auxquelles allaient bientôt s'ajouter les chics villas d'été, tous ces facteurs, pensons-nous, ont amené les habitants de Boucherville à favoriser d'une façon marquée le remplacement de leur habitation plutôt que leur simple conservation.

C'est ainsi qu'à partir de cette époque les gens de Boucherville, tout en favorisant deux principaux types d'habitations, caractérisés l'un par un toit à pignon prolongé en larmiers, l'autre par divers toits à mansarde, ont adopté nombre des techniques de construction, des formes typologiques et des styles architecturaux qui ont marqué le Québec depuis le milieu du XIX[e] siècle. Volonté de changement qui s'est manifestée au moment de la construction initiale mais aussi par après, avons-nous observé, alors que par l'addition ou la modification d'éléments architectoniques (galeries, balcons, etc.) ou simplement des détails décoratifs, on réadaptait l'habitat aux modes architecturales successives*. Ces mesures évolutives, partout visibles, témoignent de cette vitalité qui fait, qu'en définitive, le patrimoine immobilier de Boucherville se caractérise par une remarquable hétérogénéité.

*Ces mesures de réadaptation qui souvent tiennent de l'émulation ne sont pas sans rappeler les nombreux exemples de mimétisme que l'on retrouve dans les marches de construction.

ANALYSE DU PAYSAGE

Le paysage de Boucherville

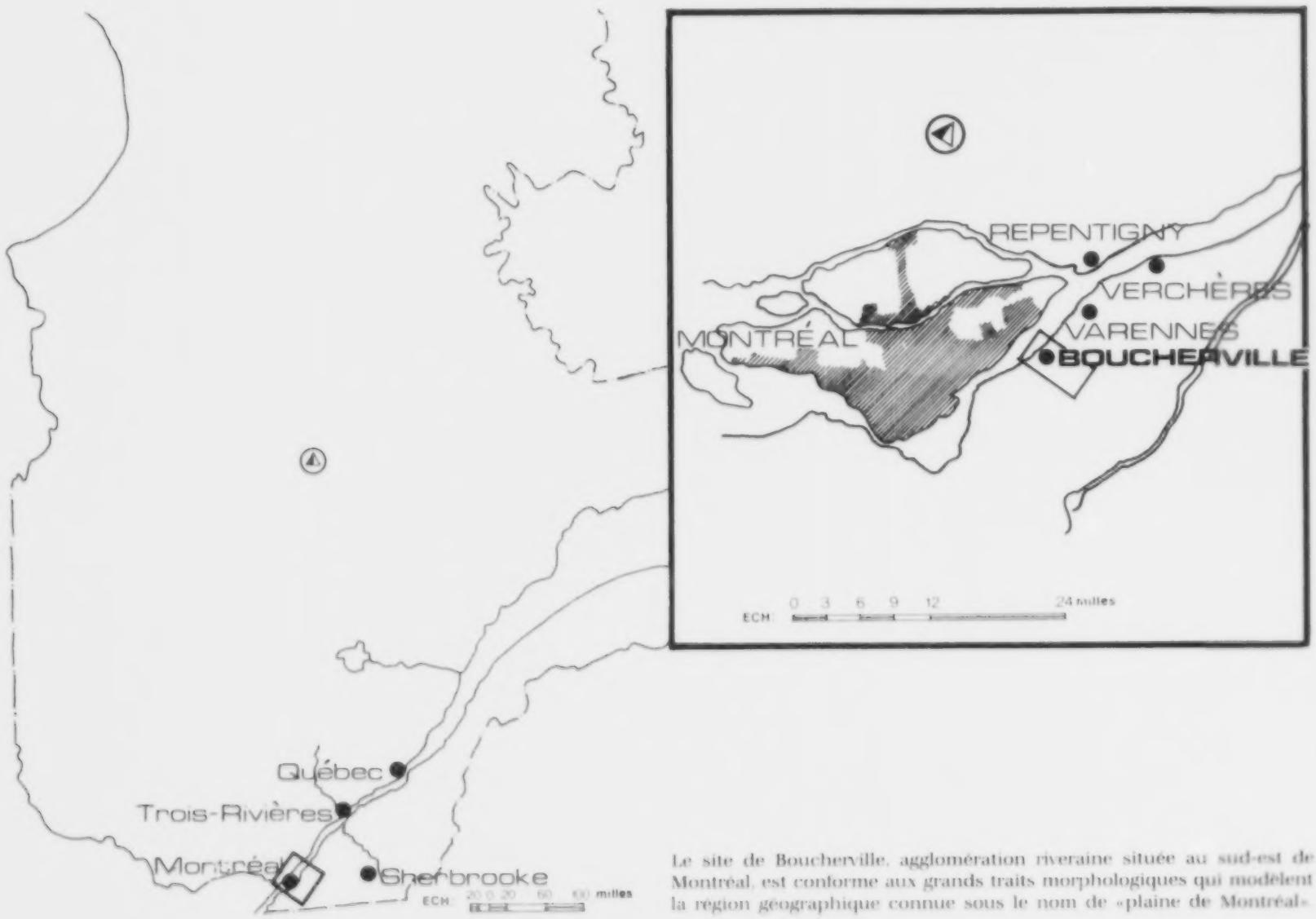

Le site de Boucherville, agglomération riveraine située au sud-est de Montréal, est conforme aux grands traits morphologiques qui modèlent la région géographique connue sous le nom de «plaine de Montréal».

Les éléments naturels

Le paysage est marqué par la présence du Saint-Laurent qui coule, lent et peu profond, entre de nombreuses îles.

L'arrière-pays est plat, riche en terres alluviales qui firent la réputation agricole de cette région (le détail de la composition et de la morphologie des sols est analysé dans l'oeuvre de Raoul Blanchard[1], à laquelle le lecteur est prié de se référer pour une information plus complète).

Deux petites rivières sillonnent ce territoire. La Sabrevois et la rivière aux Pins traversent la plaine parallèlement au fleuve avant de s'y jeter. Elles renforcent respectivement l'implantation des rangs Lustucru et du général Vanier*.

Dans ce paysage aucun élément géographique ne contraint vraiment l'implantation: aucun excès de la nature pour forcer le regard et dramatiser le site. Même le fleuve au cours tranquille est bien civilisé, avec en arrière-plan les cheminées fumantes de l'est montréalais.

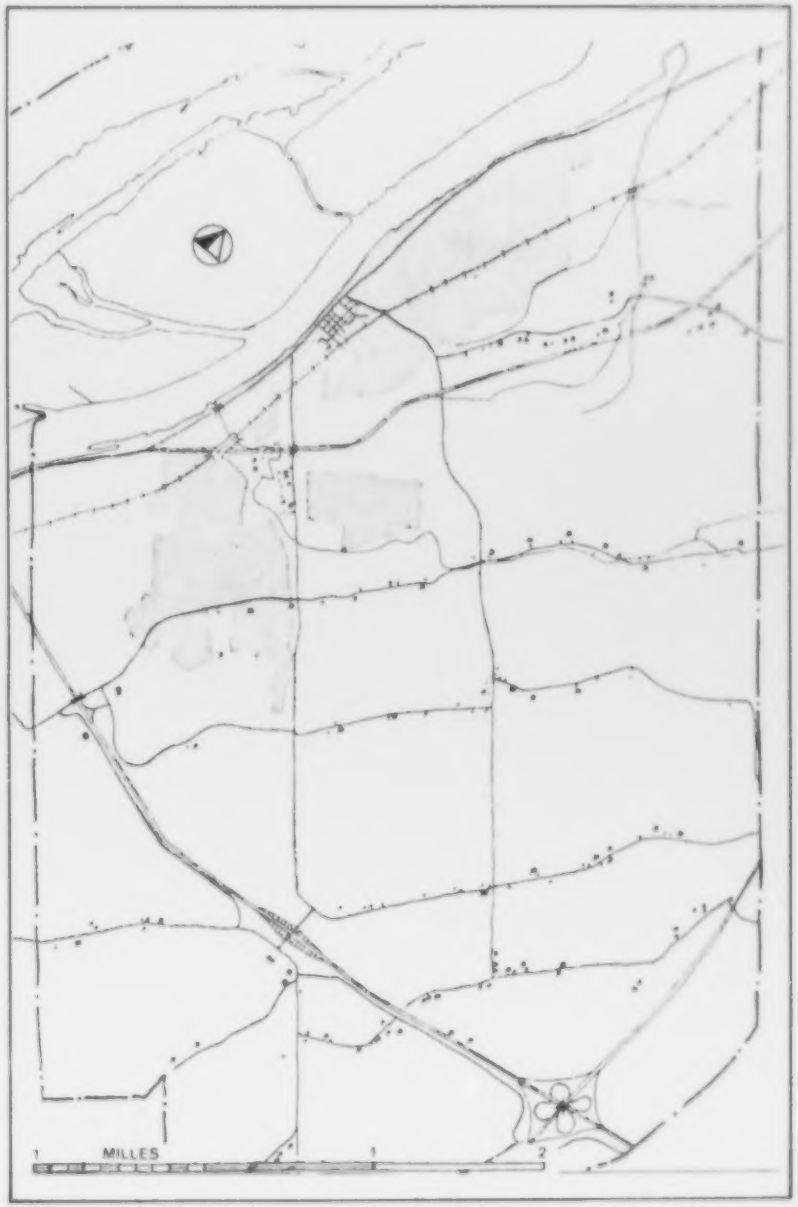

*Voir *Caliya Lavallée, répertoire d'architecture traditionnelle*, pour une analyse de cet aspect des implantations au chapitre «Approche d'ensemble».

Plan d'une partie de la seigneurie de Boucherville c. 1830. ASQ, 83 no 108

Les composantes artificielles

La principale composante du caractère morphologique de Boucherville tient, encore aujourd'hui, aux subdivisions de l'espace générées par le cadastre de l'ancien régime seigneurial. On divisait les terres en longues et étroites bandes parallèles, à peu près disposées perpendiculairement au fleuve. Il en est résulté ici une structure spatiale qui a, plus que tout élément ponctuel ou caractéristique régionale de la géographie, déterminé le caractère des implantations. En fait le lien morphologique entre les caractéristiques géographiques et les implantations s'est opéré à l'instant du choix d'un tel régime cadastral qui attribuait de façon simple mais efficace une portion d'arrière-pays et de côte à chacun des premiers exploitants.

A cette répartition territoriale perpendiculaire au fleuve correspond une occupation linéaire du sol. Les bâtiments forment alors un axe construit qui coupe de part en part la structure initiale, le rang.

Selon Marcel Trudel, *«l'étendue des terres varie avec la capacité d'exploitation de l'habitant, mais on peut dire qu'en moyenne la terre concédée mesure trois arpents de front par trente arpents de profondeur. Bien que le front du premier rang et par conséquent aussi la profondeur, suivre les sinuosités du fleuve, on tire quand même une ligne droite pour tracer le front du deuxième rang afin de retrouver le bel ordre géométrique . . .»*[2]

À Boucherville, le désir de se conformer à ces lois générales d'implantation, confronté aux caractéristiques de la géographie, a entraîné une disposition des rangs et une répartition particulière des concessions. Il semble, en effet, que ce soit ce «bel ordre géométrique» qui ait déterminé a priori la division cadastrale que l'on retrouve orthogonale jusque dans les concessions des fronts arrière de colonisation. L'ensemble du lotissement ainsi déterminé forme alors un angle incident dans sa rencontre avec la rive du fleuve. Celui-ci bifurque à la hauteur de Boucherville, et le changement brusque de direction apporté au tracé du chemin du roy exige un décalage dans l'emplacement des concessions et des rangs de l'arrière-pays.

Ainsi le deuxième rang, Lustucru, ouvert au nord de la montée de Montbrun, arrive à la hauteur du premier rang de Mortagne. Comme il s'agit de deux concessions décalées dans le temps, la discontinuité spatiale s'explique. Il en est de même pour l'ensemble du lotissement des rangs et concessions de Boucherville.

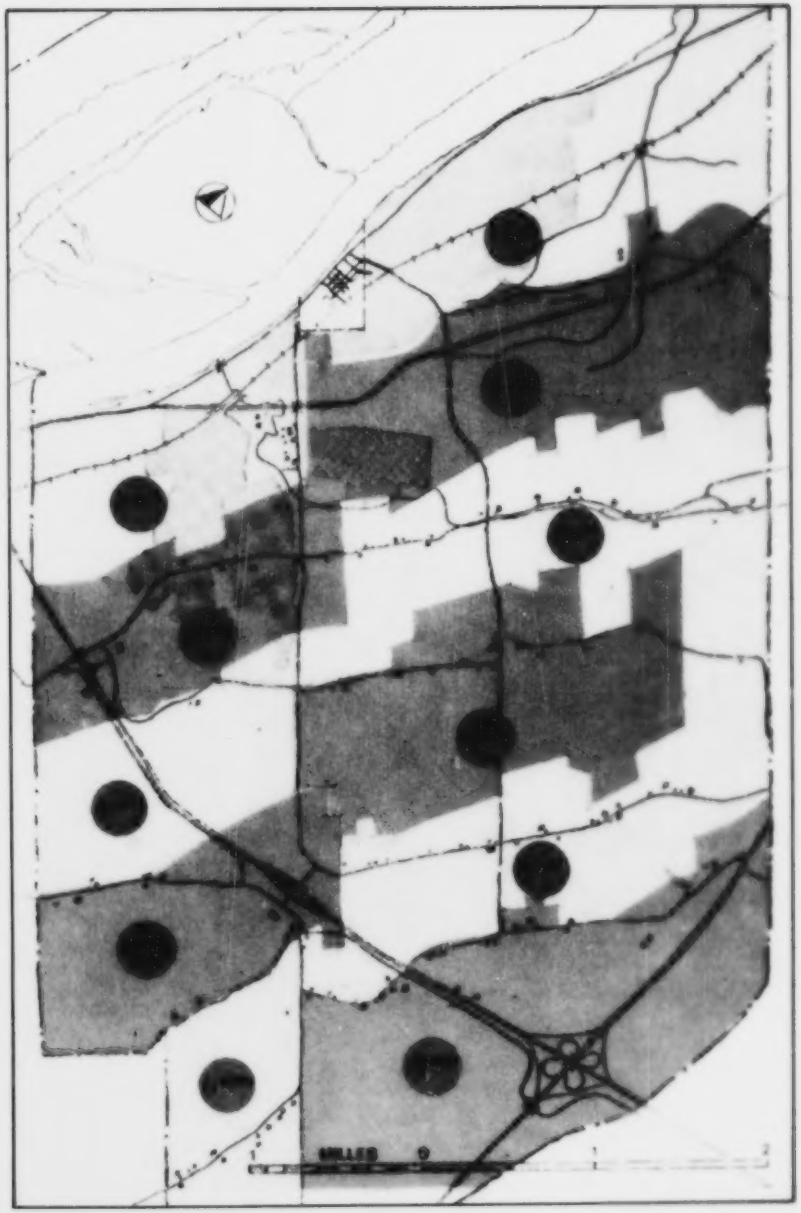

L'observation aérienne a permis de déceler un geste d'a ménagement qui fait coïncider la nature à la structure du lotissement: chaque étroite bande de terre est bornée d'arbres. La trame bidimentionnelle du lotissement est alors projetée dans l'espace tridimentionnel du paysage.

78-1783-30 (35)

78-1783-29 (35)

L'implantation du village: le bourg

Mis à part le cadastre seigneurial et ses quelques particularités qui déterminent à Boucherville l'emplacement des rangs et le rapport entre l'ensemble de l'organisation de l'espace et les éléments naturels du paysage, la configuration et l'implantation du bourg présentent des éléments intéressants, voire des caractéristiques exceptionnelles.

Elles ont vraisemblablement pour origine une intention planificatrice, présente dès les débuts de l'histoire de cette implantation, et à laquelle la personnalité de Pierre Boucher n'est pas étrangère, ce dont fera état la recherche historique. Dans cette partie de l'ouvrage, nous ne nous intéressons, cependant, qu'aux traits morphologiques de l'agglomération, lesquels témoignent à postériori de cette intention et marquent le paysage de façon particulière.

Le premier élément remarquable concerne l'orientation particulière du bourg par rapport à l'orientation générale du tracé seigneurial.

Tandis que les lignes de division des terres rencontrent l'axe du fleuve, avec un angle approximatif de cinquante degrés (50°), l'ensemble des implantations du bourg est franchement perpendiculaire à la rive.

D'ailleurs les espaces résiduels (triangles) formés à la rencontre des deux trames n'ont pas, à ce jour, été vraiment comblés et ils témoignent encore de ces structures d'implantation.

Les deux trames, celle du bourg et celle du lotissement des terres rencontrent successivement l'axe de la rive. Elles impriment ainsi, par la différence de densité et d'orientation qu'elles comportent respectivement, un rythme à l'implantation des bâtiments du boulevard Marie-Victorin.

La première implantation est lâche et la disposition des bâtiments forme une série de décrochés par rapport à l'axe du boulevard. La deuxième est dense, les maisons sont parallèles au boulevard et lui sont immédiatement accolées.

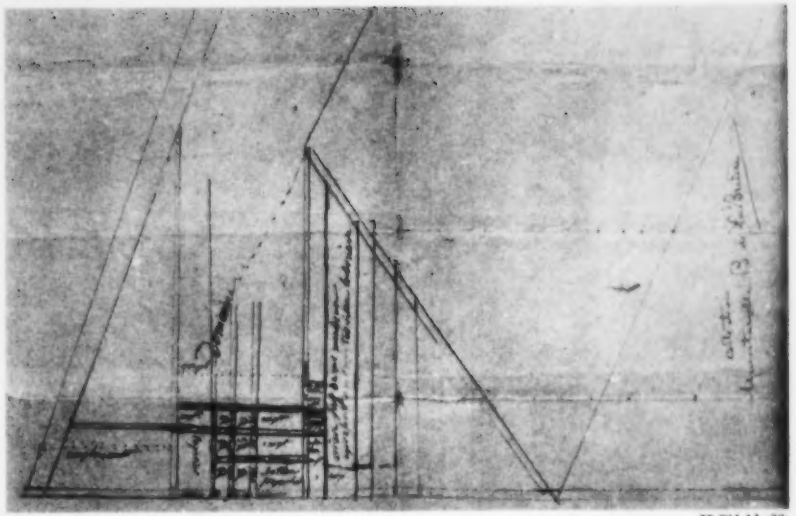

Plan du bourg de Boucherville, s.d.ASTr. Collection Montarville de la Bruère 77-034-1A (22)

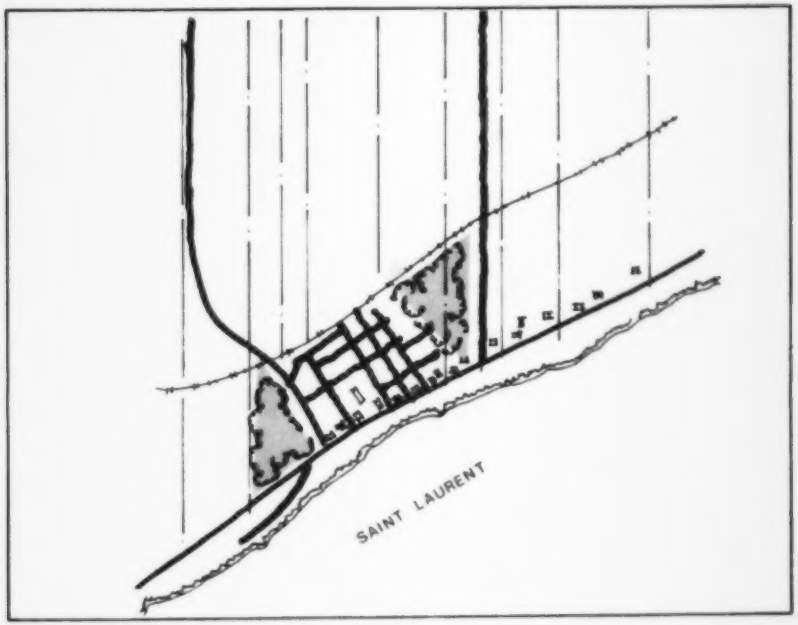

La lecture d'un plan du bourg, déposé par Jacques Viger et accompagnant un recensement réalisé en 1831, nous a incités à faire une légère analyse morphologique qui démontre, sous toute réserve, une préoccupation harmonique identifiable par l'utilisation répétitive de la «section dorée» comme algorythme de proportion et de dimensionnement.

La page ci-contre donne un aperçu des quelques relations proportionnelles pressenties comme tracé régulateur de ce plan, et qui consistent essentiellement dans la projection de la diagonale ($\sqrt{5}$) d'un demi-carré (1:2): projection génératrice d'un rectangle d'or.

Nous devons cependant aborder cette hypothèse avec prudence, puisque nous n'avons pu vérifier sur aucun autre plan, antérieur ou moderne, l'adéquation d'un tel tracé régulateur.

Il serait douteux que «le grand voyer» ait interprété avec une telle intention formelle l'implantation du bourg en produisant le plan accompagnant son recensement.

Est-il possible, par ailleurs, que l'incendie de 1843 ait suffisamment modifié l'emprise des rues pour que le dessin de la trame échappe à ce genre de relations spatiales?

Quoi qu'il en soit, que cette géométrisation découle directement du tracé des rues de la bourgade ou qu'elle ait été projetée ultérieurement et dans les termes ou non de l'hypothèse de définition morphologique que nous venons d'exposer, cette géométrisation témoigne d'une volonté d'organiser un espace dense, distinct du lotissement agricole.

Alors que traditionnellement au Québec le village, puis la ville se sont constitués par densification et ramification du premier rang, à Boucherville il y a eu simultanéité dans l'établissement de deux structures d'implantation: les rangs, le bourg; la campagne et l'urbain.

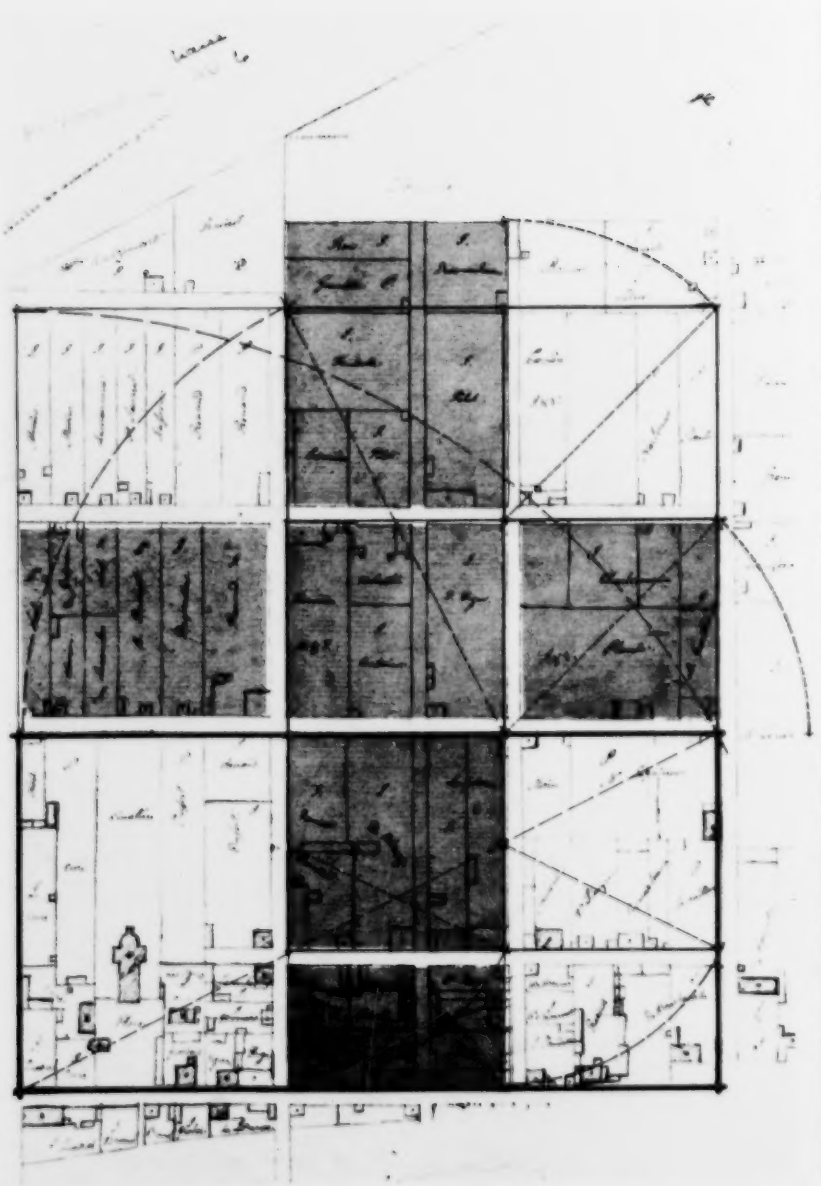

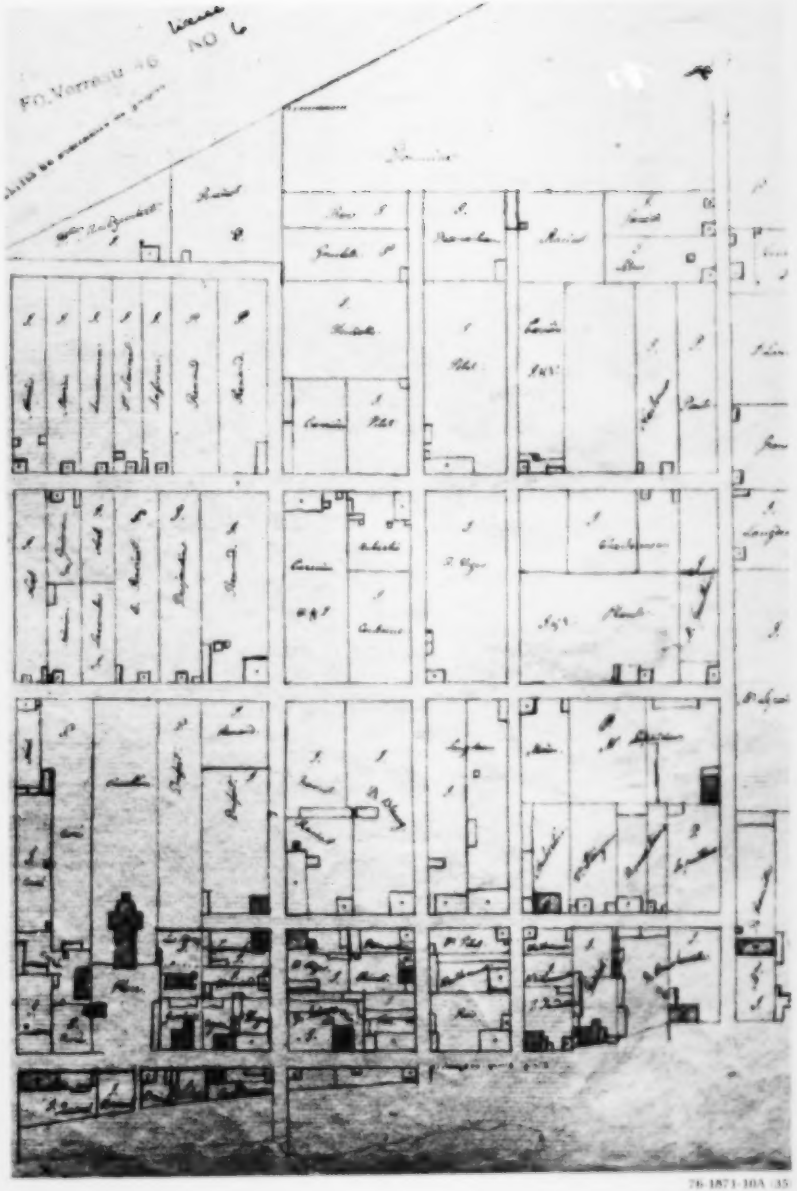

Plan du village de Boucherville 1810-1811. ASQ, Fonds Verreau, 46 basse # 6

77-317-45

76-1249-4A (35)

Des lieux privilégiés

Si nous considérons cet espace semi-urbain compris entre la rive du Saint-Laurent et le chemin de fer, limites «naturelles» d'une part, et les rues de Montbrun et Pierre-Boucher sur l'axe nord-est et sud-ouest, nous retrouvons à un premier niveau de lecture une trame régulatrice exprimée par l'emplacement des rues, puis à l'intérieur de celles-ci, une division parcellaire en espaces privés ainsi que la configuration nette d'un espace public: la place de l'église.

Intégrée dans la composition de la trame et formellement délimitée par la façade de trois édifices institutionnels (l'église, le presbytère, le couvent), si cette place a perdu le caractère traditionnel de son usage, elle n'en conserve pas moins une fonction esthétique et visuelle, voire symbolique, en signalant l'importance particulière des bâtiments religieux dans l'agglomération et en évoquant la notion de rassemblement.

En continuité avec cet espace bien que coupé par le boulevard Marie-Victorin, aujourd'hui principale artère de circulation, s'étend maintenant un parc le long de la rive du fleuve. Il semble que cet espace résiduel de la trame d'implantation, autrefois occupé par quelques bâtiments, soit peu à peu devenu lieu public.

Le débarcadère du vapeur de Boucherville a en effet donné naissance à une tradition de rencontre quotidienne, tradition qui, liée à celle des rapports des habitants avec le fleuve (pêche, promenade en «verchères» coupe de la glace) a transformé la rive en un espace de convergence pour la population.

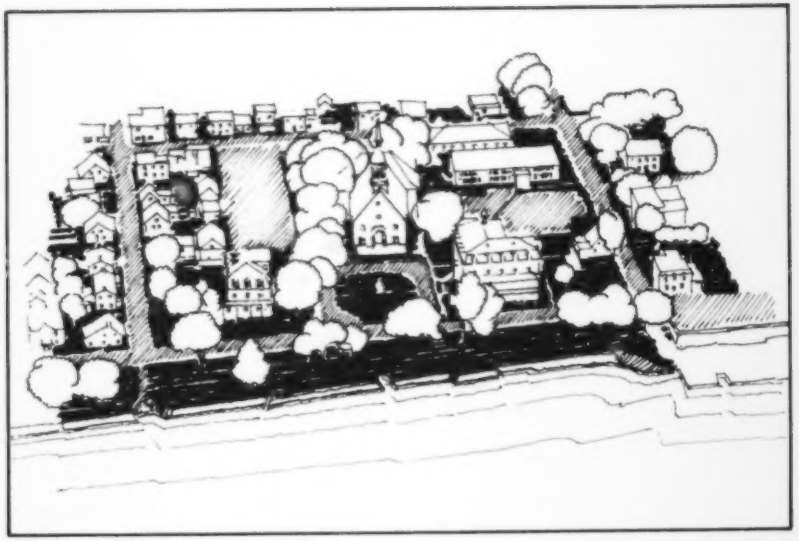

La structure particulière de ce parc linéaire et un rappel imaginaire de son activité passée évoquent même un tableau de Seurat.

79-418 (45)

77-1352-15A (35)

voici quelques images de
Boucherville, elles
rappellent son double
caractère urbain et rural...

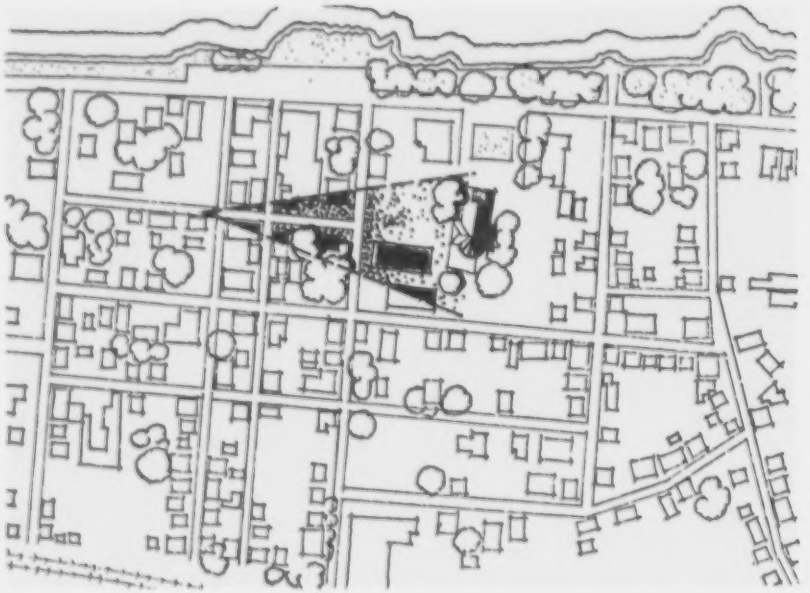

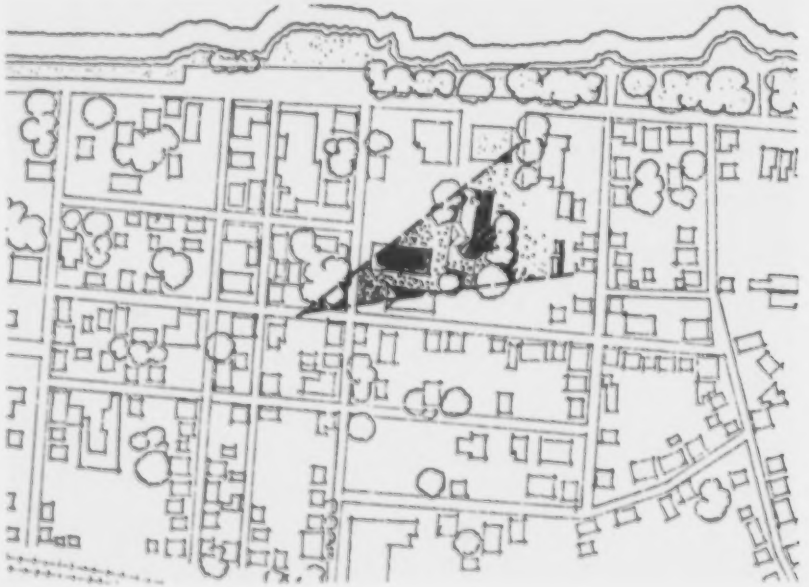

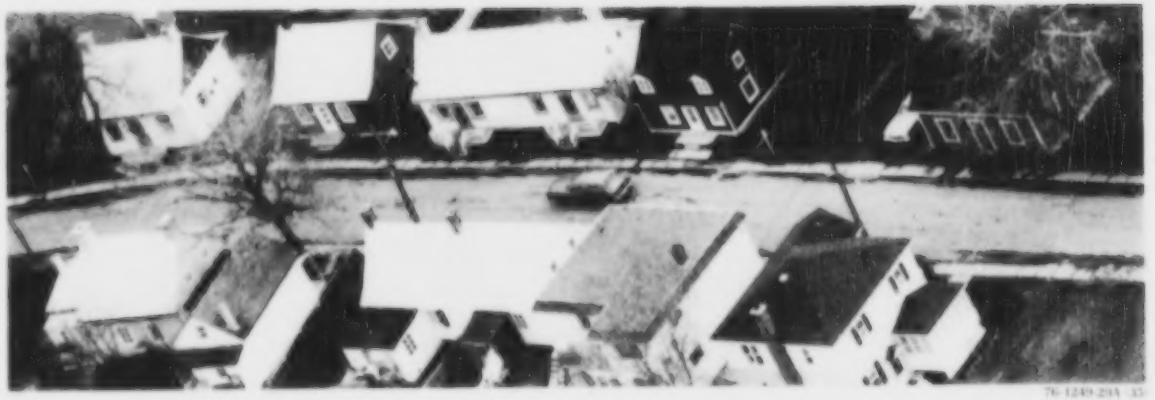

Heichand 1976

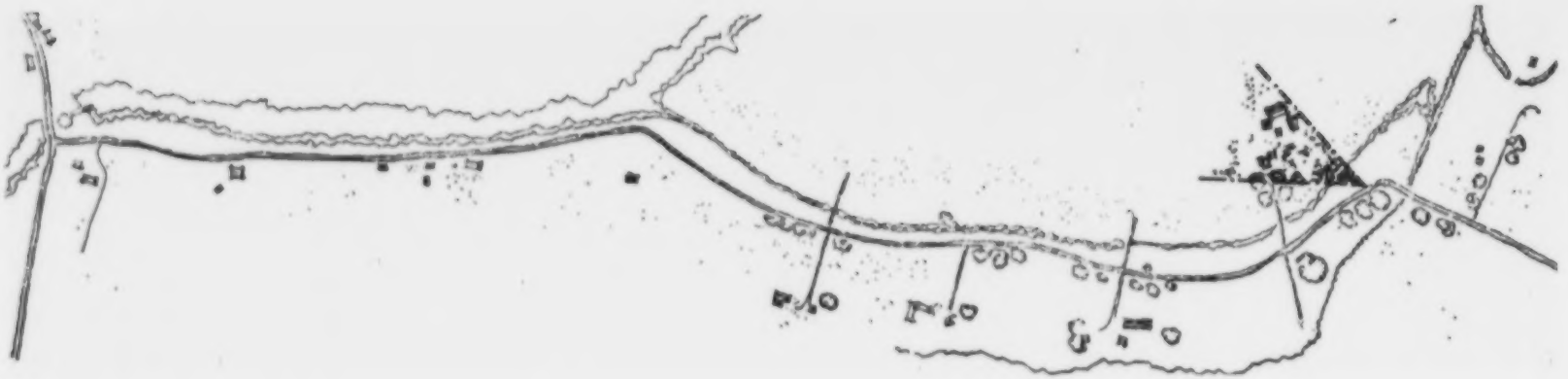

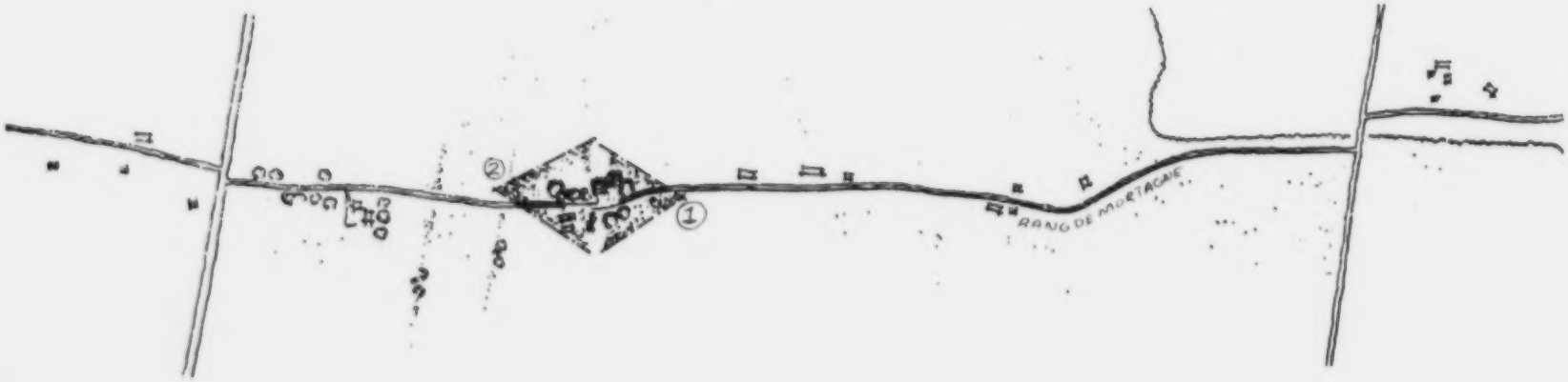

1

21

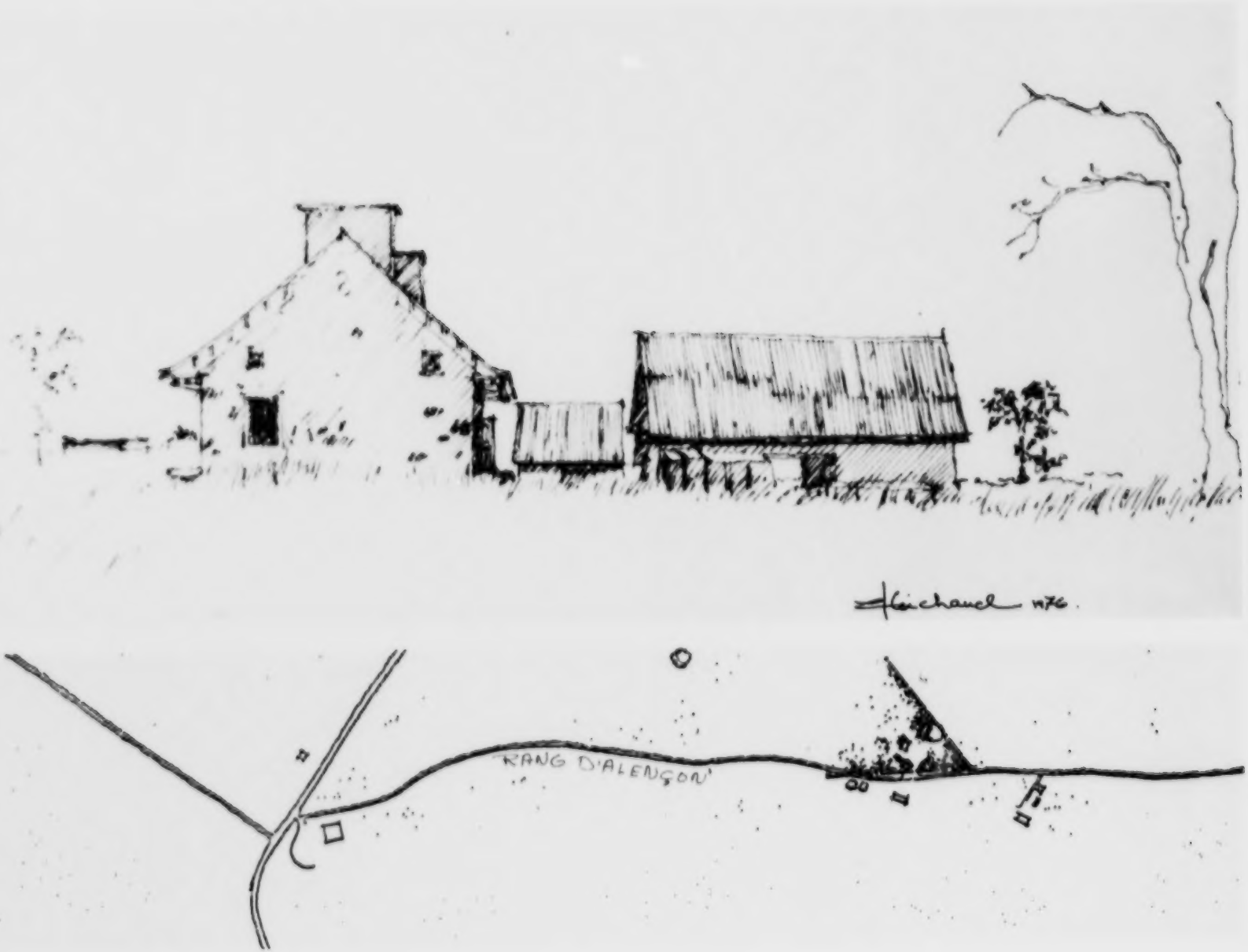
RANG D'ALENÇON

NOTES HISTORIQUES

Chronologie

1664 Monsieur de Lauzon accorde à Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, la seigneurie des Îles Percées, où naîtra Boucherville.

1667-68 Le déboisement de la seigneurie est entrepris. Pierre Boucher et sa famille quittent Trois-Rivières pour venir s'installer sur le domaine de Boucherville. Plusieurs colons de Trois-Rivières le suivent.

1668 (20 mars) Le père Marquette signe le premier acte de baptême de Boucherville.

1670 Monsieur Pierre de Caumont fait bâtir une église en bois de 50′ × 35′ sur le même terrain que l'église actuelle.

1672 (3 novembre) Concession par Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, au sieur Boucher, de la seigneurie de Boucherville et des Îles Percées.

1673 (4 avril) Pierre Boucher concède devant le notaire Thomas Frerot «*trente-huit concessions dans la seigneurie et vingt et une pour bâtir dans le bourg*».[3] Plusieurs de ces terres avaient été concédées verbalement depuis 1667.

1674 Augmentation de la population. On dénombre déjà plusieurs artisans: Jean Denoyon, maître armurier et serrurier; François Quintal, tailleur; Louis Robert, cordonnier; François Pillet et Antoine Dumais, maîtres charpentiers; François Séguin, tisserand.

1676 (27 juin) Pierre Boucher fait acte de foi et hommage pour sa seigneurie de Boucherville contenant cent quatorze arpents de terre de front sur deux lieues de profondeur.

1680 Le seigneur de Boucherville cède aux habitants l'île de la Commune destinée aux pâturages.

1681 Boucherville compte 39 familles, soit 179 habitants, et 320 arpents de terres sont en culture.

1683 Réparation du toit de l'église par Jean-Baptiste Ménard.

1685 (28 septembre) Donation de la place de l'église, cimetière et presbytère par monsieur Boucher, seigneur du lieu.

Pierre Boucher cède une partie de l'île, qu'il avait lui-même nommée île Saint-Joseph, à son fils, Ignace Boucher de Grosbois.

1686 Construction du premier presbytère.

1687 Construction d'un moulin banal.
Boucherville et nombre de postes échelonnés sur le Saint-Laurent se sont fortifiés. Les attaques des Iroquois se poursuivent et la population se réfugie dans le fort.

1688 Monsieur Rodolphe Guybert de la Saudrays est nommé à la cure de Boucherville. Il en est le premier curé.

1689 Construction de deux moulins.

1691 Bénédiction de la première cloche par Monsieur de La Saudrays. Cette cloche reçoit le nom de Marie-Jeanne.

1692 Dans une lettre au ministre, l'intendant Champigny loue l'organisation seigneuriale de Boucher.

1692 Érection canonique de la paroisse Sainte-Famille.

1693 Le seigneur accorde à chacun de ses fils, Jean de Montbrun et René Boucher de Lapérière, un fief noble sans justice, dans sa seigneurie.

1695 Massacre de Boucherville par les Iroquois.

1698 (17 août) Concession par le comte de Frontenac et par Jean Bochart de Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur Boucher père, des îlets, battures et grèves qui se trouvent devant sa terre et seigneurie de Boucherville, jusqu'au milieu du Saint-Laurent.

1705 Concession, par Pierre Boucher, d'un terrain aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

L'artisan-potier Auban (ou Aubain) Salome, exerce son métier à Boucherville.

1707 (12 mai) Réparation des moulanges du moulin à vent.

(12 octobre) Pierre Boucher rédige son testament devant le notaire Adhémar.

1708 Une ordonnance oblige les habitants à faire borner leurs terres dans la profondeur par le sieur Radisson, arpenteur royal.

(7 novembre) Jacques-Charles de Sabrevois fournit à monsieur Nicolas Doyon des instruments de forge, et lui fait construire une boutique ou maison sur le bord du grand chemin.

1709 Le seigneur de Boucherville reçoit de Charles d'Hozier, juge général des armes et des blasons, confirmation de ses armoiries.

1710 (30 juillet) Un procès-verbal *«règle le grand chemin royal de la seigneurie d'une lieue et demie de long et de vingt-quatre pieds de large, à prendre depuis la borne de la seigneurie de Varennes jusqu'à celle de Longueuil».*[4]

1712 Mgr Jean-Baptiste de La Croix Chevrières de Saint-Vallier, évêque de Québec, ordonne la construction d'une autre église.

On demande la construction d'un moulin à eau.

1717 Mort de Pierre Boucher, fondateur de Boucherville. Son fils, Pierre Boucher de Boucherville, devient deuxième seigneur du lieu.

1721 (20 juillet) Procès-verbal de Pierre Robineau de Bécancour *«pour un chemin que le nommé Pépin, habitant de la côte et seigneurie de Boucherville, demande à ses voisins pour aller à une terre qu'il a le long du lac Saint-Joseph».*[5]

Procès-verbal de Pierre Robineau de Bécancour *«pour un chemin qui conduira du deuxième au troisième rang de la côte et seigneurie de Boucherville».*[6]

(20 juillet) Procès-verbal de Pierre Robineau de Bécancour *«pour un chemin qui conduira un certain nombre d'habitants de la côte et seigneurie de Boucherville au moulin à eau que le seigneur du dit lieu a fait construire.»*[7]

1722 La paroisse de la Sainte-Famille est érigée civilement par un arrêt du conseil d'État, enregistré à Québec, le 3 mars.

1723 Pierre Boucher de Boucherville fait acte de foi et hommage pour le fief et seigneurie de Boucherville.

1724 Jean-Baptiste Gaultier de Varennes, au nom et comme procureur de Pierre Boucher de Boucherville, fait l'aveu et dénombrement pour le fief et seigneurie de Boucherville.

Les quatrième et cinquième rangs sont ouverts, mais aucun bâtiment n'y est construit.

1727 Mort de Jeanne Crevier, épouse de Pierre Boucher, fondateur de Boucherville.
Première assemblée de paroisse dont fassent mention les registres.

1730 (3 juillet) Ordonnance de Gilles Hocquart, intendant, qui oblige *«tous les habitants du troisième rang de la seigneurie de Boucherville, incessamment et conjointement avec ceux du second rang, au rétablissement du point jeté sur le lac situé entre le second rang et le fort, dans le chemin qui mène à l'église et au moulin, et ce à la diligence du sieur de Boucherville et du capitaine de milice de la dite seigneurie.»*[8]

1733 (3 et 4 juillet) Procès-verbal de Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc qui *«ordonne et marque un grand chemin de vingt-quatre pieds de largeur pour la seigneurie de Boucherville, depuis le chemin de Varennes . . . jusqu'au fief du Tremblay, sur le bord de l'eau, lequel dernier chemin aura trente-six pieds de largeur».*[9]

Procès-verbal de Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc qui *«ordonne et marque aux habitants du second rang de la seigneurie de Boucherville, deux chemins de vingt-quatre pieds de largeur: l'un, le chemin du roi du trait carré et l'autre, le chemin de descente depuis le chemin du trait carré jusqu'au fort de Boucherville».*[10]

(6 juillet) Procès-verbal de Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc qui *«ordonne et marque aux habitants du troisième rang de la seigneurie de Boucherville un chemin de vingt-quatre pieds de largeur du trait carré de la côte appelée vulgairement Lustucru et un chemin de descente pour venir au fort de Boucherville.»*[11]

(8 juillet) Procès-verbal de Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc qui *«ordonne et marque aux habitants du quatirème rang de la seigneurie de Boucherville nommé vulgairement «côte de tout se prendra, paroisse de Lustucru», un chemin de Roi de vingt-quatre pieds de largeur, tant en profondeur que de traverse».*[12]

(8 juillet) Procès-verbal de Jean-Eustache Lanouiller de Boisclerc qui *«ordonne et marque un chemin de roi en profondeur pour l'utilité des habitants des second, troisième, quatrième et cinquième rangs de la seigneurie de Boucherville, de vingt-quatre pieds de largeur, à prendre dans la ligne du nommé Lamoureux jusqu'au bout du cinquième rang comme l'avait autrefois marqué Monsieur Boucher de Montbrun.»*[13]

1735 Construction par Michel Huet Dulude du château de Sabrevois.

1740 Mort de Pierre Boucher de Boucherville, deuxième seigneur de Boucherville. Son fils, François-Pierre Boucher de Boucherville, lui succédera.

Démolition de la première chapelle et construction d'une nouvelle.

1741 Construction du deuxième manoir seigneurial, celui de François-Pierre Boucher de Boucherville, par Michel Huet Dulude, maître maçon.

1767 Mort de François-Pierre Boucher de Boucherville, troisième seigneur. Son fils, René-Amable Boucher de Boucherville, lui succédera.

1786 (10 mai) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«qui fixe un chemin de ligne dans l'endroit vulgairement appelé le Bassin, seigneurie de Boucherville.»*[14]

1786 (25 mai) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«qui fixe un chemin de route entre les cinquième et sixième rangs de la seigneurie de Boucherville».*[15]

1790 (8 novembre) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«qui ordonne la reconstruction du pont Sabrevois et fixe le chemin du roi le long du fleuve Saint-Laurent, dans la paroisse de Boucherville.»*[16]

1795 (9 novembre) Ordre de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, au lieutenant de milice Charles Racicot *«d'avoir à mettre les chemins de Boucherville en bon état en moins de vingt-quatre heures.»*[17]

1796 (25 octobre) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«qui marque un chemin de front au cinquième rang de la seigneurie de Boucherville, à la demande du capitaine Weilbrenner, de Louis Lamoureux, de François Guyot, de François Racicot».*[18]

1797 (16 août) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«qui ordonne l'entière restauration du pont de la petite rivière Sabrevois, dans la paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville, seigneurie du même nom».*[19]

1797 (30 octobre) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«pour un chemin de front pour la troisième concession (vulgairement appelée Côteau Rouge) de la paroisse et seigneurie de Boucherville.»*[20]

1798 (10 octobre) Procès-verbal de René-Amable Boucher de Boucherville, grand voyer du district de Montréal, *«pour le chemin de la montagne de Boucherville.»*[21]

1799 Réparation du presbytère par Jacques Racicot, maître maçon.

1801 Construction de la troisième église suivant le plan de Pierre Conefroy.

1810 La population est de 2 254 habitants, dont 410 officiers de milice.

Réparation du moulin à vent de monsieur Ainse.

1811 Selon un rapport de Jacques Viger, on compte dans le village:

1 médecin
4 moulins à vent (dont 3 seulement fonctionnent)
6 marchands
6 forgerons
5 tisserands
2 tonneliers
8 menuisiers (dont 2 sont aussi charpentiers)
5 bouchers
1 charron
2 maçons
2 boulangers
6 cordonniers (dont 1 est sellier)
3 aubergistes
2 écoles.

1811 Le village de Boucherville compte 91 maisons, y compris le presbytère et la maison de la mission des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame; 25 sont en pierre de même que l'église et deux chapelles, et les autres sont en bois.

1812 Mort de René-Amable Boucher de Boucherville. Son fils, Pierre-Amable Boucher de Boucherville, devient le cinquième et dernier seigneur du lieu.

1815 Procès-verbal de Louis-René Chaussegros de Léry *«qui change une partie du chemin de front dans le bourg de Boucherville».*[22]

1817 Les syndics de Boucherville et Jean-Baptiste Label signent un contrat pour la construction de deux chapelles en pierre à chaque bout du village.

1818 Procès-verbal de Louis-René Chaussegros de Léry *«qui établit selon la loi*[23]» les rues et chemins dans le village de Boucherville: les rues Saint-René, Saint-Jean, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Joseph, Saint-Christophe, Notre-Dame (cette dernière est prolongée jusqu'au cimetière), Saint-Charles et la rue Sainte-Marguerite.

1829 Pierre-Amable Boucher de Boucherville fait acte de foi et hommage pour une partie du fief et seigneurie de Boucherville.

1832 Construction d'un nouveau presbytère en pierre par Augustin Perrin.

1838 (15 septembre) Procès-verbal de Pierre-Louis Panet, grand voyer du district de Montréal, *«qui règle l'entretien d'un chemin conduisant du village de Boucherville à la concession du Lac-à-Travers sur certaines terres de la première concession de la paroisse de Boucherville.»*[24]

1843 Un incendie détruit la presque totalité du village. Il est causé par des étincelles provenant d'un bateau à vapeur qui ont enflammé un bâtiment secondaire sur le lot no 112, propriété de monsieur Weilbrenner.

Le journal *Le Canadien* du vendredi 7 juillet écrit que l'incendie a détruit *«l'église, la chapelle, les deux écoles, 51 maisons particulières avec leurs clôtures, et 92 bâtiments de cour, la plupart construits de pièce sur pièce. Du nombre des édifices incendiés (tant publics que privés), il y en avait 11 en pierre et 44 en bois. Toutes les dépendances étaient en bois.»*

1843-44 Construction d'une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne dont une partie des murs et la façade, ayant été conservées, sont intégrées.

1845 (1er juillet) Erection de la municipalité de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

Ouverture de la rue de Montbrun (Saint-François-Xavier) entre les rues Sainte-Famille et Saint-Charles.

1851 Construction d'une «maison d'école» en pierre à l'angle des rues Notre-Dame et Louis-Hippolyte-Lafontaine.

1854 Abolition de la tenure seigneuriale.

1855 Les clercs de Saint-Viateur sont chargés de l'éducation de la jeunesse à Boucherville.

1857 La paroisse est divisée, en vertu d'une proclamation du gouverneur, en deux municipalités: celle du village et celle de la paroisse.

Mort de Pierre-Amable Boucher de Boucherville, dernier seigneur de Boucherville.

1865 Charles-Eugène Boucher de Boucherville, député du comté de Chambly, fait planter par Norbert Houlle et Maurice Lafontaine *«quatre-vingt-douze sapins de pas moins de sept pieds de hauteur et huit épinettes de pas moins de douze pieds de hauteur, sur le terrain où se trouve érigé un monument à la mémoire de feu l'Honorable Pierre Boucher de Boucherville écuier, sur la terre du dit Monsieur de Boucherville.»*[25]

1876 Construction de la chapelle du Sacré-Coeur.

1877 Une petite partie de Boucherville est annexée à Saint-Hubert.

1878 Restauration de l'église, initiative du Révérend monsieur Primeau.

1879 On élève un monument en l'honneur de messire Antoine Girouard, fondateur du collège de Saint-Hyacinthe.

Plantation d'une croix sur le terrain de la villa «La Broquerie».

1890 Construction d'un nouveau couvent.

On dénombre à Boucherville 2 000 habitants. Sept rangs sont ouverts.

1894 Construction d'une fromagerie au cinquième rang.

1896 Construction du presbytère actuel.

1899 La commission scolaire aidée de la fabrique, érige le collège du Sacré-Coeur en remplacement de l'ancienne école.

1903 Une autre partie de Boucherville est annexée à Saint-Hubert.

1900-1920 Depuis quelques années Boucherville est devenu un endroit de villégiature réputé. On trouve alors plusieurs kiosques échelonnés le long de la rue Sainte-Famille du côté du fleuve.

1907 Fondation du magasin général J.-T. Lassonde.

1909-1928 Le parc King Edward est en exploitation dans l'île Grosbois.

1915 Monsieur Duluth érige un calvaire à l'angle des rues de Normandie et Montarville, sur sa terre ancestrale.

1921 Fondation d'une conserverie.

1922 On dévoile la statue de Pierre Boucher sur la façade du palais législatif à Québec pour commémorer le tricentenaire de sa naissance.

1927	Au village de Mortagne (France) on dévoile dans l'église Notre-Dame, un vitrail illustrant la carrière du Percheron, Pierre Boucher, baptisé en cette église le 1er août 1622.
1928	Débâcle; le village, de la rue Pierre-Boucher à la rue de Montbrun, est inondé; les pertes sont considérables, surtout pour les habitants des îles.
1939-40	Élargissement de la rue Marie-Victorin.
1940	Monsieur Joseph Guérin érige une croix près du fleuve. On la déménagera rue Jean-Talon, au moment de la construction de l'autoroute.
1950c.	Plusieurs terres à Boucherville sont l'objet de spéculation.
1951	Une partie de Boucherville est annexée à Saint-Bruno-de-Montarville.
1957	Boucherville est constituée en municipalité.
1961	Monsieur Roméo Gilbert ouvre une cordonnerie à l'angle des rues Saint-Charles et de Montbrun.
1966	Inauguration du centre municipal.
1967	(20 août) Jumelage Mortagne — Boucherville. (14 octobre) Jumelage Kingston — Boucherville.
1971	Incendie de la villa «La Broquerie».
1974	(21 août) Démolition du monument de messire Antoine Girouard.

Boucherville
Essor démographique
1681 à 1976

1681	179 habitants
1692	343 habitants
1698	396 habitants
1706	429 habitants
1730	1 027 habitants
1765	748 habitants
1790	1 492 habitants
1821	2 880 habitants
1844	2 720 habitants
1851	2 764 habitants
1861	2 695 habitants
1871	2 131 habitants
1891	1 816 habitants
1921	1 984 habitants
1931	1 683 habitants
1941	2 022 habitants
1951	3 030 habitants
1961	8 182 habitants
1971	21 072 habitants
1976	25 236 habitants

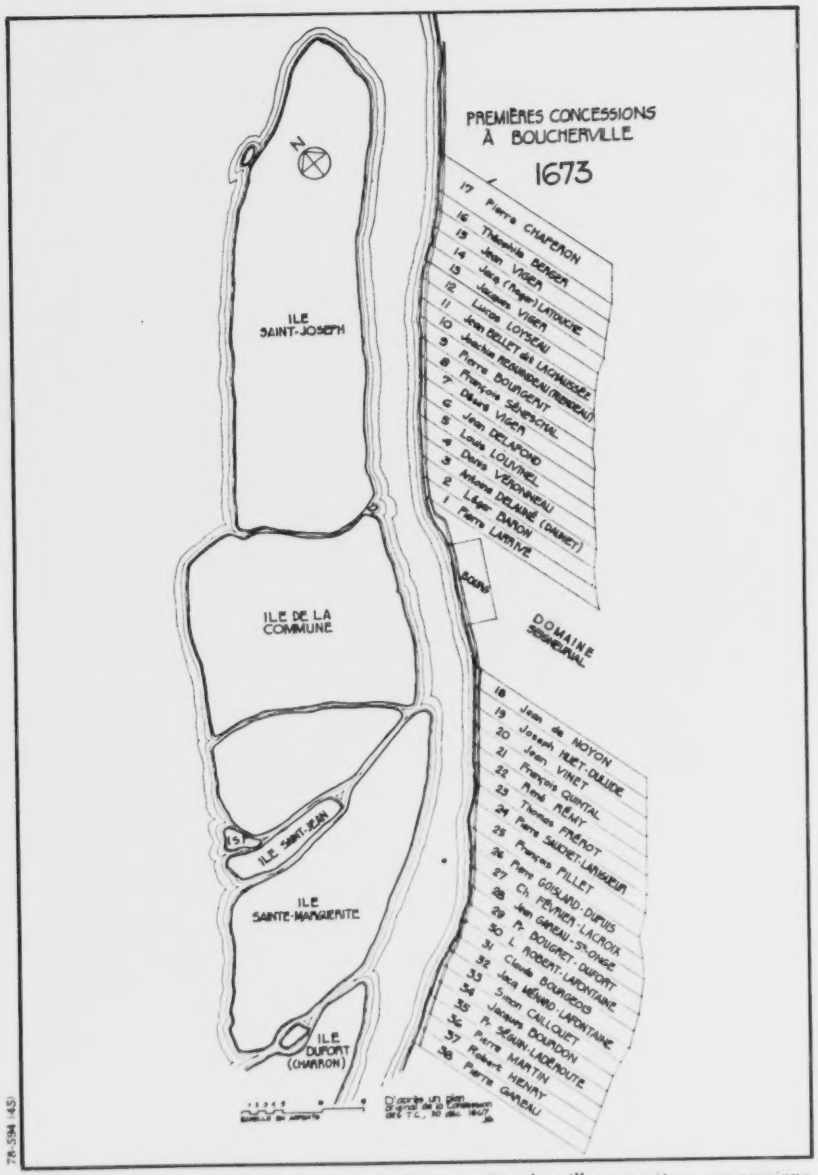

Cette photo a été tirée du livre de G.-R. Gareau, *«Boucherville, premières concessions d'habitations, 1673», p. 13.*

Le bourg

I. Implantation

En 1667, Pierre Boucher, accompagné de plusieurs habitants, quitte Trois-Rivières pour venir s'installer dans la seigneurie de Boucherville.

Les premiers colons prennent possession des terres en vertu d'une entente verbale avec le seigneur. Ces terres sont concédées de «proche en proche» dans le but d'assurer la défense en cas d'attaques iroquoises. Toutefois ce n'est que le 4 avril 1673 que Pierre Boucher octroie officiellement 37 concessions dans la seigneurie et 21 emplacements pour *«Bâtir dans le bourg»*[26]. La majorité des habitants possède à la fois une concession dans la seigneurie et une habitation à l'intérieur de la bourgade.

On voudra noter que cette première distribution des terres est à l'origine de la distinction officielle faite entre le village (formé par les emplacements de la bourgade) et la paroisse (formée des concessions de la seigneurie).

L'organisation du bourg se fait sur une partie du domaine seigneurial comprenant douze arpents en superficie que Pierre Boucher, seigneur du lieu, avait réservé à cet effet.

Situé en bordure du Saint-Laurent, le bourg est borné à l'origine au nord-est par la terre de Pierre Larrivé, au sud-ouest par celle de Dulude et en profondeur par le résidu du domaine seigneurial. Chacun des vingt et un emplacements qui y sont condédés consiste en *«un arpent de terre, sur un demy arpent de front le long de la Rivière du fleuve S^t-Laurent, sur deux arpents de profondeur»*[27]. Les premiers concessionnaires sont: Denis Véronneau, Jean Denoyon, maître armurier-serrurier; Thomas Frérot, notaire; René Rémy, procureur; Jean Gareau, Jacques Ménard dit Lafontaine, Pierre Sauchet dit Lavigueur, Pierre Goilard dit Dupuis, Christophe Février dit Lacroix, Simon Caillouet, Pierre Larrivé, Antoine Dauné, Louis Louvinel, Jean Lafond, Pierre Bourgerit, Pierre Chaperon, Jean Bellet dit La chaussée, Léger Baron, Louis Robert, Joachim Reguindeau et Lucas Loiseau.

II. Les rues

Déjà en 1673 on constate qu'une grille de rues dessert le bourg: *«la rue S^t pierre qui court Est & Ouest . . . Le chemin quy passe pardev^t la Rivière dud. fleuve ou chemin du roi . . . . et la grande rue N^re dame qui court nord & sud»*[28]

Au début du XVIII^e siècle viennent s'ajouter à celles-ci: la petite rue Saint-Jacques, la rue Sainte-Famille, la rue Saint-Jean et la rue Saint-Louis.

Toutes ces artères existent encore aujourd'hui et forment avec les rues Sainte-Marguerite, Saint-Christophe et Saint-Joseph (ouvertes vert la fin du XVIII[e] siècle) la structure du vieux village. Cependant certaines possèdent une appellation nouvelle, tandis que d'autres ont vu leurs parcours modifié comme l'indique le tableau ci-contre.

Tableau de l'évolution toponymique des principales rues du village

Nom de la rue	Date d'ouverture	Appellation à l'origine
Marie-Victorin	Ouverte au XVII[e] siècle Aux XVIII[e] et XIX[e] siècles	Chemin qui longe le fleuve et/ou Chemin du Roi Chemin du Roi et/ou Rue Sainte-Famille (Verbalisée en 1815)
De Montbrun	1[re] partie ouverte au XVIII[e] siècle 2[e] partie ouverte en 1845 entre les rues Saint-Charles et Sainte-Famille	Chemin du Lac Rue Saint-François-Xavier
De Lapérière	Ouverte au XVIII[e] siècle	Rue Saint-Joseph (Verbalisée en 1815)
Louis-Hippolyte-Lafontaine	Ouverte au XVII[e] siècle	Rue Saint-Pierre (Verbalisée en 1815)
De Grosbois	Ouverte au XVII[e] siècle	Rue Saint-Louis (Verbalisée en 1815)
De Grandpré	Ouverte au XVII[e] siècle	Rue Saint-Jean (Verbalisée en 1815)
Pierre-Boucher	Mention au XVIII[e] siècle	Rue Saint-René (Verbalisée en 1815)
Notre-Dame	Ouverte au XVII[e] siècle (Verbalisée en 1815 et prolongée jusqu'à la clôture du cimetière).	
Saint-Charles	Mention au XVIII[e] siècle (Verbalisée en 1815 et prolongée jusq'au chemin du Lac).	
Sainte-Marguerite	(Verbalisée en 1815)	
Saint-Christophe	(Verbalisée en 1815)	

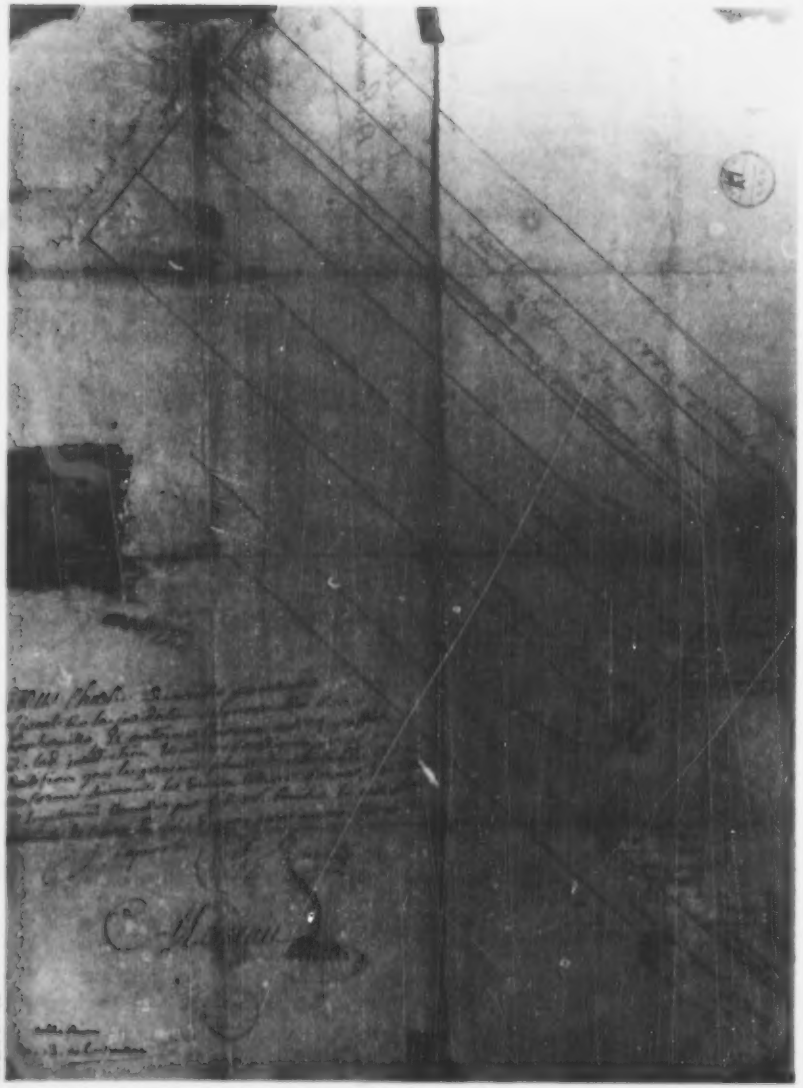

Plan de la Bourgade de Boucherville, fait au début du XVIII[e] siècle conformement aux anciens titres et bornes des terres et emplacements concédés par Monsieur Boucher en 1673/Déposé aux archives du séminaire de Trois-Rivières.

(Nous datons ce plan du début XVIII[e] siècle du fait que celui-ci est signé par Antoine Loiseau, notaire à Boucherville de 1730 à 1760)

III. L'enceinte du fort

Lors de la concession des emplacements dans le bourg en 1673, on ne fait aucune mention d'un fort. Pourtant à cause de la menace iroquoise constante, le bourg se devait d'être fortifié. Pour assurer la sécurité des habitants, Pierre Boucher fera donc élever une palissade appelée aussi enceinte du Fort.

Le plan du XVIII[e] siècle reproduit ci-contre démontre que cette enceinte était rectangulaire et occupait une partie du front de la bourgade. L'examen de documents anciens fait ressortir que le tracé des rues Saint-Joseph, Sainte-Famille, Saint-René et Saint-Charles en formait le périmètre.

A l'intérieur, s'élevaient des maisons de colons, la demeure seigneuriale et une chapelle. Cette dernière fut construite sur une partie du domaine seigneurial, réservée à cette effet par Pierre Boucher, portion de terre qu'il cédera officiellement à la fabrique en 1685 en déclarant: «*dans le pieux dessein quil a toujours Eu que lEglise paroissiale dud. Boucherville fut bastie&seittuee sur sa terre Seigneurialle&domanicalle il aurait desie projette de donner&delaisser en pur don a toujours sept a huiet arpens de terre sur lesquels Est presentement bastie lad. Eglise dud.Boucherville avec le cimetiere.*»[29]

Les habitants de la bourgade étaient tenus «*de construire tous leurs bâtiments de pièces sur pièces, couverts de planches, de ne pratiquer tant que durera la guerre, aucunes ouvertures, portes et fenêtres, du côté du fleuve, comme aussi de clorent les bâtiments non occupés et de construirent de la hauteur de la palissage*».[30]

Tout comme les maisons d'habitants, la maison seigneuriale, à cette époque, était faite de pièce sur pièce, mais de dimensions beaucoup plus imposantes. L'aveu et dénombrement de Pierre Boucher de Boucherville en 1724 nous précise que la maison a «*quarante-deux pieds de long sur vingt deux de large lattée et enduite dehors et dedans*».[31] Elle aurait été vraisemblablement construite à la jonction des rues Sainte-Famille et Saint-René, comme le démontre l'étude du 514, boulevard Marie-Victorin.

IV. Planification

Précisons tout d'abord que sous le régime seigneurial, aucun seigneur n'était tenu de fonder un bourg sur son domaine. Toutefois le bourg avait l'avantage de servir de retraite en cas d'incursions iroquoises. Pierre Boucher, sensible au bien-être de ses censitaires, constitua le sien.

Comme le démontre l'historien Marcel Trudel dans son livre sur «*les débuts du régime seigneurial*»[32] bon nombre de seigneurs faisaient une

première distribution des terres avant de décider de la formation d'un bourg, décision qui les obligeait à réaménager plusieurs concessions. Contrairement à ceux-ci, Pierre Boucher fonda le bourg de Boucherville sur son domaine, alors même qu'il procédait à la distribution des terres de la seigneurie.

Ses expériences antérieures permettaient d'ailleurs à Pierre Boucher un tel sens de l'organisation. Il avait en effet déjà participé à la formation de groupements d'habitations tels le bourg de Trois-Rivières en 1650 et celui de Cap-de-la-Madeleine en 1660.

Le plan en damier du bourg de Trois-Rivières a sans aucun doute fortement influencé Pierre Boucher, puisqu'on retrouve le même à Boucherville. Dès 1673, cette structure est amorcée. La grande rue Notre-Dame et le chemin du roi, tous deux parallèles au fleuve, sont coupés à angle droit par la rue Saint-Pierre et plus tard par les rues Saint-Louis, Saint-Jean et Saint-René sur lesquelles des emplacements de formes rectangulaires sont concédées, ce qui assure la régularité du plan.

Aperçu de l'évolution de l'architecture à Boucherville, aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles

Pour des raisons que nous avons déjà énumérées, il ne reste plus ou presque à Boucherville de bâtiments datant des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Plusieurs se posent donc la question: de quoi étaient construites nos maisons à cette époque? D'aucuns pourront répondre, comme le fit Pierre Boucher au début de la colonie:

> *«les unes sont basties toutes de pierre, & couvertes de planches ou aix de pin; les autres sont basties de colombage ou charpente & massonées entre les deux; d'autres sont basties tout à fait de bois; & toutes les dites maisons se couvrent comme dit est de planches.»*[33]

mais encore . . .

Dans le but de mieux connaître cette architecture nous avons, étudié les marchés et devis de construction résidentielle, de 1670 à 1840. Ces documents, en plus de nous fournir des données architecturales, nous donnent également des renseignements d'ordre socio-économique.

Tous les marchés et devis de construction étaient passés entre le propriétaire ou un procureur, en l'absence de ce dernier, et un artisan ou un entrepreneur. Ces marchés n'avaient pas tous la même précision, certains donnaient peu de détails, d'autres en étaient saturés.

Notons, d'autre part, que chaque personne désireuse de se faire construire une maison ne passait pas nécessairement un contrat devant notaire. La preuve en est que, pour une période de 150 ans, nous ne possédons que 68 marchés de construction résidentielle alors que des statistiques et bon nombre d'actes notariés (donations, ventes, baux, inventaires), nous indiquent une abondance de constructions.*

I. La maison au XVII^{e} siècle

L'examen des documents fait ressortir qu'au XVII^{e} siècle la majorité des maisons sont en bois, qu'elles sont de petites dimensions, munies d'une cheminée centrale, et qu'elles possèdent peu d'ouvertures.

Trois procédés de construction en bois sont utilisés durant la période allant de 1670 à 1690: les poteaux sur soles à coulisses ou bâtiment d'assemblage sur soles, le colombage et le pièce sur pièce assemblé à joints carré ou à queue d'aronde.

Le plus souvent la maison est rectangulaire et couverte d'herbes ou de planches. On voit couramment les fenêtres portant carreaux de papier translucide.

Certains murs, particulièrement ceux des pignons, sont souvent élevés à colombage. En 1673, la maison de Jean Lafond verra ses *«pinions garnies de colombage seavoir huit pouces de distance l'un de l'autre»*,[34] tandis que celle de Joseph Huet aura les siens *«garnis de colombage tant plein que vide»*.[35]

Dans plusieurs maisons il conviendra de *«faire un manteau de cheminée en hongle et de monter les guinouilles** de la cheminée»*,[36] comme c'est le cas pour la maison de François Quintal.

À cette époque également les habitants, ceux de la bourgade notamment, devront se soumettre à des restrictions. Ils seront tenus de construire tous leurs *«bâtiments de pièces sur pièces, couverts de planches et ne pratiquer, tant que durera la querre, aucunes ouvertures, portes ou fenêtres, du côté du fleuve»*.[37]

Pour la période 1670-1690 nous n'avons trouvé que deux exemples de bâtiments qui présentent des dimensions imposantes. Il s'agit de la maison de Monsieur Demuy, qui mesure quarante pieds de longueur sur vingt-deux pieds de largeur, et de la maison seigneuriale, qui a quarante-deux pieds de longueur sur vingt-deux de largeur.

II. La maison au XVIII^{e} siècle

Dès le début du XVIII^{e} siècle la pierre est couramment employée. Sur 43 marchés de construction, 26 concernent des maisons de pierre et les autres des maisons de bois (poteaux en terre à coulisses, pieux de cèdre de travers, équarris sur deux faces et pièce sur pièce). On note aussi que le volume de la maison augmente de même que le nombre des ouvertures et des cheminées.

Après examen des marchés de construction, on s'étonne de voir qu'en 1741, alors même que l'on construit de grandes maisons de pierre et de pièce sur pièce, que sur une métairie à Boucherville, le sieur de La Frenière se fasse bâtir une petite maison qui possède encore toutes les caractéristiques des maisons du XVII^{e} siècle:

> *«une maison de Bois, De poteaux En terres Encoulices Entouré de pieux de Sedre de trois pieds de haut et le restant de bois de fraume un comble de bon Bois, couverte de pailles, ou derbes Et les pinions*

* Voir le tableau page 44

**Guinouilles; guineaux: «Terme de charpente. Nom de certaines pièces de bois qui, s'assemblant dans la charpente d'un toit et sur les chevrons, sont disposées pour laisser une ouverture à un corps de cheminée». (Encyclopédie Diderot & D'Alembert, Vol. II Tomes VII-XII, p. 272 # 1006).

de vieille planches point viciee une cheminee de terre la masse de pierre planche haute et Bas, une cloison de refante vis à vit la masse, un pied dexaucement, les lanbourde de bon bois, les poutres qui seront nécessaire, quatre chasit à maitre du papier, quatre contrevent toutte la ferrure de la vieille maison qu'il feront servire ci il En manque il En feront faire de neuve, la garniture d'un lauquet a une porte aussi touttes les portes et contrevant Biens Randu avec panture de ferre, San aucune serrure, lad maison bien bousiller de terre En dedans et deore, Lad. maison de vingt sept pieds de Deore En deore et vingt deux pieds de large.»[38]

Un détail dans cette construction attire particulièrement l'attention, soit la «*cheminée de terre, la masse de pierre*». Il est étonnant que la construction de cette cheminée fut permise, puisqu'à cette époque, des habitants de Boucherville se sont vus dans l'obligation de «*jetté bas*» leur cheminée de terre, celle-ci ayant été cause d'incendie.[39]

1. La cheminée

La cheminée montée «*en hongle*», souvent mentionnée au XVII[e] siècle, disparaîtra au XVIII[e]. Le nombre des cheminées augmente, mais la cheminée centrale demeure. On note aussi l'avènement des fausses cheminées:

«faire deux cheminées dont une dans le milieu de la maison et l'autre dans le pinion.»[40]

«faire une cheminée au milieu et deux fausses, une à chaque pinion.»[41]

«faire deux masses de cheminées . . . faire un four en brique».[42]

«faire une cheminée dans chaque pinion, deux idem en cachette qui seront unis ? faite dans l'endroit qui avisera bon être par Mondit Sr . . . icelle crépie en dehord & Renduit en dedans . . .»[43].

Il n'est pas rare de voir, comme ce dernier exemple, que des détails de construction sont laissés à la discrétion du client.

2. Revêtement de la cheminée

«faire une petite cheminée dans le pinion revêtue de pierre de taille».[44]

«faire une cheminée en planche sur un pinion»[45]

3. Le mur de refend

La plupart des maisons de pierre et certaines maisons de bois ont un mur de refend sur la longueur et/ou sur la largeur. En 1741 le seigneur François-Pierre Boucher, se fait élever:

«Un mure de refente qui prendre du côté de la cave jusqu'au planché depuis les fondements jusque au lanbourdes et deux pieds d'épais.»[46]

4. Le revêtement de la maison

Plusieurs maisons de pierre sont «*crépi pierre apparente à l'exterieure*», alors que l'intérieur est «*rendui & blanchi*».[47] D'autres, telles les maisons de bois, sont parfois couvertes en planches embouvetées.

On fait mention aussi de maisons de bois qui sont couvertes en «*planches de bout et en bardeau*».[48]

5. Particularités de certains matériaux

A. La pierre de taille

Elle était utilisée surtout pour les angles, les allèges, les linteaux et les seuils, en plus de servir à la construction de foyers:

«faire un plat de bande de pierre de taille de quatre pieds de feu et une cheminée».[48]

On remarque qu'elle était surtout employée chez les notables et le plus souvent, c'est uniquement la façade qui recevait ce traitement particulier:

«faire deux ouvertures en bois du côte du jardin et deux en pierre de taille en façade».[50]

B. Le bois de cèdre

À plusieurs reprises dans la construction de maisons de bois, on réclame l'emploi du bois de cèdre, soit pour le carré, soit pour la charpente:

«faire un comble de quatre fermes de pieux de cèdre».[51]

On en connaît la résistance à l'eau et à l'humidité.

6. La galerie

Il est intéressant de voir que déjà en 1766, François Lacombe avait:

«une galerie avec balustres, de la longueur de la maison».[52]

tandis qu'en 1777, on fait:

«un perron de sept pieds de long plus ou moins de massonne»,[53]

à la maison du sieur de Montarville.

7. L'allonge

La maison n'est pas un cadre rigide. Certains marchés démontrent d'ailleurs qu'on peut l'allonger afin d'en tirer le maximum d'espace utile. Au XVIII[e] siècle plusieurs maisons de Boucherville ont subit de telles transformations. Les exemples que nous possédons concernent uniquement des maisons de maçonnerie. Nous n'avons aucun exemple d'allonge

construite en bois. Le cas contraire nous est néanmoins signalé en 1741, alors que monsieur de Lapérière fait construire *«une allonge en pierre à une maison de bois»*.[54] Cette partie en bois sera remplacée plus tard par une autre allonge en pierre. C'est le seul exemple du genre qui nous soit parvenu.

On constate d'autre part, qu'il n'est pas rare que l'on démolisse une ancienne maison afin d'en réutiliser les matériaux et même certains éléments, dans une nouvelle construction. Cette façon de procéder n'est toutefois pas particulière au XVIII[e] siècle.

III. La maison au début du XIX[e] siècle

Pour la période qui s'échelonne de 1800 à 1840, nous possédons 13 contrats dont cinq pour des maisons de pierre. En général le carré semble à peu près identique à celui de la maison du milieu du XVIII[e] siècle. Par ailleurs, nous avons trouvé quelques traits particuliers, soit dans le revêtement, soit dans le volume, ainsi que le démontre un extrait du devis de la maison du notaire Dumoulin, construite en 1819:

> *«La dite maison lattée, crépie blanchie en dedans, lambrissée les planches en déclin, couverte en planche et en bardeaux avec deux lucarnes dans le grenier de quatre verres quarrés, le comble à l'italienne.»*[55]

et celle de monsieur Sabrevois de Bleury dans l'île Saint-Joseph, dont les *«pignons seront en croupes»*.[56]

La maison est divisée en deux, trois, quatre ou cinq pièces, et les cloisons sont faites à *«languettes et rainures»*,[57] tandis qu'au XVIII[e] siècle, chez le seigneur Boucher, elles étaient *«contrelatés double sur le travaire»*.[58] Il n'est pas rare de trouver autour de chacune des pièces *«des appuis-chaises et plinthes»*.[59]

IV. Le prix des maisons

L'examen des marchés de construction a aussi fait ressortir qu'au XVII[e] siècle le prix des maisons était relativement peu élevé comparativement à celui des maisons construites au XVIII[e] siècle.

À la fin du XVII[e], on paye une maison entre 20 et 160 livres, et ce uniquement pour des maisons en bois; tandis qu'au XVIII[e] siècle, le prix varie entre 120 et 3 700 livres pour des maisons en bois ou en pierre.

Cette variation des prix dépend de la finition intérieure et extérieure de la maison. Ainsi verra-t-on une maison de bois, de même volume qu'une maison de pierre, coûter parfois plus cher que celle-ci, son intérieur étant mieux fini, plus soigné. Il est aussi évident que les maisons d'un volume important sont plus chères, qu'elles soient de bois ou de pierre.

Le travail de l'entrepreneur ou de l'artisan n'est pas toujours rémunéré en espèces. Dans certains cas, le maître d'oeuvre sera payé, partie en argent, partie en marchandise, dans d'autres il recevra uniquement de la marchandise ou encore, une terre, une maison, des animaux, etc.

En 1690, par exemple, Marien Tailhandier donne à Gilles Dufaux, pour lui avoir construit une maison de bois, dix-neuf livres et deux minots de blé.[60] En 1741, Jean-Baptiste Boucher de Niverville offre à Michel Huet Dulude, en guise de paiement pour sa maison, la moitié de son terrain avec une maison et une boulangerie.[61] Pour sa part, Joseph Provost, en 1794, rémunère Jean-Baptiste Duquette, pour une maison de bois, au moyen d'une *«vache forte et vingt minots de blé»*.[62] L'année suivante, le même sieur Provost offre à Clément Racicot, pour un travail de menuiserie, *«onze paires de boeuf de six ans et une paire de cinq ans»*.[63]

Un examen plus approfondi nous permet de constater que les moyens financiers et les exigences des clients sont liés à la qualité architecturale du bâtiment. Ainsi les Boucher de Boucherville, de la Broquerie, de Lapérière, de Montarville, de Niverville, comme messieurs Demuy et de Grosbois, possèdent les bâtiments les plus imposants, tant par leurs dimensions et leur traitement extérieur, que par la richesse des boiseries et des meubles.

V. Mimétisme

L'artisan est certes le maître d'oeuvre, mais il ne semble pas avoir pleine liberté. On a vu plusieurs exemples de client désireux d'incorporer à sa maison tel détail architectural remarqué dans la maison de monsieur Untel, ou même l'ensemble du plan. Il s'agit de mimétisme, et le plus souvent on se réfère à des maisons de notables ou encore à des édifices prestigeux, tel le presbytère. En voici quelques exemples:

> En 1777, monsieur de Montarville exige que le sieur Clément Racicot lui construise *«un Buffet de Salle dans le goud de celui de Mr. de la Broquerie . . . et les deux portes de dehors avec leur vitraux sintré semblables à celle des dits Clément qui est sur la rue St-Louis»*.[64]
>
> En 1734, Pierre-Carmel Levasseur se fait *«faire un mur de refente sur la longueur de lad. maison conformément à celle de la maison de M. de Contrecoeur . . . et les cheminées montront comme celle de la maison de M. de la Broquerie»*.[65]
>
> En 1744 monsieur de Niverville demande qu'on lui fasse des *«portes Conforment au porte de lad. maison dud. Sr. de Contrecoeur»*.[66]
>
> En 1778, monsieur de Lapérière demande qu'il soit fait *«Deux portes, en dehord de la ditte batisse Conforme a celle de Mondit Sieur de Montarville et un buffet de salle conforme a celui de M. de Montarville . . . faire aussi les bouchons et devant de cheminée comme celle*

dudit S^R . . . les corniches autour des plafonds conforme a celle du dit S^R . . .».[67]

En 1821, monsieur Viger veut qu'on lui *«pose au-dessus de la porte principal une espèce de portique pareil à celuy du Sr. Gauthier notaire».*[68]

Monsieur Thomas Boucher de Boucherville pour sa part est fortement influencé par le plan du presbytère et différents détails intérieurs: *«Tous les cadres, plinthes, appuis de chaises & corniches de la dite maison seront faits semblables à ceux de presbytère de Boucherville».*
«faire un escalier dans le passage pour monter aux mansardes semblables à celle du dit presbytère . . .»[69]

Il fera d'ailleurs construire sa maison par l'entrepreneur qui quatre ans plut tôt, soit en 1832, avait construit le presbytère.

Quant à dame Angélique Phothier, elle désire:

«Une galerie semblable et d'un même goût que la galerie de la maison de M^r Etienne Collard à Montréal».[70]

VI. Les artisans

Voici la liste des principaux artisans ou maîtres d'oeuvres qui ont travaillé durant cette période de plus de 150 ans. De ceux-ci, deux nous retiennent particulièrement notre attention à cause du grand nombre de bâtiments qu'ils ont élevés: les Miguet-Latrimouille, Jacques et Jean-Marie, et les Huet-Dulude, Michel et Joseph, entrepreneurs et maîtres maçons. S'ajoute à ceux-ci plus d'une quinzaine d'autres artisans, classés par ordre alphabétique et par corps de métier.

Maçons	Menuisiers	Charpentiers
Delande, Joseph	Chicot, François	Blain, Jean-Baptiste
Gervais, Théophile	Desmarteaux, Jean-Baptiste	Réaume, Joseph
Guilbaud, Paul	Lebel, Jean-Baptiste	
Lapalme, Philippe	Lecompte de Lavimondier, Joseph	
Pépin dit Laforce, Guillaume	Fontaine, Jean	
Renaud dit Norbonne, Barthelémi	Gauthier, Antoine	
Robin, Nicolas	Racicot, Clément Roy, Guillaume	

VII. Tableau comparatif du prix des bâtiments à différentes époques

Année	Dimensions	Matériaux	Prix
1670	Long. 20′ Larg. 16′	Bois	60 livres
1674	Long. 24′ Larg. 18′	Pièce sur pièce	160 livres
1690	Long. 25′ Larg. 18′	Bois	50 livres
1717	Long. 30′ Larg. 20′	Bois	500 livres
1734	Long. 35′ Larg. 30′	Pierre et pierre de taille	650 livres
1740	Long. 16′ Larg. 25′	Pierre	65 livres
1741	Long. 57′ Larg. 22′	Pierre et pierre de taille	1 000 livres
1741	Long. 23′ Larg. 35′	Pierre	800 livres
1744	Long. 20′ Larg. 26′	Pierre	135 livres
1745	Long. 30′ Larg. 25′	Poteaux en terre et pieux de cèdre	600 livres
1749	Long. 45′ Larg. 24′	Pierre	500 livres

Année	Dimensions	Matériaux	Prix
1765	Long. 36′ Larg. 25′	Bois de cèdre	200 livres
1769	Long. 40′ Larg. 30′	Pièce sur pièce à joints carré	450 livres
1777	Long. 50′ Larg. 58′	Pierre et pierre de taille	4 605 livres
1780	Long. 44′ Larg. 36′	Bois	2 000 livres
1784	Long. 30′ Larg. 30′	Pierre	300 livres
1795	Long. 24′ Larg. 24′	Bois	108 livres
1806	Long. 56′ Larg. 36′	Bois	3 700 livres
1822	Long. 30′ Larg. 24′	Bois	3 200 livres
1824	Long. 30 Larg. 28′	Pierre	150 livres
1836	Long. 48′ Larg. 34′	Pierre	422 livres

VIII. Répartition des bâtiments de Boucherville

1724*

Nombre de maisons 107

103 maisons de bois, dont le manoir seigneurial de 42′ × 22′

4 maisons de pierre: la maison du curé
la maison de M. Bau
la maison de M. de Grosbois dans l'île.
la maison de M. de Montbrun, qui a 2 étages et mesure 52′ × 30′

Autres bâtiments
1 église en pierre
1 presbytère
1 moulin en pierre
1 boutique de forge
5 magasins à grain.

1844**

402 bâtiments
379 habités
12 inhabités
5 en construction
1 école élémentaire
4 maisons d'entretien public
1 tannerie

1861**

Paroisse: 235 maisons:

5 en brique à 1 étage
34 en pierre à 1 étage
195 en bois à 1 étage
1 en bois à 2 étages

Village: 108 maisons:

6 en brique à 1 étage
10 en pierre à 1 étage
2 en pierre à 2 étages
90 en bois à 1 étage

1891**

Paroisse: 158 maisons

118 en bois — 141 à 1 étage
20 en pierre — 17 à 2 étages
20 en brique

Village: 174 maisons

138 en bois — 156 à 1 étage
20 en brique — 17 à 2 étages
16 en pierre

*Aveu et dénombrement.
**Statistique Canada.

Les bâtiments de ferme aux XVIII[e] et XIX[e] siècles

Pendant presque deux siècles, l'agriculture aura été l'activité de base à Boucherville, agriculture d'abord limitée, dans la plupart des cas, à l'autosuffisance et devenue ensuite agriculture d'exploitation. Aujourd'hui on assiste à la fin de l'ère agricole de Boucherville, nombre de fermes étant objet de spéculation depuis les années cinquante.

Les actes notariés nous ont démontré l'abondance et la diversité des bâtiments secondaires que l'on construisait à ces époques et dont on retrouve encore quelques exemples, principalement dans les rangs et les limites de la paroisse. Chaque cultivateur possédait un ensemble de bâtiments (grange, écurie, étable, laiterie, hangar, glacière et autres remises), parfois accolés à la maison ou encore regroupés près de celle-ci.

L'examen de plusieurs marchés de construction de bâtiments secondaires datant des XVIII[e] et XIX[e] siècles, fait ressortir qu'on utilisait fréquemment le bois de cèdre. Les plus anciens bâtiments étaient faits, soit de poteaux en terre entourés de pieux, soit de pièce sur pièce et couverts de paille ou d'herbe; au XIX[e] siècle ils étaient construits de madriers et couverts de planches et de bardeaux. On remarque que les dimensions variaient selon la fonction du bâtiment: la glacière ou la remise, par exemple, étaient plutôt de petites dimensions, tandis que la grange ou l'étable possédaient un volume plus important. On voudra noter que le prix variait aussi selon le bâtiment, sa complexité, ses matériaux, ses dimensions et son entrepreneur. Examinons à ce propos le cas de trois granges: l'une, construite en 1743, de 50 × 25 pieds français, faite de *«poteau en terre en coulice entouré de pieux et couverte de pailles»*[71] vaut deux cent vingt livres; une deuxième construite en 1781, du même genre et de mêmes dimensions, sera acquittée cinq cents livres[72], et une troisième, en 1835, de 24 × 60 pieds français, construite en bois et couverte de planche et de bardeaux, a été livrée moyennant trois cents livres.[73]

Dans plusieurs cas, on réglait l'entrepreneur moitié en marchandise, moitié en espèces ou encore uniquement en marchandise, comme ce fut le cas pour François Bourdon qui avait, en 1786, construit un hangar de 20 × 12 pieds français en *«pôteaux de cèdres»* et obtint en gage du sieur Jean Chelings, *«une horloge en cuivre neuve sonnant les heures et demy-heure que le dit horlogé, s'oblige de faire les réparations à la ditte horloge pendant un an»*.[74]

Dans les marchés consultés nous n'avons trouvé qu'un seul exemple de construction en pierre, en l'occurence une étable datant de 1743, de 21 × 42 pieds français, au prix de quatre cent cinquante livres.[75] Par contre, dans beaucoup d'inventaires après décès et donations, on fait plusieurs mentions de bâtiments secondaires en pierre. De ce nombre, seuls subsistent aujourd'hui à Boucherville quatre laiteries et deux hangars, dont un a été transformé en maison.

Répartition des bâtiments secondaires à Boucherville en 1724*

75 granges
72 étables
53 écuries
41 bergeries
10 boulangeries

LE RÉPERTOIRE*

*Le répertoire est construit selon un ordre géographique de lecture. Les concentrations de bâtiments sont abordées en commençant par celles disposées le long du fleuve et la progression se fait en gagnant l'arrière-pays.

Tour à tour ces rues et rangs sont lus d'ouest en est, les bâtiments, identifiés par leur numéro civique, apparaissent dans cet ordre qui peut exceptionnellement être modifié pour la simplification des montages.

Lorsqu'il existe des rendus de relevés architecturaux ou des dossiers archivistiques pour une maison, ces documents sont présentés à la suite de l'analyse architecturale du bâtiment. Par contre les chaînes de titres sont présentés en annexe de l'ouvrage.

Notes préliminaires

Les immeubles en bois

De beaucoup les plus nombreux ils sont construits selon quatre procédés. Le plus ancien, et le plus répandu dans le vieux Boucherville, est le madrier à coulisse, semblable au pièce sur pièce à coulisse, mais distinct par son épaisseur moindre et son fini usiné. De la même époque, mais peu répandu, puisque nous n'avons répéré que deux immeubles construits de la sorte, vient le madrier vertical inséré à tenon et mortaise entre la sablière et la sole. Suit la construction de charpente recouverte de planche, habituellement réservée aux bâtiments utilitaires: granges, étables, remises etc. Enfin nous trouvons le colombage à claire-voie souvent isolé à la sciure de bois, caractéristique d'immeubles quasi contemporains.

Nous n'avons pas repéré de visu de procédé de construction antérieur. Mais il y a fort à parier que quelque part à Boucherville existe ne serait-ce qu'un exemple d'immeuble de pièce sur pièce, procédé très répandu au Québec.

Immeubles en brique

Relativement peu nombreux, ils sont de deux genres, ceux de brique porteuse dont nous avons identifié trois exemples et ceux dont les murs porteurs sont de bois, habituellement de madriers à coulisse sur lesquels la brique fait office de parement.

Immeubles en pierre

Quoique peu nombreux, les immeubles de pierre, tout comme ceux de bois d'ailleurs, présentent une telle variété typologique et fonctionnelle qu'il n'est pas opportun de les départager dans le cadre d'une étude strictement municipale. On voudra noter toutefois que les habitations du boulevard Marie-Victorin, résidences de prestige, se distinguent en général par un plan imposant de forme rectangulaire, par des matériaux de qualité supérieure et par l'évolution constante, parfois radicale, qu'ils ont subie au cours des ans. Les autres bâtiments secondaires, résidences de village ou de campagne et maisons de ferme, sont demeurés relativement intacts.

Les charpentes de toit

Nous avons relevé trois systèmes de charpente sur les habitations. La charpente légère, la plus courante et la moins ancienne, se compose uniquement de fermes simples, à un ou deux entraits et montées sur sablière simple. Les pièces de bois y sont de faibles dimensions et de finition usinée. La toiture qu'elle soutient est constituée de planches horizontales. Tous les immeubles en bois et en brique, de même que la moitié des immeubles en pierre en sont coiffés. On remarquera toutefois que le carré de quelques maisons de pierre est, ou semble être antérieur à la charpente.

Les deux autres systèmes ne se voient que sur des immeubles en pierre. Dans les deux on trouve des fermes maîtresses à poinçons, renforcée d'un ou de deux entraits, d'entretoises, d'aisseliers et parfois de jambes de force. Ces fermes reposent sur des sablières doubles.

À cet assemblage sont ajoutés dans le premier cas, le plus ancien, croyons-nous, des pannes qui varient en nombre selon la longueur des versants et qui supportent une toiture de planches verticales. Dans le second, l'assemblage de base se complète par des chevrons volants intercalés entre les fermes maîtresses et qui contribuent à soutenir une toiture de planches horizontales.

On voudra noter cependant que la charpente du manoir Boucher, que nous décrivons plus loin, diffère quelque peu de ces deux systèmes d'assemblage.

Les îles de Boucherville

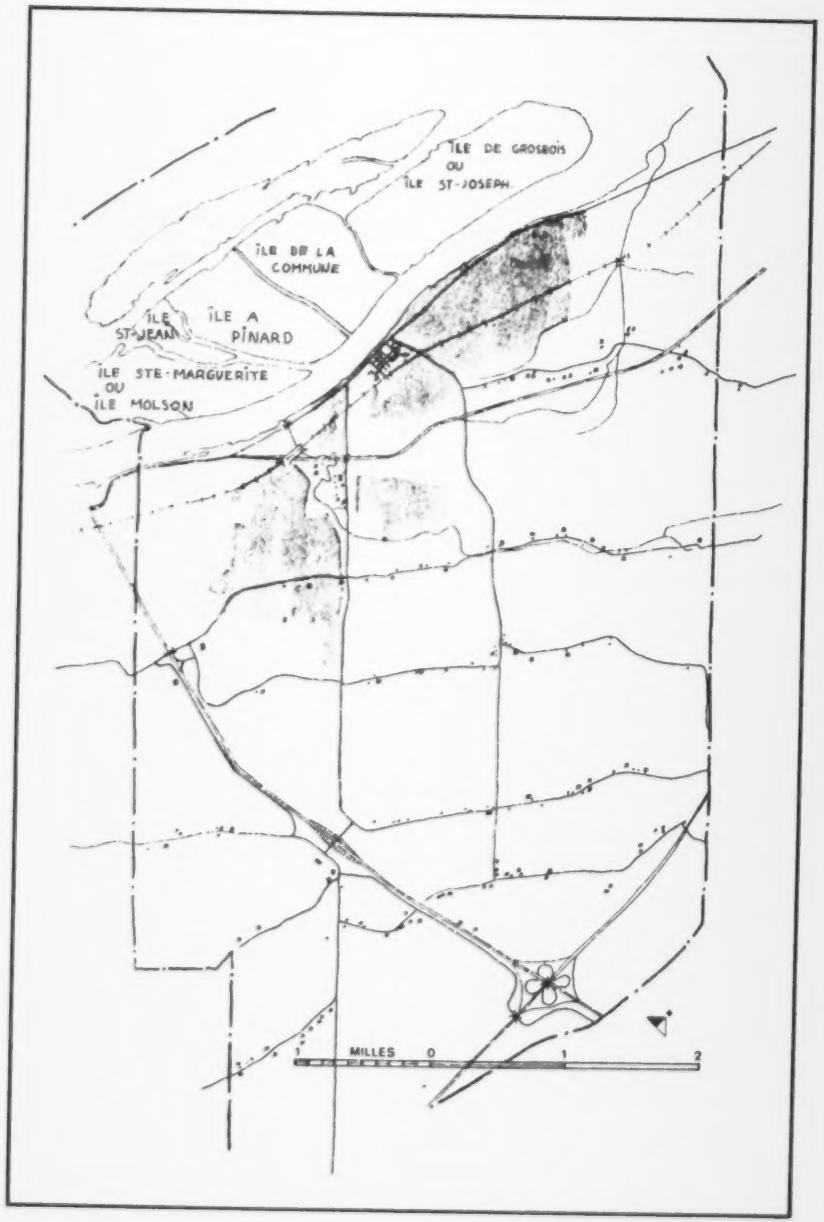

maison de Grosbois au début du siècle

76-253-11 (22

ÎLE DE GROSBOIS OU ÎLE SAINT-JOSEPH

Historique

L'île de Grosbois est l'un des quatre domaines concédés à Pierre Boucher en 1655 par monsieur de Lauzon, gouverneur de la Nouvelle-France. En 1685, Pierre Boucher octroie une partie de cette île, qu'il avait lui même nommée île Saint-Joseph, à son fils, Ignace Boucher de Grosbois. Celui-ci meurt quelques années plus tard et c'est son fils, Charles, qui en devient propriétaire.

La famille de Grosbois sera présente dans l'île jusqu'au début du XX[e] siècle, alors que Thomas, qui jouissait de l'héritage de ses pères, quitte l'île pour aller bâtir un moulin à bois aux environs de Sainte-Agathe.

Sur ce domaine il y avait jusqu'en 1947, année où elle fut incendiée, une grande maison de pierre. Elle est décrite dans l'inventaire des biens de Charles Boucher de Grosbois en date de 1826: «*Une maison en pierre de soixante pieds sur trente pieds y compris un bas côté partagée en quatre par cloison avec plusieurs harmoires emmuraillées et jointes dans la cloison et une autre qui n'est point clouée, mais qui est destinée pour l'usage de la maison, le tout en assez bon état, excepte les contrevents la couverture et une partie des joints de la maison en dehors, qui ont besoin de réparations, la couverture du bas côté fait durant la d[te] Communauté.*»[76] Cette maison comportait

maison de Grosbois vers 1940.

Coll. Mlle Zouge 76-1869-13 (3)

maison de l'île

76-202-15 (22)

plusieurs pièces, dont la cuisine, la boulangerie, la laiterie, la salle, une petite chambre, une grande chambre et le grenier. Aujourd'hui seules subsistent les fondations de cette maison ancestrale.

Au début du siècle de 1909 à 1928, on convertit une partie de l'île en parc d'attractions. Au nombre des divertissements se trouvaient une piste de course de chevaux et une installation de montagnes russes. La population accédait au quai du domaine de Grosbois par bateau. De ce quai et de toutes les installations du parc King Edouard, il ne reste aujourd'hui que ruines et souvenirs.[77] Du domaine lui-même, la terre d'une grande fertilité demeure. Aujourd'hui, propriété de la Montreal Pipe Line qui y fait passer ses aléoducs, elle est louée aux frères Savaria qui y exploitent une abondante culture de maïs.

•

D'abord une maison à cheminée centrale — à la façon de la région de Québec — elle avait évolué en une habitation de forme québécoise avant son incendie en 1947. Deux autres maisons, l'une au 412, l'autre au 426, boulevard Marie-Victorin, se présentaient elles aussi à l'origine, avec une cheminée centrale; des traces, en subsistent dans les combles.

Habitée uniquement durant la saison agricole, cette maison de bois conserve un intérieur intact, hormis une cloison de la cuisine qu'on a enlevée.

Les cloisons sont constituées de planchettes embouvetées, étroites et minces. De telles dimensions modestes caractérisent également les pièces de la charpente, les poutres du plafond et même les portes d'assemblage des cloisons. C'est une constante des maisons construites tard au XIX[e] siècle.

76-214-1A (22)

Portes d'assemblage de cloison et cadre mouluré.

maison Molson

Le plan de cette résidence d'été commandé par «l'honorable John Molson» propriétaire de l'île Molson, aujourd'hui l'île Marguerite, date du 30 septembre 1844. Il confirme, ainsi que nous l'avons mentionné, l'apparition lointaine du phénomène de villégiature et l'élégance architecturale qu'affectionnaient les estivants. Nous ignorons si l'immeuble fut construit.

En plus des ouvertures particulières, des éléments décoratifs, du plan complexe et de l'entrée de la cuisine, analogue à s'y méprendre à celle d'une chapelle, on notera l'épaisseur des murs: trois semblent en pierre, mais non les autres. L'architecte aurait-il conçu ses plans à partir des vestiges d'un bâtiment en pierre?

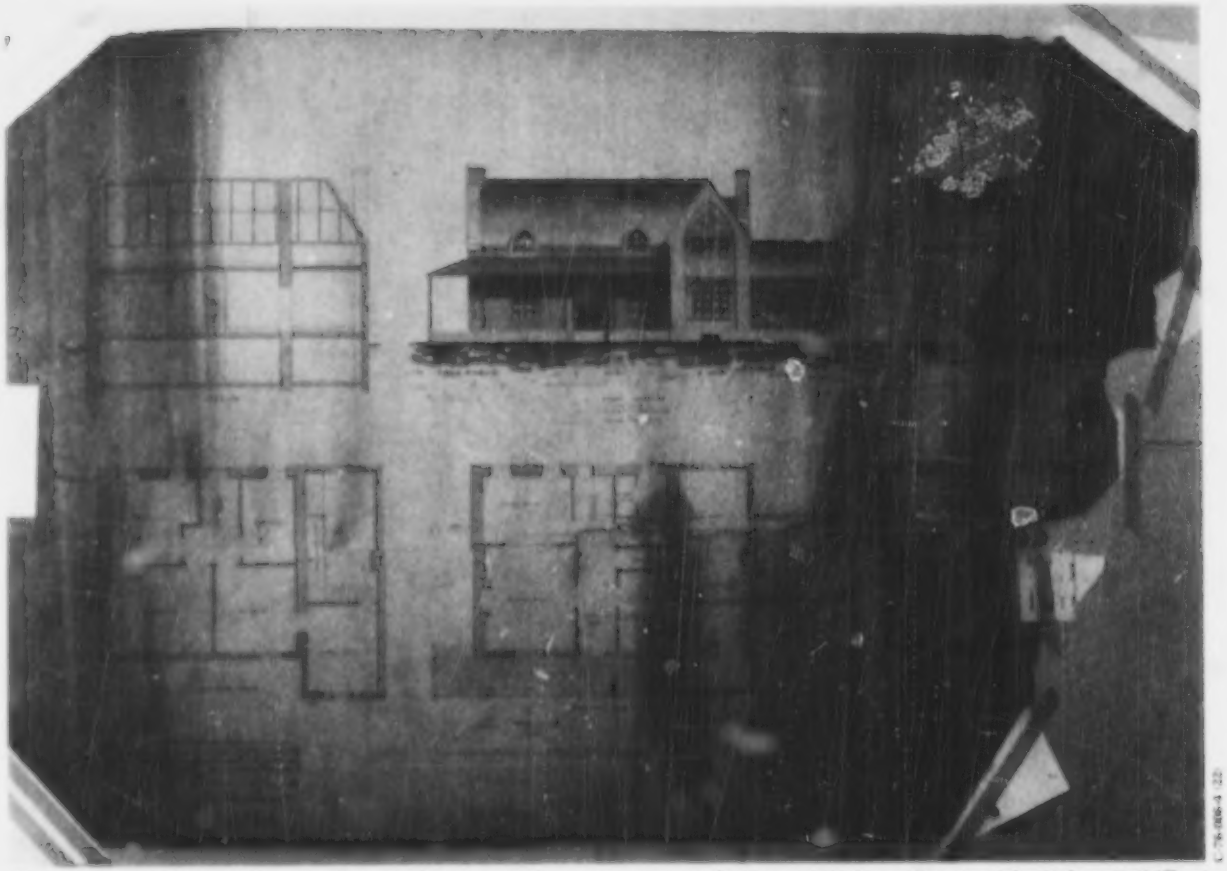

Plan of Cottage to be built at Boucherville by the Hon. John Molson, encre & aquarelle, 30 sept. 1844, Henry McAulay, John Molson, H. Griffin et John C. Griffin, ANQM, Cartothèque, plan #1646.

RUE JEAN-TALON

Une croix de chemin, deux maisons d'esprit québécois, dont une aux larmiers imposants, voilà ce qui subsiste du passé champêtre de ce secteur résidentiel.

Jusqu'en 1940, la croix construite par Joseph Guérin, se trouvait en bordure du fleuve d'où on la délogée pour construire l'autoroute.

132, rue Jean-Talon

220, rue Jean-Talon

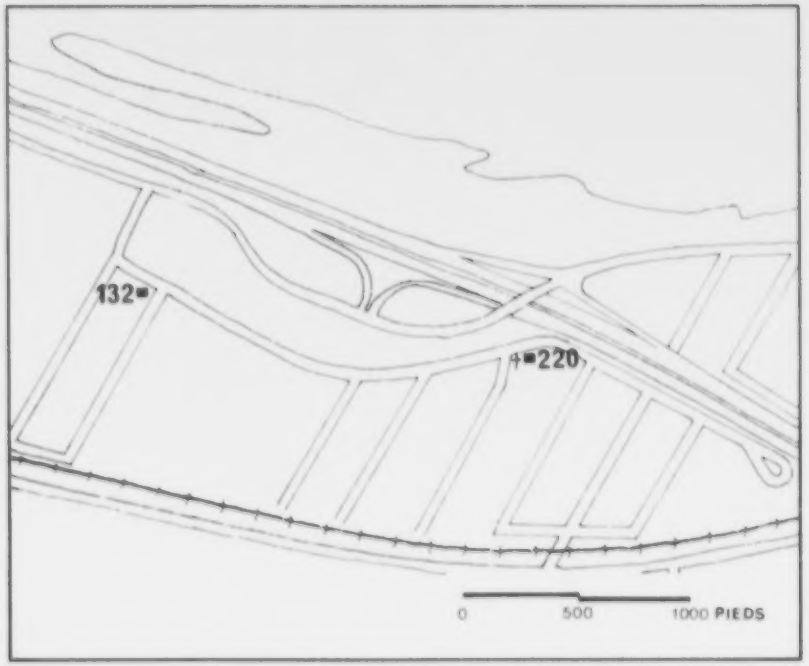

RUES DESMARTEAUX ET GUÉRIN

À l'exception de la première maison, dont l'emplacement et l'orientation nous font penser qu'elle est un ancien pavillon de la propriété Léveillée située au 412, boulevard Marie-Victorin, les trois autres résidences anciennes qui lui succèdent présentent des caractéristiques communes: un plan irrégulier, deux étages, une galerie à l'étage et des décorations identiques au-dessus des fenêtres. On peut penser que ces «cottages» ont été construits en série et qu'ils représentent une première tentative de développement résidentiel planifié à Boucherville; développement peut-être également amorcé dans la rue Guérin, voisine de la rue Desmarteaux où deux maisons leur ressemblent.

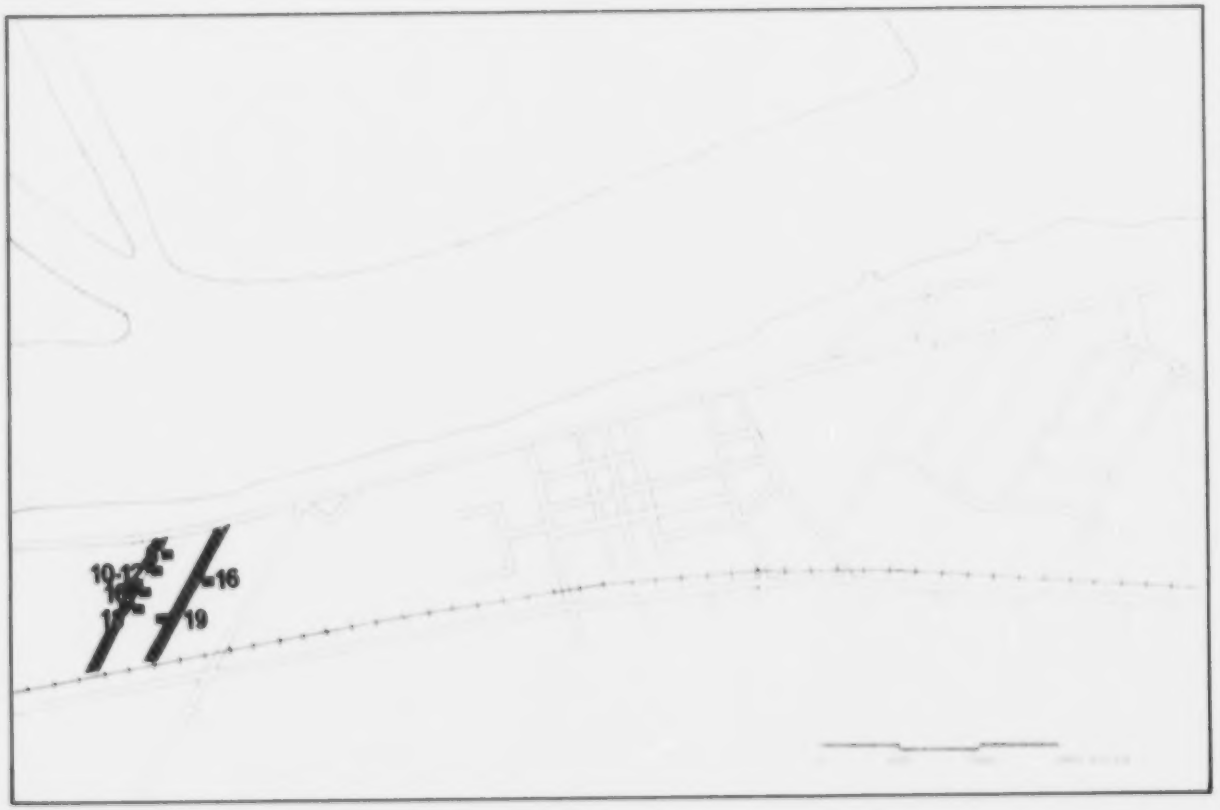

10-12, rue Desmarteaux

76-250-7 (22)

76-220-11 (22)

16, rue Desmarteaux

76-250-9 (22)

76-217-2 (22)

76-223-24 (22)

18, rue Desmarteaux

76-251-13 (22

17, rue Guérin

77-1351-4A (35

25, rue Guérin

77-1351-5A (35

RUE MONTARVILLE

Cette rue illustre bien ce que nous avons signalé à propos de la variété typologique et stylistique qui caractérise le patrimoine immobilier de Boucherville: il n'y a pas deux immeubles qui soient semblables.

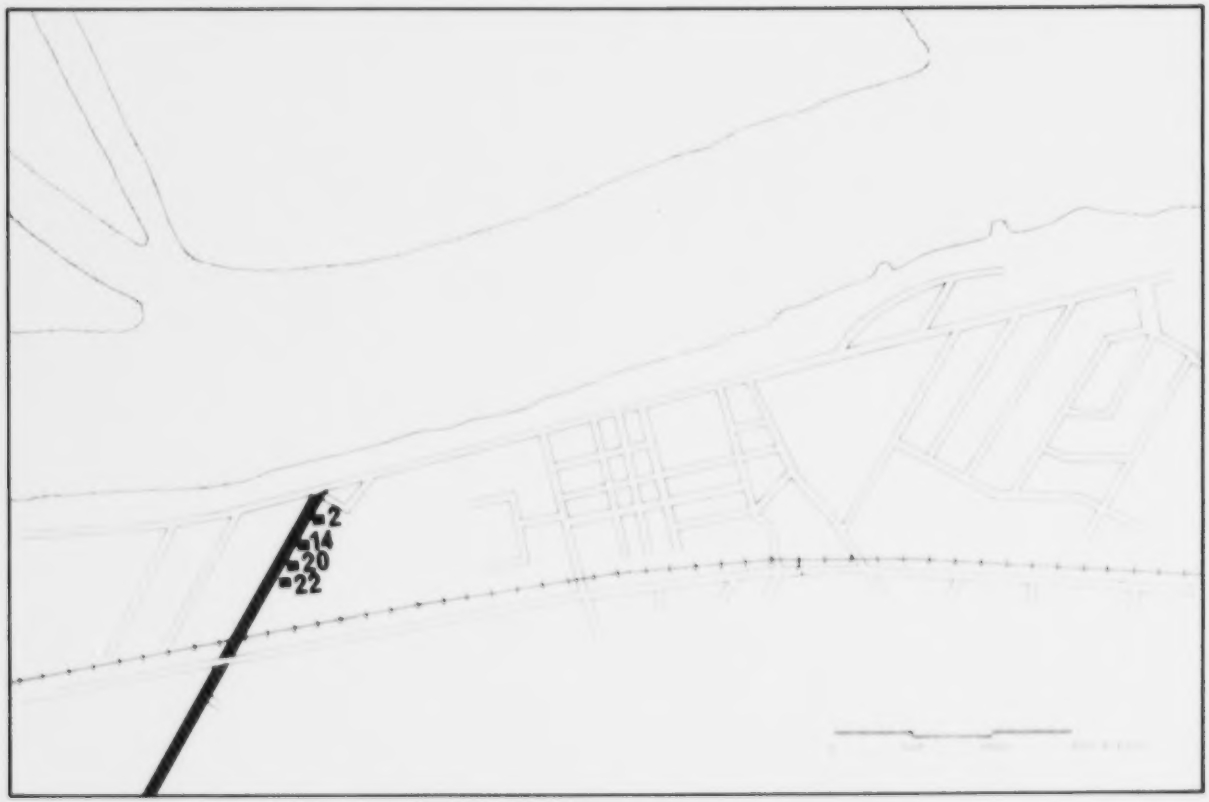

2, rue Montarville

77-086-1-22

Photo: G.M. 1948 774-A-5

Les cheminées de pierre situées sur le même versant et les minuscules coyaux nous incitaient à croire que cette maison pouvait dater du XVIII[e] siècle. Mais son orientation ouest-est, courante dans le bourg où elle a été adoptée dès les débuts de la seigneurie, nous laissait songeurs, rue Montarville. En fait, son carré de madriers à coulisse et d'autres détails situent sa construction au XIX[e] siècle, vers 1836, nous a-t-on dit. L'enduit extérieur en ciment, parfois appliqué de nos jours sur des maisons de pierre, surprend sur une maison de bois. A-t-on voulu faire croire, à l'inverse de la maison Quintal déguisée en maison de bois, que celle-ci est en pierre?

1 77-1273-7A-35

3 76-135-5-22

2 76-135-6-22

4 76-135-1-22

1. Detail du coyaux.

2. Ancienne fenêtre convertie en armoire.

3 et 4. Foyers à charbon au cadre de marbre.

14, rue Montarville

77-1351-6A (35)

77-1351-7A (35)

Ses fondations de blocs granitiques témoignent d'une construction soignée. Le plan en L, le «bow-window» et la demi-lucarne sont des traits typiques des «cottages» construits à la fin du XIX[e] siècle.

20, rue Montarville

76-246-16A (22)

L'entrée principale au mur pignon est probablement d'origine. Les deux fenêtres au-dessus, qui éliminent la nécessité de lucarnes, sont une caractéristique commune à nombre d'habitations à Boucherville.

22, rue Montarville

76-246-17A (22)

Voici une maison en forme de boîte avec toit à faible pente, mais avec quel soin a-t-on maquillé cette simplicité structurale! Boucherville compte un certain nombre de bâtiments de ce genre, mais comme ils sont quasi contemporains, nous n'en présentons que quelques exemples dans le répertoire.

1561, rue Montarville

76-223-18 (22)

Ce genre d'immeuble d'inspiration américaine, au toit mansardé, au plan nettement rectangulaire et aux murs relativement hauts, est courant à Boucherville. Son mode de construction est semblable à celui des maisons d'esprit québécois.

Coll. Mlle Zaugg 76-1874-29A (35)

LE FAUBOURG SAINTE-ANNE

Historique

De nos jours, peu de gens à Boucherville connaissent l'existence du faubourg Sainte-Anne, et encore moins son emplacement.

Grâce aux actes notariés et à un plan du début du XVIII[e] siècle, nous avons pu en retrouver les limites.

Le faubourg Sainte-Anne était situé à l'extrémité sud-ouest du village, précisément à l'angle des rues Marie-Victorin et Montarville. Il englobait les lots nos 153 à 159 du cadastre officiel du village. Plusieurs petites rues le desservaient. On ne saurait préciser l'année de sa dissolution; cependant on en fait encore mention en 1875 dans certains actes notariés.

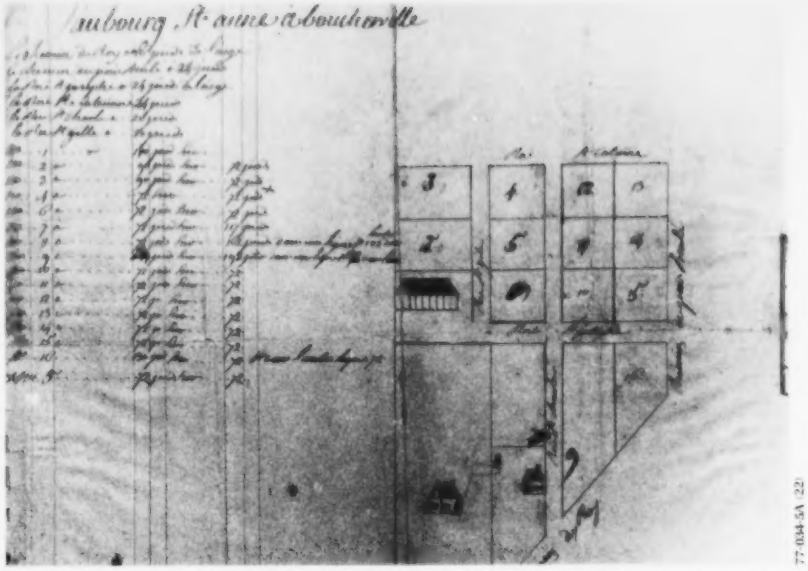

77.034-SA-22

Plan du faubourg Sainte-Anne déposé aux archives du séminaire de Trois-Rivières, s.d.

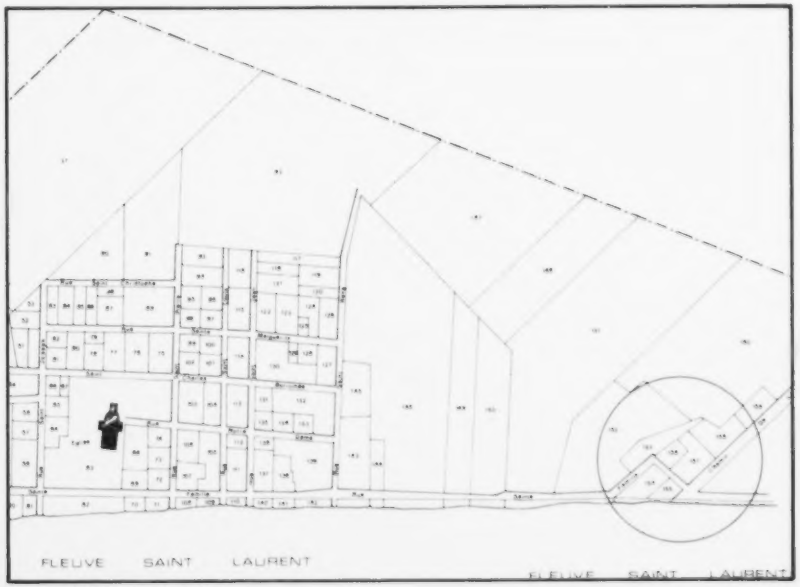

Situation du faubourg Sainte-Anne

460, rue Sainte-Famille

76 242 13A 22

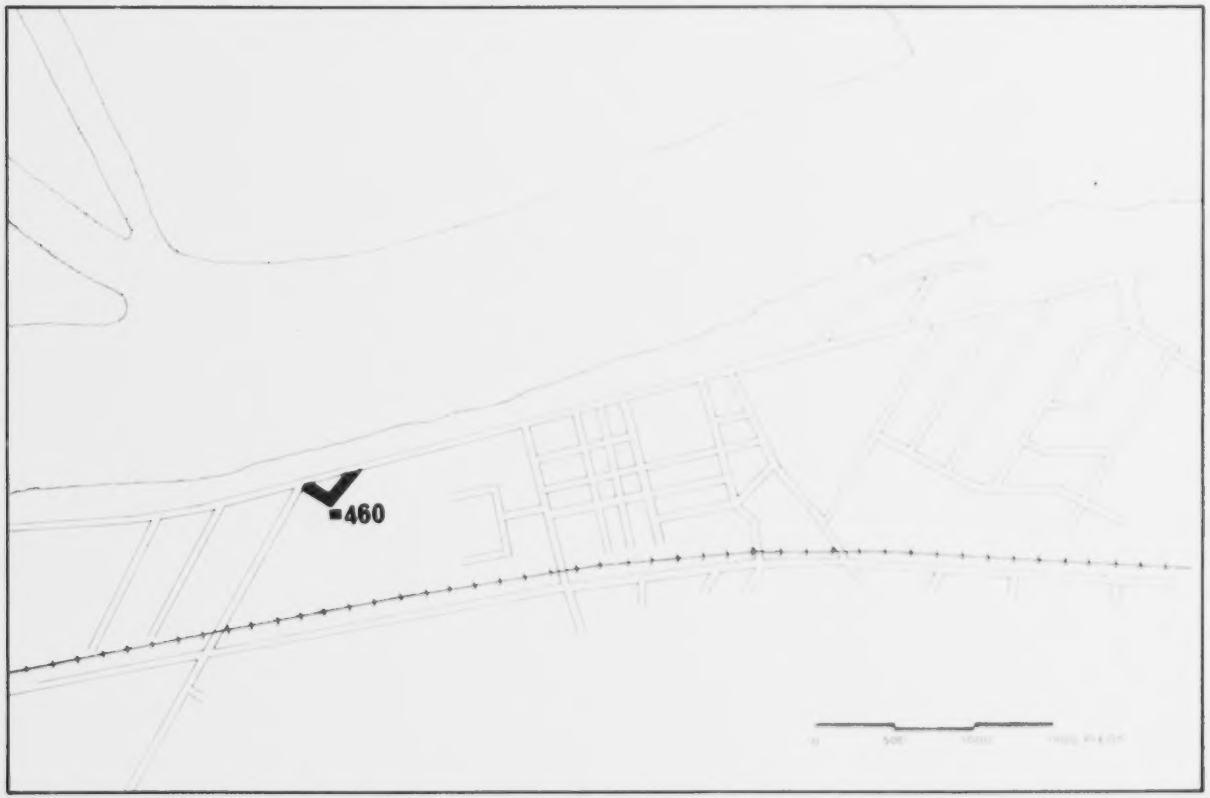

BOULEVARD MARIE-VICTORIN

Les premiers immeubles érigés boulevard Marie-Victorin, chemin de la première concession, furent de simples et pratiques bâtiments de ferme, comme il en reste encore quelques-uns.

Dès le XVIII[e], cependant, et jusqu'à la fin du XIX[e] siècle l'élite de la seigneurie, propriétaires de fiefs et de sous-fiefs la plupart issus de famille illustres, tels les Boucher, les Lacoste, les Sabrevois de Bleury, s'y installèrent. De là ces résidences en pierre, cossues et volumineuses, de caractère domanial, qui parsèment encore les bords de la route. Plus tard au XIX[e] siècle, les lieux étant fréquentés par les estivants, de grandes villas y sont construites et nombre d'habitations transformées en résidences d'été.

Ces photographies d'époque nous rendent la sérénité verdoyante qui régnait boulevard Marie-Victorin, havre de paix pour les estivants. Des kiosques, tel celui qu'on voit à gauche de la deuxième photographie, jallonnaient la route du côté du fleuve. Chaque famille en avait un, où l'on veillait les soirs d'été.[78]

76-1869-23 (35)

76-1873-11A (35)

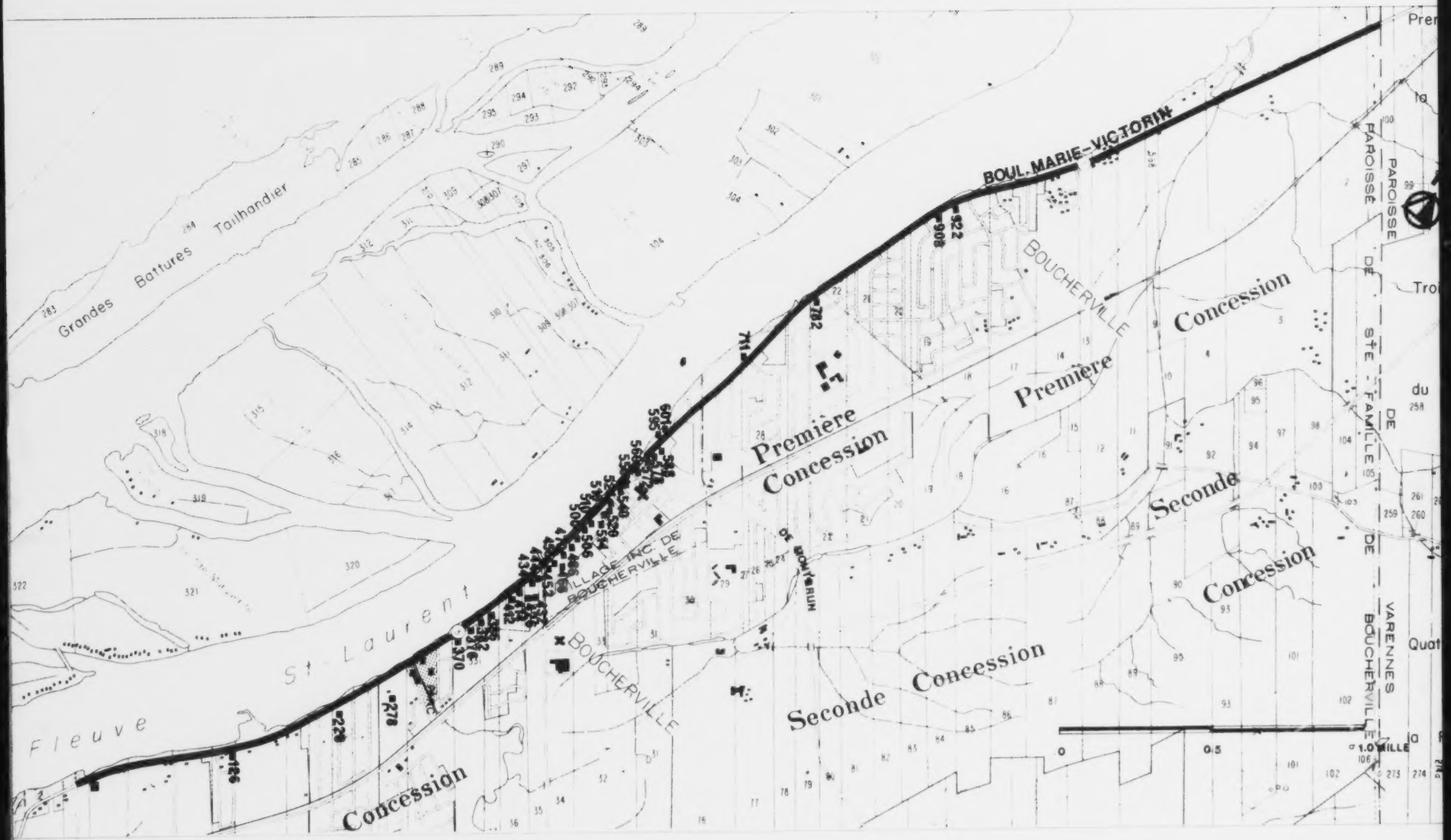
BOUL. MARIE-VICTORIN
Grandes Battures
Tailhandier
St-Laurent
Fleuve
Première Concession
Seconde Concession
Concession
BOUCHERVILLE
VILLAGE INC. DE BOUCHERVILLE
PAROISSE DE STE-FAMILLE DE BOUCHERVILLE
PAROISSE DE VARENNES
0
0.5
1.0 MILLE

228, boul. Marie-Victorin

Coll. Mlle Zaugg

La maison au début du siècle. À noter le toit en bardeaux de bois, la lucarne unique, la galerie dont le toit est soutenu aux extrémités par un curieux dispositif de trois colonnes, le crépis blanc à pierre apparente et les fenêtres à petits carreaux. La lucarne semble un ajout et la galerie une adaptation à une mode.

Coll. Mlle Zaugg

La maison quelques années plus tard. On a ajouté des lucarnes, des volets et une cuisine d'été. Ont disparu la galerie, le bardeau de bois et les fenêtres à petits carreaux. Les murs ont été chaulés.

77-1273-33A (35)

La maison en 1976. Les volets ont été retirés et les joints de maçonnerie tirés en gris.

Entre les deux fenêtres du mur pignon (photo de droite), une irrégularité dans la maçonnerie révèle l'emplacement d'un conduit qui reliait l'ouverture intérieure d'un four à pain à sa masse extérieure. Plus haut, aux angles, des ancrages de métal s'appuient sur des sections de madrier, procédé commun à bien des maisons de pierre de Boucherville. Par contre, le pignon de bois que recouvre la planche à déclin, de même que la cheminée simple située dans l'axe du pignon, sont un peu moins fréquents.

L'intérieur tout comme l'extérieur comporte beaucoup d'éléments modernes; ainsi la charpente constituée de minces chevrons sciés et la cheminée de droite dont la masse sous le toit est en brique.

La laiterie

Une des quatre de Boucherville, cette laiterie de pierre, jolie et fort ancienne, a connu une évolution réservée habituellement à certaines maisons. Au bas de la toiture le recouvrement de planches verticales cède le pas à un autre de planches horizontales, ce qui a permis la pose de coyaux et le prolongement retroussé des versants.

76-154-5 (22)

76-153-1 (22)

76-154-6 (22)

278, boul. Marie-Victorin

La maison

Magnifiquement située à distance de la route, cette maison nous rappelle le caractère rural que présentait jadis le boulevard Marie-Victorin, première concession de la seigneurie de Pierre Boucher. Jusqu'à récemment, c'était la seule du secteur à faire partie d'un ensemble de bâtiments de ferme.

Sans être des plus anciennes, car elle est construite de madriers à coulisse, elle témoigne de la symétrie et de la finesse qu'ont atteintes certaines maisons québécoises de Boucherville.

77-1352-17A (35)

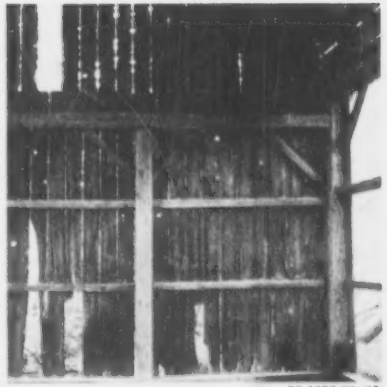

76-1272-33 (35)

Écurie

Le délabrement de cette écurie nous révèle son mode de construction: une forte charpente claire recouverte de planches.

76-1272-30 (35)

Grange

Cette grange, peut-être la plus longue de Boucherville, était remarquable par la hauteur et le nombre de ses portes, et par la qualité des pièces de quincaillerie qui les actionnaient. On l'a démolie en 1977.

76-1272-10A (35)

Quadrillage de poutres au plafond du rez-de-chaussée, le seul que nous connaissions dans une maison de ce genre. Qu'il soit d'origine ou résultat d'une modification, il élimine la nécessité des cloisons porteuses.

76-1272-4 (35)

Madrier à coulisse, de facture usinée. Le poteau est de bonnes dimensions, mais non les madriers, épais de seulement quelques pouces. Le revêtement de planches à déclin a été fixé sur un rang de planches verticales.

76-1272-13 (35)

PARC DE LA SEIGNEURIE

76-1225-6A (35)

En 1965, la construction du pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine allait entraîner la démolition de ces deux résidences de Longueuil. La Société d'histoire de Boucherville les a fait transporter au Parc de la Seigneurie, emplacement d'un village historique qu'elle projetait d'y assembler. Les exigences de ce projet expliquent l'implantation arbitraire et inhabituelle des maisons, parallèles et face au ruisseau Sabrevois.

Ce type d'immeuble en pierre, massif, au plan quasi carré, doté de larges larmiers symétriques et d'une façade rigoureusement équilibrée, est peut-être courant à Longueuil, mais non à Boucherville, où nous n'en avons repéré qu'un seul qui lui soit partiellement analogue. Situé au 500, boulevard Marie-Victorin, il date de 1836-37, et tout comme ces deux maisons, sa charpente est de conception moderne.

78-1155-11 (35)

maison Daigneault ou Reilly

76-1838-29A (35)

La maison à son emplacement d'origine. Le toit de la cuisine d'été, encastré dans le larmier, témoigne de l'évolution assez particulière de la maison.

76-167-8 (22)

La maison aujourd'hui. La façade est constituée de blocs granitiques grossièrement équarris auxquels de faux joints droits confèrent une apparence de pierre de taille. Ce procédé traduit une intention d'apparat qui est l'une des constantes du patrimoine immobilier de Boucherville, et de Longueuil aussi sans doute. Les larges larmiers couvraient des galeries tout comme ceux de sa voisine.

76-1250-5A (35)

L'échancrure dans le larmier nous fait voir la toiture d'origine, couverte de bardeaux de bois et qui s'arrêtait peut-être au nu du mur.

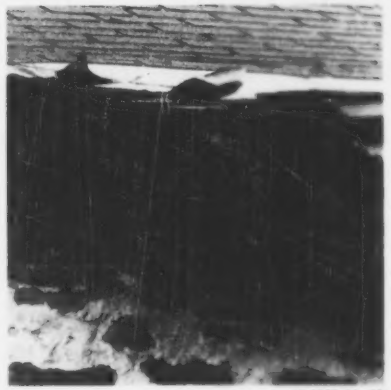

76-1250-3A (35)

maison Dubuc

Photo G.M. 1947 773 A-4

La maison en 1947. La cuisine d'été est peut-être d'origine, mais non le garage à deux portes. On devine que l'ensemble est le résultat d'une évolution identique à celle qu'ont connue quelques immeubles du boulevard Marie-Victorin: des habitations simples devenues avec le temps résidences de prestige.

La maison aujourd'hui. Alors que la maison Daigneault se distingue par une façade de prestige, celle-ci s'impose par de fausses cheminées jumelées, dont seul est réel un conduit à chaque pignon. Le déplacement de l'immeuble les a endommagées, malgré leurs angles en vieilles pierres de taille.

Les lucarnes, toutes des ajouts, reflètent par leur différence de style d'un versant à l'autre du toit, des dates de construction également différentes.

76-1838-30 (35

76-164-7 (22

76-1230-2A (35

manoir Sabrevois (La Broquerie)

Coll. John Bland, Univ. Mc Gill 75-139-5 (22)

76-1872-24 (35)

Historique

On a longtemps pris cette maison pour le manoir original de Pierre Boucher. Il n'en est rien. Ce manoir fut construit en 1735 par Michel Huet Dulude pour Charles Sabrevois, fils aîné de Jacques-Charles Sabrevois et Jeanne Boucher.[79]

En 1695, Jacques-Charles Sabrevois avait acheté des sieurs Jean Vinet et Jean Haudecoeur deux terres contiguës sur le bord du Saint-Laurent.[80] Ces terres lui furent concédées à titre de fief en 1697 par Pierre Boucher, son beau-père.

Après la mort de monsieur Sabrevois en 1727, le fief fut partagé entre ses enfants. C'est son fils aîné, Charles, qui fera construire le manoir en 1735, en remplacement d'une maison de bois que l'entrepreneur Michel Huet Dulude s'obligera à démolir.

Le fief Sabrevois restera la propriété de cette famille durant plus de cent quatre-vingts ans. En 1884, Mgr Alexandre-Antonin Taché, dernier héritier des Sabrevois de Bleury, en fit don aux pères Jésuites qui en firent une maison de retraite. Ils agrandirent la maison en rattachant à une extrémité du corps principal, deux annexes en bois.

Dès lors, on parlera de la villa de La Broquerie, nom que lui donnèrent les Jésuites en hommage à la mère de Mgr Taché, dame Henriette Boucher de La Broquerie.

•

76-1874-9A (35)

76-1249-28A (35)

Vestige du manoir Sabrevois, incendié en 1971, cette longue ruine en pierre, étonne par bien des aspects.

Son orientation est perpendiculaire au boulevard Marie-Victorin et parallèle aux lignes cadastrales anciennes, soit l'opposé de l'orientation traditionnelle des maisons rurales.

76-249-11 (22)

Son mur Est, celui de façade, a été traité à la manière d'un mur de bois: un recouvrement de madriers verticaux y a été fixé au moyen d'ancrages massifs et nombreux. Ensuite ses madriers eux-mêmes ont été recouverts d'un enduit de ciment peint gris sur lequel un motif de pierre de taille a été tracé. Intention décorative assez amusante.

On peut supposer que ce système de recouvrement a été dicté par l'instabilité de la maçonnerie, ce qu'attestent les ancrages; mais alors, comment expliquer que le mur arrière, de couleur jaune, n'a reçu qu'un simple enduit? La réponse tient à l'évolution de l'immeuble lequel, de simple maison est devenu, ainsi que le montrent les photos anciennes, un long bâtiment communautaire au moyen d'allonges successives en bois. L'enduit uniformisait l'apparence du tout. On verra plus loin que ce procédé trompe l'oeil a peut-être inspiré d'autres propriétaires.

76-1225-8A (35)

76-1250-22A (35)

MAISON dite LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE

300, boulevard Marie-Victorin, Parc de la Seigneurie

Classée monument historique en 1965.
Date établie de construction: 1766.

Notes biographiques

Fils d'Antoine Ménard dit Lafontaine et de Marie-Josephte Fontaine dit Bienvenue Louis-Hyppolyte naquit à Boucherville le 4 octobre 1807. Il perdit son père le 13 janvier 1814 et sa mère se remaria à Joseph Trulier dit Lacombe. Il fit ses études secondaires au collège des Sulpiciens, étudia le droit et fut admis au barreau en 1828. Il exerça sa profession en société avec Amable Berthelot dont il épousa une cousine, Adèle Berthelot, en 1831. Il s'occupa sans tarder de politique et fut député de Terrebonne de 1830 à 1838, député d'York de 1841 à 1848, député de Montréal, de 1848 à 1851.

Premier ministre et procureur général à deux reprises, de 1842 à 1843 et de 1848 à 1851, il abandonna définitivement la politique en 1852 et devint juge en chef de la Cour du Banc de la Reine le 13 août 1853, juge à la Cour d'Appel le 1er juillet 1854, baronnet héréditaire le 28 août 1854, et peu après, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, président de la Cour Seigneuriale en 1855 et s'éteignit à Montréal, le 26 février 1864.

Après la mort de sa première femme, décédée sans postérité, en 1859, il épousa le 30 janvier 1861 Julie-Elizabeth-Geneviève Morrison, veuve de Thomas Kinton, qui lui donna deux fils, morts en bas âge.

Historique

Construite en 1766 par François Lacombe*, cette maison de pierre, préalablement située à l'angle des rues Notre-Dame et Louis-Hippolyte Lafontaine, est considérée depuis longtemps comme la maison natale de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine. Une plaque commémorative de l'ancienne Commission des monuments historiques l'atteste. Or, nos recherches nous ont permis d'établir que si Louis-Hippolyte Lafontaine a habité cette maison quelques années pendant son enfance, il n'y est pas né.

C'est dans la maison voisine, bâtiment de pièce sur pièce, que Louis-Hippolyte Lafontaine vit le jour. Son père et son grand-père, portant tous deux le nom d'Antoine Ménard, en étaient les copropriétaires. Malheureusement, cette maison, authentique maison natale de l'illustre défenseur de la langue française au parlement du Canada, fut détruite au cours de l'incendie de 1843.

Voici comment nos recherches nous ont amenés à ces conclusions.

Nous avions déjà noté que sur un plan du village de Boucherville en date de 1811, conservé aux Archives du Séminaire de Québec, la maison de pierre située à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Pierre**, maison que la tradition associe à Louis-Hippolyte Lafontaine, porte le nom de Lacombe alors que sa voisine, faite de bois, est identifiée comme étant la propriété de Ménard dit Lafontaine. La recherche en archives, effectuée pour compléter la chaîne des titres du bâtiment, nous a permis de constater l'exactitude du plan de 1811.***

Louis-Hippolyte Lafontaine vécut dans la maison paternelle de 1807 à 1813, année où son père mourut. Son grand-père continuera d'habiter cette maison, tandis que le jeune Hippolyte suivra sa mère, Marie-Josephte Bienvenue, alors qu'elle convolera en secondes noces avec Joseph Truillier-Lacombe, propriétaire de la fameuse maison de pierre. Il vivra dans cette maison moins de dix ans, soit jusqu'en 1822, alors que son beau-père mourra et que sa mère renoncera à la succession de ce dernier, qui lui aurait été plus «onéreuse que profitable». Louis-Hippolyte poursuivra ses études secondaires à Montréal, au collège des Sulpiciens, et la maison vendue aux enchères, sera rachetée par son grand-père, Antoine Ménard. Ce dernier en dotera sa petite-fille, Sophie Ménard-Lafontaine, et son gendre, Pierre Weilbrenner.

En 1841, Sophie Ménard dit Lafontaine meurt et son frère Louis-Hippolyte, alors avocat et procureur de celle-ci, promet verbalement de vendre l'immeuble à Noël Gauthier dit Saint-Germain, et en conséquence de cette promesse, le Sieur Gauthier en prend possession. En 1843, l'incendie qui ravage tout le village de Boucherville n'épargne que le carré de pierres de la maison. Un an plus tard, Noël Gauthier dit Saint-Germain embauche Jean-Marie Morin, maître menuisier, pour rétablir la maison, reconstruire un nouveau hangar et faire refaire de nouvelles clôtures sur le terrain****.

Ce n'est qu'en 1847 que Louis-Hippolyte Lafontaine officialise la vente faite verbalement six ans auparavant à Noël Gauthier dit Saint-Germain. Celui-ci étant décédé durant ce temps, sa veuve, Catherine Sénécal, signera le contrat.

Jusqu'en 1964, année où elle a été transportée dans le parc de la Seigneurie, la maison appartiendra tour à tour aux Huet dit Dulude, aux Birtz dit Desmarteaux et à la Congrégation Notre-Dame qui l'a d'ailleurs entretenue remarquablement. Elle a été classée le 16 mars 1965 sous l'appellation de Maison-Louis-Hippolyte-Lafontaine.

Attendu que nous sommes en présence d'un personnage historique dont la maison natale n'existe plus, on doit considérer que cette maison est le seul monument qui marque encore le passage de cet homme illustre à Boucherville. Il n'y aurait donc pas lieu d'en retirer le classement, mais peut-être d'en changer l'appellation pour Maison dite Louis-Hippolyte-Lafontaine et d'en expliquer le pourquoi.

*Voir les retranscription du marché de construction.
**Aujourd'hui Louis-Hippolyte Lafontaine.
***Voir la chaîne des titres.
****Voir la retranscription du marché de construction.

Jadis située à l'angle des rues Lafontaine et Notre-Dame, elle fut la première des trois maisons déplacées au parc de la Seigneurie en 1964.

Coll. Mlle Zaugg 76-1873-24A (35)

Coll. Mlle Zaugg 76-1873-23A (35)

La maison a son emplacement d'origine. À noter les cheminées en chicane, disposition que l'on retrouve d'habitude sur des maisons en bois à Boucherville. Les souches sont alors en brique.

771 A-2

La maison en 1976.

Comme c'est souvent le cas à Boucherville, la charpente de fermes simples est postérieure au carré de maçonnerie. L'immeuble a, en effet, souffert de l'incendie de 1843; on l'a remis en état l'année suivante.

76-164-4 (22)

RETRANSCRIPTION DE MARCHÉS DE CONSTRUCTION

Archives: QMAN

Minutier de: François Racicot

Titre: Marché pour travaux de menuiserie

Entre: Joseph Bonneville et François LaCombe

Date: 29 décembre 1766

Par devant François Racicot notaire Royal Resident au Bourg de Boucherville Soussigné témoins Enfin nommez fut présent Le S^r^ Joseph Bonneville, menuisie demeurant a Boucherville, Lequel a par Ces présentes, faite marché et Conventions cy après, déclaré Seavoir de couvrir^x^ La maison du S^R^ françois Lacombe négotiant demeurant dans Le Bourg en par le dit S^R^ Luy ——— menez Les poteaux de cedre Randue a la porte du dit Entrepreneur dont il sera tenus faire. Le dit Bardeau bien et duement ainsy quil appartient, Le dit Entrepreneur obligé de Rendre Le dit Bardeau apieds d'oeuvre de plus es par Le Dit S^R^ Lacombe, Luy fournir Les Cloux necessaire, La ditte Couverture de L'entière maison Bonne et valable Sujet avisite par jeus a ce Connaissant, Sera tenus Le dit Bonneville de tiller La Couverture, afin de Couvrir plus facilement et Convenablement, Soblige en outre et Sera tenu Le dit Entrepreneur, de faire une gallerie à La maison Sur La Rue S^t^ pierre de La Longueur de la maison et pareillement, une escallier pour monter La dite galerie, Lequelle ditte Sera avec des Balustrades, Le Bois Sera fournit par Le S^R^ Lacombe, tant pour les Balustrade et autres, Sera tenus de Reserré Le plancher^x^ et des cloisons, qui sont dans La maison du dit S^R^ de plus une Boisure dans la chambre du dit S^R^ a panneaux unit, dont La Largeur deplus La fenêtre à La Cloisons Boisant par consèquent, La cheminé et deux armoire, et Lespace entre La ditte cheminé et les dittes armoire, pareillement un corniche, La ditte Boisure en plain d'un plancher a l'autre, de plus boiser

^x^*en Bardeau*

^x^*den haut*

(page 2)

Le trumeau dans La ditte chambre avec une corniche prisent dans La Boisure, de plus faire Le plancher denhaut et dans Bas de Son hengard a grain Le tous En Bouffeter, Celuy dans haut Blanchis, et aussy Le plancher dans haut de la Boulangerie La cloison entre La Boulangerie et hangard agrin et une Létable et hangard a grain, aussi En Bouffeté, Quatre porte et deux Contrevents ——— tous les Bois nécessaire fourny par Le dit S^R^ LaCombe, Le présent marché fait ainsy et en outre pour et moyennant Le prix et Some de

trois Cens Livres, Et une velte d'audevie, sur Laquelle Somme Le dit S^R a Livrer avant les présentes Cent huit Livres et La velte d'audevie, avant Les présentes dont a Le Restant Soblige Le dit LaCombe payer et fournir, Seavoir huit minot de Bled froment et Quatre minot de pois, Livrable au printemps au commencement des Semences, Le restant Livré en marchandise au dit Entrepreneur au prix Courant a fur & a mesure quil fera Louvarge, Le contenu cy dessus Sujet avisite par jeus à ce connaissant a Commencer La ditte ouvrages a tems convenable et huy Livrer Les ouvrages affaire dans La maison tant en dedans quand dehors Livrable faite et parfaite au quinze juillet prochain. Le Restant de Louvrage cy dessus, Livré au quinze d'aout au plus tard préalablement Le plancher de La maison et cloisons ainsy a été Convenu Les presents promettant & faite passé au Bourg de Boucherville en Létude du dit notaire Lan Mil Sept Cens Soixante et Six Le vingt-neuf décembre après midy Enprésence des S^R Pierre Huet et Antoine Ménard menuisier demeurant dans le dit Bourg de Boucherville, appellé temoins Soussignes avec le dit S^R La-

Combe et notaire, Le dit Bonneville a dit ne le seavoir de Se enquis Lecture faite Suivant & ont neuf mot, de Raturé approuvé de nul valeur

Louis Babin

françois Lacombe

P. Huet

F. Racicot
N.P.

Archives: QMAN

Minutier de: C.D. Demuy

Titre: Marché de menuiserie

Parties: Noël gauthier dit St-germain,
bourgeois et Jean Marie Morin,
Mtre Menuisier

Date: 10 mai 1844

Acte no: 2041

L'an mil huit cent quarante Quatre le dix mai après midi, Sont Comparus devant les Notaires Publics, pour le Bas-Canada Sousignés résidans dans le district de Montréal, S^R^ˣ /Noël gauthier dit S^T^ germain Cultivateur résidant Jean Marie Morin M^tre^ Menuisier / résidant en la paroisse de Boucherville d'une part; Et S^R^ Jean Marie Morin M^tre^ Menuisier résidant au même lieu d'autre part; Lesquels reconnaissant par ces presentes avoir fait ensemble le Marché Suivant, Savoir: De sa part le dit Jean Marie Morin promet et s'oblige de faire et parfaireˣ à dire d'esperts tous les ouvrages mentionnés au devis de cy contre et autres parts et autres ouvrages à la S^t^ Michel prochaine si le dit Noël gauthier lui fournit tous les bois nécessaires pour les dits ouvrages.

Et de sa part le dit Noël Gauthier promet et s'oblige de fournir au dit entrepreneur tous les bois et autres matériaux nécessaires pour tous les susdits ouvrages, de plus de nourir le dit entrepreneur et ses hommes durant le tems qu'ils travailleront à la dite maison c'est à dire au village et en outre pour et moyennant le prix de Cinq Cents Livres ancien

(page 2)

cours qu'il promet et s'oblige de bailler et payer au dit entrepreneur comme Suit, Savoir Cent Livres dit cours, lorsque la dite maison sera couverte en planches et en Bardeaux, cent livres dit cours lorsque les cadres et les chassis seront faits et posés et les trois Cents Livres dit cours restan lorsque tous les susdits ouvrages seront livrés tels que dit ci-dessus.

Et pour l'exécution de présentes les dits comparans ont elu leurs domiciles en leurs demeures sus dites, auquels lieux & Promettant & Obligeant. Fait et passé au Village de Boucherville en l'étude de M^tre^ Ls. Lacoste Notaires et ont les dits Comparans déclaré ne Savoir signé de ce enquis Lecture faite, les jours, mois et au Susdits, Seise mots rayés nuls, Quatre renvois en marge approuvés.

ˣ*Noël gauthier dit St-germain Bourgeois J.g. C.D.D.*

ˣ*proprement et solidement J.g. C.D.D.*

Marque de Noël gauthier

& de J.M. Morin

J. goguet, N.p.

C.D. Demuy N.P.

(page 3)

Devis des ouvrages que Noël Gauthier dit St Germain se proposent de faire faire pour ce qui concerne tout le bois d'une maison en pierres d'environ trente pieds sur vingt huit situé dans le Village de Boucherville. 1° La charpente de la dite maison c'est à dire de faire tout le comble de la dite maison, la couvrir en planches et en Bardeaux, faire deux chassis de cinq verres de haut dans chaque pignon et les poser. 2° De faire les planchers du haut et du bas proprement et Solidement et en planches à l'anglaise dans la Salle et la chambre sur la rue de faire les cloisons de la dite maison pour les partager en quatre appartements, de faire les appuis de chaise et plintes de la dite maison, 3° de faire huit chassis de Six verres de haut et les poser ainsi que les ferremens diceux ni boisé ni cadré excepté les cadres des ouvertures, deux portes de dehors, et cinq portes en dedans compris la porte de l'escalier du grenier et Le dit escalier du grenier a être aussi fait, tous les contrevents pour les portes et chassis de toute la maison,* et de faire une corniche a chaque cheminée dont une d'icelle sera boisée depuis le bas de la cheminée jusqu'à la dite corniche, aussi de faire une armoire dans le mur de la dite maison avec portes à panneaux. 4° Le tout fait proprement et solidement et reçu à dire d'esperts.*

*et leurs dormans
C.D.D.
J.g.

*une galerie sur le devant de huit pieds.
C.D.D.
J.g.

126, boul. Marie-Victorin

76-195-4A (2)

Maison de bois revêtue de brique. La profondeur des larmiers nous fait supposer qu'ils ont déjà abrité des galeries.

Voici un contrat en date de 1896 qui décrit comment était construit ce genre d'immeuble. Nous n'avons pu localiser la maison qui en est l'objet.[5]

«La dite maison devra avoir une grandeur de vingt-six pieds par trente pieds de dehors en dehors, avec une cuisine de quatorze pieds par seize pieds.

«Le sollage de la dite maison devra être d'une hauteur de six pieds sur deux pieds d'épaisseur, lequel devra être fait sur terre et non suivant qu'ils s'entendront ensembles.

«Le quarré sera de madrier de trois pouces d'épaisseur en pin bien embouveté et unis ensembles: un double entourage sera mis endehors et endedans avec un papier à chaque côté du quarré, le boisage du dedans devant être en bois d'épinette de première classe.

«Il sera posé sur le dehors des lambrissage extérieur un bon papier avant de lambrisser la dite maison en bonne briques aussi de très bonne qualité.

«La couverture devra être faite en planches d'épinette embouveté, laquelle devra être ensuite recouverte avec de la tôle noire après avoir mis un bon papier goudronné.

«Tout le boisage de dedans devra être en bois d'épinette de première classe avec cloisons doubles. Le boisage de la cuisine sera en bon frêne avec une bonne couche de teinture. Les cloisons pourront supporter deux bonnes couches de peintures. Le plancher de la cuisine sera en merisier, les autres planchers devront d'abord être en planches brutes le deuxième plancher devant être en épinette bien embouveté. Le plancher du deuxième étage sera en épinette embouveté de un pouce & demi les planchers seront peinturés à deux couches de bonne peinture.

«Les chassis, qui seront faits à demande seront de (15 × 18) quinze pouces par dix-huit pouces, avec jalousies pour l'été et chassis doubles pour l'hiver, la porte principale de la maison devra être faite avec une grande vitre bisautée d'une grandeur convenable.

«Il y aura sur la maison une cheminée en brique solide avec un tuyau en grès à l'intérieur, une pareille cheminée sera faite à la cuisine et une fausse cheminée à la maison principale.

«Il sera construit en appartement spécial de grandeur convenable pour servir de privées ou closet.

«Deux escaliers convenables seront construites dans la dite maison.

«Il sera pareillement fait une galerie ou perron convenable avec escalier à chacune des portes extérieures.»

382, boul. Marie-Victorin

76-195-8 (22)

Ses lucarnes percées de fenêtres arrondies l'apparentent à la mode italienne.

370, boul. Marie-Victorin

76-248-12A (22)

Cette maison en bois a déjà fait partie du domaine de monsieur Quesnel, 386, boulevard Marie-Victorin. Son jardinier l'habitait et, comme en fait foi la photographie ancienne, elle se distinguait par un revêtement et des décorations en bois qui sont analogues à ceux de la maison de monsieur Quesnel.

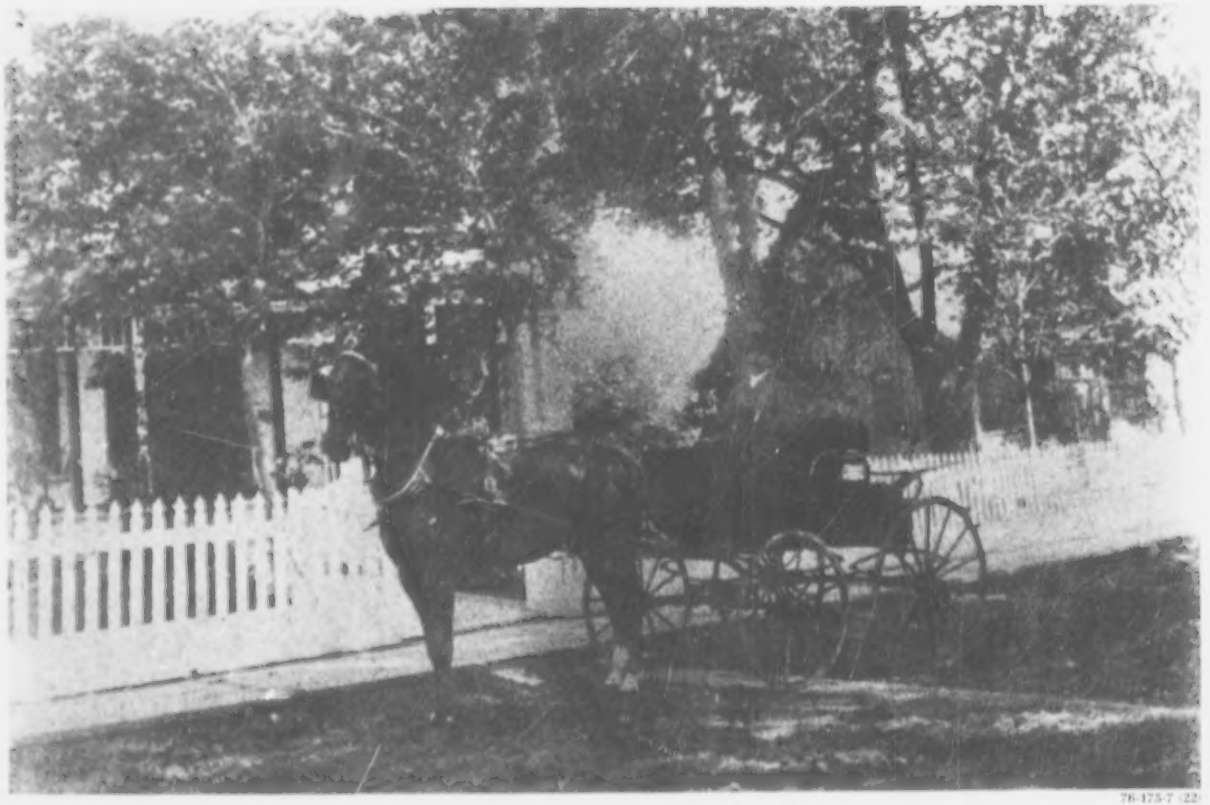

76-175-7 (22)

376, boul. Marie-Victorin

76-248 -22

Grande demeure victorienne. On l'a quelque peu allégée depuis l'époque de la première photographie, mais son appareil décoratif et la qualité de ses matériaux évoquent encore le temps où elle était une chic villa d'été. La qualité de l'intérieur reflète également l'opulence.

76-175-14 -22

Le débarcadère, à l'époque où la maison était propriété de M. Tarte, fils de l'honorable Israël Tarte, ministre sous Sir Wilfrid Laurier. ▶

76-175-6 -22

76-175-13 -22

76-175-11 -22

MAISON QUINTAL (dite QUESNEL)

386, boul. Marie-Victorin

Classée monument historique en 1976.

Date estimée de construction 1727-1750.

Historique

S'élevant face au fleuve en bordure du boulevard Marie-Victorin, la maison Quintal (dite Quesnel), derrière son ornementation, cache son vrai visage.

Construite par François Quintal fils entre 1727 et 1750, cette maison de pierre est aujourd'hui revêtue de toute une structure en bois comme le démontre l'analyse architecturale.

Elle s'élève sur le lot no 37 inscrit au cadastre de la paroisse de Boucherville*, qui fut concédé le 4 avril 1673 par Pierre Boucher de Boucherville à François Quintal, père**.

Cette maison ne fut pas le premier bâtiment érigé sur ce terrain. En effet, en 1674, le sieur Quintal, tailleur de son métier, se fit construire une maison de pièce sur pièce par Jacques Ménard dit Lafontaine, maître charpentier. Cette maison avait 24 pieds de long sur 18 pieds de large. Quatre ans plus tard, soit le 11 novembre 1678, il passe un autre marché, cette fois avec Claude Jodoin, maître-charpentier, pour la construction d'une grange sur le même terrain.
Après plusieurs années de voyages aux Outaouais pour y faire la traite des fourrures, François Quintal s'installe de façon permanente à Boucherville. Il y vivra avec sa femme, Marie Gauthier, jusqu'en 1715.

Après la mort de son mari, Marie Gauthier s'établit au bourg de Boucherville sur un emplacement de soixante-douze pieds carrés que lui accorde le seigneur Pierre Boucher. En 1719, elle baille à ferme sa terre et habitation situées le long du Saint-Laurent à son fils François qui en assurera la continuité. Les bâtiments construits en 1674 et 1678 sont décrits dans ce contrat comme «tel que tel, ni bien bon ni bien méchant».

Marie Gauthier, veuve de François Quintal, fait en 1727 le partage de ses biens. La terre et habitation le long du fleuve, estimées à 140 livres, sont échues à François Quintal, fils. L'ensemble des bâtiments est dans un état déplorable puisqu'à elle seule la maison en 1674 était payée 140 livres.

François Quintal aura fait construire alors une maison de pierre, remplacement de celle de bois léguée par sa mère. Ce n'est qu'en 1750, lorsque François Quintal et Marie Guertin abandonnent leurs biens à leur fils Augustin, que pour la première fois dans un contrat on mentionne la présence sur le terrain d'une maison de pierre. On ajoute que la couverture est «forte mauvaise» et qu'il se trouve aussi auprès de la maison une grange, une étable et une écurie «en pieux de bout forts vieux et mauvais».

Coll. Mlle Zaugg 76-1873-29A (35)

La famille Quintal possédera cet immeuble jusqu'en 1844, et tout semble indiquer qu'elle habite de génération en génération la vieille maison de pierre dont il est fait mention en 1750.
C'est précisément le 9 octobre 1844 qu'Augustin Quintal, écuier capitaine de milice, vend la propriété ancestrale à Frédéric-Auguste Quesnel. À cette époque, Frédéric-Auguste Quesnel réside à Montréal où il exerce les fonctions d'écuyer-conseil de la Reine et de député. Auparavant, il avait représenté le comté de Kent à l'Assemblée du Bas-Canada de 1820 à 1834, membre du Conseil Exécutif de 1837 à 1841, et député de Montmorency de 1841 à 1844.

Cet homme, qui jouissait d'une forture considérable grâce au commerce des fourrures et des spéculations, possédait de nombreuses terres dans la région de Montréal et les banlieues avoisinantes.

En 1858, il cède l'usufruit de cette terre no 37, située dans la paroisse de Boucherville, à son frère Timoléon Quesnel, écuyer médecin, et à son épouse, Adélaïde Bourgeois, qui en seront détenteurs jusqu'en 1870.

Après cette date, s'y succèderont les Généreux, Daigneau, Parizeau, Lapointe et Corbeil. De ceux-ci, Damase Parizeau, en 1887, opère des transformations majeures qui rendent méconnaissable cette maison de pierre construite sous le régime français par François Quintal. Il l'agrandit par le haut et la recouvre d'un revêtement de bois

*Aujourd'hui, lot no 331 du cadastre de la paroisse de Boucherville.
**Voir la chaine des titres.

76-1225-9A (35)

fort riche en décoration. Par ce geste, Parizeau, qui était un grand marchand de bois de Montréal, voulait faire de la réclame publicitaire pour son commerce; ainsi le veut la tradition orale à Boucherville. Toutefois, en 1904, il fit faillite et tous ses biens furent saisis pour être vendus à Ernest Audet-Lapointe, son voisin.

Durant plus d'une vingtaine d'années, cette maison est vouée à l'abandon et aurait disparu sans l'heureuse intervention des propriétaires actuels.

•

Cette maison, que l'on pourrait croire construite en bois, a connu une évolution étonnante. Il s'agit en effet d'une simple maison de pierre d'un étage et demi, que la magie d'un menuisier a transformée.

Garnitures et ornements foisonnent. Les pignons ne sont, en partie, que pure décoration, puisque la section arrière a été rehaussée à faux, de manière à rééquilibrer le toit dont l'angle avait été modifié par un rehaussement authentique en façade. La galerie de l'étage tient aussi du truquage: elle est tout juste assez haute pour qu'on puisse s'y tenir debout.

Le capuchon en tôle semble couronner des cheminées jumelées. Il est probable que la souche de pierre qu'il dissimule présente cet aspect également, mais en fait, elle ne renferme qu'un seul conduit, lequel est en chicane par rapport à celui de l'autre cheminée.

La corniche de la façade dissimule une dalle en bois dont l'intérieur a été recouvert de tôle.

1. Encadrement de fenêtre au relief très marqué. Autour, le revêtement à couvre-joint.

2. Le faux pignon arrière.

3. L'arrière. On retrouve la physionomie première de la maison avec son toit qui descend jusqu'au niveau du rez-de-chaussée.

1 76-133-11 (22)

2 76-1270-5A (35)

3 76-1270-7A (35)

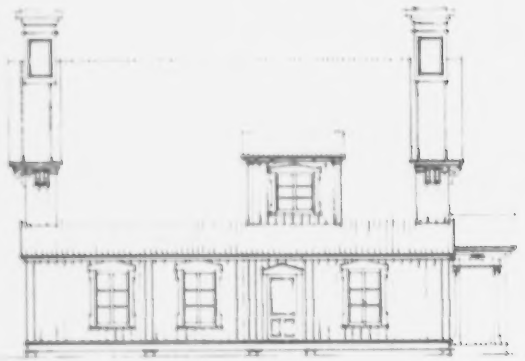

3

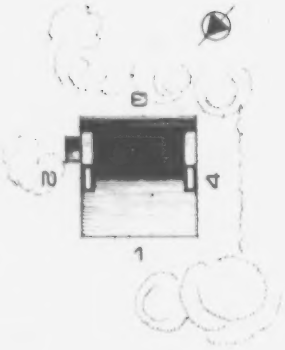

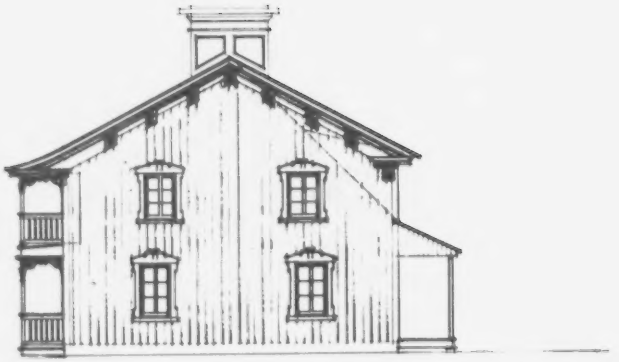

4

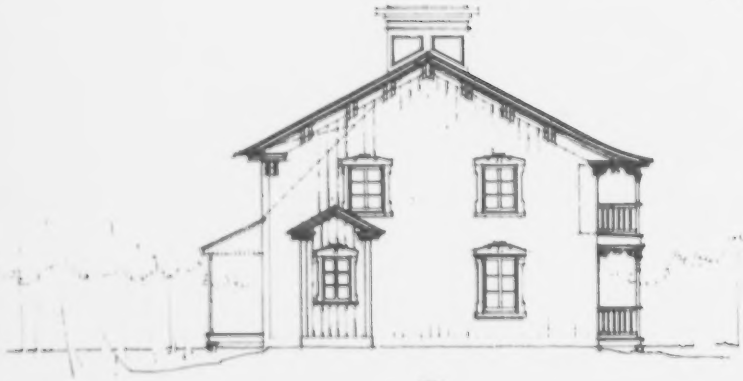

2

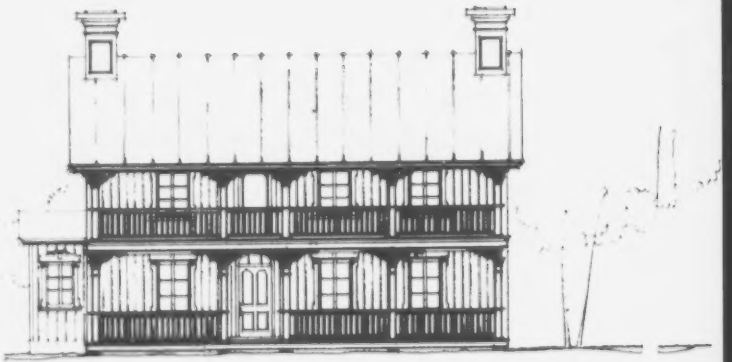

1

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

ELEVATIONS
MAISON QUINTAL-QUESNEL
386 RUE MARIE-VICTORIN

éch :
date août 77
par :

MAISON LÉVEILLÉE OU DESMARTEAUX. 412, boul. Marie-Victorin

Photo: Fonds Gariépy 779-80-131

Coll. Mlle Zaugg

76-169-7 (22)

76-169-11 (22)

Date de construction: vers 1775.

Elle aussi a connu une évolution constante.

Au XVIII[e] siècle, c'est une habitation de ferme (la 2[e] photo en est un certain rappel). Les murs sont couverts d'un crépi blanc à pierre apparente, peut-être chaulé. Le toit qui se termine au nu du mur est dépourvu de lucarne et couvert de planches horizontales ou de bardeaux de bois; le pignon est en planche et au centre du carré, sur le versant arrière, une grosse cheminée de pierre émerge là où sur la photo apparaît une cheminée en brique. À ce moment l'allonge en pierre, dont la présence est signalée par la minuscule fenêtre de laiterie, n'existe pas. On la construira plus tard et on y installera une laiterie et un ensemble foyer-four-à-pain dont la cheminée en pierre émergera sur le même versant que l'autre. Maison longue et blanche, on dirait une habitation de ferme de la région de Québec.

Vers la fin du XIX[e] siècle (1[ère] photographie), on la transforme en maison de villégiature: les lucarnes font leur apparition de même que la galerie, laquelle se distingue par sa bordure décorative et par sa couverture en tôle d'un type particulier; au pignon une porte est percée qui donne accès à un balcon; la cheminée du centre, dégradée ou jugée démodée, cède la place à une autre en brique; celle de l'allonge voit sa souche refaite en brique (non visible sur la photo); les murs enfin semblent être chaulés. On voudra observer que la vocation de résidence saisonnière est ici confirmée par l'obturation des ouvertures, tout comme dans la maison voisine, d'ailleurs; sans doute sommes-nous tôt au printemps ou tard en automne.

Nous voici vers 1950 (2[e] photo). La villa est devenue une maison semi-rustique. On l'a dépouillée de la galerie, de la porte et du balcon au pignon. On devine qu'elle est maintenant habitée à longueur d'année.

1976 (3[e] et 4[e] photographies). On a décapé la pierre, demantelé la cheminée du centre et reconstitué la porte et le balcon du pignon au profit du logement aménagé à l'étage. Comme on peut en juger, l'immeuble comporte d'autres additions, dont une grosse lucarne et une deuxième porte à l'arrière. Nous ignorons l'époque de ces ajouts.

L'intérieur a été rénové, mais la grosse charpente subsiste. Au-dessus du carré originel, elle est constituée de cinq fermes maîtresses à poinçons qui supportent des pannes. La toiture est en planches verticales. Au-dessus de l'allonge on retrouve trois fermes légères, et la toiture, reposant directement sur celles-ci, est de planches horizontales.

76-170-12 (22)

414, boul. Marie-Victorin

76-248-17A (22)

426, boul. Marie-Victorin

76-243-2 (22)

436, boul. Marie-Victorin

76-243-6 (22)

432, boul. Marie-Victorin

78-243-4 (22)

Les lucarnes à croupe et les souches de cheminées ont l'aspect stylisé des maisons modernes servies à l'ancienne. Pourtant, les fondations sont en pierre et le revêtement de brique est paré de quelques éléments décoratifs qui n'ont plus cours aujourd'hui. On peut supposer que cette jolie maison est le résultat d'une rénovation apportée, il y a un certain temps, à une maison du XIX[e] siècle.

Il est amusant de constater que depuis, elle a évolué d'une manière traditionnelle, ainsi qu'en témoignent les photographies: la toiture en bardeaux de bois a été remplacée ou recouverte par de la tôle à baguette.

444, boul. Marie-Victorin

75-662-20 (35)

Son toit mansardé est le seul du genre à Boucherville, de même que la véranda à laquelle on a incorporé ce qui ressemble à un fronton néoclassique.

452, boul. Marie-Victorin

77-1273-12A (35)

À l'origine, une simple maison québécoise. On l'a modifiée en villa: les lucarnes massives, la véranda et l'entrée latérale lui ont été ajoutées. La porte-fenêtre palladienne du balcon est la seule du genre à Boucherville.

Coll. Mlle Zaugg

456, boul. Marie-Victorin

77-1273-18A (35)

Garage construit en 1959 par Gérard Savaria, dernier forgeron actif de Boucherville. Ses outils y sont en partie rassemblés.

76-1874-24A (35)

Jadis située dans le voisinage du garage actuel, l'élargissement du boulevard entraîna sa démolition en 1940. C'était le dernier survivant des quelques immeubles en pierre à deux étages construits à Boucherville. Son volume et la présence de deux portes à l'étage arrière s'expliquaient par sa double fonction résidentielle et commerciale.

Historique

Au moment de la démolition en 1940, elle était propriété du docteur Baril qui l'avait surnommée La Poudrière.

Pendant plusieurs années, soit durant la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, elle aurait abrité une boutique de forge où Maxime Loiseau, Joseph Lussier et Moïse Aubertin, tous trois forgerons, y auraient pratiqué successivement leur métier.

LA CHAUMIÈRE, 466, boulevard Marie-Victorin

Photo: Fonds Gariépy

Historique

Cette maison, ancienne dépendance du manoir, aurait été construite, comme le veut la tradition, vers 1742 pour François-Pierre Boucher de Boucherville, troisième seigneur du lieu.

Vers la fin du XIX^e siècle, dame Alice Munro-Lacoste, alors propriétaire, apporte des modifications à cette maison, déjà surnommée La Chaumière, dans le but de la louer comme résidence d'été. Tout l'intérieur est alors boisé, trois nouvelles ouvertures sont pratiquées, dont l'oeil-de-boeuf dans le mur pignon, la porte est déplacée et une galerie est posée sur toute la façade.

Durant plus de dix ans, monsieur Alphonse Robillard, courtier d'assurance de Montréal, en sera locataire au prix de soixante dollars par année.

Cette maison, classée monument historique le 13 janvier 1965, a été restaurée en 1966 par l'architecte Victor Depocas.

76-1225-12A (35)

La cuisine d'été est particulière, son mur arrière faisant saillie par rapport à celui de la maison. La cheminée dessert un foyer et un four à pain.

76-1172 (22)

76-174-9A (22)

Charpente

Jadis constituée de fermes maîtresses à poinçons, d'aisseliers et de pannes, la charpente a subi une ingénieuse modification: les pannes n'ont plus qu'une fonction d'entretoise: les chevrons étant devenus les seuls éléments porteurs, on a pu refaire la toiture en planches horizontales, qui convient mieux aux bardeaux de bois cloués dessus que celle en planches verticales. En effet, lorsque celle-ci travaille, le bardeau à tendance à se fendre. À noter l'interruption de la panne faîtière et de celle de droite. On peut supposer qu'elles indiquent l'emplacement d'une ancienne cheminée centrale.

76-174-8A (22)

76-174-14 (22)

Ancienne fenêtre de la laiterie située dans la cuisine d'été.

À droite, un ancrage circulaire en métal semblable à ceux du manoir Boucher.

78-119-8 /22

MANOIR PIERRE-BOUCHER

470, boul. Marie-Victorin

Classé en 1974.

Date approximative de construction: 1741.

Cette grande et prestigieuse maison de pierre, ancien manoir du troisième seigneur de Boucherville Pierre Boucher, soulève une énigme. Elle est divisée sur sa longueur par un mur de refend en pierre qui va de la cave au plancher du grenier.

Son plan se trouve ainsi constitué de deux rectangles longs et étroits.

Or, celui de l'arrière correspond par ses dimensions et par certains détails au plan d'une maison de 60 pieds sur 21 que Pierre Boucher entendait se faire construire en 1741. Qui plus est, la charpente du toit reposait, il y a quelque temps encore, sur des sablières uniques. Ce dispositif fort inhabituel dans une maison de pierre de ce genre est normal dans une maison de pièce sur pièce où l'installation de sablières doubles est exclue. Or, justement, en 1741, Pierre Boucher projetait de réutiliser sur son nouveau manoir la charpente de l'ancien, lequel était de pièce sur pièce.

L'énigme tient aux dimensions du manoir actuel, 60 pieds sur 40, soit une surface double de celle projetée.

Aurait-on construit un premier manoir que l'on aurait agrandi par la suite sur le sens de la largeur et, ce faisant, transformé un mur extérieur en mur de refend? La maçonnerie ne recèle aucune trace d'une telle entreprise, au demeurant, illogique; il est plus simple, en effet, de s'agrandir latéralement, ou encore au moyen d'une aile perpendiculaire, comme le voulait la coutume.

Pierre Boucher aurait-il fait construire le manoir selon ses dimensions actuelles, en dépit de deux contrats de construction qu'il venait de signer avec l'entrepreneur Dulude, lesquels convenaient pour une maison de moitié moins large? Nous le pensons. Le deuxième contrat, signé trois jours après le premier, ne concerne-t-il pas un agrandissement de 15 pieds à apporter au manoir encore inexistant: ce qui en dit long sur la capacité d'improvisation de Pierre Boucher! Mais si le manoir a été construit de la sorte, pourquoi cette étonnante similitude entre la partie arrière et le projet initial? Et pourquoi ces sablières simples qui n'allaient plus supporter la charpente reconstituée du premier manoir, celle-ci étant trop étroite? Nous supposons qu'ils sont les résidus du «planning» initial que Dulude aura incorporé au manoir par automatisme.

Quelle que soit l'explication définitive de l'énigme, on voudra bien noter que les éléments suivants ne figurent dans aucun des contrats de 1741:

La cheminée centrale. On a sectionné une pièce de la charpente pour lui livrer passage. Récemment encore, elle était couronnée d'un capuchon en tôle du XIX[e] siècle, d'une rare qualité, et qui portait l'inscription 1760; serait-ce la date de sa construction?

Les cheminées jumelées à chaque pignon, dont le gabarit est décoratif puisque des quatre souches, deux seulement sont fonctionnelles.

Le mur coupe-feu, également décoratif, ainsi que le souligne la divergence dans la qualité des corbeaux: en pierre de taille en façade, en bois à l'arrière. Il est intéressant de noter aussi que l'angle d'inclinaison des murs coupe-feu est moins aigu que celui du toit, ce qui confère plus de masse au bâtiment.

Historique

Même si l'analyse architecturale a établi un certain lien entre cette maison et les contrats de 1741, sur le plan historique, cependant, nous ne sommes pas en mesure de confirmer que ce bâtiment a été construit pour François-Pierre Boucher de Boucherville. C'est pourquoi nous reportons à une date ultérieure la poursuite de cette recherche et la publication de ses résultats.

Fenêtre en pierre de taille. Un des contrats de 1741 stipulait la pose de *«six croisées de pierre de taille, savoir 4 croisés de fenêtres et deux croisés de portes»*, les autres ouvertures devant être en bois. L'intention d'apparat est claire. La maison compte actuellement six fenêtres en façade et trois au mur ouest, qui sont en pierre de taille. Aucune porte. Autre énigme!

76-123-6 (22)

1 76-113-3 (22)

1. Foyer du mur ouest.
2. Foyer de la cheminée centrale.
3. Foyer de cuisine du mur est.

Mur coupe-feu et corbeau en pierre de taille. La différence entre l'angle de la pente et celui du toit est marquée.

77-1273-15A (35)

2 76-113-10 (22)

La charpente (voir les dessins ci-après), est la plus imposante des charpentes de maison à Boucherville. Elle se distingue des autres par les éléments suivants:

— sablières simples au lieu de sablières doubles;

— fermes simples à double entraits au lieu de chevrons volants;

— fermes maîtresses dont l'aiguille est reliée aux fermes par des pièces obliques;

— grosse entretoise qui relie les fermes au niveau de l'entrait de base.

Plafond du rez-de-chaussée constitué de larges poutres délardées, le seul du genre à Boucherville. Jadis recouvert d'un mortier du côté du grenier, il faisait office de coupe-feu.

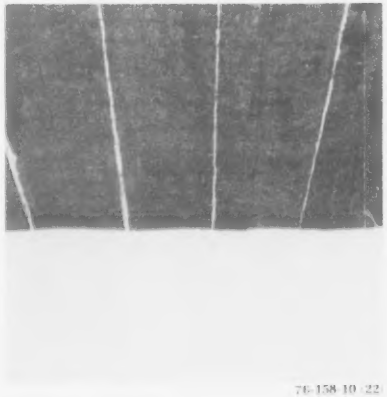

76-158-10 (22)

3 76-1164 (22)

La maison vers 1940. La galerie date de 1841 (voir la transcription du contrat), mais non les larges lucarnes qui lui sont postérieures: elles datent sans doute de l'époque où l'immeuble fut converti en deux logements. L'enduit de la façade, par contre, est également de 1841, tout comme le motif à pierre de taille à droite, décrit dans le contrat comme un motif *«carotte noir et blanc»*.

Photo: Fonds Gariépy

Contrat de 1841

«Devis des ouvrages à faire à une maison appartenant a Pierre de Boucherville Ecr. Située dans le Village de Boucherville.

Couverture

«L'entrepreneur sera tenu defaire trois lucarnes et racommoder la couverture à leurs places et ailleurs ou il sera nécessaire pour la mettre étanche et la repeinturer en Coaltard en Son entier.

La galerie

«La galerie sera de la longueur de la Maison et de six pieds de largeur dont le comble aura quinze fermes les entrais pris dans la maçonnerie de la maison Couverte en planches et en bardeaux et la couverture bien jointe a celle de la maison. Les colonnes et poteaux au nombre de huit, seront d'une grosseur et largeur convenable et assis sur des piliers en pierres maçonnés en chaux, d'un pied et demi quarré et de quatre pieds de profondeur et la maçonne des Piliers sera entourée de Vuidange du bas en haut de six pouces d'épaisseur, lui chaque poteaux audessus des Piliers il sera posé une Lmabourde qui prendra dans la maçonnerie de la Maison Sur les quelles il sera posé deux Sernelles. le plancher du bas Sera en madriers de deux pouces joints à Languettes et rainures et a panneaux. Le bras de la galerie sera tout le long avec des barreaux quarrés et descendra jusqu'au bas de l'Escalier, qui aura neuf pieds de large sera [. . .] et assise sur deux piliers semblables à ceux susmentionnés. Toutes les Corniches nécessaire seront d'un bon gout. La dite galerie sera peinte à trois couches, en blanc, excepté les poteaux, colonnes & corniches qui seront Sablés, si le dit p^re de Boucherville E^r. le préfère et le plancher qui sera peint en jaune.

Maçonnerie

«Tirer les joints du devant de la Maison en mortié de chaux qui Couvrira toutes les pierres et sera Carrotté Noir et blanc tirer aussi tous les joints du pignon susd'ouest de la dite Maison d'affleurement aux pierres, qui seront Blanchies. Les petites fenêtres du grnier dans ce pignon seront bouchées et maçonnées, raccommoder les têtes des cheminées et leur poser un Cordon en bois peint en Noir, chapeaux des cheminées seront pareillement Noirs.

Ouvertures

«Cadrer et boiser neuf ouvertures et les peinturés neuf chassis canadiens, ferrés avec de bonnes targettes canadiennes, et Vitrés par six verres de grandeur suffisantes. Neuf paires de jalousies à doubles volets peintes en Vert, ferrés et posés et les crochets et pitons nécessaires. Une porte renfoncée, avec boisure en assemblage en dehors, double, cadres et une porte d'hiver peinturé en imitation de noyer noir et deux vitreaux de gout au dessus de ces portes dans laquelle porte, il sera posé le tout nécessaire pour sonner une cloche dans la cuisine & fournir la dite Cloche, les susdites portes seront solidement ferrées & posées et celle de l'intérieur aura une bonne Serrure a ressart draw back de la meilleur qualité.

Intérieur de la maison

«La partie Nord-ouest de la maison sera partagée par colombage, faire les enduits propre a recevoir les peintures et poser des baguettes sur les angles et les leges de fenestre à chaque ouvertures. Des pleintes de seize pouces de hauteur, des Corniches en platres dans la partie qui sera en chambre et un devant de cheminée en marbre et un foyer en pierre d'une seule pièce polie au sable dans les autres parties il n'y aura point de corniches Et il sera fait un autre devant de cheminée en bois. Deux portes à double volets peinturées et ferrées et posées avec leur serrures, un trou de poël avec son assemblage & cadres semblables aux cadres des portes trois trous de toyau en Métalle. Changer une porte de place dans le mur de refente et en ouvrir une autre et reposer les vieilles portes & cadres et les réparer leur poser des serrures neuves et autres ferrures nécessaires . . .»[82]

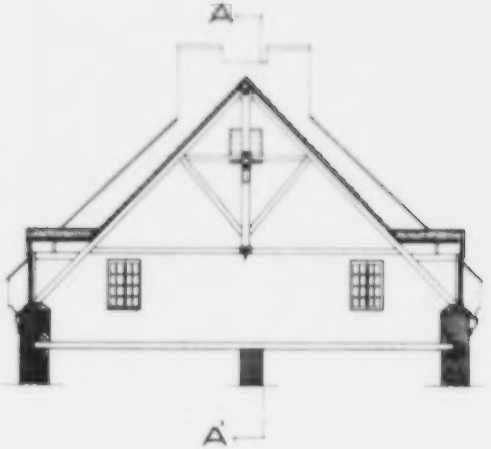

coupe transversale BB'

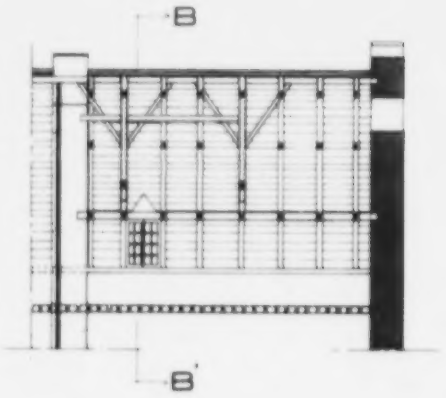

coupe longitudinale AA'

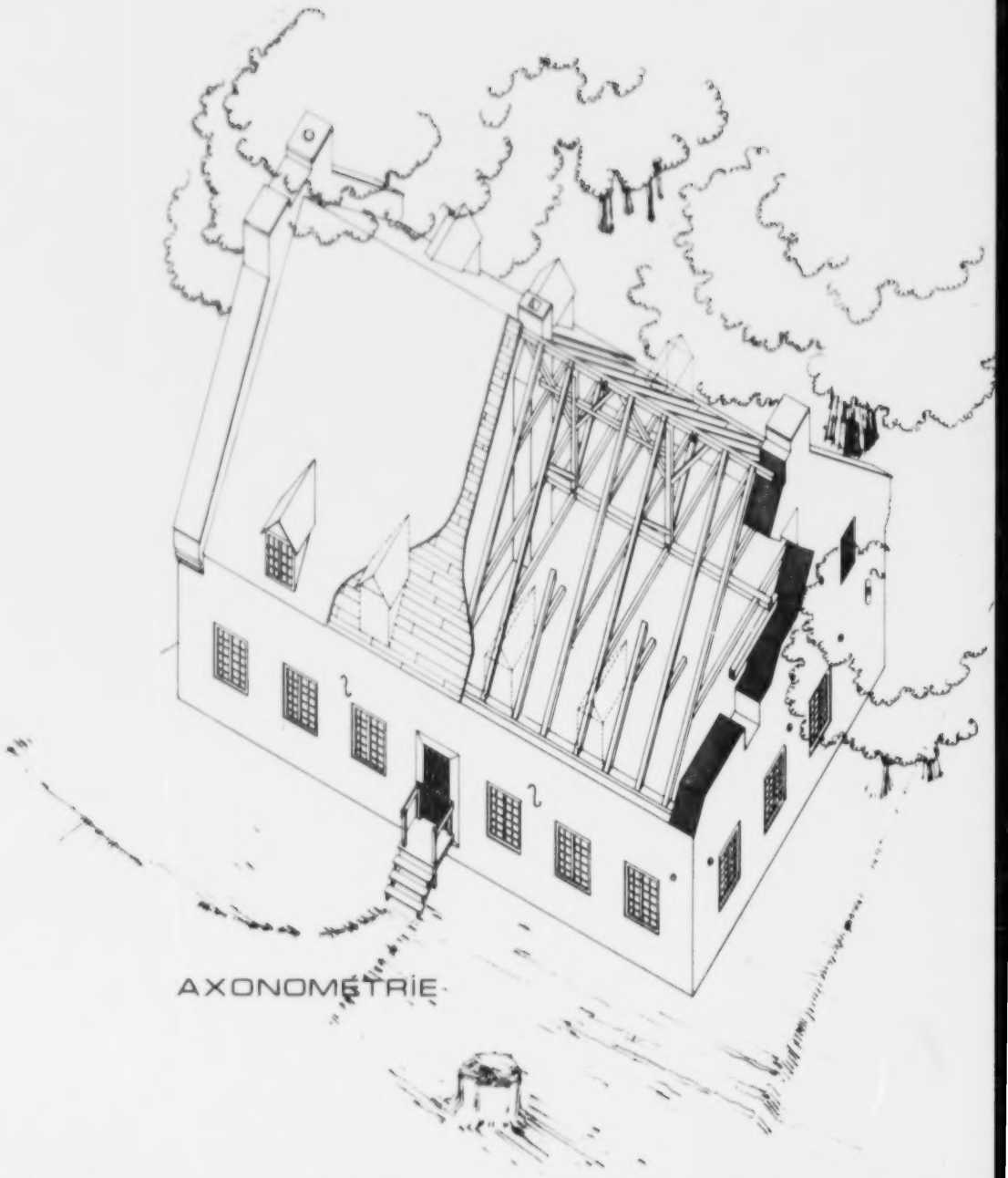

AXONOMÉTRIE

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

CHARPENTE
470 marie - victorin

éch :
date mai 77
par :

Photo G.M. 1988 767 B-5

MAISON DE CHARLES-EUG. BOUCHER

486, boul. Marie-Victorin

Date établie de construction: 1874

Notes biographiques

Charles-Eugène Boucher de Boucherville, fut troisième premier ministre du Québec, de 1874 à 1878. Il fut élu député conservateur du comté de Chambly de 1861 à 1867, président du Conseil législatif de 1867 à 1873 et ministre des travaux publics avant d'être élu premier ministre, le 22 septembre 1874.

Historique

Cette maison fut construite en 1876, comme l'atteste un marché passé par le sieur Charles Boucher de Boucherville et Sylvain Rainaud dit Norbonne:

> *«Le dit Sylvain Rainaud dit Norbonne promet et s'oblige de faire et construire les murs de fondations en pierres de la maison que le dit Honorable de Boucherville se propose de faire ériger sur sa propriété au dit village de Boucherville.»*[83]

Cette propriété est en effet le lot no 150 inscrit au cadastre officiel du village de Boucherville, et le sieur Charles-Eugène Boucher en est propriétaire depuis 1858, pour l'avoir échangé contre le lot no 152, avec Louis-René Chaussegros de Léry.[84]

Cette maison n'est pas la première sur ce terrain. En effet au moment de l'échange, en 1858, il s'y trouvait

«une maison de pierres, granges, hangard, remise écurie et autres bâtiments». Ces bâtiments figurent d'ailleurs avec plus de précision, dans l'inventaire après décès de Louis-René Chaussegros de Léry, père, en 1833, à savoir: *«une maison et hangard en pierres, une laiterie, glassière, écurie, étable, remise grange et autres bâtiments dessus construits, conquêts de la communauté»*[85].

La famille de Léry, propriétaire de ce terrain durant une cinquantaine d'années avait acquis en 1808 la propriété et tous les bâtiments énumérés ci-dessus[86] de René Boucher de La Bruère, qui quittait la maison familiale pour s'installer sur son domaine dans la seigneurie de Montarville, dont il était devenu seigneur en 1794.

Les Boucher de La Bruère étaient propriétaires du terrain depuis 1734, comme on l'indique dans le *«livre de raison»* des seigneurs de Montarville. René Boucher de la Bruère y fait le dénombrement du bien dont il jouit *«tant d'acquêt que de patrimoine»*.

> *«Ma maison en pierre, servant de manoir seigneurial, communément appelée «le vol du chapon», située face au fleuve à Boucherville sur un terrain que j'ay échangé, le 22 nov: 1734 avec Jean Chicot et son épouse Madelaine Lamoureux sur lequel terrain, de ½ arpent par 3, aboutissant à la terre de Jos. Laporte, il y a aussi écurie, étable, engard en bois, cour jardin, et enclos en prairie».*[87]

De tous les bâtiments construits sur ce terrain entre 1734 et 1876, seul le hangar en pierre à deux étages subsiste dans un état de conservation remarquable. Tout porte à croire qu'il fut construit vers la fin du XVIII[e] siècle par un des sieurs de La Bruère et succédait à un hangar en bois.

Cette propriété a été acquise en 1967 par les Soeurs missionnaires d'Afrique, et la maison modifiée en 1968. Selon les rôles d'évaluation, le rez-de-chaussée et le premier étage n'ont subit aucun changement, tandis qu'on a transformé totalement le 2[e] étage et ajouté les lucarnes.

•

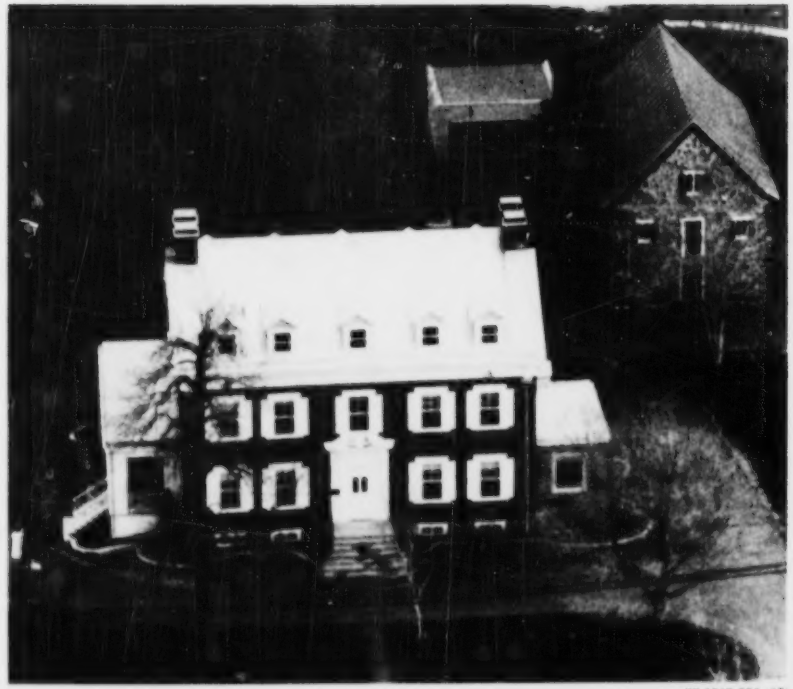

76-1249-22A (35)

76-242-17A (22)

Maison construite en 1876 dans un style classique. Après le presbytère, c'est la plus monumentale des résidences distinguées du boulevard Marie-Victorin.

Les lucarnes, sont récentes, mais elles ne déparent aucunement la belle symétrie de la façade.

Une cuisine d'été au toit mansardé fait saillie à l'arrière. Nous doutons qu'elle soit d'origine, mais il convient d'observer que ses fondations sont identiques à celles du bâtiment principal.

76-120-7 (22)

Au-dessus du portail la pointe du fronton a été omise, au profit des armoiries de la famille Boucher. On trouve un arrangement similaire aux pignons où le sommet d'un triangle possible cède la place aux cheminées jumelées.

Les armoiries. Noter la délicatesse des ornements, en particulier ceux disposés à intervalles juste au-dessus de la porte.

76-121-9 (22)

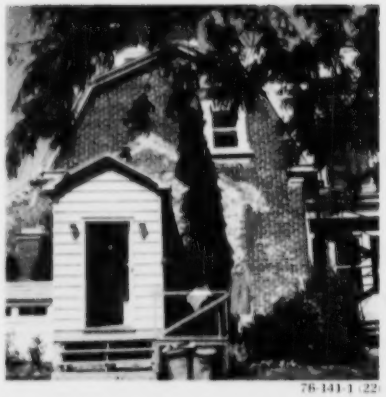

76-141-1 (22)

76-120-9 (22)

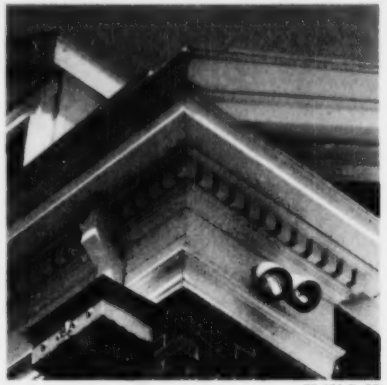

76-121-7 (22)

76-135-8 (22)

Foyer à charbon, chambranle en marbre et les armoiries de la famille Boucher.

Faites de pierres, les fondations sont couronnées par un rang de pierres de taille, base rectiligne parfaite pour ériger un mur de brique.

Détails d'un coin: retour de corniche, frise décorée et entonnoir de gouttière orné d'une fleur de lys.

76-121-12 (22)

Hangar de pierre. Quoique ce type de bâtiment ait été courant à Boucherville, c'est le dernier exemple qui subsiste dans son état original. Il comporte trois niveaux ainsi que l'indiquent les ouvertures superposées de la façade, deux portes et une fenêtre. Un palan, dont la poutre existe encore au-dessus de la fenêtre du grenier, desservait les deux niveaux supérieurs.

Peu nombreuses, les fenêtres diffusent un minimum de clarté, particulièrement au grenier où règne la pénombre.

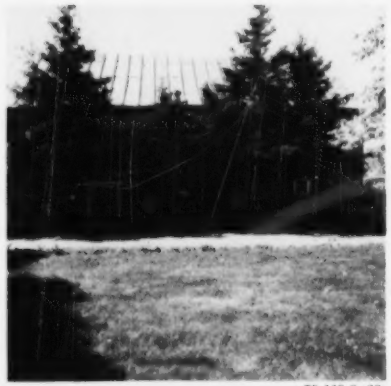

76-118-8 (22)

Les versants du toit se terminent en coyaux. Ceux-ci sont rudimentaires. On a posé sur la toiture de planches verticales des madriers biseautés et par-dessus quelques rangs de planches horizontales, et sur le tout un revêtement de tôle.

76-122-6 (22)

Charpente constituée de fermes-maîtresses et de pannes. Elle diffère des autres que nous avons examinées par la présence d'aisseliers reliant entraits et chevrons-arbalétriers, lesquels lui confèrent un aspect légèrement cintré qui n'est pas sans évoquer certaines charpentes d'église.

Les pannes émergent ici à l'extérieur et supportent la toiture au-delà du pignon arrière; en façade on les a coupées (car détériorées sans doute) et protégées au moyen d'une planche.

La poutre du palan jadis stabilisée par une pièce qui la reliait à un aisselier.

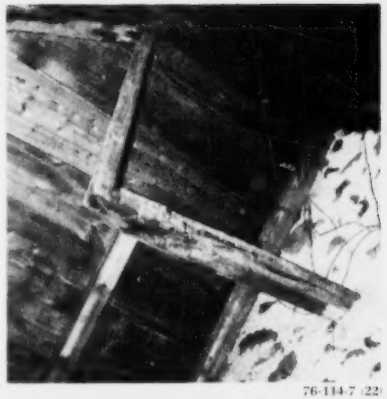

76-114-7 (22)

Ce chevron-arbalétrier repose, comme tous les autres, sur un blochet. C'est là une autre particularité de cette charpente.

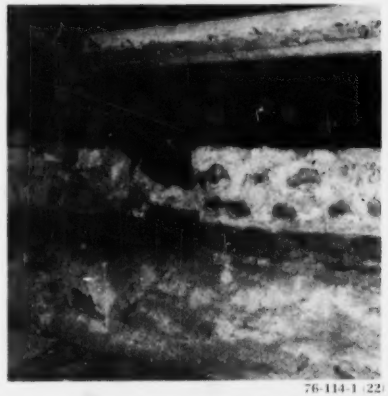

76-114-1 (22)

Escalier abrupt à un noyau reliant l'étage aux combles.

76-122-11 (22)

coupe transversale AA'

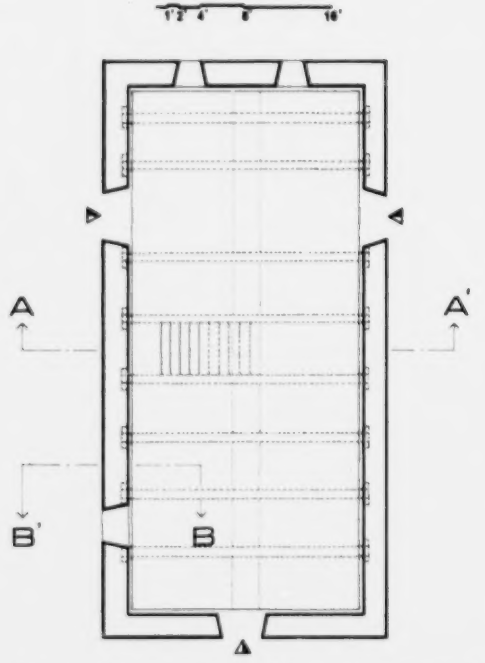

plan du rez-de-chaussée

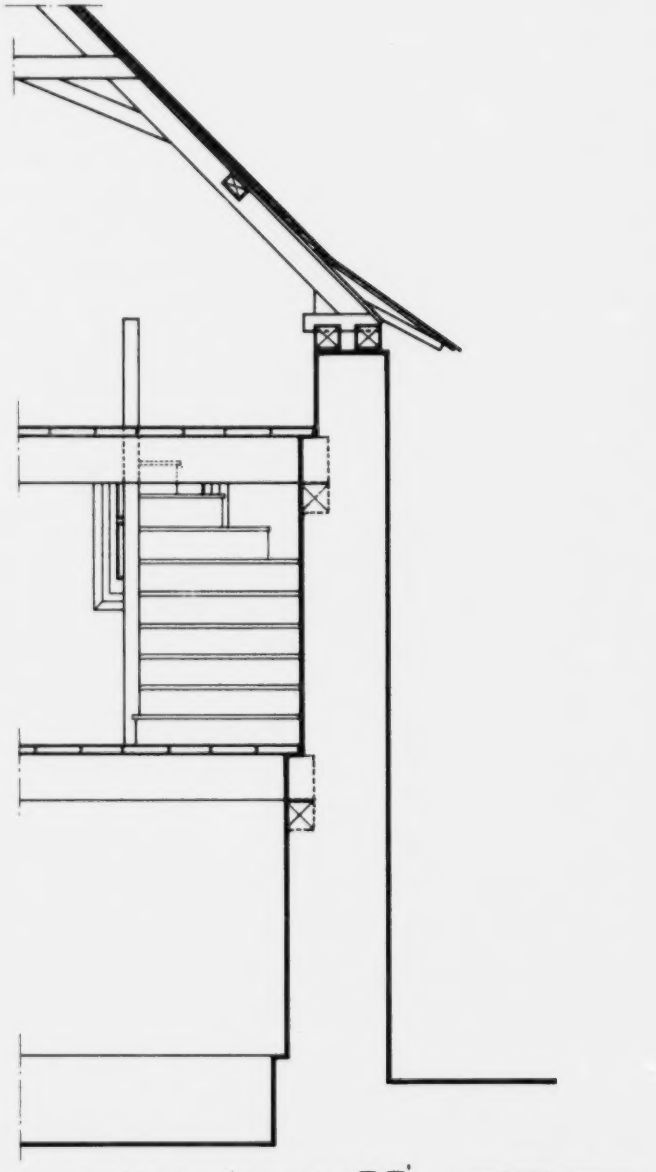

coupe de mur BB'

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

PLANS ET COUPES
HANGAR DE PIERRES
486 marie-victorin

éch :
date mai 77
par :

MAISON THOMAS-RENÉ BOUCHER DE BOUCHERVILLE

500, boulevard Marie-Victorin

Date établie de construction: 1836

76-195-12 (22)

Historique

Selon un plan de 1912 où sont identifiés les propriétaires successifs de chacun des lots du village, de 1830 à 1910, il semble que Thomas-René Boucher fut propriétaire du lot 146 au début du XIX[e] siècle. Une recherche au bureau d'enregistrement de Longueuil a confirmé le fait.

Sur ce lot, Thomas-René Boucher fait construire en 1836 une maison de pierre de 48′ × 34′, en remplacement d'une autre que le sieur Augustin Perrin s'engage à démolir, comme l'atteste le marché de construction.

L'analyse de ce contrat et les constatations faites sur le terrain nous permettent d'affirmer qu'il s'agit bien du même bâtiment.

•

Cette maison fut construite selon les termes d'un contrat passé entre Thomas-René Boucher de Boucherville, écuyer, et *«D[e] Hypolitte Favreau épouse de S[r] Augustin Perrin marchand . . . de lui autorisée . . .»*[88]

Voici quelques extraits significatifs de ce contrat:

— *«6° . . . «Les Soliveaux seront en bois de pin de neuf pouces de hauteur sur quatre pouces d'épaisseur & seront placés de quatre pieds en quatre pieds d'un milieu à l'autre des dits Soliveaux.»*

Les soliveaux (poutres du plancher) sont nombreux, mais de faibles dimensions par rapport à ceux qu'on utilisait au XVIII[e] siècle. On devine que dans le domaine de la construction on en est à une phase de transition. En effet, bien qu'on utilise encore des techniques anciennes, on tend à les simplifier et à restreindre la grosseur des pièces de bois.

— *«8° . . . «La division de la dite maison sera faite en colombages telle que désignée au dit plan & tous les enduits seront faits prêts à recevoir la peinture.»*

Monsieur Tremblay, propriétaire au moment de notre visite, nous a appris qu'il a défait de telles cloisons lorsqu'il rénova l'immeuble. Elles étaient constituées de pièces verticales insérées à coulisses dans des traverses horizontales fixées au plancher et au plafond.

75-392-11 (22)

L'illustration que nous en donnons provient du répertoire de l'architecture traditionnelle de Calixa-Lavallée.

— *«10° . . . «Tous les cadres, plinthes, appuis de chaises & corniches de la dite maison seront faits semblables à ceux du Presbytère de Boucherville, excepté ceux de la chambre de compagnie qui seront faits plus richement & ceux de la cuisine de la chambre des filles qui seront faits moins richement que ceux du dit Presbytère.»*

— *«11° . . . «Il sera fait un escalier dans le passage pour monter aux mansardes, semblable à celle du dit Presbytère.»*

Voici des exemples de ce phénomène de mimétisme dont nous avons déjà parlé.

— *«13° . . . «Les deux coins de la maconne sur le devant seront en pierre de taille & l'entrepreneur posera trois devant de*

cheminée & trois trous de tuyaux en pierres de taille dont le devant de la cheminée de la chambre de compagnie sera boisé en bois d'une manière convenable & il y aura une corniche proprement faite à la cheminée de la cuisine.»

Il n'est pas fait mention des souches de cheminées qui existent aujourd'hui, lesquelles sont en pierre de taille.

Elles sont peut-être le résultat d'une réparation postérieure à la construction. Il est probable toutefois qu'elles soient d'époque et qu'elles représentent ce que, en langage de métier, les entrepreneurs dénomment «un extra», un supplément.

Les coins en pierre de taille ont une fonction structurale importante, mais puisqu'on projette de n'en construire qu'en façade, l'intention décorative est ici prédominante. De fait, les quatre coins ont été construits en pierre de taille: autres «extra»?

Quant aux foyers, un seul subsiste, en partie modifié. Un autre est emmuré. Le troisième, s'il existe encore, devrait être dissimulé du côté ouest probablement, puisque la souche de la cheminée y est la plus large des deux.

— *«14° . . . «Les quatre sablières faites doubles jointes à queue d'aronde de six pieds en six pieds, les chevrons seront de bois de pin sciés de quatre pouces d'épaisseur sur sept pouces par le bas & cinq pouces par le haut & seront posés avec doubles entraits de sept pouces de hauteur sur six pouces d'épaisseur. Les dits entraits placés à distances nécessaires & les fermes du dit comble seront de quatre pieds en quatre pieds.»*

N'était-ce les doubles sablières et la grosseur des chevrons, la charpente composée de fermes simples serait moderne, d'autant qu'il s'agit de bois scié.

— *«15° . . . «La couverture de la dite maison sera faite comme suit sur le devant en planches jointes à languette & rainures & recouvertes en tôle & sur le derrière de la dite maison en planches à jouets carrés & couvertes en bardeaux de treize pouces de longueur avec un échantillon de quatre pouces.»*

La tôle est une nouveauté, plus chère que le bardeau, d'où le prestige qu'on lui attache.

— *«21° . . . «Les dits Th.R. de Boucherville E^cr & son épouse s'obligent de faire démancher ou défaire toute leur maison au Bourg de Boucherville de ce jour du vingt du présent mois de mai à l'exception de la maçonne & des plafonds, que l'entrepreneur fera défaire et démolir Et la pierre de la dite maconne & plafonds appartiendront aux dits Th.R. de Boucherville E^cr & son épouse et par eux les enlevant à la demande de l'entrepreneur».*

Cette maison à démolir occupe sans doute l'emplacement prévu pour la nouvelle maison Autrement, pourquoi ne pas la vendre ou la louer? D'ailleurs pourquoi la remplacer; est-elle abîmée? C'est peu probable, puisque Thomas-René Boucher tient à en récupérer les plafonds. Sans doute est-elle simplement plus petite et moins prestigieuse que celle projetée.

— *«23° . . . «L'entrepreneur sera tenu remettre et reposer la galerie de la maison actuelle et y ajouter une ou deux marches s'il est nécessaire.»*

On va récupérer la galerie! Voilà qui confirme le bon état relatif de la maison, mais aussi le sens un peu trop pratique que monsieur Boucher a manifesté en choisissant deux types de revêtements pour la toiture.

Photo: G.M. 1948 768-69 B-1

La maison en 1948

Le versant arrière du toit est désormais en tôle; on en voit la trace sur la bordure du pignon. Il y a d'autres ajouts également: en façade, on a construit une énorme lucarne, percée de trois fenêtres; la souche de la cheminée est coiffée d'un capuchon; la bordure du toit au pignon, tout comme celle de la lucarne, est garnie de petites consoles; la galerie comporte deux escaliers, indices que l'immeuble a été divisé en deux logements.

77-1273-20A (35

La maison aujourd'hui

76-1250-30A (35

Coin en pierre de taille. Sur la façade, à droite, on a tracé au ciment un réseau de faux-joints qui imite un revêtement de pierre artificielle!

Retranscription d'un marché de construction.

Archives: QMAN

Minutier de: C.D. Demuy

Titre: Marché de construction

Parties: Thomas René Boucher de Boucherville et
son épouse et D^e^ Hypolithe Favreau épouse
S^r^ Augustin Perrin

Date: 4 mai 1836

Acte no: 610

Par devant Les Notaires Publics pour la Province du Bas-Canada, Soussignés, résidans à Boucherville, dans le Comté de Chambly

Furent présens Thomas René Boucher de Boucherville Ecuier et Dame Clotilde Joséphine Proulx son épouse de lui autorisée résidants au Bourg de Boucherville d'une part;

Et D^e^ Hypolithe Favreau épouse de De Augustin Perrin marchand résidant au même lieu d'avec lequel elle est Séparée quant aux biens et ^x^ *de lui autorisée d'autre part;*

^x^*assisté du dit S^r^ Augustin Perrin son époux et*
J.B.
T.B.
A.P.
C.D.D.

Lesquelles parties ont recounu et confessé par ces présentes avoir fait entr'elles marché comme Suit; Savoir:

De sa part la dite Dame Perrin promet et s'oblige de faire et parfaire aux termes clauses et conditions mentionnées en un certain devis fourni par les dites parties demeuré annexé à la minute des présentes après avoir été signé et paraphé ne varietur pour y avoir recours en cas de besoin, tous les ouvrages spécifiér au dit devis et de fournir tous les matériaux nécessaires, à l'exception des articles mentionnés à être

fournis

(page 2)

fournis par les dits Th.B.B. de Boucherville et son épouse, et de les livrer faits et parfaits aux termes portés au dit devis, ^x^ *le tout pour et moyennant la Somme de Quatre Cent vingt deux livres et dix chelings Cours actuel de la Province, que les dits T.B.B. de Boucherville Ec^R^ et son épouse de leur part promettent lui payer, en déduction de laquel Somme la dite D^e^ Perrin a tout présentement recu celle de Cent cinquante livres dits cours, dont quittance d'autant, et le residu du prix sera payé comme Suit, Savoir: Quatre vingt dix Livres Seize chelings et huit deniers dit cours aussitôt la maçonne finie, pareille Somme Le premier février prochain et pareille Somme de*

^x^*et tels que portés en un certain plan qui est entre les mains de la dite D^e^ Perrin qui promet en fournir un Semblable aux dits Th.B. de Boucherville et Son épouse à demande*
J.B.
T.B.
A.P.

quatre vingt dix livres Seize chelings et huit deniers dit cours formant le montant du prix ci dessus après que les d[tes] ouvrages seront fait et parfait et reçu, sans intérêts× Et pour l'éxecution des présentes les dites parties ont élu leurs domiciles en leurs demeures Susdites, auxquels lieux & Promettant & obligeant & Renonçant & Fait et passé au Bourg de Boucherville en la demeure des dits Thomas de Boucherville écuier, l'an mil huit cent trente Six, Le quatrième jour de mai après midi

×et en outre pour la Somme de vingt cinq livres dit cours pour les chambres cy haut mentionnée au dit devis payable un an après que les dits ouvrages seront faits et parfaits aussi sans intérêts
J.B.
T.B.
A.P.
C.D.D.

et

(page 3)

et ont les dites parties signé avec nous notaires excepté la dite d[e] Perrin qui a declaré ne le savoir faire de ce enquis Lecture faite. Quatre renvois en marge approuvés.

Marque X d'Hyp. Fanreau
Josephine Boucherville
Thomas Boucherville
Augustin Perrin

C.D. Demuy N.P.

(page 4)

Devis des ouvrages à faire pour la construction d'une maison, que Thomas René Boucher de Boucherville & Dame Clotilde Josephine Proulx son épouse se proposent de Bâtir.

1- La dite maison sera Construite en pierres de quarante huit pieds de Longueur sur trente quatre pieds de largeur & la Maconne aura vingt & un pieds d'une pierre à l'autre. Les murs auront deux pieds & demi d'épaisseur des Pilotis jusqu'aux Lambourdes, du dessus des Lambourdes jusqu'audessus des solivaux deux pieds d'épaisseur & du dessus des Solivaux jusqu'au dessus des sablières vingt pouces d'épaisseur.

2- De dessus la sablière sur le devant s'élèvera une charpente de vingt-huit pieds de Longueur sur six pieds de hauteur pour Mansarde telle que designé au plan de la dite Maison.

3- Il y aura un mur de refente sur le long de la maison de deux pieds d'épaisseur des fondations jusqu'aux Lambourdes

4- Les lambourdes seront de bois de cèdre de neuf pouces de diamètre par le Petit bout, une ou plusieurs de ces Lambourdes traverseront la largeur de la maison & Les dites Lambourdes seront placées de

(page 5)

quatre pieds en quatre pieds d'un milieu à L'autre des dites Lambourdes.

'Siès
J.B
T.B
A.P
C.D.D.

5°- Les planchers du bas de la dite maison seront en madriers 'communs de pin de six a sept pouces de Largeur & chaque madrier n'ayant pas plus de cinq nouds & chaque noud n'étant point d'une grosseur au delà d'un pouce & un quart, Les planchers du haut, (excepté celui des mansarde) seront faits en madriers communs & tous les susdits madriers seront de bois Sains.

6°- Les Soliveaux seront en bois de pin de neuf pouces de hauteur sur quatre pouces d'épaisseur & seront placés de quatre pieds en quatre pieds d'un milieu à l'autre des dits Solivaux

7°- Les Plafonds seront en planches sèches de pin dont moitié sera fait en bois communément appellé bois clair & l'autre moitié en bois communément appellé bois de boutique.

8°- La division de la dite maison sera faite en colombages telle que designée audit plan & tous les enduits seront faits prêts à recevoir la peinture.

9°- Les portes de l'intérieur de la maison seront faites à six panneaux biens ornées de moulures.

10°- Tous les cadres, plinthes, appuis de chaises & corniches de la dite maison seront

(page 6)

faits semblables à ceux du Presbytère de Boucherville excepté ceux de la chambre de Compagnie, qui seront faits plus richement & ceux de la cuisine et de la Chambre des filles qui seront faits moins richement que ceux du dit presbytère.

11°- Il sera fait un escalier dans le passage pour monter aux Mansardes, semblables à celle du dit Presbytère

12°- Il sera fait trois Chambre dans le haut, divisées en Colombages, d'après la dimension portée audit plan.

13°- Les deux Coins de la Maconne sur le devant seront en pierre de taille & l'entrepreneur posera trois devant de cheminée & trois trous de tuyaux en pierres de taille dont le devant de la cheminée de la chambre de compagnie sera boisé en bois d'une manière convenable & il y aura une corniche proprement faite

(page 7)

à la cheminée de la cuisine.

14°- Les quatre sablières seront faites doubles jointes à queue d'aronde de six pieds en six pieds, les chevrons seront de bois de pin siée de quatre pouces d'epaisseur sur sept pouces par le bas & Cinq pouces par le haut

& seront posés avec doubles entraits de sept pouces de hauteur sur six pouces d'épaisseur. Les dits entraits placés à distances nécessaires & les fermes dudit comble seront de quatre pieds en quatre pieds.

15- *La couverture de la dite Maison sera faite comme suit sur le devant en planches jointes a Languettes & rainures & recouverte en tôle & sur le derrière de la dite maison en planches à joints quarrés & couvertes en Bardeaux de treize pouces de Longueu avec un échantillon de quatre pouces.*

16- *Les ouvertures & vitre seront telles que designées au dit plan & les cadres des dites ouvertures seront en bois de pin.*

17- *Toute la ferrure de la dite Maison sera semblable à celle de la Maison*

(page 8)

de Monseigneur de Telnesse à Boucherville.

18- *Il sera posé des Pilotis de pièce de bois de cinq à sept pouces d'épaisseur sous tous les murs de la maison.*

19- *La cave sera de la grandeur de la moitié de la maison & de la profondeur exigée par les dits Thomas R. de Boucherville E^cr. & son épouse.*

La dite Cave sera separée par un petit mur de refente, sur le travers de la maison, allant le dit mur jusqu'au dessus des lambourdes & il sera fait une porte ferrée, fermant avec un cadenas dans le dit mur. Il sera fait un escalier pour monter de la cave à la cuisine, avec une trappe bien ferrée & Il sera fait trois soupiraux d'un verre de haut sur trois de large avec une barre de fer au milieu

20- *Il sera fait des jalousies semblables à ceux du susdit Presbytère, à tous les chassis de la dite Maison, excepté aux deux chassis de la cuisine & a celui de la Chambre des filles ou il sera fait trois contrevents en planches de six a sept pouces de largeur.*

21- *Lesdits Th. R. De boucherville E^cr. & son épouse d'obligent de faire*

(page 9)

démamcher ou défaire toute leur maison au Bourg de Boucherville de ce jour au vingt du present mois de Mai à l'exception de la maconne & des plafonds, que l'entre preneur fera défaire & démolir Et la pierre de la dite Maconne & plafonds
appartiendront l'entrepreneur et les decombres & vuidanges appartiendront aux dits Th.R. de Boucherville E^R son épouse et par eux les enlevant à demande de l'entrepreneur.

22- *L'entrepreneur sera tenu fournir tous les matériaux necessaires pour faire tous les susdits ouvrages & livrer tous les ouvrages faits tels que dessus dits au vingt neuf septembre. mil huit cent trente sept.*

23- *L'entrepreneur sera tenu remettre et repo ser la galerie de la Maison actuelle et y ajouter une ou deux marches s'il est nécessaire.*

506, boul. Marie-Victorin

Coll. Mlle Zaugg

Derrière le parement de brique, nous a-t-on dit, les murs sont de pièce sur pièce. Ils accusent un fruit marqué, et la masse des deux cheminées est de maçonnerie. La charpente cependant, est relativement moderne.

78-173-19 /22

Foyer taillé de la pièce de séjour.

Foyer taillé de la cuisine.

78-174-17 /22

78-151-7 /22

78-151-9 /22

Guichet d'aération à la porte de la cuisine.

78-173-17A /22

510, boul. Marie-Victorin

Coll. John Bland, Univ. McGill 76-744-22

La maison au début du siècle. Les deux cheminées à droite délimitent une section ajoutée au carré d'origine. La couverture est de tôle à baguettes. La façade enduite à plein arbore un proche néo-classique.

Historique

Le peu de renseignements que nous possédons sur l'historicité de ce bâtiment, celui-ci n'ayant pas été l'objet d'une recherche historique précise, rend sa datation impossible.

Il est toutefois intéressant de noter que monsieur François-Xavier Mailhot l'acquit en 1841 de Pierre Boucher de Boucherville, en ces termes:

> *«un emplacement situé au Bourg de Boucherville de quarante cinq pieds de front ou environ sur la profondeur qui peut se trouver à prendre de la Rue St-Famille à aller en profondeur au terrain de Joseph-Paschal Trudelle tenant du côté du Nord'est à la rue St-René et de l'autre côté au sud-ouest à Joseph Vigneau Ecuier, avec une maison en pierres, Hangard et Ecurie et autres bâtiments dessus construits».*[89] par la suite les Boucher de La bruère en furent propriétaires.

76-242-24 (22)

La maison aujourd'hui. Des éléments ont disparu, dont une cheminée. Il est étonnant que l'encadrement des quatre fenêtres à la droite de la porte soit en pierre de taille, dont les deux de l'allonge, cependant que l'encadrement de la porte et de la fenêtre de gauche soit de bois.

Le mur est, le plus touché par les intempéries, a été revêtu de planches embouvetées. Le toit se termine en larmier à l'avant, mais en corniche à l'arrière.

Le mur ouest. Son pignon asymétrique s'explique par le supplément de largeur incorporé à l'allonge.

76-157-4 (22)

76-157-5 (22)

La charpente du carré d'origine est constituée de fermes maîtresses et de pannes. Nous supposons qu'elle date du XVIII[e] siècle. Quoique la maison mesure près de 34 pieds, on ne compte que deux fermes, ce qui impose aux pannes des portées anormalement longues. L'une des fermes est renforcée par des jambes de force imposantes, dont l'une est visible à l'étage.

76-162-15A (22)

Foyer du mur ouest. Ce mur de pierre sépare l'allonge du carré original.

Porte d'assemblage donnant accès à l'allonge. À remarquer l'épaisseur du mur et la faible hauteur de la porte.

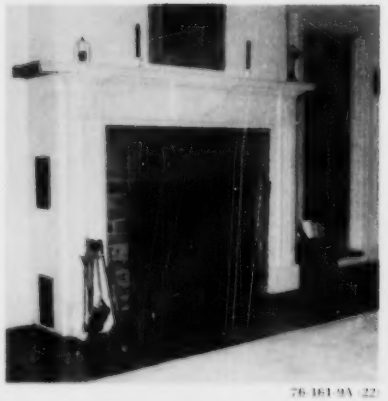

76-161-9A (22)

76-162-13 (22)

514, boul. Marie-Victorin

76 245-2 :22

Villa victorienne occupant le site de la maison Lacoste

Maison Lacoste, jadis située sur le même terrain que la villa, mais en bordure du boulevard. Vraisemblablement construite au XVIII[e] siècle, elle fut ravagée par un incendie à la fin du XIX[e] siècle. Fort longue, elle s'apparentait au manoir Pierre-Boucher. Son porche à fronton représente un effort d'adaptation à l'une des modes néo-classiques du siècle dernier. Le crépi extérieur blanc à pierres apparentes était le type de crépi le plus courant, semble-t-il, à Boucherville. L'entrée latérale laisse voir des marches en deçà du mur. C'est une disposition fréquente en ville, mais non à la campagne où l'on avait tendance à percer la porte au niveau du rez-de-chaussée et à la rendre accessible par des marches extérieures.

Coll. Juge Marc Lacoste, MH

Historique

Au début du XIX[e] siècle, cet immeuble était propriété de la famille Boucher de Boucherville ainsi que l'atteste un plan du village en 1811.

Cependant, en 1815, Pierre Boucher de Boucherville, cinquième et dernier seigneur du lieu, vend à Augustin Weilbrenner, capitaine de milice, une partie de ce terrain de douze pieds de large sur quatre-vingts de profondeur, avec une écurie et un hangar.[90] Peu après, le sieur Weilbrenner acquiert le résidu du terrain, avec la maison de pierre et les autres bâtiments.[91]

Dans ce dernier contrat, toutefois, le seigneur Pierre de Boucherville se réserve:

> *«pour Dame V[ve]. de Boucherville, sa mère, de prendre et enlever tous les bois de charpente et de sciage qui sont dans les bâtiments ou sur les d[ts], emplacements (. . .) comme aussi se réserve le dt. sieur cédant pour lad[te] Dame sa mère, la grange qui est sur le d[t], emplacement pour s'en servir d'ici au premier de mai prochain, avec droit de passer par la porte de la cour en tout tems et faisans, pour aller et venir à lad[te] grange, avec des voitures ou autrements»*

Sa mère, Madeleine Saint-Blain, veuve de feu René-Amable Boucher de Boucherville, renonce, en vertu du testament de feu son époux, à jouir sa vie durant de la maison et terrain vendus et échangés par son fils à Augustin Weilbrenner.

Augustin Weilbrenner fut peu de temps propriétaire de l'immeuble, qui fut saisi par le shérif F.-W. Ermatinger et vendu aux enchères en 1824. Louis Lacoste, alors notaire à Boucherville, s'en porta acquéreur. Jusqu'à sa destruction à la fin du XIX[e] siècle, la famille Lacoste en fut propriétaire.

Aujourd'hui on s'interroge grandement sur la valeur historique et architecturale de cette propriété, en raison de sa situation et du fait que les Boucher de Boucherville en furent propriétaires.

Le plan de 1811 soulève une première énigme. Il démontre qu'à cette date la famille Boucher de Boucherville habitait une maison de pierre à l'angle des rues Sainte-Famille et Saint-René,* ce qui est confirmé par le contrat de vente de 1815. De plus, ce contrat nous apprend que René-Amable Boucher de Boucherville, quatrième seigneur, mort en 1812, avait légué l'immeuble à sa femme, Madeleine de Saint-Blain, pour que la dame seigneuresse en jouisse sa vie durant. Qui plus est, sur un plan du début du XVIII[e] siècle, on identifie une fois encore cet emplacement comme étant «le château seigneurial».

Ce sont là trois indices qui tendent à démontrer que le «château seigneurial» se trouvait sur ce terrain jusqu'en 1815.

Mais, qui fit construire cette longue maison de pierre? Servait-elle de manoir seigneurial? Et depuis quelle date ce terrain appartenait-il aux Boucherville?

Ce sont là autant de questions auxquelles une recherche historique plus poussée et des fouilles archéologiques pourraient répondre.

*Aujourd'hui, à l'angle du boulevard Marie-Victorin et de la rue Pierre-Boucher.

516, boul. Marie-Victorin

76-196-18 (22)

520, boul. Marie-Victorin

77-1351-11A (35)

524, boul. Marie-Victorin

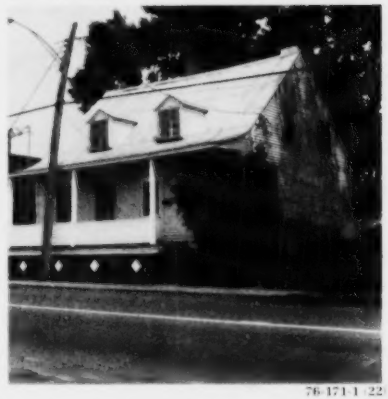

76-171-1 (22)

Elle est peut-être la proche parente de la maison du 506, boulevard Marie-Victorin.

540, boul. Marie-Victorin

77-1351-21A (35)

Par son plan et ses matériaux, l'édifice est moderne, tel celui du 520, boulevard Marie-Victorin. Mais ici aussi des éléments victoriens subsistent, dont le système décoratif au-dessus des fenêtres de l'étage. À l'intérieur, les poutres sont visibles, à la manière ancienne, mais longues et trop minces elles ploient sous la charge, et ont dû être stabilisées au moyen de poteaux en métal.

76-171-4 (22)

77-1351-3A (35)

595, boul. Marie-Victorin

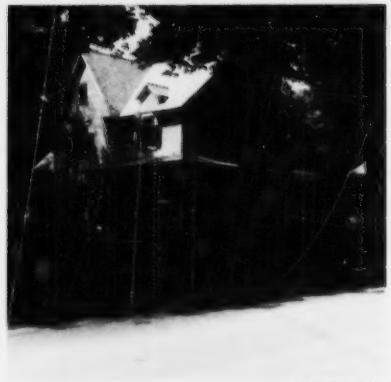

76-196-18 :22

550, boul. Marie-Victorin

76-245-6 (22)

76-166-5 (22)

COUVENT NOTRE-DAME

Construit en 1890

L'étude des édifices communautaires est prévue dans une enquête ultérieure. Il convient toutefois de s'arrêter à certains détails de cet immeuble, qui rejoignent des constantes architecturales que nous avons signalées. Ainsi la volonté d'apparat que traduit le porche à fronton d'esprit classique dont la thématique se retrouvait aux lucarnes avant que celles-ci, tout comme les fenêtres, ne soient modifiées, volonté d'apparat que traduit également la qualité des différents types de pierre utilisés sur la façade et sur le mur sud, les parties les plus visibles, cependant qu'à l'arrière la maçonnerie est ordinaire. Le plan de l'édifice est également significatif: quoiqu'il en soit en L, on a agencé les différents segments de la structure de telle sorte qu'il n'est aucunement perceptible depuis la place de l'église; on se croirait en présence d'un édifice vaste et rigoureusement équilibré.

Coll. Mlle Robert 76-1869-26 (35)

ÉGLISE DE SAINTE-FAMILLE

Classée monument historique en 1964, l'église Sainte-Famille a été restaurée en 1969.

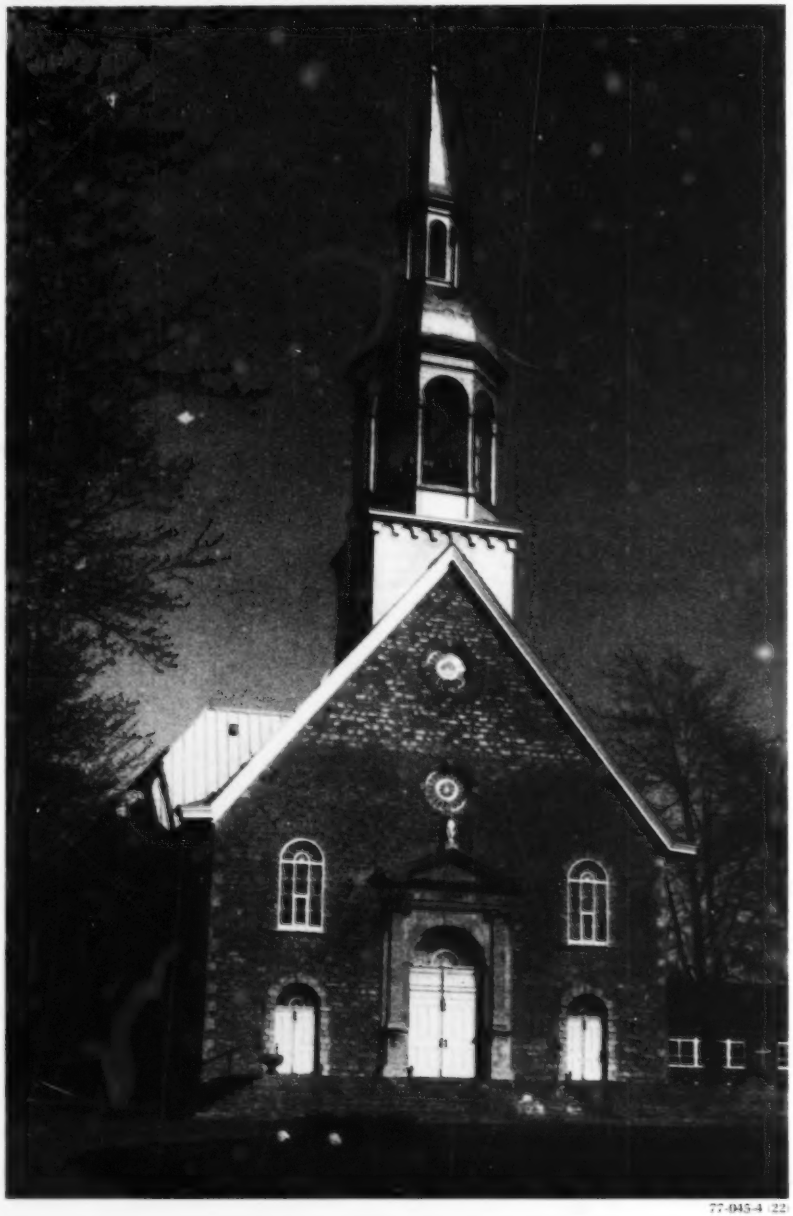

77-045-4 (22)

L'église Sainte-Famille de Boucherville fut construite en 1801 par Louis Comptois, maître maçon de Berthier, et François Garaud dit Saint-Onge, charpentier de Saint-Ours. L'abbé Pierre Conefroy, alors curé de la paroisse, en avait préparé les plans et devis. Quant au décor intérieur, il fut réalisé durant les années suivantes par Louis Quévillon, sculpteur de Saint-Vincent-de-Paul.

Détruite lors du grand incendie de 1843, l'église fut reconstruite au cours de la même année. Les murs furent réparés et Hyppolite Raza refit la charpente. À l'exception du nouveau clocher moins effilé que le précédent et d'un second oeil-de-boeuf ajouté en façade, l'église reprit son aspect antérieur. Le décor intérieur, pour sa part, fut complètement renouvelé entre 1843 et 1850 par Louis-Flavien et Louis-Thomas Berlinguet, d'après les plans de ce dernier. Enfin, en 1879, un baptistère adjacent à la sacristie fut construit, et Lavoie et Beaulieu ornèrent la voûte de peintures décoratives.

L'église de Boucherville renferme des oeuvres d'art remarquables, réalisées à différentes époques par des artistes québécois de renom, tels les sculpteurs Gilles Bolvin, Louis Quévillon, Louis-Flavien et Louis-Thomas Berlinguet, Nicolas Manny et le peintre Jean-Baptiste Roy-Audy. La paroisse conserve en outre des vases sacrés en argent, façonnés par les orfèvres Pierre Huguet dit Latour, Étienne Plantade et Laurent Amiot. Toutes ces oeuvres d'art furent classées biens culturels en 1964.

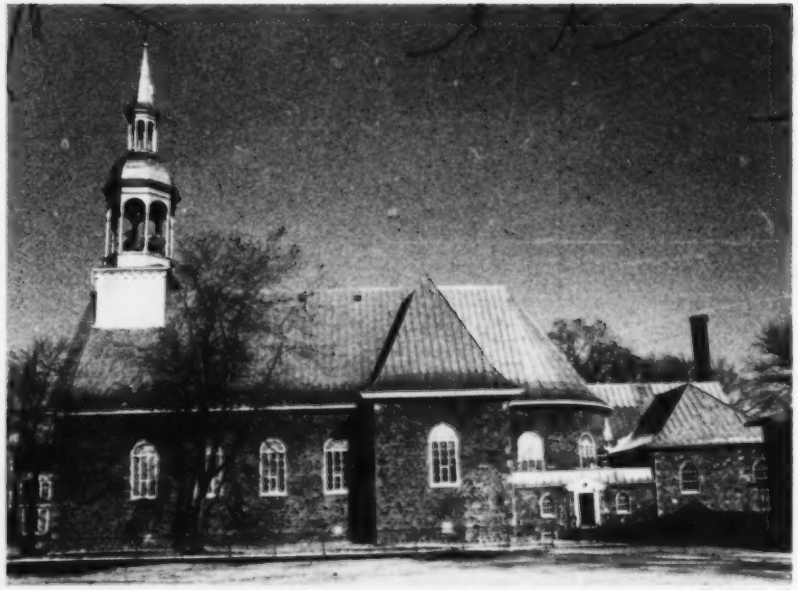

76-1982-20 (35

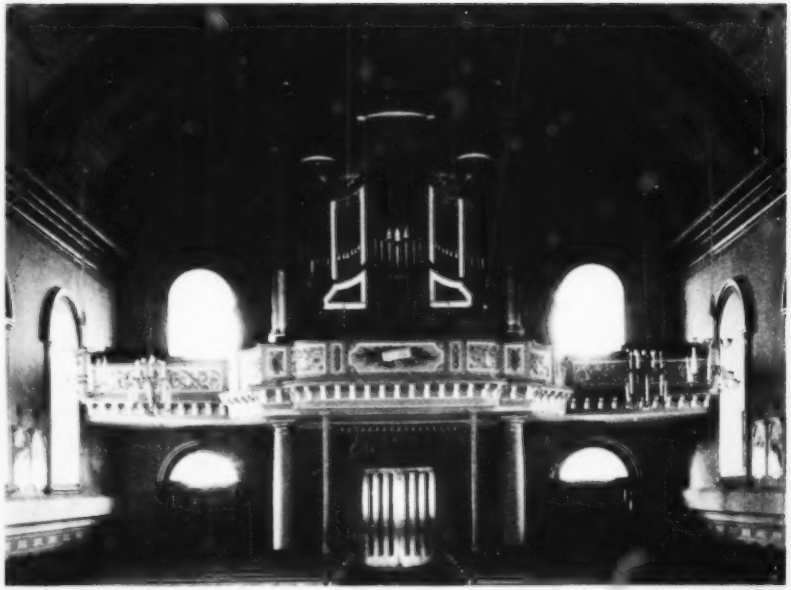

76-1165 (45

76-1982-11 (35

76-1103 (45

560, boul. Marie-Victorin

76-245-4A (22)

Le presbytère

Luxueux et monumental, le presbytère a été construit en 1896 dans le même esprit que le couvent. La tour en façade fait pendant à l'entrée assez grandiose du couvent.

Coll. Mlle Robert 76-1869-24 (35)

Coll. Mlle Zaugg 76-1869-19 (35)

Presbytère précédent, construit en 1832 en remplacement d'un autre érigé en 1686. Selon un contrat de construction en date du 4 juillet 1832, le carré, de 48 pieds sur 36, était de pierre et arborait des coins de façade en pierre de taille, *«telles qu'au presbytère de Longueuil»*.

Les souches en brique des quatre cheminées ne correspondent pas à celles en pierre de taille prévues dans le devis et illustrées dans le croquis en coupe. Le mur coupe-feu, également illustré, ne semble pas avoir été construit. En fait, si l'on avait suivi les plans, les pignons auraient ressemblé à ceux de maisons urbaines, le château Ramesay entre autres. La charpente, également dessinée, est définie dans le devis comme étant à *«l'anglaise, portant deux entraits à chaque ferme, placés à la hauteur demandée»*.

Sur la photographie d'époque, le presbytère paraît avoir subi des modifications depuis sa construction: le devis stipulait une couverture en bardeaux de cèdre ou de pin; elle est en tôle à la canadienne; seules quatre lucarnes étaient prévues, celle du centre doit donc être un ajout; enfin les deux petits pavillons latéraux ne figurent ni au devis ni sur les plans. On nous a dit qu'ils étaient en bois, ce que confirment le lambris extérieur, mais aussi la finition du mur de façade du presbytère, lequel semble avoir été traité d'une manière analogue à celui du manoir Sabrevois: afin d'harmoniser l'apparence de l'ensemble.

L'immeuble aurait été démoli en 1896 pour faire place au presbytère actuel. On nous a dit qu'une partie des matériaux aurait été réutilisée dans la construction de bâtiments situés dans le secteur ouest de Boucherville. Nous ignorons lesquels.

76-166-11 (22)

Ancienne remise adaptée à l'automobile. Le pignon central, parfois un exercice de style, est ici fonctionnel, puisqu'on a pu y percer une porte.

77-502 (5)

77-499 (5)

Plans du presbytère de 1832, extraits d'un marché de construction entre les syndics de la paroisse et le Sieur Augustin Perrin.
ANQM, Minutier de Louis Lacoste, 4-7-1832, acte #3811

572, boul. Marie-Victorin

77-1273-30A (35

Le castor qui orne le pignon central, les armoiries dessinées sur chacun des linteaux de la façade et la grande porte à deux battants indiquent que l'édifice a depuis l'origine une fonction commerciale.

Historique

Tout comme les trois premières maisons de la rue de Lapérière ce bâtiment est construit sur une partie du lot 58 inscrit au cadastre officiel du village de Boucherville. Il aurait été construit peu avant 1897, année où Moïse Faubert alors propriétaire de l'immeuble, vend la partie nord-ouest de son terrain avec une maison de brique à deux étages à monsieur Alphone Primeau*. Avant cette date on ne fait mention d'aucun bâtiment sur cette partie de terrain.

578, boul. Marie-Victorin

78-153-6 (22

La cheminée de gauche est en pierre, l'autre en blocs de ciment. Par ailleurs, nous a appris le propriétaire, l'immeuble était jadis divisé sur sa largeur par un mur de pierre, qui s'élevait du sous-sol au sommet du carré de madriers à coulisse. Il est possible que ce mur, la cheminée et sans doute une partie des fondations en pierre soient les vestiges d'une maison qui fut ravagée par le grand incendie de 1843, et qu'on incorpora à celle-ci.

Antérieurement, le revêtement extérieur était de planches verticales, et la façade comportait une galerie sur toute sa longueur.

78-153-12 (22

Consoles décoratives qui rappellent la maison Quintal.

588, boul. Marie-Victorin

78-196-17 (22

*Voir les numéros 6, 7 et 8 de la chaîne des titres de la maison Charles-Guimond.

76-139-4 :22

MAISON GAUTHIER-dit-ST-GERMAIN-DECELLES
601, boul. Marie-Victorin

Date estimée de construction c. 1787
Reconnue monument historique en 1976.

Son étroitesse, la hauteur inhabituelle de plusieurs fenêtres et le rez-de-chaussée surélevé conçu, semble-t-il, afin d'être entouré par une galerie, nous ont fait penser tout d'abord que la maison avait été construite dans un but exclusif de villégiature et, donc, qu'elle était relativement peu ancienne. Mais peu après nous avons réalisé que la charpente constituée de fermes maîtresses à poinçons et de chevrons volants de même que les vestiges au sous-sol d'un foyer et d'un four à pain en moellons, contredisaient nettement cette hypothèse.

L'explication nous est venue des actes notariés. En 1787, l'immeuble était tout bonnement *«un hangar de pierre à deux étages de vingt quatre pieds sur quarante»*.* Tant la hauteur que les dimensions du carré correspondent à celles de la maison. D'autre part, les dimensions de la maison qui voisinait le hangar en 1837, soit 33 pieds sur 37, sont incompatibles avec les dimensions actuelles.

Nous en concluons que jusqu'en 1837 l'immeuble était un hangar analogue à celui du 486, boulevard Marie-Victorin. Par la suite on le transforma en résidence. On lui ajouta une cheminée en brique à droite, des larmiers, une lucarne arrière, de hautes fenêtres et les entrées, la galerie, ainsi qu'un aménagement intérieur nouveau.

Dernier détail: on trouve au sous-sol, en plus des vestiges du foyer et du four à pain, une poutre cordonnée. Il s'agit peut-être d'une vieille pièce que l'on réutilisa au moment de la construction du hangar. Mais il se peut également qu'elle reflète ce désir de finition que nous avons observé dans les cuisines d'été aménagées dans des remises.

*Voir la chaîne des titres.

Photo: G.M. 1980 771-C1

Photo: G.M. 1980 772-A1

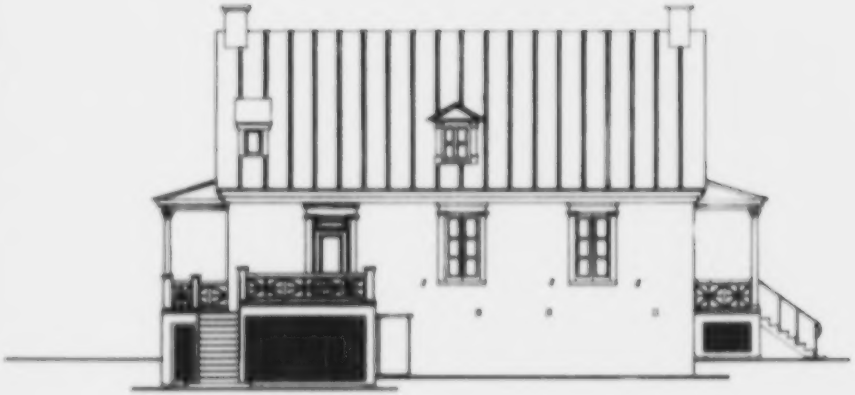

3

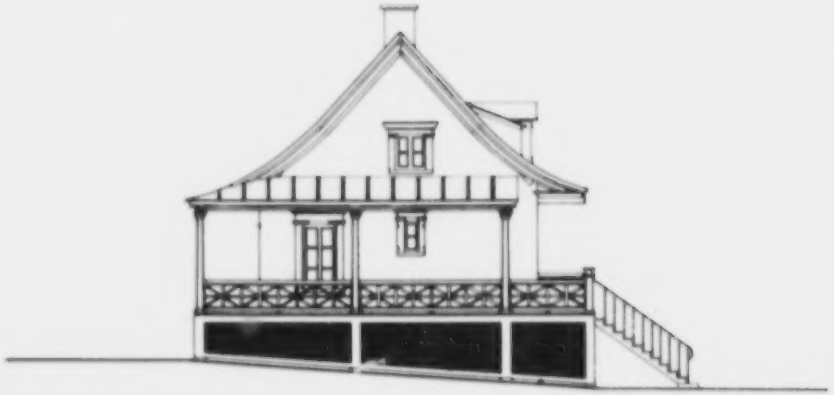

4

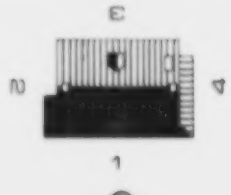

2

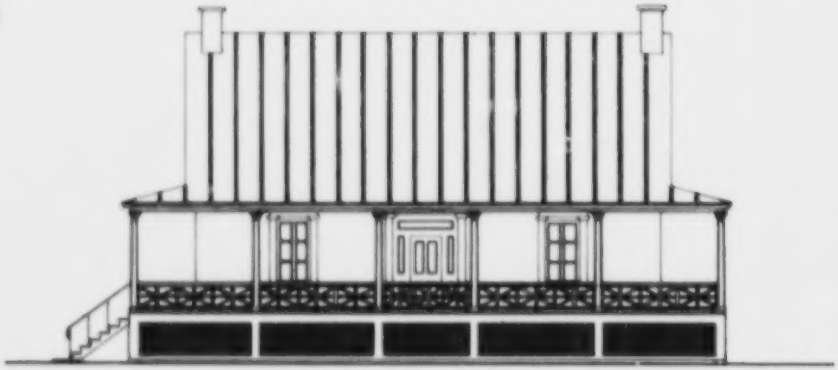

1

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

ELEVATIONS
601 marie · victorin

éch:
date Mai 77
par:

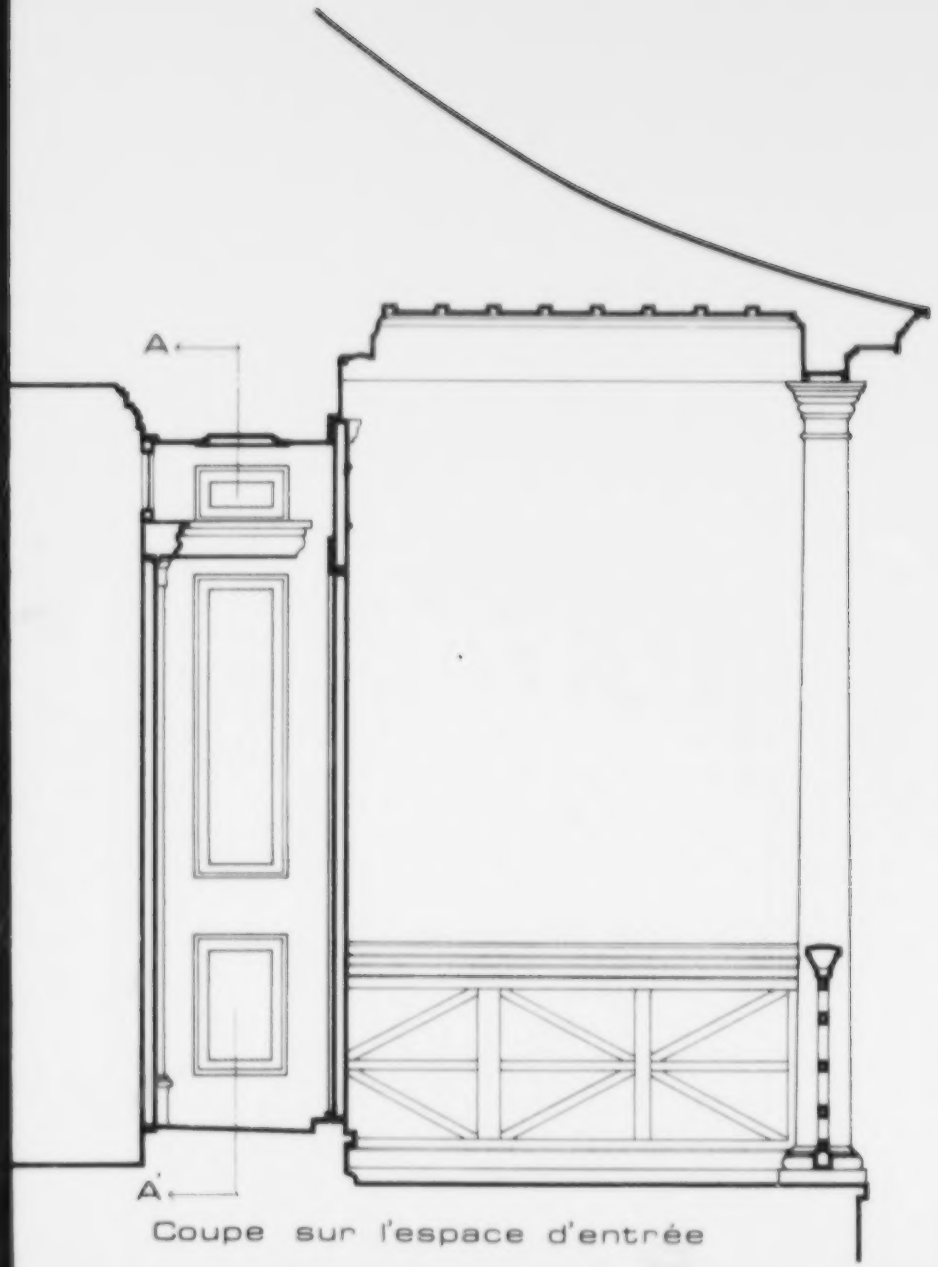

Coupe sur l'espace d'entrée

Porte intérieure du vestibule, vue AA'

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION . . . RELEVES ET ANALYSE

ENTREE PRINCIPALE
601 marie - victorin

éch:
date Mai 77
par:

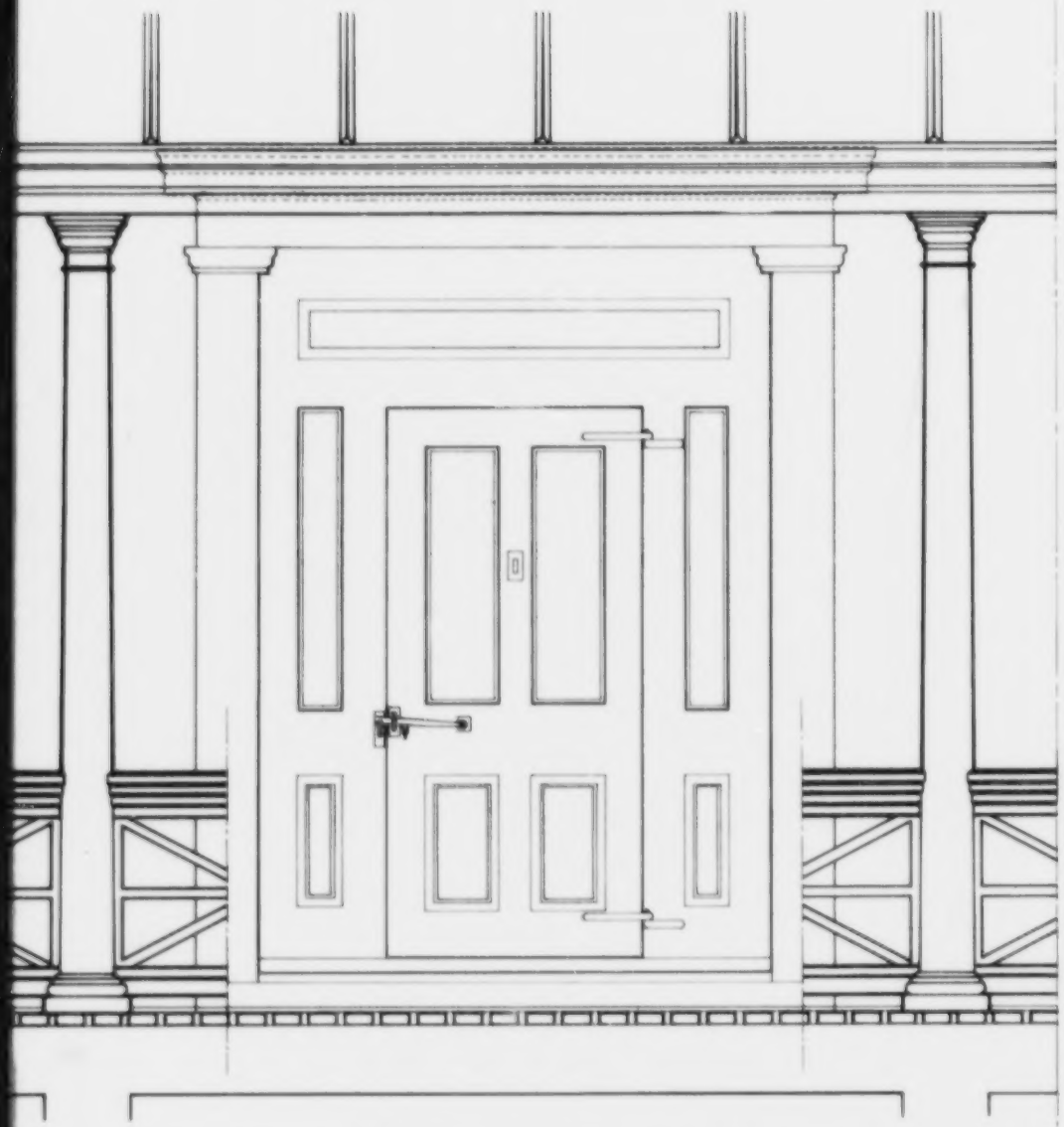

Porte principale

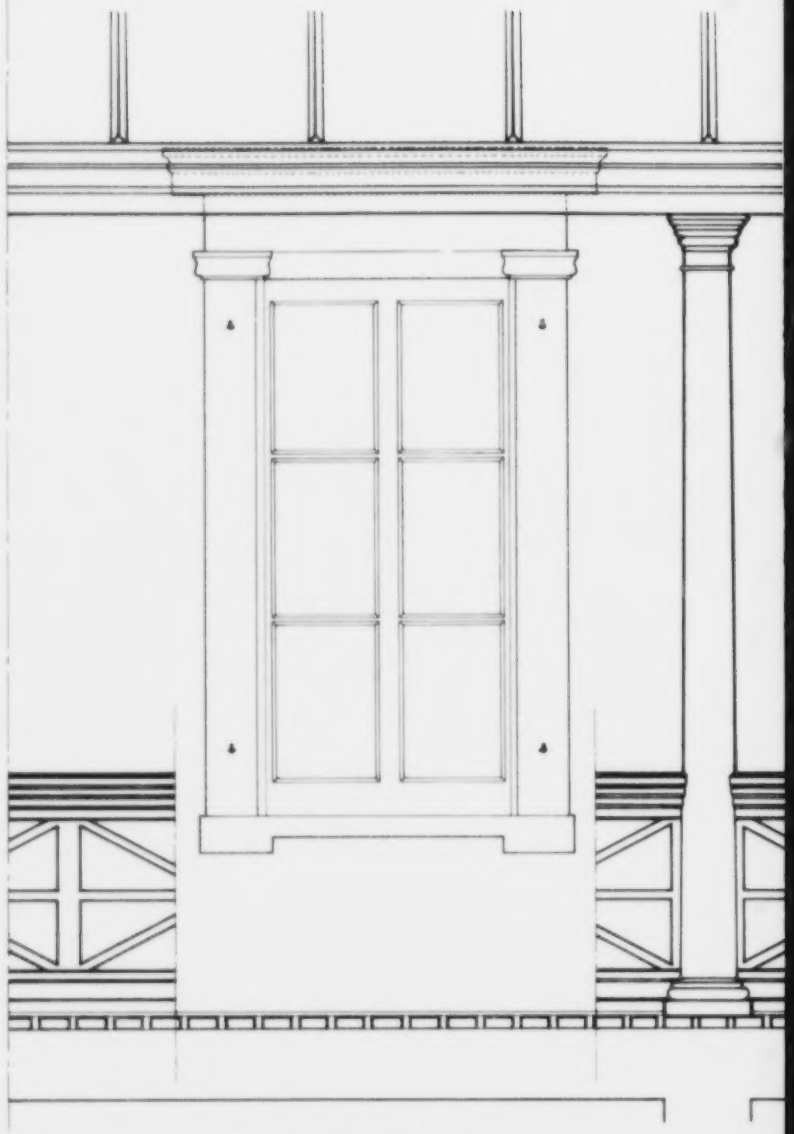

Fenêtre en façade

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

ELEMENTS DE FAÇADE

601 marie victorin

éch:

date Mai 77

par:

782, boul. Marie-Victorin

76-196-17A (22)

Cette maison n'est guère ancienne, mais il convient d'en admirer la variété et la qualité des matériaux: quatre différents types de pierre en façade, et sur le toit un assemblage multiforme d'ardoises.

908, boul. Marie-Victorin

76-196-22 (22)

Voici une belle québécoise dont l'implantation rurale contraste avec le voisinage de banlieue. Sa galerie, une réussite, est une version simplifiée de celle de la maison située au 10, rue de Grandpré. On remarquera les consoles décoratives en bois sous le pignon.

La cheminée de la remise est l'indice que l'une des pièces du bâtiment a servi d'atelier ou de cuisine d'été.

76-1153-4 (35)

922, boul. Marie-Victorin

76-196-24 (22)

Le porche à balcon fort compliqué de cette maison est un thème dont on retrouve quelques versions parmi les immeubles du bourg.

LA RUE SAINTE-FAMILLE

Autant les fières résidences du boulevard Marie-Victorin soulignent le rang social historiquement privilégié de leurs habitants, autant les habitations de la rue Sainte-Famille nous initient à la réalité plus modeste de certaines autres classes sociales de Boucherville. Les maisons y sont petites, simples et sobres de conception. En dépit des transformations, leur construction en bois demeure perceptible. De style québécois, la parcimonie et la distribution irrégulière de leurs ouvertures d'origine étonnent (la première ne possède qu'une seule fenêtre au niveau du toit). Il serait intéressant d'établir si leur construction est contemporaine ou postérieure à celle des grandes villas, ce que nous fait soupçonner la simplicité relativement moderne de leur assemblage. Ultérieurement, chacune a été agrandie depuis l'un des murs, et parfois même au niveau du toit.

76-1869-17 (35) Coll. Mlle Zaugg

La rue Sainte-Famille, ancien rang «du Gaz», en 1910. L'environnement, tout comme l'architecture, contraste avec l'aménagement soigné du boulevard Marie-Victorin.

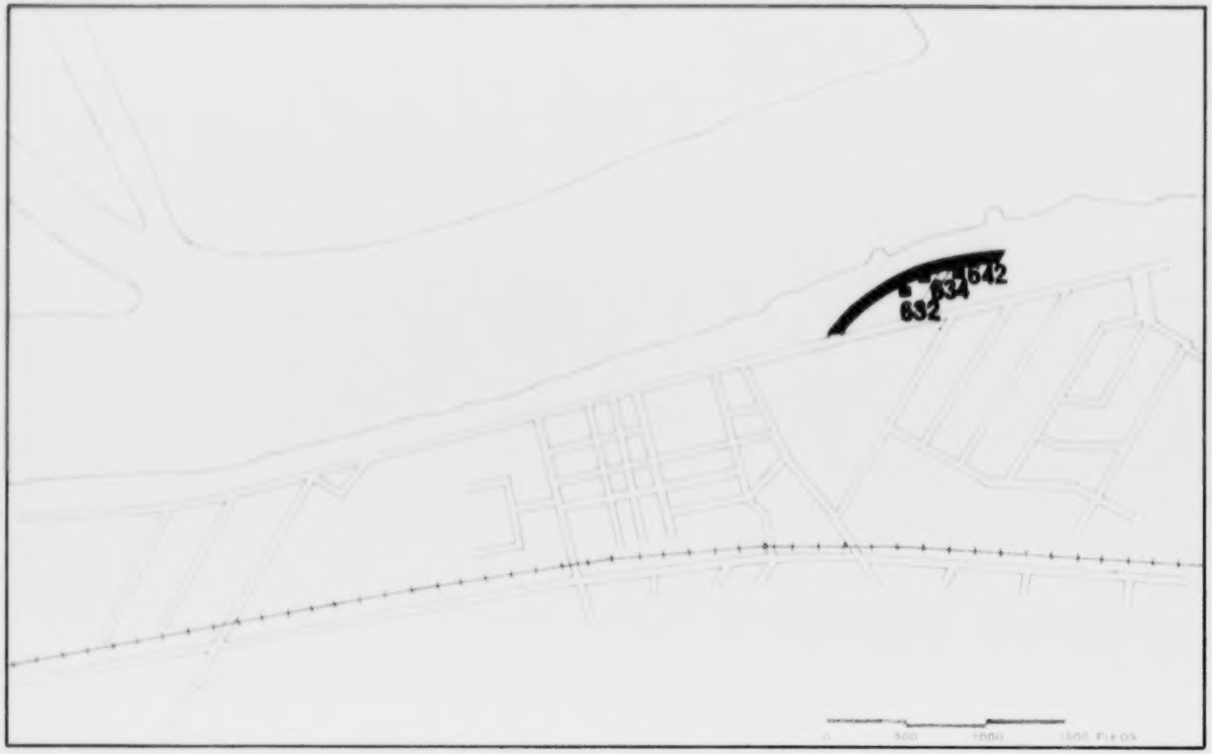

620, rue Sainte-Famille

75-672-5 (35)

632, rue Sainte-Famille

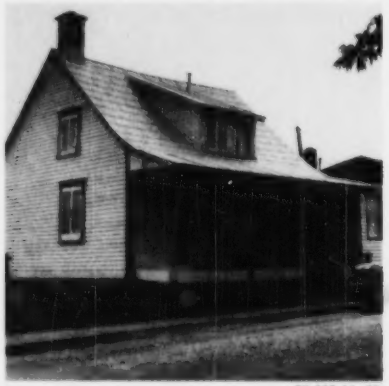

76-225-13 (22)

634, rue Sainte-Famille

76-225-11 (22)

642, rue Sainte-Famille

76-225-8A (22)

N'était-ce l'annexe à gauche et une fenêtre peut-être ajoutée au mur pignon de droite, cette maison serait dans son état d'origine. La distribution des ouvertures, en particulier le rapprochement des deux à l'arrière, l'apparente davantage à la maison de rang qu'à la maison de village.

L'intérieur est en grande partie d'origine, et comporte nombre d'éléments intéressants.

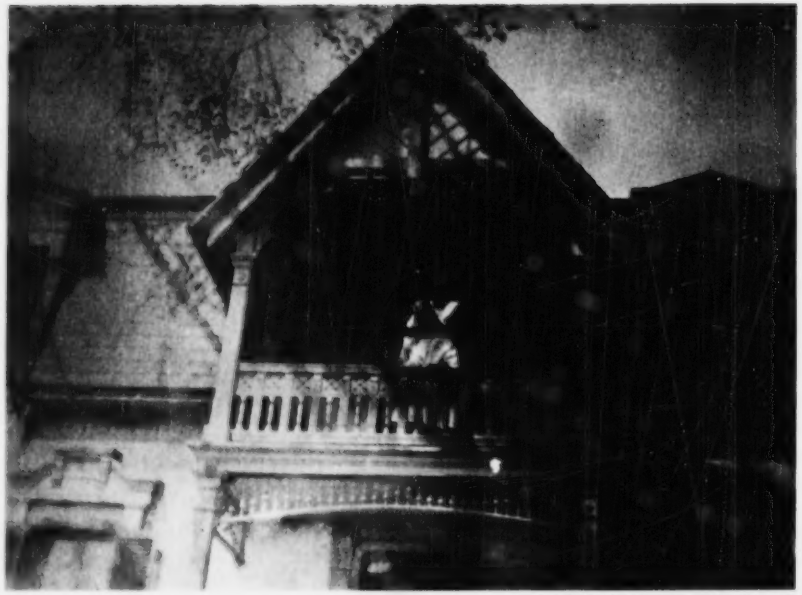

Coll. Mlle Zaugg 76-1872-26 (35)

RUE PIERRE-BOUCHER

Exception faite de la première maison, d'esprit victorien, qui se distingue par ses lucarnes, ses décorations, son toit d'ardoise multiforme et son carré imposant, les autres demeures anciennes de cette rue s'apparentent aux maisons québécoises de la rue Sainte-Famille. Toutefois, leur carré est de plus grandes dimensions sauf celui de la maison située au numéro 47.

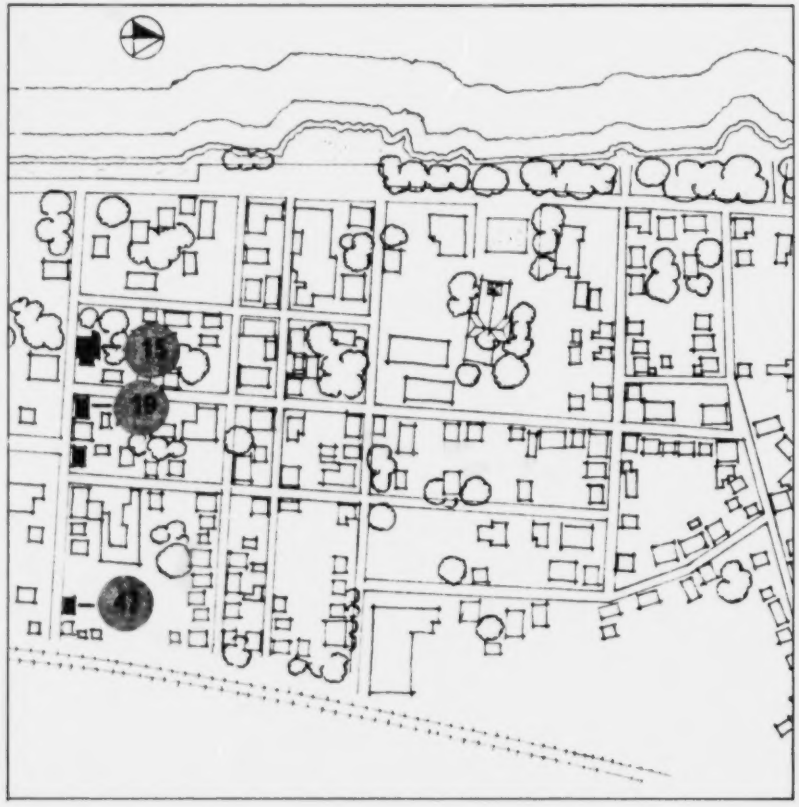

15, rue Pierre-Boucher

76-219-12 (22)

77-1351-9A (35)

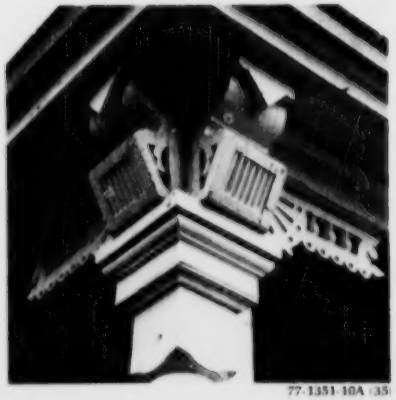

77-1351-10A (35)

19-21, rue Pierre-Boucher

76-218-8 (22)

76-218-10 (22)

76-218-11 (22)

47, rue Pierre-Boucher

76-218-12 (22)

RUE DE GRANDPRÉ

Ici les demeures de type québécois se succèdent, phénomène qui ira s'accentuant à mesure que nous parcourons les rues du bourg. Les dimensions du carré et la qualité des matériaux extérieurs peuvent varier de l'une à l'autre. Certaines peuvent arborer plus d'éléments décoratifs que d'autres, ou encore, plus simplement, des particularités individuelles qui ont trait aux ouvertures ou aux avant-toits. Dans l'ensemble, cependant, elles sont issues d'un même concept architectural et représentent l'habitation villageoise qui a été la plus pópulaire à Boucherville.

10, rue de Grandpré

76-250-2A (22)

Par ses montants à colonnettes et ses faux supports en arcs, la galerie rappelle les ouvrages en pierre de l'art gothique; c'est assez dire l'habileté du menuisier qui l'a construite. Le parement en bois de la façade se distingue également par la variété de ses éléments. Mais pourquoi un tel déploiement sur la façade d'une maison de bois, qui pour le reste est fort simple? Ne serait-ce parce qu'elle a déjà abrité une caisse populaire et qu'on l'aurait ornementé en conséquence?
Les lucarnes ne sont pas d'origine.

76-136-11A (22)

76-136-7 (22)

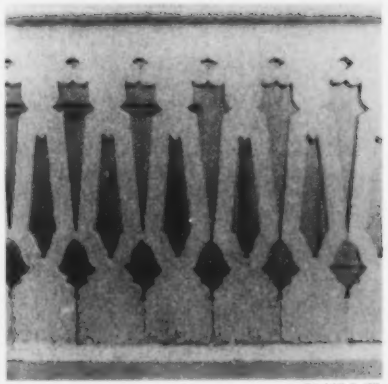

76-136-6 (22)

76-138-2 (22)

Boiserie du foyer.

76-1270-18A (35)

76-1210-12A (35)

12, rue de Grandpré

76-225-16A (22)

Coll. John Bland, Univ. McGill 77-739 (22)

N'était-ce d'une certaine irrégularité dans la répartition des ouvertures et de cette particularité que les combles prennent jour par des fenêtres de pignon plutôt que par des lucarnes, on pourrait conclure que cette maison est peu âgée; d'autant qu'un enduit de ciment dissimule la composition des murs et que l'entrée se trouve anormalement au mur pignon.

Mais voici qu'une photographie de 1919 la montre construite en pierre.

Il y a plus: un contrat de réparation en date du 19 juillet 1845 révèle qu'elle existait avant cette date, ce que confirme un plan de 1811. Ce contrat, passé entre dame Josephte Sénécal, propriétaire, et Xavier Chevrette, menuisier, est l'un des rares documents de cette nature qui nous soient parvenus relativement à un immeuble victime du grand incendie de 1843. Document remarquable, on y perçoit les dommages qu'a subis l'immeuble et aussi la façon de reconstruire à cette époque.[92]

Telles que définies par le devis, voici les tâches qui incombaient à l'entrepreneur:

«1° . . . Réparer la maçonne et les cheminées et les remettre de la même hauteur qu'elles étaient avant qu'elle fut brûlée, sans changer aucune ouvertures étant tenu de les mettre comme celle qui s'y trouvait avant qu'elle eut brûlée et en même quantité et les cheminées de hauteur nécessaire».

«2° . . . Réparer et refaire le mur qui sépare la cave en deux parties en laissant une porte de trois pieds de large et de la hauteur du mur.»

La maison se trouve dans un état déplorable. Les cheminées sont en partie effondrées, de même que la maçonnerie, particulièrement au-dessus et entre certains ouvertures, au point qu'il semble difficile d'en repérer l'emplacement et le nombre exact. Même le mur de refend, pourtant à l'abri au sous-sol, a beaucoup souffert.

On notera qu'une seule cheminée de pierre subsiste aujourd'hui, dont la souche est en brique, d'ailleurs.

«3° . . . Poser les lambourdes de quatre pieds en quatre pieds d'épinette rouge ou de cèdre de dix pouces sur douze de bon bois sain.»

On insiste avec raison sur la qualité des lambourdes; l'humidité de la cave était à l'époque un problème majeur.

«4° . . . Poser trois Solivaux en bois de pin de six pouces sur neuf, bien blanchis, avec «moulures».»

Pourquoi se limiter à trois solivaux, de faibles dimensions par surcroît? La simplification des techniques de construction, déjà signalée à propos de la maison Thomas-René Boucher, 500, boulevard Marie-Victorin, se serait-elle accentuée à ce point en l'espace de neuf années? Il faut en douter. C'est plutôt le métier du menuisier qui est ici en cause, ou plus simplement encore, les moyens financiers de madame Sénécal.

«5° . . . Faire et poser les palétrages pour recevoir les Soliveaux de trois pouces d'épais de la largeur du mur et de la longueur de la maison et pas plus de deux morceaux de long de bois de pin.»

Pourquoi ce palétrage qui occupe la largeur et la longueur du mur? Le menuisier, en présence d'une ruine, y aurait-il vu le moyen de créer un niveau rectiligne depuis lequel il serait aisé de reconstituer les ouvertures en dessous et les pans de murs au-dessus?

Nous avons noté la présence de tels palétrages au manoir Pierre Boucher et aussi dans la maison du 1201, rang Lustucru.

«7° . . . Faire et poser tous les cadres des ouvertures pour recevoir la maçonne de quatre pouces quarrées de bois de pin avec une moulure sur iceux.»

Dans son ordonnance de 1727, rédigée à l'intention des citadins, l'intendant Dupuy interdit l'utilisation de cadres en bois. Il exige des cadres en pierre, précisément afin

de prévenir ce qui a dû se produire durant l'incendie: les cadres calcinés, des pans de mur se sont écroulés entraînant le toit et une partie des cheminées. Danger pour les sapeurs, ces effondrements propagaient également l'incendie. Madame Sénécal n'avait sans doute pas les moyens de se payer des cadres en pierre de taille.

«8° . . . Poser des sablières doubles autour de la dite maison de six pouces quarrés, liées avec la maçonne de bois de pin et seront en un seul morceau à chaque pan.»

«9° . . . Faire le comble de la hauteur indiqué par la dite veuve Aubertin, les chevrons d'épinette rouge; pruche ou pin de quatre pouces quarrés par le petit bout et au moins quatorze et le bout des entrais de même proportion que les chevrons.»

La charpente est simple, moderne, composée de sept fermes à entraits retroussés. L'angle du toit n'est pas conditionné ici par des facteurs climatiques ou technologiques: on permet à madame Sénécal de fixer elle-même la hauteur du toit.

«11° . . . Pignonner la dite maison en planche de bout et ensuite lambrisser en déclin avec de la planche d'un pouce et de six pouces de large blanchies et de bon bois de pin.»

Les pignons étaient-ils en bois avant l'incendie? Sans aucun doute, autrement, comment expliquer l'effondrement des cheminées? Si celles-ci avaient été intégrées à un mur en pierre on eût parlé de pignons endommagés.

«12° . . . Faire et poser dans chaque pignon les contrevents nécessaire.»

«13° . . . Poser dans chaque pignon en dehors une corniche de bois de pin de deux pouces e demi d'épais et cinq pouces de large et de faire et poser deux dalles celle de devant de six pouces sur neuf avec moulures et deux dallaux de bon bois de pin, celle de derrière de même bois sera de six pouces quarrés.»

Il s'agit sans doute de corniches à caissons simples avec retour comme on en voit dans la région de Montréal, à Calixa-Lavallée notamment. La photographie de 1919 nous révèle que ces corniches ont été remplacées par des larmiers. Aujourd'hui le toit se termine presque au nu des murs.

«14° . . . Repiquer et retirer les joints de toute la dite maison en dehors . . . tous ces ouvrages fait pour le prix et somme de douze cent livres anciens cours.»

76-170-7 (22)

Hangar

Si l'entrée de la maison a été percée à un endroit inhabituel, que dire de celle du hangar?

46, rue de Grandpré

76-219-3 (22)

49-51, rue de Grandpré

76-219-1 (22)

Immeuble peu ancien (1920-1930) mais dont on trouve quelques exemples à Boucherville. Nous le présentons ici à titre d'illustration.

50, rue de Grandpré

76-216-24 (22)

53, rue de Grandpré

76-216-22 (22)

76-216-23 (22)

38, rue L.-H. Lafontaine

52-54, rue L.-H. Lafontaine

RUE DE GROSBOIS
RUE LOUIS-HIPPOLYTE LAFONTAINE

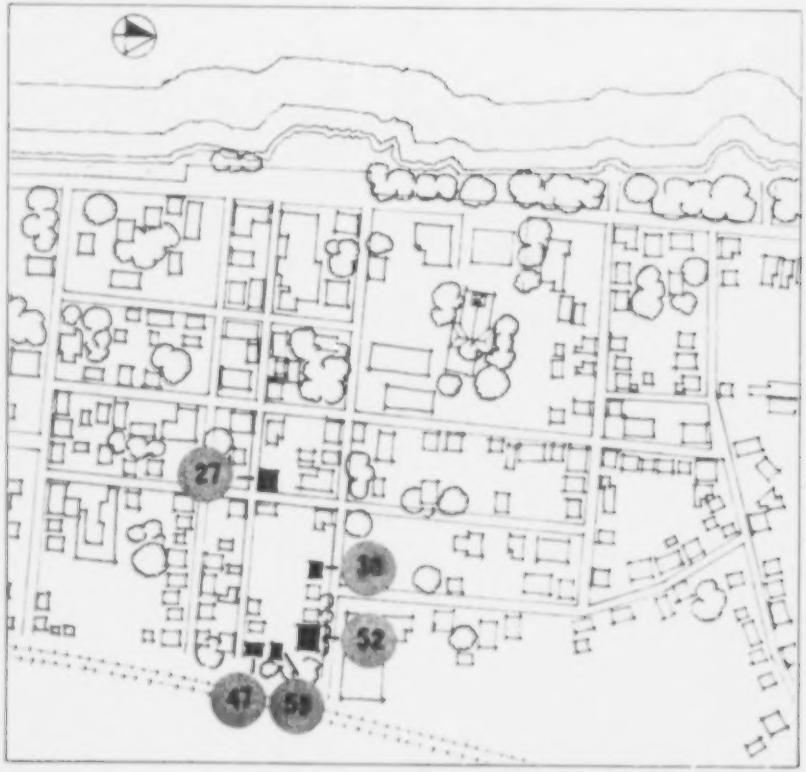

77-1351-13A :35

Les bâtiments utilitaires sont nombreux dans le bourg: remises, hangars, boutiques, etc. Celui-ci à l'entrée sud de la rue de Grosbois, est le plus imposant de tous. Construit dans un but fonctionnel, son dispositif de portes doubles est des plus remarquables.

27-29, rue de Grosbois

76-226-3 :22

Le revêtement extérieur est en brique, les versants du toit se terminent en corniche et la répartition des ouvertures aux murs pignons est rigoureusement symétrique. Néanmoins cette maison est proche parente de la maison québécoise.

47, rue de Grosbois

77-1351-14A :35

77-1351-15A :35

55, rue de Grosbois

77-1351-16A :35

Fondations en pierre, rez-de-chaussée en brique, étage en colombage à claire-voie, ces deux maisons sont de magnifiques répliques en plus petit des grandes villas victoriennes de Boucherville. Leurs éléments décoratifs ne se comptent plus.

77-1351-12A :35

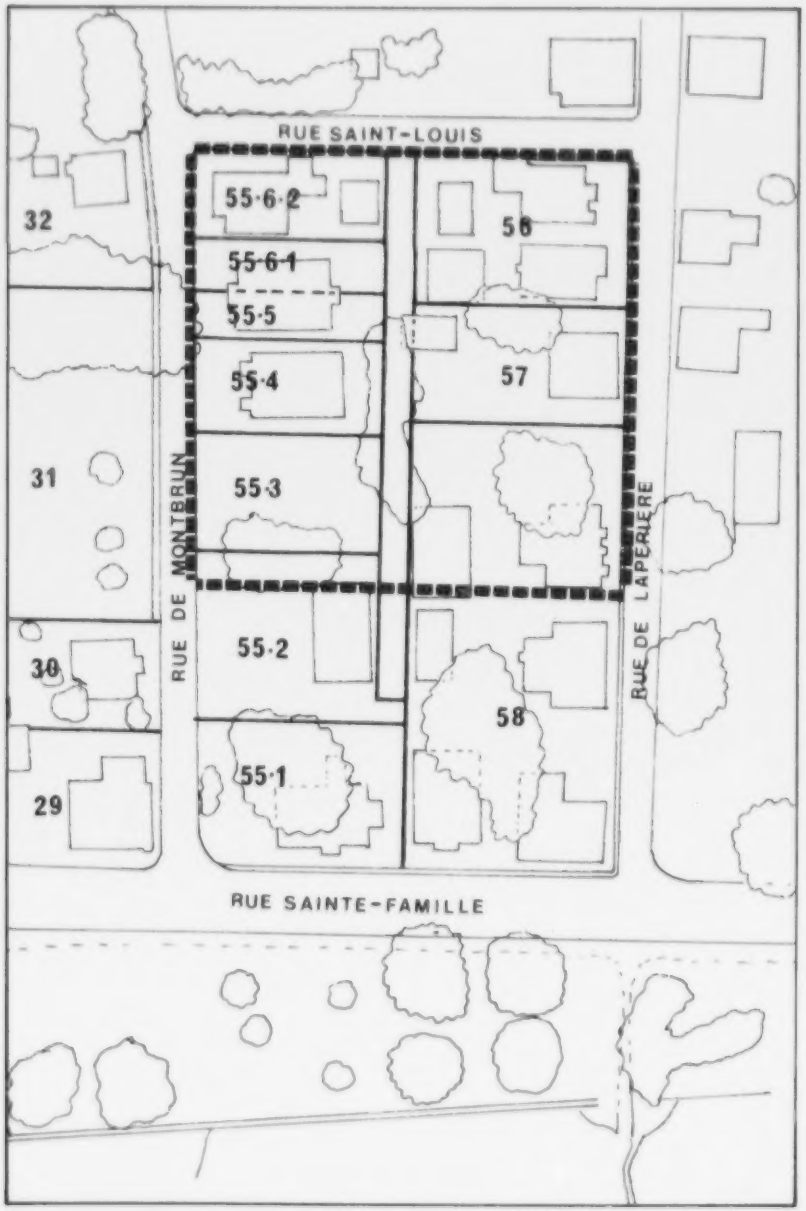

LA RUE DE LAPÉRIÈRE

Le nom de cette rue honore la mémoire de René Boucher, sieur de Lapérière, fils de Pierre Boucher, qui possédait au sud-est un arrière-fief noble d'un arpent au carré.

Il nous a semblé intéressant de faire l'historique de cet arrière-fief qui se situe aujourd'hui entre les rues de Lapérière, Saint-Louis et de Montbrun, soit les lots nos 56-57 une partie du lot 55 et du lot 58, comme l'indique le plan ci-contre.

Historique de l'arrière-fief de Lapérière

Le 23 juillet 1693, Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, concède à titre d'arrière-fief noble à René Boucher, sieur de Lapérière, son fils: *«un arpent de terre au carré situé au village de Boucherville au Dessous des terres de LEglise paroissialle dud[t] Lieu»*[93] Le sieur de Lapérière ne tarde pas à s'y installer et en 1724, au moment de la confection du terrier de Boucherville, il déclare posséder: *«un arpent de terre en superficie suivant la coutume du vexin français à chaque mutation, sur lequel il y a maison, boulangerie, ecurie, magasin à grain, cour et jardin.»*[94]

En 1742, René Boucher de Lapérière meurt, et un an plus tard, son fils, François-Clément, fera acte de foi et hommage auprès du sieur de Boucherville pour *«son arrière-fief relevant de la dite seigneurie de Boucherville, qu'il déclare posséder par succession de feu Messire Boucher de Lapérière, son père.»*[95]

Avant la mort de son père, François-Clément Boucher de Lapérière avait apporté des modifications aux bâtiments de l'arrière-fief; il avait notamment ajouté une annexe en pierre à la maison de bois. Le contrat avait été accordé à Jacques Miguet dit Latrimouille, maçon, qui, le 14 septembre 1741, s'était engagé à faire, moyennant une somme de huit cents livres: *«Une maison de massonne ainsy qu'il En suit, une maison de pierres sur pierres de trente cinq pieds de large de Deore En deore, de vingt trois pieds de long de Deore En deore de quinse pieds d'auteur d'une pierre à l'autre de trois pieds d'épaisseur dans le pinion jusqu'au lanbourde et deux pied jusque au plafon dans les long pant Et dans les pinions de deux pieds et demy jusque au plafon deux pinions de pierres de dix sept pieds Deguilles ou au nordest pointu au Seaurois deux cheminée dans led. pinion le pinion de seaurois sera monté quaré Entre les deux cheminée suivant le pland, un mure de refente dans la maison d'un pinion a lautre de trois pieds En terre qui montera jusque au plafon et de quinze pouces dépaisseur [...] led. Entrepreneur aura Soint de mestre le planché de lad Maison de pierres de nivau Conforment a la maison de Bois qui joint a lad maison de pierre Con'. ausy Engravera les gonds dans la pierre de taille En bonne distance que les contrevant face Biens*

il garnira de pierres et de mortier Entre la maison de bois et celle de pierres Conv.»[96]

En 1770, lors de son *«aveu et dénombrement pour l'arrière-fief de Lapérière»*, le sieur François-Clément déclare au seigneur de Boucherville qu'il possède *«un arpent de terre en superficie dans le bourg sur lequel il y a de construit une maison moitié en pierre, l'autre en bois, une boulangerie, une écurie et une bassecour.»*[97]

La plupart de ces bâtiments subiront des transformations au cours de l'année 1778. Les frères Latrimouille, Jacques et Jean-Marie, maçons de Boucherville, et Clément Racicot, maître menuisier, sont embauchés par le sieur de Lapérière pour exécuter ces travaux.

Le 26 novembre 1778, Jean-Marie Latrimouille s'oblige moyennant une somme de trois cents livres à executer divers travaux de maçonnerie d'une part, pour la réfection de l'ancien bout de pierre de la maison, et d'autre part, pour une nouvelle cheminée au hangar. Son frère Jacques, le 30 novembre, signe un contrat d'une valeur de deux mille quatre cent douze livres, par lequel il s'engage à faire les ouvrages de maçonnerie *«d'une allonge au bout de la maison du dit sieur Lapérière»*.[98] Il s'agit sans doute de la vieille partie en bois qu'on remplace par une allonge en pierre.

Pour sa part, Clement Racicot, maître menuisier, s'engage le 1er décembre 1778 à faire tous les ouvrages de menuiserie de la nouvelle allonge et divers autres travaux dans l'ancienne partie de la maison et dans la boulangerie moyennant le prix de deux mille deux cent soixante-quinze livres.[100] Toutes ces améliorations doivent être terminées pour le printemps 1779.

Le 11 septembre 1806, François Boucher, sieur de Lapérière, fait dresser un procès-verbal et un plan figuratif de son arrière-fief et des emplacements qu'il possède au bourg de Boucherville par Pierre Weilbrenner, arpenteur-jury. Comme l'indique le plan, monsieur de Lapérière possède encore à cette date l'arpent au carré, concédé à son père en 1693. On y retrouve la plupart des bâtiments déjà mentionnés avec les améliorations apportées en 1778, le tout entouré d'une clôture de pieux.

Au début du XIXe siècle, après la mort du sieur de Lapérière et de son épouse Charlotte Pécandy de Contrecoeur,[101] Julie Boucher de Lapérière et son mari, François-Xavier Mailhot, deviennent propriétaires de l'arrière-fief.

En 1843, la majorité des bâtiments sont détruits dans l'incendie du village. François-Xavier Mailhot vendra cet emplacement, où subsistent *«une masure et une glacière»*, à Augustin Quintal, en 1846.

Désormais l'arrière-fief Lapérière sera morcelé et vendu à divers habitants qui s'y installeront.

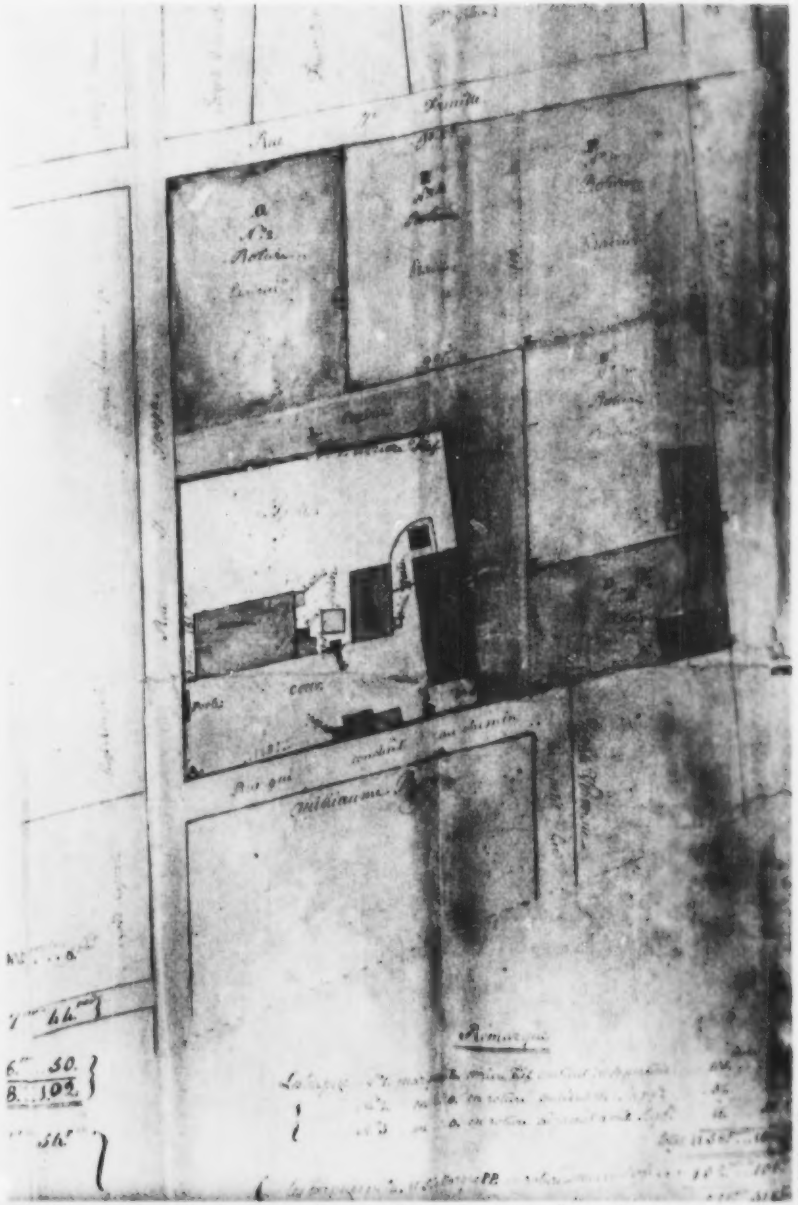

«Plan d'un lopin de terre situé dans le Bourg de Boucherville fronttant rue Ste-Famille au sud-ouest à la rue St-Joseph», 11 sept. 1806, signé Pierre Weilbrenner. AHVB

RUE DE LAPÉRIÈRE

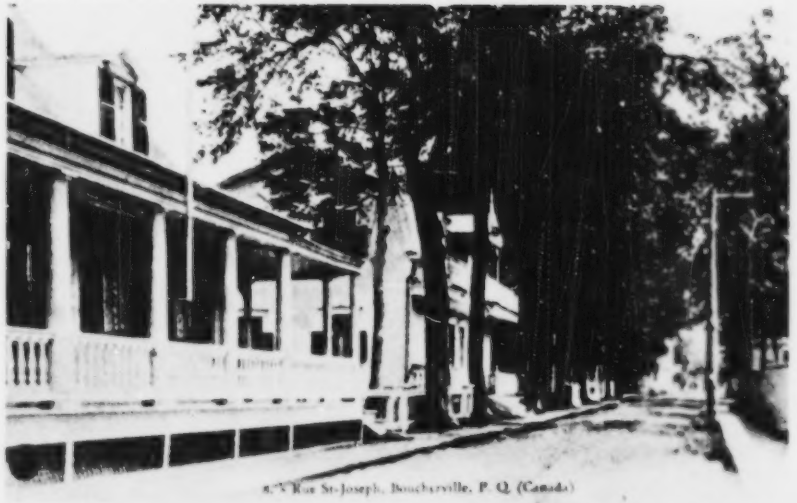

Coll. Mlle Robert 76-1869-24 -45

La rue de Lapérière au début du siècle, alors appelée rue Saint-Joseph.

À l'exception de la première, toutes les autres maisons de cette rue sont postérieures au grand incendie de 1843. Les maisons de type québécois y sont en majorité. Cependant, ici et là surgissent des exemples d'autres courants architecturaux, dont un immeuble à logements, hérissé de demi-lucarnes pointues, qui rappelle certaines rues de Montréal.

76-125-6 (22)

76-125-8 (22)

MAISON CHARLES GUIMOND
1, rue de Lapérière
Date établie de construction: 1835

On a sensiblement modifié l'apparence extérieure de cette maison de madrier a coulisse mais l'intérieur demeure remarquable.

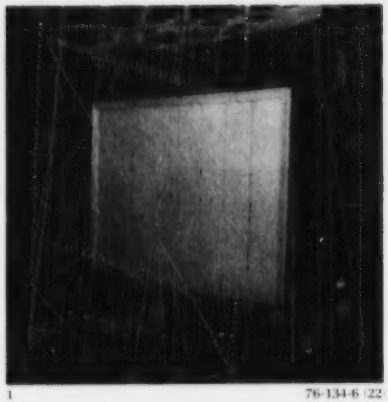

1 76-134-6 (22)

3 76-124-1 (22)

5 76-127-4 (22)

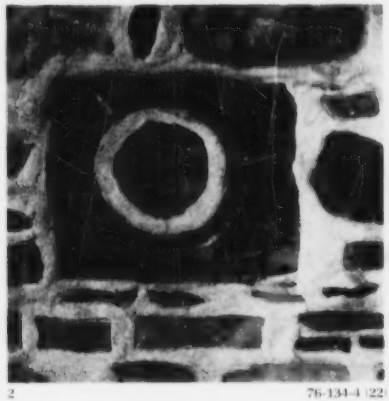

2 76-134-4 (22)

4 76-124-8 (22)

6 76-127-7 (22)

1. Grand foyer de cuisine en pierre de taille.
2. Trou de tuyau en pierre de taille.
3. Porte moulurée à deux battants séparant la cuisine de la pièce de séjour.
4. Cloison et porte en pin.
5. Porte vitrée dans la cuisine.
6. 7. 8. 9. 10. Pièces de quincaillerie. Elles sont magnifiques; on peut supposer que Charles Guimond les forgea lui-même.

7 76-124-12 (22)

9 76-128-5 (22)

8 76-128-4 (22)

10 76-134-8 (22)

*Voir la chaîne des titres.

**Voir le texte historique et le plan sur l'étude du 11, rue de Lapérière.

Historique

Située dans la partie nord-est du lot 58, inscrit au plan et livre de renvoi officiels du village de Boucherville, cette maison de bois fut construite en 1835. Cette année-là, Charles Guimond, maître forgeron, signe un compromis avec Louis Bourdon, maître menuisier de Longueuil, pour que ce dernier livre la couverture de sa maison au plus tard à la mi-décembre.* On peut certes supposer que Louis Bourdon fut l'artisan de tout le bâtiment. Pour sa part, Charles Guimond, de par son métier de forgeron, est sans doute l'auteur de toutes les magnifiques pièces de quincaillerie qui ornent encore aujourd'hui cette maison.

À cette époque, Charles Guimond pratique son métier depuis déjà quelques années. Dans son contrat de mariage avec Marguerite Paré en 1834, il déclare posséder *«une forge complette et articles de ménage»**. Il installe son bâtiment de forge à côté de sa maison, comme l'atteste le plan du village en 1850 reproduit en annexe.

Vers 1853, le sieur Guimond abandonne son métier de forgeron et vend à Benjamin Loiseau plusieurs outils de forge: tenailles, soufflets, étaux, enclume, filières, vilebrequins, boîte à ferrer les chevaux, marteaux à main.*

Dans diverses transactions postérieures on le qualifie de *«bourgeois du village de Boucherville»*.* Charles Guimond meurt en 1886 et sa deuxième femme, Lucie Benoît, hérite de tous ses biens.* Elle se départira de l'immeuble en 1888. Après cette date, la maison passera aux mains des Daignault, Faubert, des Gaboury. Ce sera l'une des rares maisons qu'épargnera la conflagration de 1843.

Au début de la colonie, cette terre avait été concédée avec plus grande étendue, soit un arpent de terre au carré, par le sieur Boucher à son fils, René Boucher de Lapérière, le 23 juillet 1693 devant Michel Moreau.** Avant que Charles Guimond en soit propriétaire en 1834, aucun bâtiment n'y avait été construit.

MAISON FAUBERT (c. 1888)
3, 5 et 7 rue de Lapérière

76-193-1 /22

7 rue de Lapérière

76-096-12 /22

13, rue de Lapérière

76-250-6 /22

14, rue de Lapérière

76-193-2 /22

Historique

La construction de ces deux bâtiments se situe entre les années 1888 et 1893. C'est en dressant la chaîne des titres de la maison Charles-Guimond, inscrite au no 58 du cadastre officiel du village de Boucherville, que l'on a pu faire cette constatation. Ces maisons sont situées dans la partie sud-est du terrain.

En 1888, lorsque Moïse Faubert acquiert l'immeuble des héritiers de Charles Guimond, il *«promet et s'oblige de construire une autre maison sur le dit terrain dans le cours d'une année»** Moïse Faubert en fera construire deux plutôt qu'une, puisqu'en 1893, lorsqu'il vend la partie sud-est du terrain à Zacharie Aubertin, on y mentionne une maison de bois et une maison de bois et brique.* Ces bâtiments sont demeurés depuis la propriétés des Aubertin.

Les ornements du porche, du balcon et de la galerie latérale évoquent une tenture à frange de l'époque victorienne; les lucarnes, par contre, ont une allure classique, cependant que le toit est de style second empire. Exemple d'éclectisme réussi.

Elle fut déplacée, il y a vingt ans du 20, rue de Lapérière. La parcimonie des ouvertures et la disposition décentrée de celles en façade, témoignent d'une construction artisanale, mais non le revêtement extérieur.

*Voir la chaîne des titres de la maison Charles Guimond au no 10.

76-096-8 (22)

76-096-9 (22)

MAISON REEVES
11, rue de Lapérière
Date établie de construction: 1853

Historique*

En 1853, une villageoise de Boucherville, dame Josephte Robert, veuve d'Etienne Reeves, cède tous ses biens de son vivant à ses filles, fils et gendres, à la seule condition que ceux-ci lui fassent construire une maison «neuve». Les cessionnaires Robert-Reeves s'y conforment, et le 10 janvier 1853 ils achètent d'Augustin Quintal le lot no 57 (morcellement de l'arrière-fief des Lapérière)** sur lequel ils font construire, une maison.

C'est celle que nous voyons aujourd'hui. Elle reposerait sur une partie des fondations de l'hôtel particulier que François-Clément Boucher, sieur de Lapérière, s'était fait bâtir au XVIII[e] siècle. En plus des fondations, une cheminée restée debout dans les ruines aurait été reprise dans la construction de cette maison.

La famille Reeves en fut peu de temps propriétaire. Les emprunts et obligations contractés pour la construction de celle-ci entraînèrent des difficultés financières et par conséquent la vente de l'immeuble afin de payer les créanciers.

Le 13 février 1860, François Lussier se porte acquéreur de l'emplacement et par la suite, le revend à madame Eudosie Pépin-Labelle qui y tiendra un commerce. Cette dernière fit faillite et une fois de plus l'immeuble fut vendu. Le notaire Isaïe-Amable Quintal en deviendra alors propriétaire. Plusieurs autres familles y vivront par la suite: les Audet dit Lapointe, les Aubertin, les Pesant dit Sanscartier et les Thomas. Au cours de ces années, le terrain s'est rétréci, et en 1885, on apporte des transformations majeures à la maison.

En 1972, Mariette et Jean-Claude Savoie s'en portent acquéreurs. Madame Savoie entreprend alors l'historique du bâtiment, historique dont s'inspirera l'architecte Jean-Claude Savoie, son mari, quand il restaurera la maison. Ils la revendent en 1975.

75-677-7 (35)

76-126-3 (22)

La cheminée en pierre serait un vestige d'une maison rasée dans l'incendie de 1843. Les murs sont constitués de madriers épais de 2 pouces environ disposés verticalement entre sole et sablière. Le revêtement extérieur récent, en planches verticales, s'apparente à un type de revêtement, jadis courant, mais qu'on a délaissé en faveur des planches horizontales, plus faciles à remplacer quand elles pourrissent.

Le pignon en bardeaux, fréquent dans certaines régions du Québec, est rare à Boucherville où on lui a préféré la planche embouvetée ou la planche à déclin.

La cheminée de droite est fausse.

Foyer

Habilement intégré à la cheminée de pierre, le foyer en brique date vraisemblablement de 1853.

* L'historique de cette maison a été fait par madame Mariette Savoie, de Boucherville, et a fait l'objet d'un article pour «Perspectives Dimanche-Matin» du 18 septembre 1976, (vol. 8, no 38, p. 8). Nous en résumons ici les grandes lignes.

**Voir l'historique de l'arrière-fief de Lapérière.

16, rue de Lapérière

76-193-4 (22

19-21, rue de Lapérière

76-193-4 (22

25, rue de Lapérière

76-193-6 (22

35, rue de Lapérière

76-096-5 (22

40-42, rue de Lapérière

76-193-8 /22

LA RUE DE MONTBRUN

77-1273-28A \35

Si le boulevard Marie-Victorin, dans sa partie ouest, est la rue la plus spectaculaire de Boucherville, la rue de Montbrun en est la plus pittoresque. Bien alignées, pour la plupart de gabarit identique, les maisons se succèdent de chaque côté de la rue en une suite linéaire sobre, équilibrée et harmonieuse.

La première partie de la rue, du boulevard Marie-Victorin au 22, rue de Montbrun, a été ouverte après 1845. La deuxième est antérieure et aurait été épargnée par l'incendie de 1843.

Les immeubles semblent tous dater du XIX^{e} siècle, mais ici plus qu'ailleurs, leur plan de faibles dimensions, le nombre restreint des ouvertures ainsi que leur distribution irrégulière rappellent étrangement les maisonnettes décrites dans les contrats de construction des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles. Cette similitude est-elle due à une forme de mimétisme qui se serait prolongée jusqu'au XIX^{e} siècle? Est-elle la conséquence de l'exiguïté des lots disponibles? Dépend-elle des premiers résidents, fort probablement des rentiers dont le besoin d'espace habitable était modeste? Toujours est-il qu'il convient d'observer qu'elle rappelle fort bien l'apparence originelle du bourg.

3, rue de Montbrun

76-095-1 /2

Il y a douze ans, un incendie aurait beaucoup endommagé cette maison, nous a-t-on dit. La remise en état a été bien réussie sur le plan traditionnel. Le revêtement à couvre-joint rappelle celui de la maison Quintal.

22, rue de Montbrun

76-212-16A /22

Si les grandes baies ne sont pas d'origine, la double fonction de résidence et de boutique l'est. Le toit de la galerie diffère des autres, ni indépendant du toit, ni intégré à sa structure, mais simplement déposé dessus.

27, rue de Montbrun

77-1352-0A /35

30, rue de Montbrun

76-245-11 /22

32, rue de Montbrun

76-212-17 (22)

Parfois on s'agrandit comme faire se peut. Il faut convenir, cependant, que le faux pignon au centre et le bardeau qui contraste avec la planche embouvetée, de même que le toit de la galerie qui prolonge la toiture, conservent un certain charme à cette maison.

38, rue de Montbrun

76-208-9A (22)

La grosse cheminée annonce clairement la présence d'un foyer à l'intérieur. Celui-ci a été transformé en armoire. Sous le papier-brique des murs, on peut entrevoir un revêtement de planches verticales embouvetées. Comme celui des autres maisons, le carré est de madriers à coulisse, les pignons de planches et la charpente composée de fermes simples dont les chevrons sciés mesurent ici 4 × 4 pouces.

44, rue de Montbrun

76-168-10 (22)

Les lucarnes, qui paraissent des ajouts, sont disproportionnément grandes, tout comme les fenêtres. On peut supposer qu'elle sont la réponse à un problème d'éclairage intérieur.

45, rue de Montbrun

76-207-15 (22)

Voici un jumelé, façon du XIX[e] siècle. La disposition des cheminées et de légères différences dans les murs pignons indiquent qu'il s'agit d'une maison allongée au nord. Avec ses persiennes, ses deux dispositifs d'ouvertures et de galeries en façade, le bâtiment est magnifiquement conservé.

48, rue de Montbrun

76-208-10A -22

Autre jumelé du XIX^e siècle, résultat de l'annexion de deux maisons simples. Il convient d'en comparer la façade à celle de l'immeuble précédent: un équilibre similaire règne qui pourtant est fort différent.

Soliveau étonnamment mince mais d'origine.

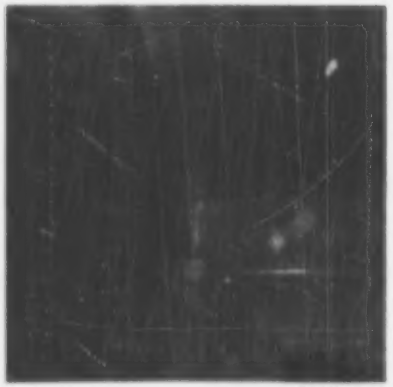

76-280-19 -22

50, rue de Montbrun

76-168-9 -22

76-168-8 -22

Est-elle indifférente à la lumière du jour? On pourrait le croire. Sur trois pans de mur on ne compte que trois fenêtres au rez-de-chaussée; par ailleurs, les ouvertures de la façade étant décentrées vers la gauche, le coin droit et tout le mur pignon nord-est en sont dépourvus, sauf l'étage. Construite au XIX^e siècle, elle n'en évoque pas moins, par la parcimonie de ses ouvertures et par son plan modeste (24'-8 sur 22'-9 pieds), ces maisonnettes dont font mention les actes notariés des XVII^e et XVIII^e siècles.

51, rue de Montbrun

76-093-1 -22

La longue galerie et la cuisine d'été, des additions, confèrent à la maison une allure campagnarde. On devine qu'il n'y a pas si longtemps les champs étaient tout près. La qualité des éléments en tôle est remarquable: capuchons ouvrés sur les cheminées et tôle à la canadienne sur le toit.

52, rue de Montbrun

76-093-3 -22

56, rue de Montbrun

77-1273-293 (3)

64, rue de Montbrun

77-1273-253 (3)

1090, rue de Montbrun

76-224-12 (22)

Autre jumelé ancien, cette fois à mansarde. Quoique modernisée, la façade témoigne encore ici d'une volonté d'équilibre.

1110, rue de Montbrun

76-223-14 (22)

1120, rue de Montbrun

76-253-13-22

RUE NOTRE-DAME

Coll. Mlle Robert 76-1869-22-35

Serait-ce parce que la rue est parallèle et voisine du boulevard Marie-Victorin que les immeubles, tous de la deuxième moitié du XIX[e] siècle, y sont imposants et stylistiquement ambitieux? Il y a fort à parier que depuis longtemps cette rue a été adoptée par des gens relativement à l'aise: hommes d'affaires, marchands, professionnels, etc.

Cette photo du début du siècle confirme le prestige qu'a connu la rue Notre-Dame.

518, rue Notre-Dame

76-215-3 (22)

76-215-4 (22)

520, rue Notre-Dame

76-216-11 (22)

76-215-11 (22)

524-28, rue Notre-Dame

76-215-6 (22)

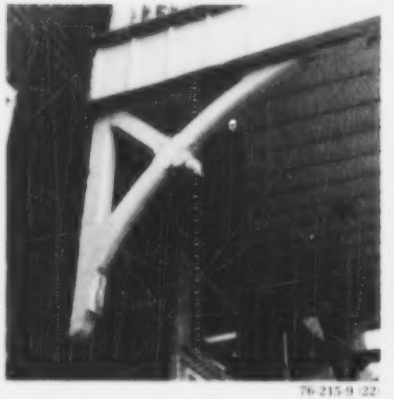

76-215-9 (22)

531, rue Notre-Dame

76-244-17A (22)

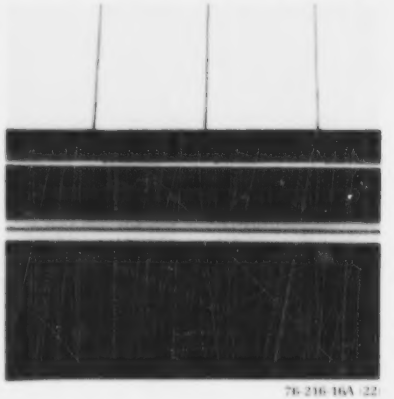

76-216-16A (22)

535, rue Notre-Dame

76-085-4 /22

540, rue Notre-Dame

76-085-2 /22

76-085-6 /22

Sobre, classique, elle rappelle la demeure monumentale du 486, boulevard Marie-Victorin. Les pignons de cette dernière prennent jour par un oeil-de-boeuf; ici, c'est une petite fenêtre cintrée. Son porche néo-classique est parfaitement approprié.

Selon le propriétaire elle aurait été construite après l'incendie de 1843. En 1917, monsieur Augustin Lacaille en aurait fait la restauration.

RUE SAINT-CHARLES

Coll. Mlle Robert 76-1889-24-35

À la suite de l'incendie de 1843, les immeubles de cette rue ont été construits d'une manière relativement homogène, ainsi qu'en témoigne cette photo ancienne, mais avec le temps, et peut-être parce que commercialement cette rue est l'une des plus actives du bourg, les maisons ont subi de nombreuses modifications et rénovations. La rue y a perdu de son charme sans cesser toutefois de refléter le caractère historique du bourg.

511, rue St-Charles

76-244-23 (22)

552-34, rue St-Charles

76-087-3 (22)

76-084-4 (22)

536, rue St-Charles

76-209-4 (22)

76-209-9A (22)

76-209-8 (22)

542, rue St-Charles

76-211-4A (22)

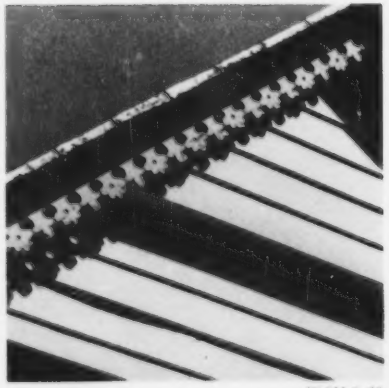

76-211-6 (22)

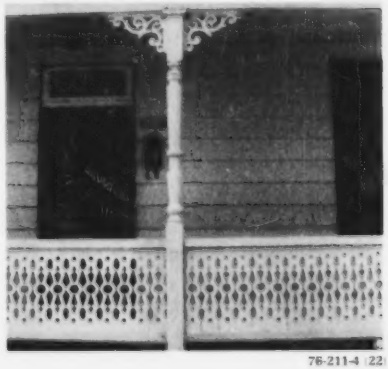

76-211-4 (22)

554, rue Saint-Charles

76-084-10 (22)

76-158-6 (22)

Le plan presque carré et la présence dissimulée de deux masses de cheminées en pierre qui émergeaient toutes deux sur le versant arrière, nous incitent à croire que cette maison date du XVIII[e] siècle. La charpente et le toit sont relativement récents toutefois: conséquence de l'incendie de 1843?

La façade présente une disposition particulière des ouvertures. Elles sont, en effet, regroupées à gauche, comme si une troisième fenêtre avait déjà existé à droite, ce qui n'est pas le cas. Plusieurs maisons de Boucherville, en pierre comme en bois, offrent cette particularité imperceptible à l'intérieur, car l'éclairage que l'on pouvait supposer insuffisant dans le coin est habituellement assuré par une fenêtre du mur pignon.

Il convient de comparer la petitesse et la sobriété de cette maison aux grandes résidences en pierre du boulevard Marie-Victorin. Telles les maisonnettes en bois, elle reflète le rang social modeste du premier propriétaire.

Photo G.M. 1988 775-A7

544-46, rue Saint-Charles

76-084-6 (22

572, rue Saint-Charles

76-213-15A (22

575, rue Saint-Charles

76-213-18A (22

578, rue Saint-Charles

76-213-17A (22

580, rue Saint-Charles

76-213-14A (22)

584-86, rue Saint-Charles

76-213-17 (22)

587, rue Saint-Charles

76-213-13A (22)

rue Sainte-Marguerite

523, rue Sainte-Marguerite

76-210-13A (22

526, rue Sainte-Marguerite

76-210-17 (22

Elle est parente de la maison du 11, rue de Lapérière. Ses murs, en effet, sont également constitués de madriers verticaux emboîtés à tenon et mortaise, à la sole et à la sablière.

527, rue Sainte-Marguerite

76-217-9 (22

Au centre, à l'endroit de la petite fenêtre l'espace qu'occupait la masse d'une cheminée en pierre. Du côté droit, quelques planches à motif de briques.

Le revêtement de planches embouvetées de cette maison de bois est partie en planches simples, partie en planches à motif de briques.

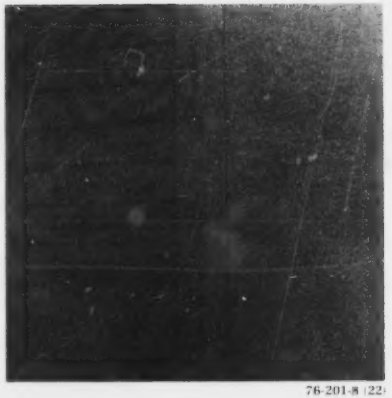

76-201-8 (22

Armoire à trois portes. Au-dessus, une des poutres mesurant 7½ pouces sur 3¾ pouces, avec portée de 23 pieds. De l'avis du propriétaire, ces poutres de faibles dimensions occasionnent de sérieux problèmes de fléchissement.

76-201-4A (22

530-32 rue Sainte-Marguerite

76-225-17A (22

534-6, rue Sainte-Marguerite

76-210-23 (22

Avec ses deux étages, c'est la plus imposante des maisons en bois d'esprit québécois. Nous disons bien en bois, n'en déplaise le revêtement de maçonnerie postiche.

538, rue Sainte-Marguerite

76-210-17A (22)

544, rue Sainte-Marguerite

76-208-1 (22)

Parente de quelques maisons que nous avons présentées, celle-ci a été magnifiquement conservée depuis l'époque de la première photo. Le capuchon de la cheminée de droite a disparu, mais sans doute était-il postiche. On voudra noter le réverbère à gauche de la photo ancienne.

76-208-6 (22)

Coll. Mlle Robert 76-1869-30 (35)

RUE SAINT-SACREMENT

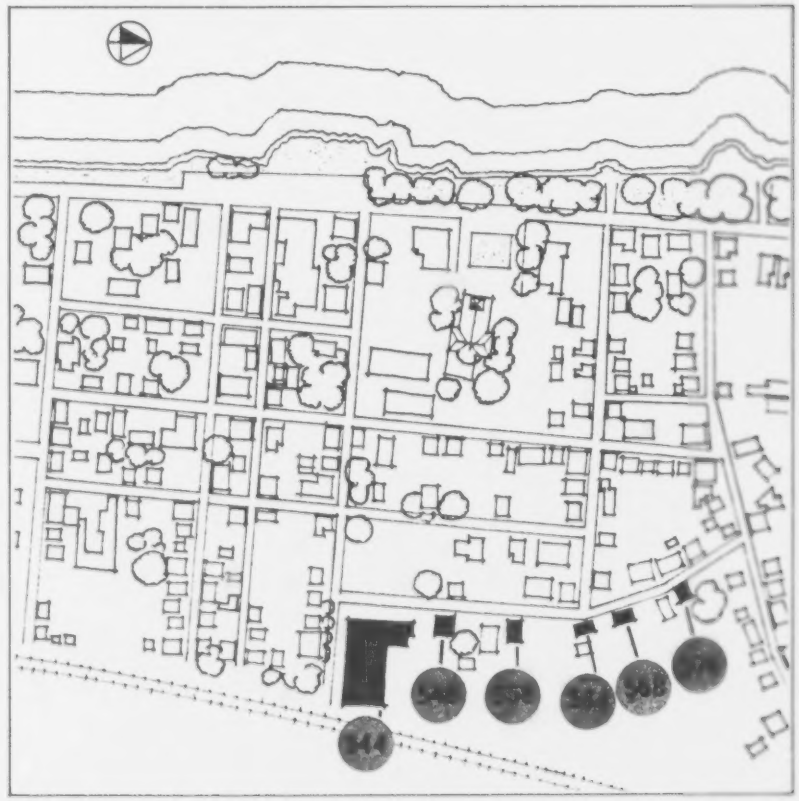

La dernière des rues est-ouest du bourg et, sans doute, l'une des plus tardivement peuplées, il n'est pas surprenant que l'une des deux maisons d'esprit québécois soit en brique et que trois autres soient coiffées de toits à mansarde.

544, rue Saint-Sacrement

76-244-16A (22)

École Sacré-Coeur, construite en 1899. La rénovation qu'on lui a infligée est d'une simplicité cynique.

Coll. Mlle Robert 76-1869-28 (35)

548, rue Saint-Sacrement

76-093-6 (22)

77-1273-22A (35)

Les murs sont de briques porteuses, ainsi que le confirment les ancrages circulaires.

558, rue Saint-Sacrement

76-244-18 (22)

564-66,
rue Saint-Sacrement

76-0961 (22)

76-095-11 (22)

568-70,
rue Saint-Sacrement

76-226-8 (22)

574, rue Saint-Sacrement

76-244-13A (22)

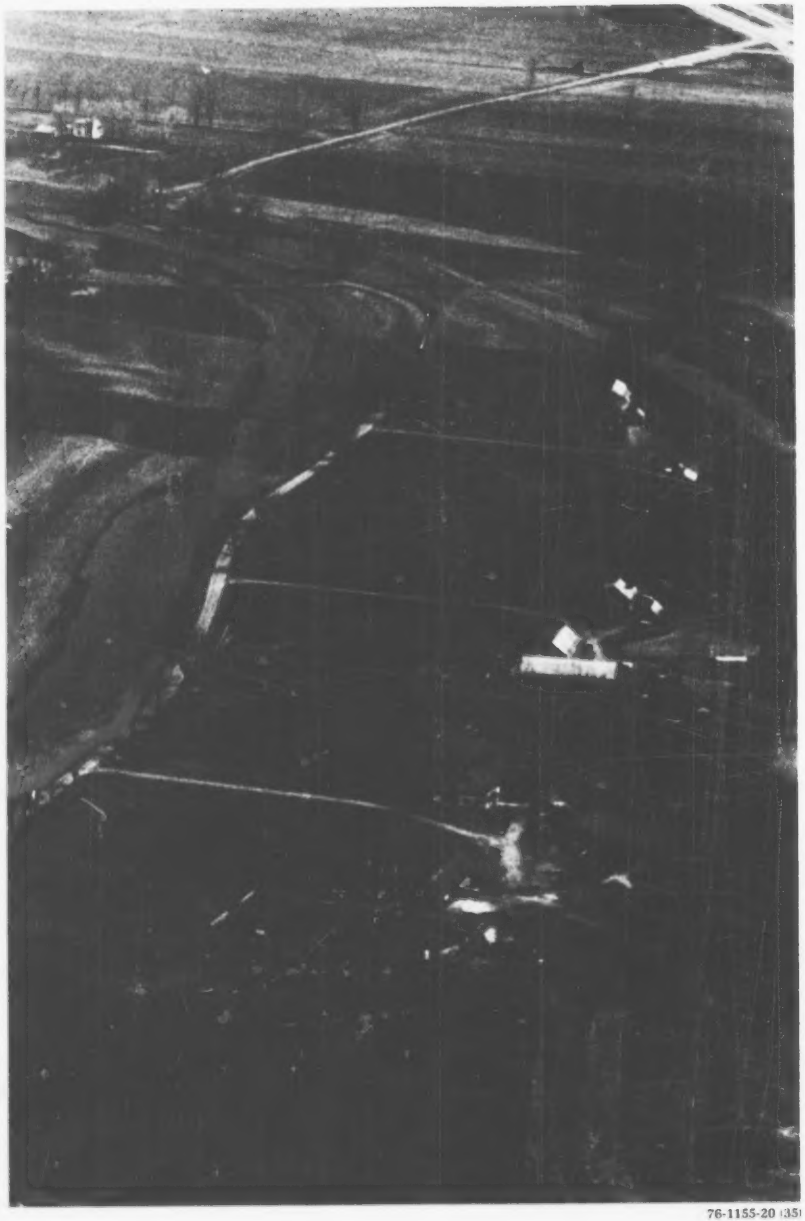

76-1155-20 (35)

RANG GÉNÉRAL VANIER

Par cette route, nous accédons à la campagne de Boucherville. Désormais, pourrons-nous observer, les habitations sont espacées les unes des autres selon l'habituelle implantation linéaire qui caractérise les rangs. Et comme ce sont pour la plupart d'anciennes maisons de ferme, elles sont habituellement entourées de bâtiments agricoles, regroupés d'une manière logique, mais non selon un ordre formel.

On pouvait escompter que les habitations de ce rang, 2^{e} concession, allaient être presque aussi anciennes que celles de la 1^{ere} concession, situées boulevard Marie-Victorin. Il n'en est rien. Les matériaux de construction, les toits à deux versants de type québécois ou à mansarde et des détails décoratifs indiquent qu'elles datent de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Les premiers concessionnaires habitaient peut-être le bourg; sinon il faut conclure que leurs résidences n'ont pu résister au temps ou encore au désir des successeurs de les remplacer.

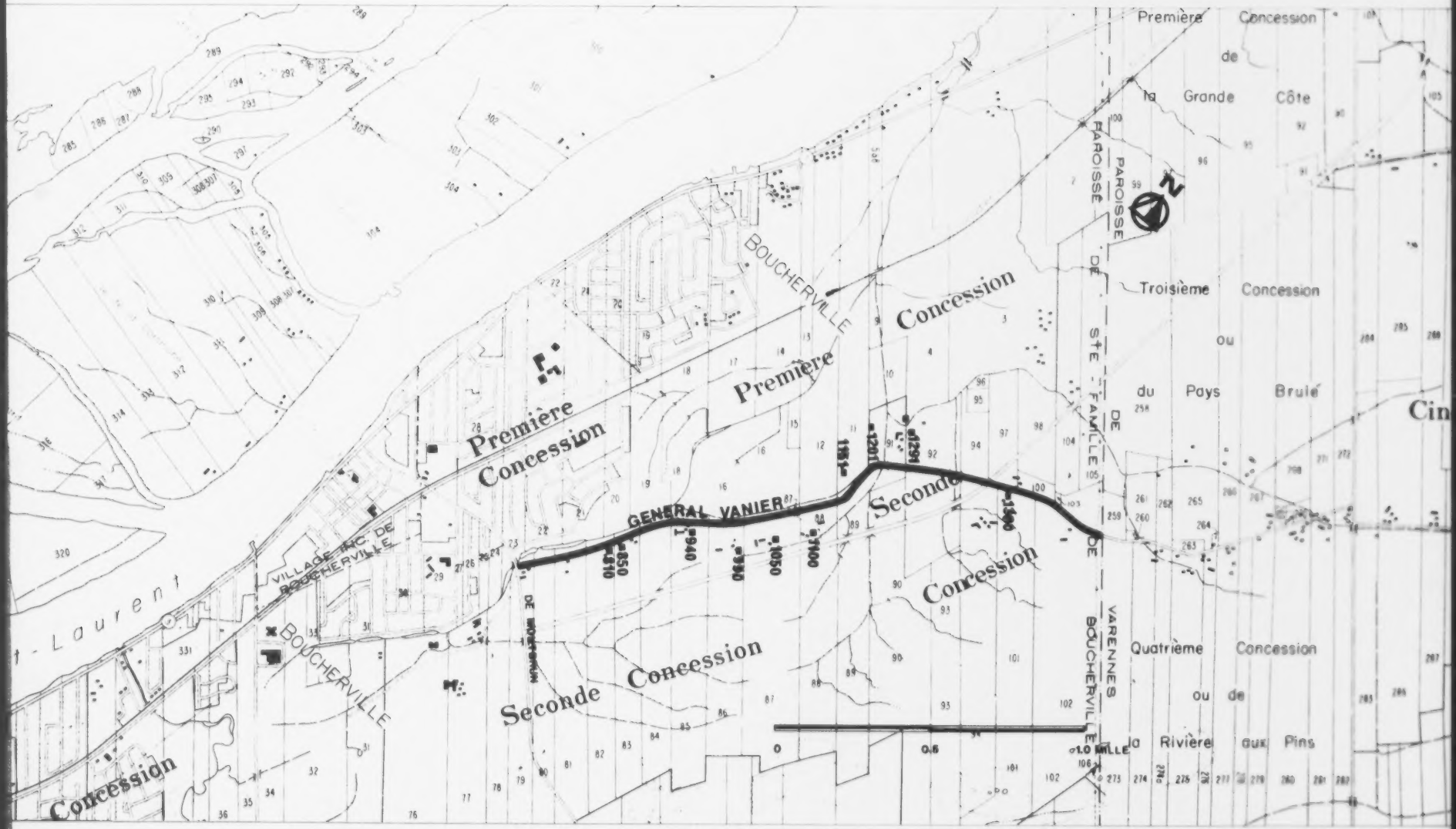
Première Concession de la Grande Côte
PAROISSE DE STE FAMILLE DE BOUCHERVILLE
Troisième Concession ou du Pays Brulé
Quatrième Concession ou de la Rivière aux Pins
VARENNES
BOUCHERVILLE
Première Concession
Seconde Concession
GENERAL VANIER
VILLAGE TIC. DE BOUCHERVILLE
DE MONTARVILLE
St-Laurent
Concession
0
0.5
1.0 MILLE

810, rang Général Vanier

75-6733 (35)

Ses matériaux et son plan rappellent l'édifice monumental du 486, boulevard Marie-Victorin. Dans ce dernier, le raccordement de l'aile arrière au bâtiment principal se fait d'une manière rudimentaire. Ici il est parfait, et lorsqu'on l'observe depuis l'ouest, la maison paraît plus vaste qu'elle ne l'est, tel le couvent Notre-Dame.

Il est regrettable que nous n'ayions pu en photographier l'intérieur, en grande partie d'origine nous a-t-on dit.

75-673-6 (35)

850, rang Général Vanier

76-224-8A (22)

Les montants de la galerie de cette québécoise diffèrent de ceux ouvragés et plus délicats qu'on peut observer dans le bourg. Sans doute sont-ils relativement récents. D'autres maisons du rang présentent cette caractéristique.

940, rang Général Vanier

76-088-2 (22)

76-088-7 (22)

N'étaient la porte d'entrée, l'appentis à l'arrière et la galerie refaite, elle serait dans son état d'origine. Les fenêtres à petits carreaux proviennent sans doute d'un immeuble qui lui est antérieur.

990, rang Général Vanier

76-251-22 (22)

1050, rang Général Vanier

76-224-9-22

1100, rang Général Vanier

76-247-4A-22

1151, rang Général Vanier

76-247-2-22

La maison

Ne dirait-on pas une solide maison en brique dont chaque ouverture serait surmontée d'un linteau en pierre? Solide, elle l'est, mais les murs porteurs sont construits de madriers à coulisse et le linteau est une pièce de bois; la brique n'est qu'un revêtement de qualité.

1201, rang Général Vanier

76-1225-15A-35

76-203-4A-22

La glacière

On a fait de cette glacière un logement saisonnier. Grâce à ses parois épaisses et isolées à la sciure de bois, grâce également à sa parfaite ventilation, elle assurait jadis la conservation de la glace du printemps à l'hiver.

Au sommet d'un habile dispositif de portes, on peut voir la trace d'une poutre qui servait de palan.

1291, rang Général Vanier

76-204-20 (22

Cette ruine nous révèle des caractéristiques qui sont communes à bien des maisons de bois de Boucherville. Ainsi le madrier à coulisse, mince et d'aspect usiné. À l'extérieur, on l'a recouvert de deux rangs de planches, le premier vertical, l'autre à déclin horizontal; à l'intérieur, on l'a revêtu d'un enduit à lattes fixé sur des montants, enduit que traverse un appui-chaise mouluré.

La charpente est composée de fermes simples à entraits retroussés dont les pièces, produites par une scierie, sont de dimensions modestes.

La cheminée de blocs de ciment repose sur une console en bois intégrée à une armoire.

76-204-17A (22

76-204-23 (22

76-204-17 (22

76-204-13 (22

1380, rang Général Vanier

76-221-19A (22

76-224-4A (22

RANG DE MORTAGNE ET RANG LUSTUCRU

Au contraire du rang Général Vanier, ces deux routes, qui desservent les deuxième et troisième concessions, comptent un certain nombre de bâtiments du XVIII[e] siècle. Ceux-ci sont tous construits en pierre, ce qui explique en partie leur survie.

Les rangs qui succèdent aux rangs de Montagne et Lustucru, comptent également, ainsi que nous le verrons, des immeubles en pierre, mais en nombre décroissant. Cette décroissance correspond bien sûr, aux dates d'ouverture des concessions, les plus récentes se caractérisant par une architecture plus rapprochée de notre époque.

78-1783-28 (35)

PAROISSE DE STE FAMILLE
PAROISSE DE
PAROISSE DE ST ANTOINE
1380
1201
1031
1001
821
701
661
581
550
LUSTUCRU
DE MONTBRUN
BOUL. DE MORTAGNE
MONTARVILLE
Seconde Concession
Troisième Concession
Quatrième Concession
Première Concession
Seconde Concession
Troisième Concession
1.0 MILLE
0.5
0

Commentaire sur les cuisines d'été à Boucherville

78-1783-27 :35

La cuisine d'été, annexée à la maison rurale, sur le côté ou à l'arrière, est relativement peu fréquente à Boucherville. Par contre, on la retrouve assez souvent localisée dans un bâtiment secondaire qui sert de remise à multiples fonctions.

Nous avons repéré quatorze remises du genre, construites tard au XIX[e] siècle, nous semble-t-il, et toutes situées à deux pas de la maison. Ce sont de simples structures de planches sur charpente claire, au plan rectangulaire, et coiffées d'un toit à deux versants. Les subdivisions intérieures comportent généralement un plancher bas et un plancher haut. Ce dernier, ancien grenier, ne comporte pas de cloison, cependant que le plancher bas est compartimenté sur sa largeur en espaces dont les dimensions varient selon les fonctions d'origine. Celles-ci étaient multiples, puisque certaines pièces servaient de remise à machine aratoire ou de hangar à bois de chauffage, d'autres de poulailler, d'atelier et, bien sûr, de cuisine d'été. Les pièces sont desservies par des portes extérieures, une pour chacune, et à l'intérieur par des portes communiquantes.

La cuisine d'été, ou plutôt ce qui en reste, se trouve invariablement à l'une des extrémités de la remise. Elle se distingue des autres pièces par un nombre supérieur de fenêtres, par une finition intérieure plus soignée et par une cheminée qui perce le faîte du pignon.

Cette cheminée, d'ailleurs, est assez particulière. Parfois construite en brique, mais le plus souvent en tuyeaux de drainage en grès, elle repose, à mi-hauteur du rez-de-chaussée sur une console en bois ou sur un madrier vertical, habituellement intégrés à une armoire.

Une question vient à l'esprit: pourquoi aménager une cuisine dans une remise? Une hypothèse nous est suggérée par l'histoire de Boucherville. À l'époque des guerres indiennes, il est probable que les «habitants» devant faire la navette entre le bourg fortifié où ils résidaient et leurs concessions éloignées, aient éprouvé le besoin de disposer de bâtiments sur ces concessions. Certes ces bâtiments, granges, écuries, remises, auraient été de caractère rudimentaire et d'une utilité passagère. Mais une fois construits, on aurait bientôt vu l'opportunité de convertir une partie de l'un d'eux en cuisine, voir même en pièce habitable, ce qui aurait permis de brefs séjours sur la terre en périodes d'accalmies. Nous supposons bien sûr, mais si les choses se sont ainsi passé, on peut songer que la remise d'aujourd'hui est la lointaine descendante de ces premiers bâtiments dont l'utilisation et la perpétuation seraient devenues une tradition.

Nous avons mentionné la possibilité que parmi les premiers bâtiments certains aient servi d'habitation de fortune. Voici pourquoi: une remise-cuisine-d'été, située aujourd'hui au 1201, rang Lustucru, se trouvait seule au bout d'une terre avant qu'elle soit déplacée. Or, détail intéressant, la pièce adjacente à la cuisine a tout d'une chambre qui a servi.

Autre question: pourquoi une deuxième cuisine? On nous a expliqué que durant les travaux des champs, on s'en servait pour éviter de salir la maison. Réponse logique et indiscutable. Mais à voir avec quel plaisir ceux qui nous fournissent ces explications se remémorent les bons moments qu'ils y ont vécus, on devine que la cuisine d'été a rempli également une fonction culturelle: permettre, après un long hiver «enfermé», d'adopter une façon de vivre plus flexible et décontractée, à la façon du citadin qui retrouve son chalet d'été.

Photo G.M. 1963 785 E-1

550, rang de Mortagne

76-206-6 (22)

Les souches de cheminées ont été refaites en brique, la charpente du toit est relativement récente mais à son plan quasi carré de faibles dimensions et à la distribution irrégulière des ouvertures, peu nombreuses au demeurant, on reconnaît une habitation qui date du XVIII[e] siècle, selon toute probabilité. La suppression de la lucarne lui a redonné une apparence logique, puisque les quatre fenêtres de pignon éclairent suffisamment les combles.

L'intérieur, en partie d'origine, comporte une magnifique cloison en planches de pin.

76-206-11 (22)

76-191-8 (22)

76-191-13 (22)

Laiterie

76-192-17 (22)

Remise

La partie gauche était vraisemblablement une cuisine d'été.

76-206-10 (22)

3

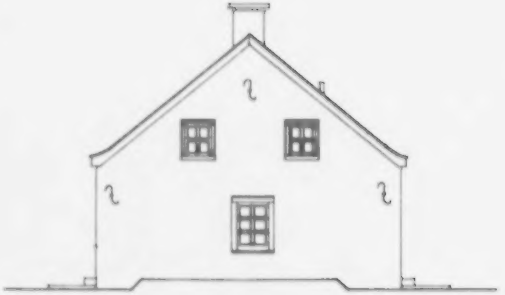

4

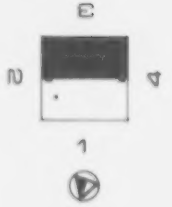

2

1

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

ELEVATIONS
550 de Mortagne

éch :
date Mai 77
par : Monique Ebrard

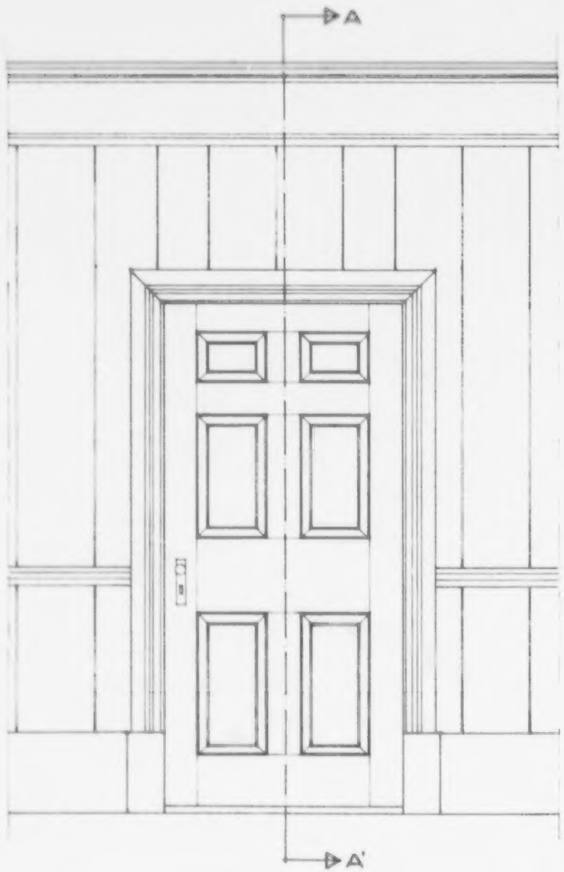

Detail A

Coupe A-A'

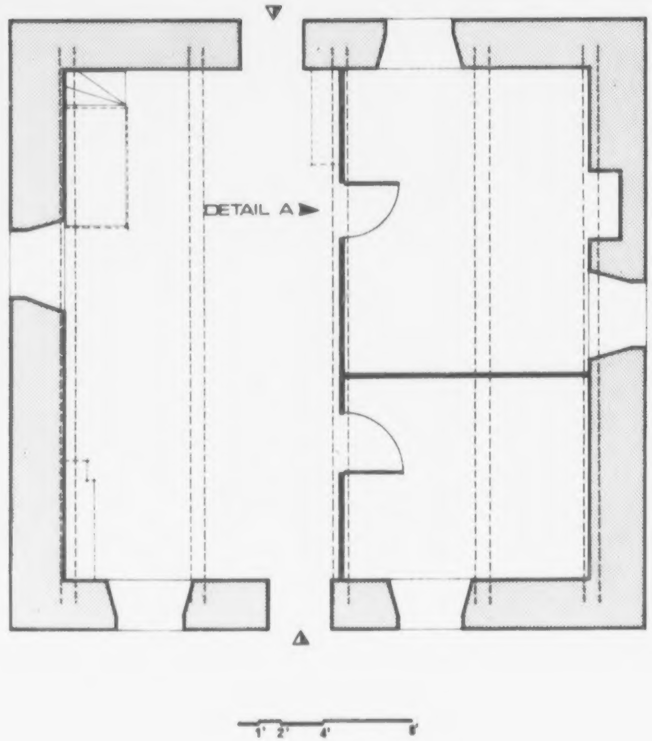

PLAN

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DIVISION ··· RELEVES ET ANALYSE	PLAN ET DETAIL 550 de Mortagne	éch : date par :	 Mai 77 Monique Gauthier

Maison Robert (dite Chaput)
581, rang de Mortagne
Construite entre 1754 et 1768.

Vue en plongée de l'ensemble agricole ancien, le plus varié et le mieux organisé de Boucherville. Comme le démontrent le plan, les croquis et les photographies, il se compose de nombreux bâtiments dont la taille varie selon la fonction et le style, selon l'époque de construction. La répartition de ces bâtiments, dont certains éloignés de la maison, peut étonner. Il correspond toutefois, et très logiquement, à la disposition des champs d'une ferme qui était vaste et dont l'exploitation exigeait beaucoup d'abris, de matériel et de main-d'oeuvre.

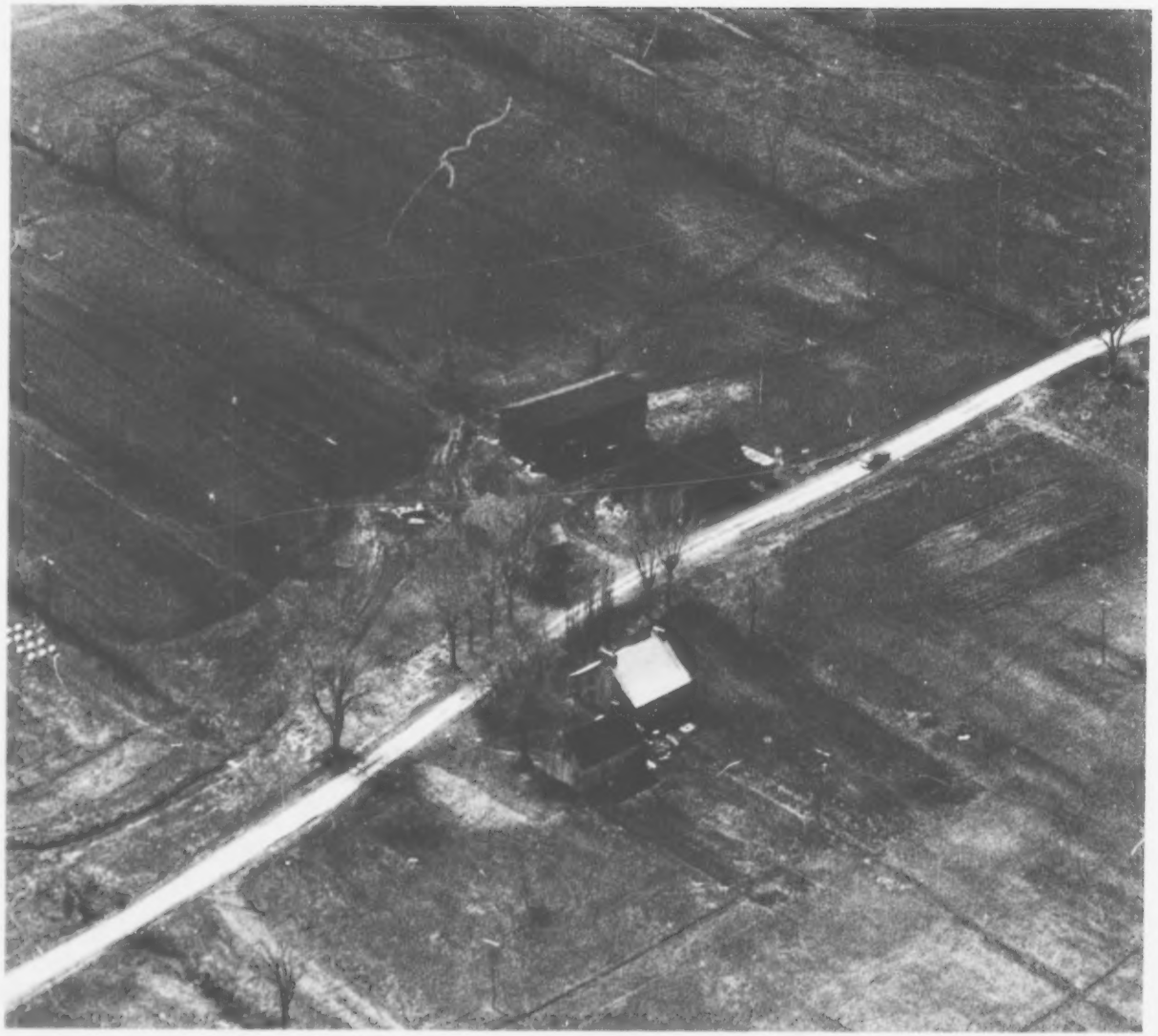

76-1155-31 (35)

581, boulevard de Mortagne

Historique

Située au no 121 du cadastre officiel de la paroisse de Boucherville, au lieu dit «le rang du Pays Brûlé», cette maison de pierre des champs fut construite entre les années 1754 et 1768 pour Pierre Robert et sa femme, Marguerite Provost.

Au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle, cette terre fut concédée par le sieur de Boucherville à monsieur de la Broquerie qui, en 1754, la revend à Pierre Robert, alors qu'il n'y a sur celle-ci que «prairie et fourrage». C'est lui qui fera construire cette magnifique maison, qu'il ne possédera d'ailleurs que quelques années, puisqu'en 1768 il abandonne tous ses biens à sa fille, Marguerite, et à son gendre, Étienne Birtz Desmarteaux maître forgeron au bourg de Boucherville. Ceux-ci afferment la terre pour une durée de trois ans, sur laquelle il y a «*une Bonne Maison Biens Laujable six portes, Contrevent chasie en bon estat Les chasie et porte biens garnies de leur ferrement, garnie de leurs vitres et trante sept vitres Entierre trois de fellé, Verroux a La porte de la maison, et au grigné, et Letrie Biens garnie de leurs ferrement, une grange en bonne ordre, Biens Entourée et La porte Bien pendut avec ses penture et gond, toutte bien Couverte et pignonné, une bonne Escury La porte Biens pendut avec ses penture et gond, une Estable En bon ordre porte Biens pendut avec leurs pentures et gond et crochet.*»*

Cet immeuble devient propriété de Louis Cicot en 1781, pour échoir après sa mort à son fils, Antoine, qui n'occupera qu'une partie de la maison, l'autre étant réservée à Pierre Robert et sa femme leur vie durant.

*Voir la chaîne des titres.

Après la mort d'Antoine Cicot en 1797, sa veuve, Madeleine Aubertin, fait dresser l'inventaire de leurs biens. Il y a alors sur le terrain *«une maison en pierre en bon etat, une grange et étable aussi en bon état et trente arpents de vieilles clôtures et les fossets de ligne en Bon état»*.

Cette même année elle épouse en secondes noces Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin et achète avec celui-ci tous les droits successifs mobiliers et immobiliers des héritiers de feu Antoine Cicot, son premier mari. En 1821, Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin se fait construire une maison de pierre au bourg de Boucherville et quitte la maison du pays brûlé pour s'établir au coeur du village. C'est son cousin Étienne Aubertin, qui continuera d'administrer la ferme du rang tout en logeant dans la vieille maison.

Jusqu'en 1859, les seules améliorations qui semblent avoir été faites sur le terrain sont: *«une étable de vingt huit pieds sur quarante deux entourés en madriers de cinq quarts de pouce d'épaisseur joints à languettes et rainures et couvert en herbes à lien prisé dix sept cent livres et six arpent de clôture à arres neuves»*.*

Les Aubertin habiteront cet immeuble jusqu'en 1877 alors que leur succèderont les Bachand pendant plus d'un demi-siècle et les Chaput qui, après en avoir été propriétaires, en sont locataires.

Aujourd'hui l'immeuble est la propriété d'une grande compagnie. Cette maison et tout son environnement sont ainsi menacés de disparaître.

*Voir le no 22 de la chaine des titres.

76-089-6 (22

La maison

Le toit a été prolongé et recouvert de tôle; une fenêtre de la façade a été comblée et une autre modifiée à l'arrière; enfin une galerie basse qui courait en façade a été enlevée. Néanmoins cette maison entourée d'arbres est le plus bel exemple d'une habitation de ferme du 18e siècle à Boucherville. Il est regrettable que l'expansion urbaine qui s'en approche la condamne à disparaître à brève échéance.

Il n'y a qu'un seul conduit. Le procédé trompe-l'oeil est ici rudimentaire, mais tout à fait typique des maisons de campagne qui entendaient rivaliser, par la fausse largeur de leur souches de cheminée, avec les maisons de ville.

76-148-2 (22

76-146-5 (22

Voici une charpente étonnante, illustration unique de deux anciens systèmes de charpente. Sur le versant arrière, les fermes maîtresses soutiennent des pannes sur lesquelles repose une couverture de planches verticales. Sur l'autre versant, des chevrons volants, intercalés entre les fermes-maîtresses, soutiennent avec ces dernières une toiture de planches horizontales. Nous avons d'abord pensé que ces chevrons-volants avaient peut-être été élevés, suite au retrait de pannes, mais l'absence d'entailles dans les chevrons arbeletriers infirme cette hypothèse.

77-1352-13A (35)

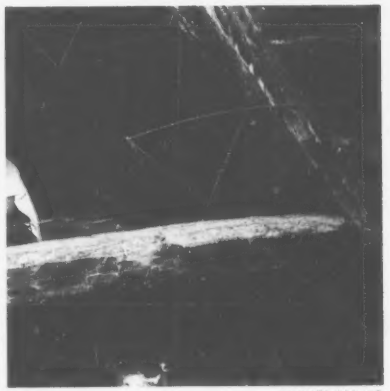

77-1352-11A (35)

76-148-10 (22)

La remise

La porte à deux battants donne sur un espace de rangement: celle du centre, sur l'escalier du grenier où subsistent quelques boîtes à grain; la dernière donne sur une cuisine d'été à peu près intacte.

Étroit corridor où l'utilisation de l'espace peut être problématique, la cuisine compte un grand nombre d'appareils de rangement aux murs et au plafond: tablettes, traverses et simples clous.

76-150-12 (22)

◀ La longue table: les rallonges, dont l'une est rabattue, facilitent le rangement dans un espace restreint.

Faite de tuyuaux de drainage en grès la cheminée repose sur un large madrier vertical autour duquel on a construit une armoire.
À l'extérieur, un capuchon en tôle couronne esthétiquement la cheminée.

Superbe poêle. À noter les tuiles à ▶ motif, le thermomètre sur la porte du four et le tuyau qui traverse le réchaud. À gauche, on peut apercevoir une partie du levier encastré dans une boîte de bois.

Ce baril, relié aux deux gouttières ▶ de la remise, dessert le levier en eau de pluie, dispositif ingénieux et pratique.

76-150-9 (22)

76-150-5 (22)

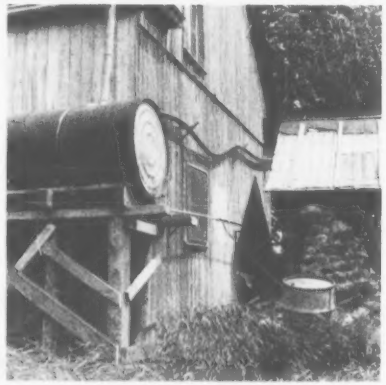

76-149-8 (22)

76-147-3 (22)

La glacière

La haute porte est dominée par une ouverture triangulaire d'où émerge un madrier à palan.

Le carré est isolé à la sciure de bois et les versants du toit, à l'époque, étaient couverts de gerbes de foin que retenaient des rangs de broche.

76-145-4 (22)

76-246-14 (22)

76-149-7 (22)

Remise d'été

76-147-4 (22)

Grange

76-147-6 (22)

Grange

76-152-32 (22)

La laiterie

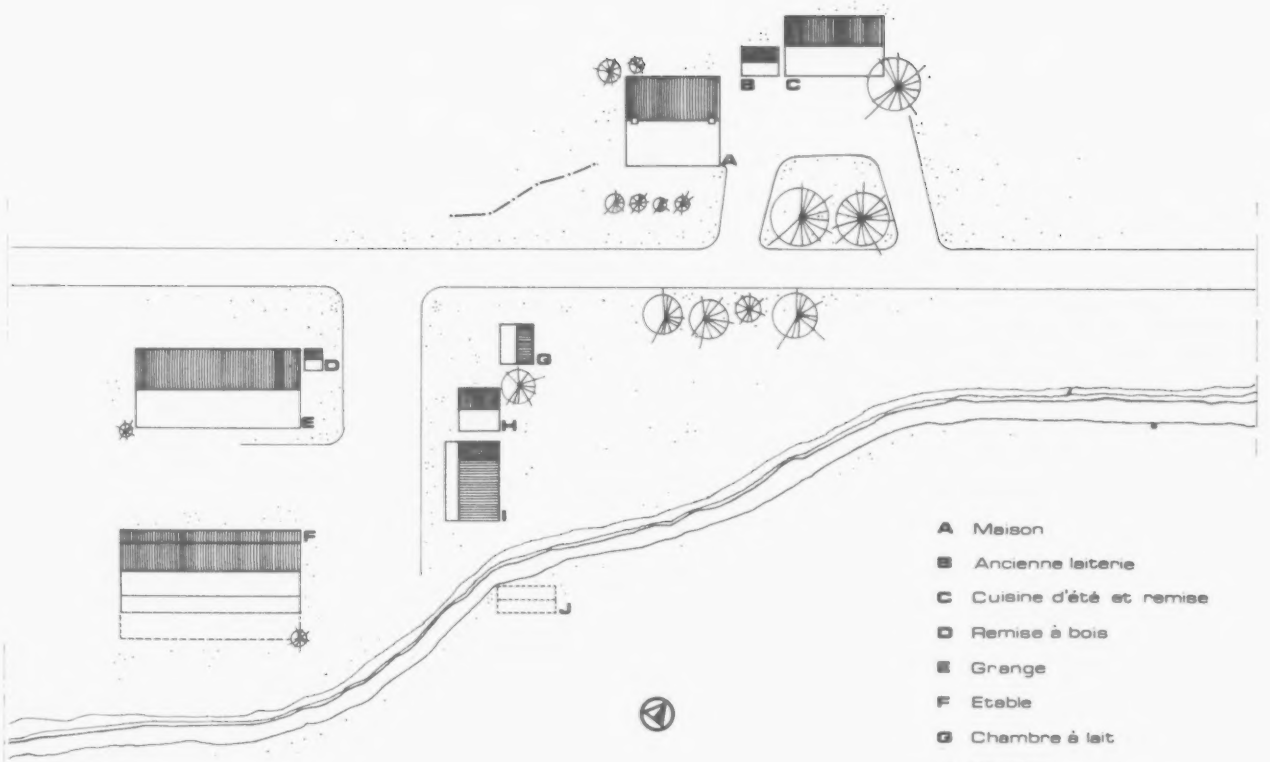

A Maison
B Ancienne laiterie
C Cuisine d'été et remise
D Remise à bois
E Grange
F Etable
G Chambre à lait
H Glacière
I Remise d'instruments agricoles
J Poulailler

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

IMPLANTATION
581 de Mortegne

éch :
date Mai 77
par :

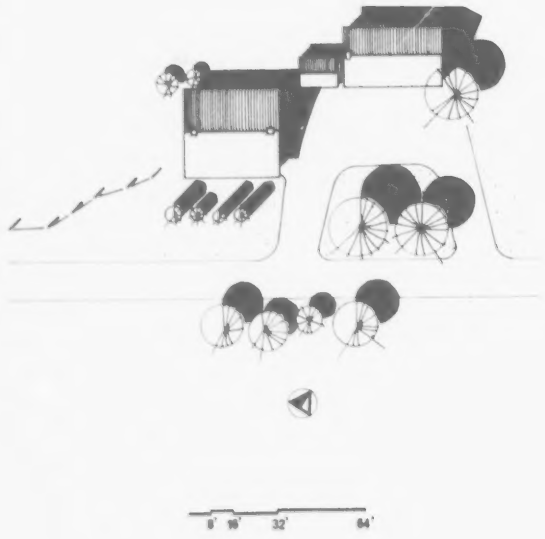

Plan masse

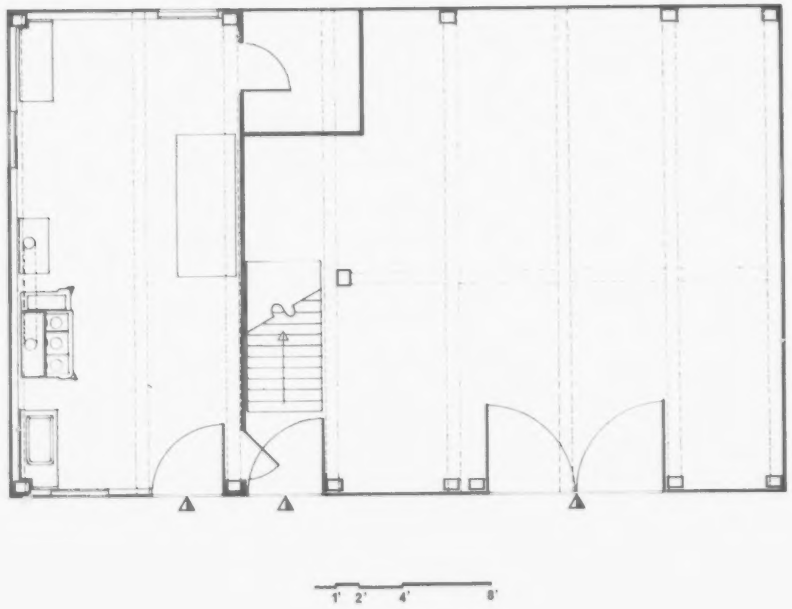

Plan de la remise-cuisine d'été

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ··· RELEVES ET ANALYSE

PLANS
581 de Mortagne

éch :
date Mai 77
par : Monique Gauthier

661, rang de Mortagne

76-194-12A (22)

701, rang de Mortagne

76-194-17 (22

1001, rang Lustucru

76-089-8 (22)

À quelques détails près (pignons en bois, souches de cheminée simple, galerie en L), ce bâtiment s'apparente à la maison Robert, 581 boulevard de Mortagne. Son crépi à pierre apparente s'approche davantage toutefois, par sa blancheur, au crépi d'origine.

Il est intéressant de noter que si les souches de cheminées émergent au faîte du pignon, les foyers qu'ils desservaient et qui sont maintenant emmurés, se trouvent en chicane l'un par rapport à l'autre.

76-141-9 (22)

76-141-10 (22)

La remise

À gauche, la porte à deux battants s'ouvre sur un espace où sont rangés les instruments aratoires. Parmi les portes simples, l'une donne sur l'escalier du grenier, une autre sur un ancien poulailler et la dernière, à droite, sur une ancienne cuisine d'été. Le grenier a déjà servi à entreposer les grains.

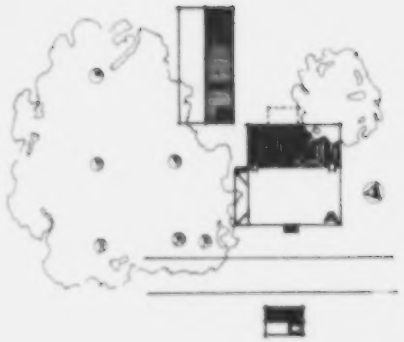

A MAISON
B REMISE-CUISINE D'ETE
C LAITERIE

Implantation

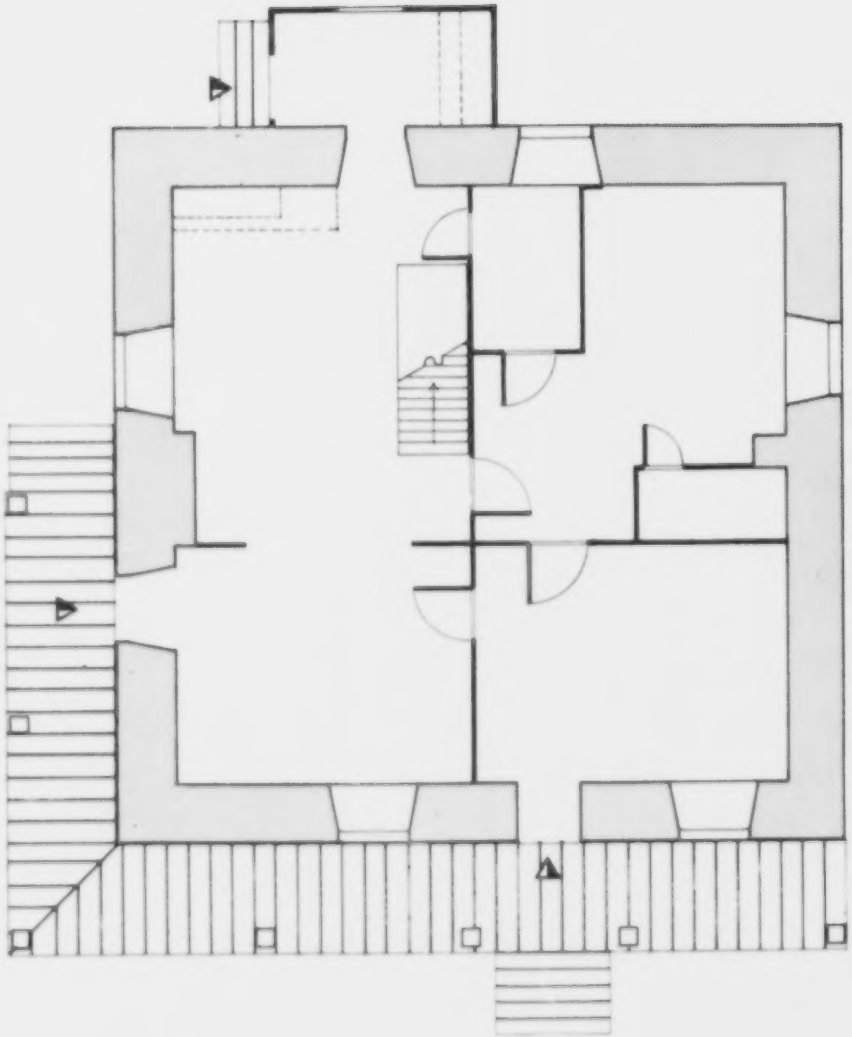

Plan du rez-de-chaussée

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

PLANS
1001 Lustucru

éch :
date Mai 77
par :

821, rang Lustucru

70-194-16A (22)

1031, rang Lustucru

70-1223-22A (35)

La longueur et la largeur du plan, le toit à 45 degrés, les cheminées massives en chicane, le fruit des murs et la parcimonie des ouvertures dans les murs latéraux, sont autant d'éléments qui attestent de l'ancienneté de cette maison. Mais la rénovation complète dont elle a été l'objet, à l'extérieur comme à l'intérieur, dissimule cette réalité. La femme du propriétaire nous a affirmé que l'immeuble date de 110 ans et que les murs sont en pièce sur pièce.

1380, rang Lustucru

70-194-17A (22)

1201, rang Lustucru

76-156-9 -22

L'avancée du toit (un ajout) est prononcé en façade et les ouvertures sont réparties d'une manière quelque peu différente, mais la maison n'en est pas moins dans la lignée des habitations en pierre des rangs de Mortagne et Lustucru.

76-156-12 -22

76-140-8 -22

Foyer taillé transformé en caveau à bois. Au fond, l'ouverture d'un ancien four à pain dont la masse était à l'extérieur.

La souche, plus large que la masse de la cheminée.

76-139 -22

Une partie de la charpente.

76-140-2 -22

Un remplissage en brique au-dessus des sablières, au lieu de l'habituelle maçonnerie!

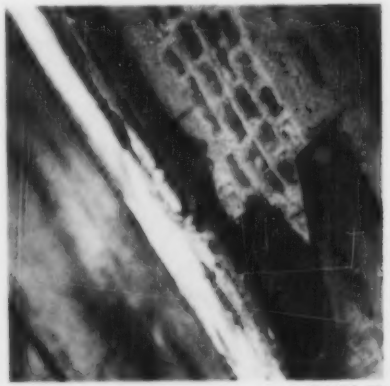

76-139-5 -22

76-163-22 -22

76-155 (22)

76-155-4 (22)

76-155-8 (22)

Cuisine d'été

Remise aux fonctions multiples. La première porte à deux battants donne sur la remise proprement dite; l'autre, qui a dû être condamnée, donne sur une chambre; enfin la porte simple et la fenêtre desservent la cuisine d'été.

La souche de cheminée, tout comme la cheminée sont ici en brique.

76-163-32 (22)

Plus vaste que les autres, cette cuisine d'été a reçu un fini plus soigné: lambris des murs teints en brun de même que la cloison et l'armoire, toutes deux faites de planchettes chanfreinées de type «B.C. Fir.»; appui-chaise mouluré courant le long du mur latéral; tablette avec garnitures décoratives; cadres de fenêtres également moulurés et décoration en demi-lune sur le haut de l'armoire.

En plus de tous ces détails, une pièce contiguë à la cuisine, dont la finition est identique et qui aurait pu servir de chambre, tend à confirmer une déclaration du propriétaire, selon laquelle le bâtiment, préalablement situé sur une autre ferme, servait d'habitation saisonnière avant qu'il soit déplacé sur son emplacement actuel.

76-160-8A (22)

76-160-2A (22)

Banc fixé aux murs du coin nord-est. On peut supposer que la table s'y trouvait aussi.

La cheminée, a reçu un revêtement de faveur au rez-de-chaussée, mais un traitement rudimentaire au grenier.

76-160-4 (22)

Plan masse

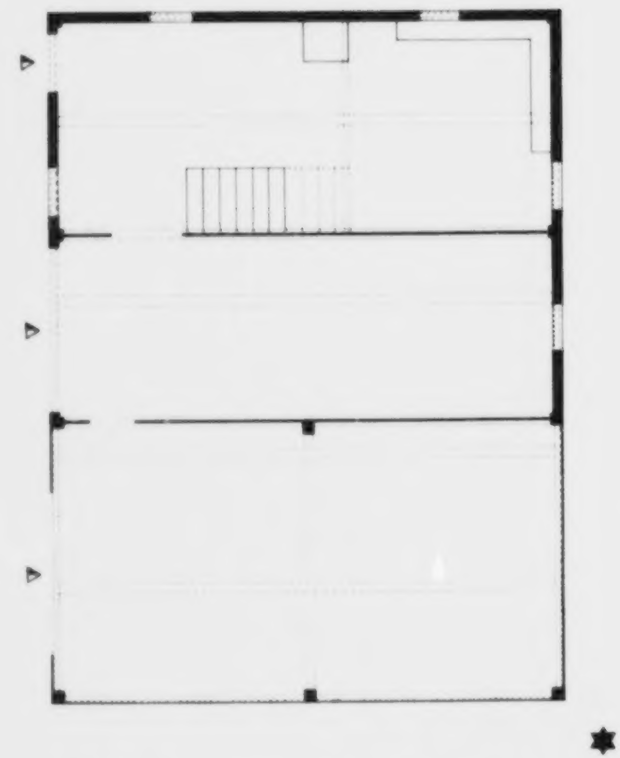

Plan du rez-de-chaussée
de la remise-cuisine d'été

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS DIVISION ··· RELEVES ET ANALYSE	PLANS 1201 Lustucru	éch: date par:	 Mai 77 [illegible]

RANG DE NORMANDIE, RANG D'ANJOU

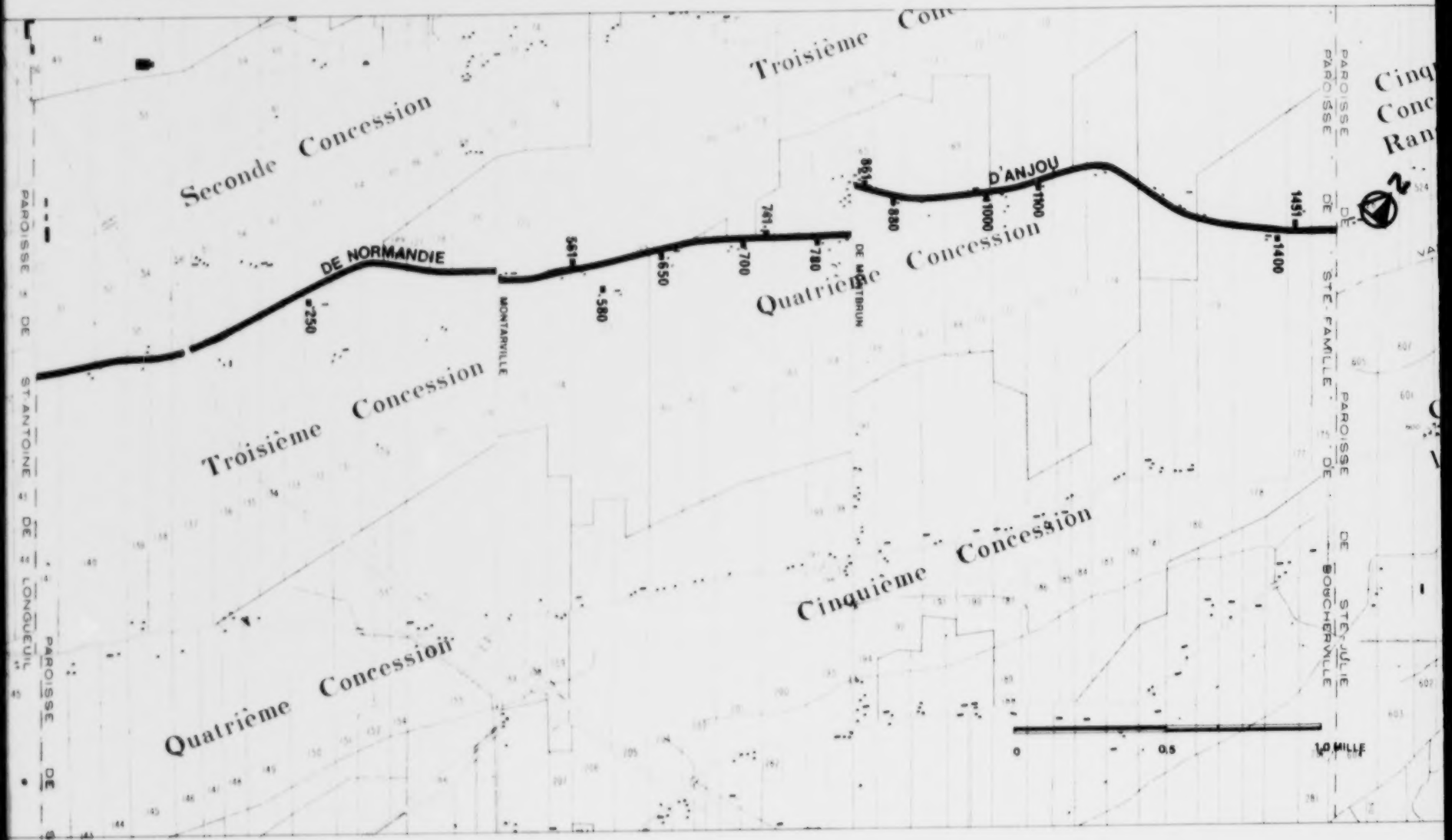

250, rang de Normandie

76-0915 (22)

Laiterie

561, rang de Normandie

76-087-1 (22)

MAISON ROBERT
580, rang de Normandie
Date estimée de construction c. 1850.

76-144-11 (22)

76-144-8 (22)

76-144-12 (22)

La distribution irrégulière des ouvertures, fréquente dans bien des murs pignons, est ici tout à fait remarquable.

76-144-4 (22)

Vestige de la cuisine d'été, ce tuyau de grès en était la cheminée; il repose sur une console clouée à un montant de la remise. On rencontre ce dispositif dans nombre de cuisines d'été, mais il est habituellement dissimulé dans une armoire.

Coll. Mlle Robert 76-1869-20 (35)

650, rang de Normandie

76-246-12A (22)

700, rang de Normandie

76-194-13 (22)

741, rang de Normandie

76-087-7 (22)

780,, rang de Normandie

76-193-8A (22)

76-087-10 (22)

Étonnante, cette maison, dont les murs latéraux sont plus longs que ceux des façades! S'agit-il d'un bâtiment secondaire transformé en résidence, ou encore d'un carré tronqué, vestige d'un immeuble plus imposant? Ici encore, la charpente paraît postérieure au carré de maçonnerie.

RANG D'ANJOU

Quatre des maisons anciennes échelonnées le long de cette voie segment de la quatrième concession. tournent le dos à la route. En aurait-on modifié le tracé? Ou les premiers propriétaires auraient-ils tout bonnement préféré la verdure de leur champ à la poussière de la route.

861, rang d'Anjou

76-250-20 (22

880, rang d'Anjou

76-250-17A (22

1000, rang d'Anjou

76-260-24 (22

1451, rang d'Anjou

76-080-3 (22)

76-080-6 (22)

La disposition des ouvertures est exceptionnelle: en façade, une fenêtre décentrée entre deux portes; à l'arrière deux fenêtres ordinaires et une autre minuscule, également décentrée. Les capuchons de cheminées d'un format unique à Boucherville, ainsi que le large larmier qui couvre la galerie, contribuent au cachet de cette maison.

1100, rang d'Anjou

76-079-7 (22)

La parcimonie des ouvertures du carré et l'emplacement des cheminées sur le même versant nous font penser que la maison date du XVIII[e] siècle. Un examen de l'intérieur nous aurait permis de vérifier cette hypothèse.

Photo G.M. 1961 787-1-3

1400, rang d'Anjou

76-080-12 (22)

Les retours en corniche des versants et les capuchons en tôle, des cheminées de brique de facture moderne témoignent de l'évolution de la maison. Cependant, la charpente constituée de fermes maîtresses et de chevrons volants est demeurée intacte. À noter les pignons en bois que recouvrent des planches embouvetées.

76-149-4 (22)

RANG DE TOURAINE

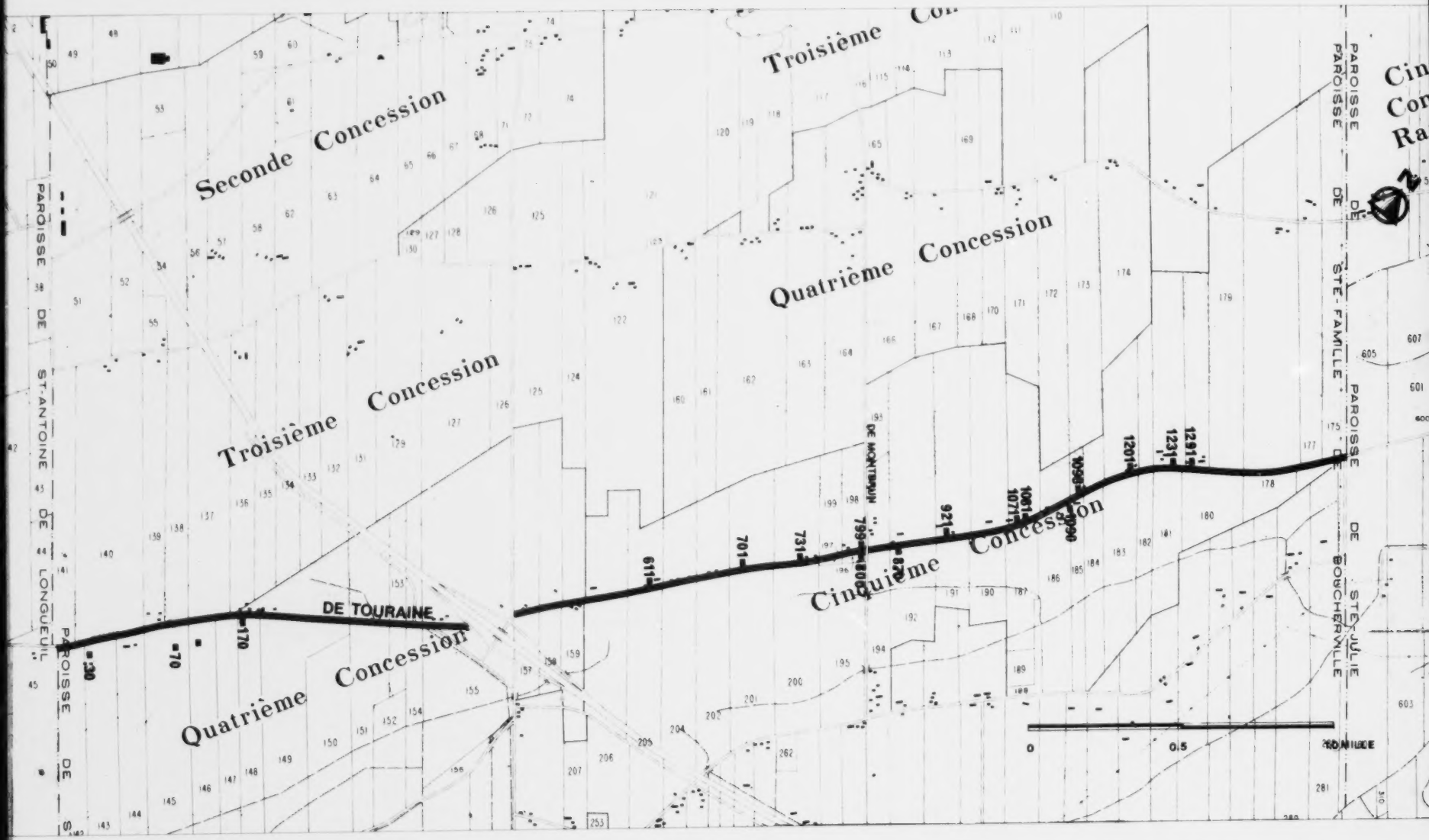

30, rang de Touraine

76-251-15 (22)

70, rang de Touraine

76-251-17 (22)

76-250-19 (22)

170, rang de Touraine

76-221-17 (22)

611, rang de Touraine

76-222-8 (22)

701, rang de Touraine

76-198-19 (22)

731, rang de Touraine

76-198-17 (22)

799, rang de Touraine

76-198-13A (22)

800, rang de Touraine

76-198-12A (22)

870, rang de Touraine

76-222-4A (22)

921, rang de Touraine

76-198-14 (22)

1071, rang de Touraine

76-198-13 (22)

1081, rang de Touraine

76-197-12-22

1090, rang de Touraine

76-197-11-22

1098, rang de Touraine

76-197-9-22

1201, rang de Touraine

1231, rang de Touraine

76-197-8 (22)

1291, rang de Touraine

76-197-6 (22)

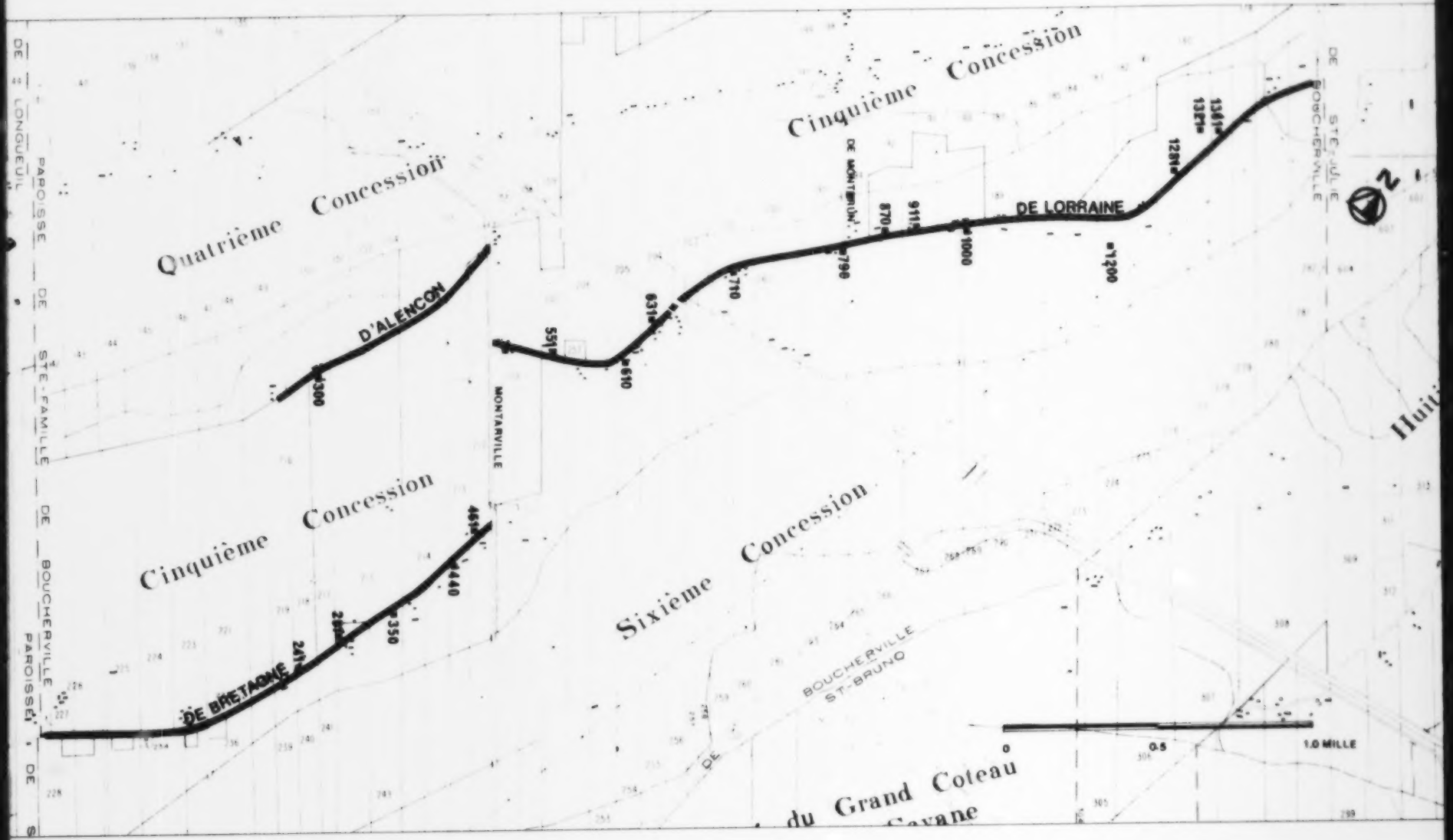
Quatrième Concession
Cinquième Concession
Cinquième Concession
Sixième Concession
D'ALENCON
DE LORRAINE
DE BRETAGNE
MONTARVILLE
BOUCHERVILLE
ST-BRUNO
PAROISSE DE STE-FAMILLE DE BOUCHERVILLE
PAROISSE DE LONGUEUIL
PAROISSE DE STE-JULIE DE BOUCHERVILLE
0
0.5
1.0 MILLE

300, rang d'Alençon

76-176-3 (22)

76-129-11 (22)

Tourniquet de volet fixé à une pièce de bois intégrée à la maçonnerie. ▶

76-132-2 (22)

76-129-2 (22)

76-132-5 (22)

Foyer taillé de la cuisine. Au fond, la porte d'un four dont la masse faisait saillie à l'extérieur. À droite, une armoire encastrée.

76-177-8 (22)

Elle se rapproche de l'habitation de ferme du 581, rang de Mortagne: plan similaire, distribution particulière des ouvertures et cheminées simples de pignon, déguisées en cheminées doubles; ici toutefois le trompe-l'oeil est parfait, les souches étant même chapeautées.

La maison ayant souffert par le feu, on lui a refait une charpente simple et un toit à larmier qui se distingue par une multitude de consoles décoratives sous les larmiers et sous la bordure du toit aux pignons.

Laiterie

Foyer de la salle de séjour, en pierre de taille également.

76-177-4 (22)

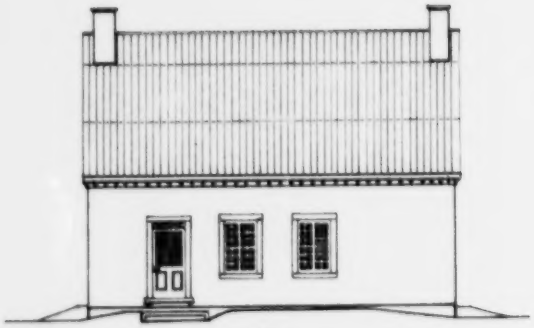

3

4

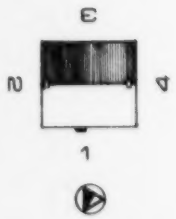

2

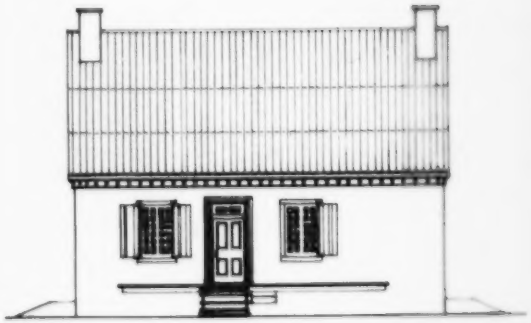

1

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION . . . RELEVES ET ANALYSE

ELEVATIONS
300 D'alencon

éch :
date Mai 77
par : Monique Chatel

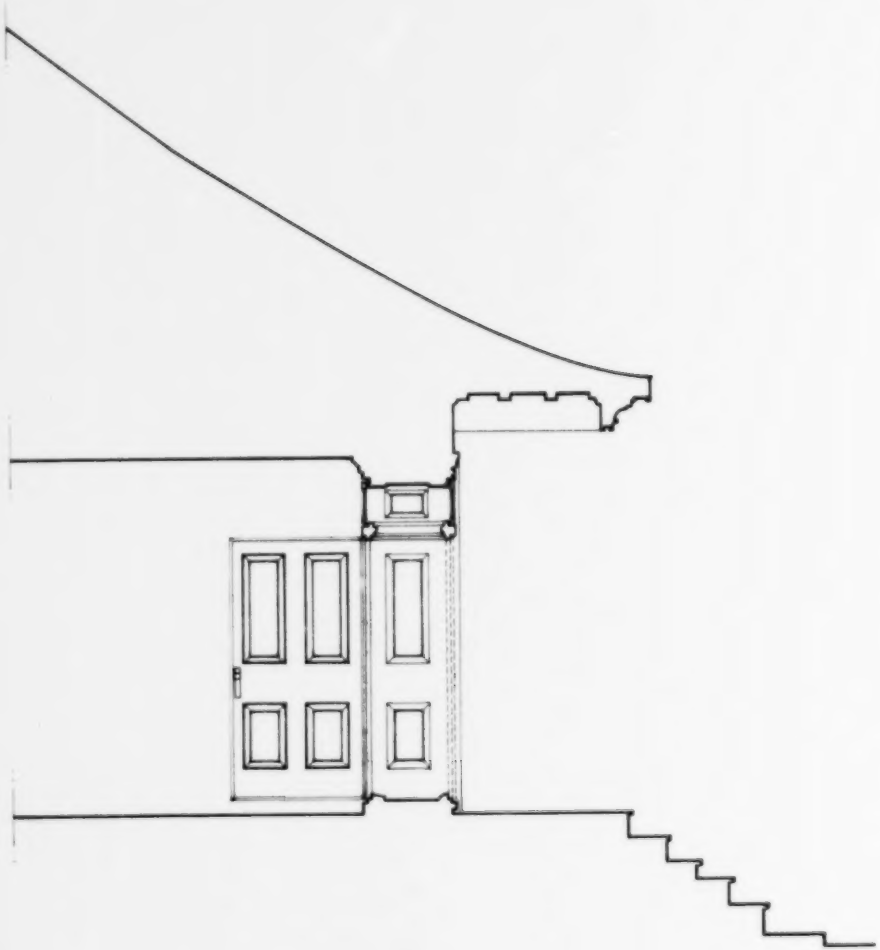

Coupe

Elevation

DIRECTION GENERALE DU PATRIMOINE
INVENTAIRE DES BIENS CULTURELS
DIVISION ... RELEVES ET ANALYSE

COUPE ET ELEVATION
300 D'alençon

éch :
date Mai 77
par :

Près 551, rang de Lorraine

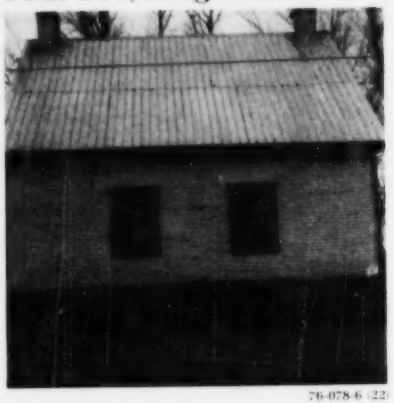

76-078-6 (22)

76-078-10 (22)

Rue de Lorraine, la plupart des maisons anciennes, toutes du XIX[e] siècle, ont été rénovées. Celle-ci, abandonnée, nous revèle l'aspect premier de celles en bois: capuchons de cheminée en tôle, dont, un est sans doute postiche; toiture en tôle avec retours en corniche; murs revêtus de planches embouvetées; persiennes; larges cadres d'ouvertures avec jet d'eau au-dessus; distribution irrégulière des ouvertures aux murs latéraux.

Par ailleurs, la maison présente d'autres caractéristiques; ainsi la façade qui est du côté opposé à la route et, qui présente des ouvertures décentrées d'un côté. Ce sont des dispositions que nous avons déjà signalées.

551, rang de Lorraine

76-197-1 (22)

Elle est demeurée semblable à sa voisine sans cesser d'évoluer. Les capuchons de cheminée ont disparu, dont celui de droite qui était vide. On a greffé un tambour à l'entrée de la cuisine et inséré un toit de galerie sous la corniche du toit.

610, rang de Lorraine

76-197-2 (22)

631, rang de Lorraine

76-197-4 (22)

710, rang de Lorraine

76-200-22 (22)

790, rang de Lorraine

76-200-24 (22)

870, rang de Lorraine

76-200-17A (22)

911, rang de Lorraine

76-200-18 (22)

1000, rang de Lorraine

76-200-17 (22)

1200, rang de Lorraine

76-222-4 (22)

1281, rang de Lorraine

76-200-14 (22)

1321, rang de Lorraine

76-200-13-22

1361, rang de Lorraine

76-199-12-22

241, rang de Bretagne

76-222-9 (22)

291, rang de Bretagne

76-222-11 (22)

350, rang de Bretagne

76-222-12 (22)

440, rang de Bretagne

76-080-6 (22)

On remarquera les fondations de bloc de pierres, solides et rectilignes, un pré-requis pour ériger des murs porteurs en brique.

Le porche à fronton de l'entrée, dont le motif trouve un pendant dans les lucarnes, reflète l'attrait qu'exerçait le style néo-classique auprès du premier propriétaire.

Au sommet des murs latéraux, deux oeil-de-boeuf décentrés.

461, rang de Bretagne

76-221-14 (22

RENVOIS*

1. Raoul Blanchard. *La plaine de Montréal.* Études canadiennes, troisième série.
2. Marcel Trudel. *Le régime seigneurial.* Brochure historique, no 6. Ottawa 1963.
3. ANQM., Minutier de Thomas Frérot, le 4 avril 1673. Concession par Pierre Boucher aux habitants de Boucherville.
4. ANQQ. Procès-verbaux des grands voyers, cahier 1er, p. 20.
5. *Ibid.*, p. 45.
6. *Ibid.*, p. 46.
7. *Ibid.*, p. 46.
8. ANQQ., Ordonnances des intendants, cahier 18, p. 15.
9. ANQQ., Procès-verbaux des grands voyers, cahier 5, p. 63.
10. *Ibid.*, p. 66.
11. *Ibid.*, p. 68.
12. *Ibid.*, p. 70.
13. *Ibid.*, p. 72.
14. ANQM., Procès-verbaux de René-Amable Boucher de Boucherville, Cahier no 1, p. 15.
15. *Ibid.*, p. 10.
16. *Ibid.*, p. 14.
17. *Ibid.*, p. 331.
18. ANQM., Procès-verbaux de René-Amable Boucher de Boucherville, Cahier no 2, p. 18.
19. *Ibid.*, p. 73.
20. *Ibid.*, p. 89.
21. *Ibid.*, p. 149.
22. ANQM. Procès-verbaux de Louis-René Chaussegros de Léry, Vol. III (1813-1817), no 189, p. 106.
23. ANQM. Procès-verbaux de Louis-René Chaussegros de Léry, Vol. I (1808-1818) no 227, p. 94.
24. ANQM. Procès-verbaux de Pierre-Louis Panet, Cahier no 2A, p. 38.
25. ANQM. Minutier de Louis Normandin, 4-3-1876, acte no 4427.
26. ANQM., Minutier de Thomas Frérot, le 4 avril 1673, Concessions d'emplacements par M. Boucher aux habitants de Boucherville.
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. ANQM. Minutier d'Antoine Adhémar, le 18 septembre 1685, Donation de la place de l'église, cimetière et presbytère de Boucherville, par M. Boucher, seigneur.
30. ANQM. Minutier de Marien Tailhandier, le 4-4-1701, Contrat d'emplacement par Pierre Boucher à Antoine Daunay.
31. ANQQ., Aveu et dénombrement du régime français 1723-1732 fait par Jean-Bte Gauthier de Varennes, procureur pour Pierre Boucher de Boucherville, Cahier II, vol. I folios 186-197.
32. Marcel Trudel. *Les débuts du régime seigneurial.* Ed. Fides, Montréal 1974, p. 105.
33. Pierre Boucher, *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, 1664, Société historique de Boucherville, 1964, p. 140.
34. ANQM., Minutier de Thomas Frérot, 9-4-1673.
35. *Ibid.*, 25-11-1673.
36. *Ibid.*, 5-12-1674.
37. ANQM., Minutier de Marien Tailhandier, le 4-4-1701, Contrat d'emplacement par Pierre Boucher à Antoine Daunay.
38. ANQM., Minutier d'Antoine Loiseau, le 17-12-1741, acte no 1057.
39. ASQ., *Registres des audiences de la seigneurie de Boucherville, 1739-1747*, 264 pages, Fonds Verreau 41 no 1, Audience no 70 A&B.
40. ANQM., Minutier de Marien Tailhandier, 14-12-1706, acte no 220.
41. ANQM., Minutier d'Antoine Loiseau, 8-12-1733, acte no 427.
42. ANQM., Minutier de François Racicot, 24-11-1777, acte no 1550.
43. *Ibid.*, 22-11-1777, acte no 1535.
44. ANQM., Minutier d'Antoine Loiseau, 6-3-1741, acte no 995.
45. ANQM., Minutier de François Racicot, 24-8-1788.
46. ANQM., Minutier d'Antoine Loiseau, 3-3-1741, acte no 993.
47. *Ibid.*
48. ANQM., Minutier de F. Racicot, 27-6-1765, acte no 174.
49. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 4-4-1736, acte no 561.
50. *Ibid.*, 22-9-1740, acte no 957.
51. ANQM., Minutier de F. Racicot, 24-4-1765, acte no 157.
52. *Ibid.*, 29-12-1766.
53. *Ibid.*, 22-11-1777, acte no 1550.
54. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 14-9-1741, acte no 1036.
55. ANQM., Minutier de J.-P. Gauthier, 22-3-1819.
56. *Ibid.*, 26-4-1819.
57. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 20-7-1821.
58. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 3-1741, acte no 995.
59. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 9-4-1821.
60. ANQM., Minutier de Marien Tailhandier, le 10-7-1690.
61. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 30-8-1741, acte no 1033.

*Après le no 25 les renvois sont, dans certains cas, abrégés. On en trouvera une meilleure description en se référant à l'inventaire des marchés de construction en annexe.

62. ANQM., Minutier de F. Racicot, 20-10-1794.

63. *Ibid.*, 7-4-1795.

64. ANQM., Minutier de F. Racicot, 24-11-1777, acte no 1550.

65. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 4-11-1734, acte no 409.

66. *Ibid.*, 4-2-1744, acte no 1265.

67. ANQM., Minutier de F. Racicot, 1-12-1778, acte no 1702.

68. ANQM., Minutier de J.-P. Gauthier, le 13-11-1821.

69. ANQM., Minutier de Charles Demuy, 4-5-1836, acte no 610.

70. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 20-5-1845, acte no 6411.

71. ANQM., Minutier d'Antoine Loiseau, 19-2-1743, acte no 120. Marché entre Louis Chicot et dame Jeanne Tailhandier, épouse de Jean-Baptiste Latour.

72. ANQM., Minutier de François Racicot, 22-6-1781, acte no 96. Marché entre Joseph Huet Duhude et François Lacombe.

73. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 29-5-1835, acte 4898. Marché entre François Quintal et Rémi-Claude Weilbrenner.

74. ANQM., Minutier de François Racicot, 6-11-1786. Marché entre François Bourdon et Jean Chelings.

75. ANQM., Minutier d'Antoine Loiseau, 24-9-1743, acte no 1234. Marché entre Jacques Miguet Latrimouille et le Sr Houteleau.

76. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, inventaire de Charles Boucher de Grosbois et de Charlotte Normandin, 12-6-1826.

77. IBC., Enquête ethnographique de Françoise Dubé auprès de Mlle Gertrude Chrétien Zaugg.

78. Voir l'étude ethnographique de Françoise Dubé.

79. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 30-9-1735.

80. ANQM., Minutier de Michel Moreau, 12-10-1695.

81. ANQM., Minutier de Jules-C. Normandin, 10-7-1896.

82. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 29-5-1841, acte no 6006.

83. ANQM., Minutier de Louis Normandin, 4-3-1876, acte no 4427.

84. *Ibid.*, 19-5-1858, acte no 1007. Échange entre Louis-René Chaussegros de Léry, écuier, et Charles Boucher de Boucherville.

85. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 10-1-1833. Inventaire de la communauté qui a existé entre R. Chaussegros de Léry et C. Boucher de Boucherville.

86. ANQM., Minutier de J.-P. Gauthier, 28-1-1808, acte no 2899. Vente par R. Boucher de La Bruère et Julie Weilbrenner à Louis-René Chaussegros de Léry.

87. Montarville Boucher de La Bruère, le «livre de raison des seigneurs de Montarville». In: *Cahiers des dix*, Vol. 4, 1934, pp. 243-271.

88. ANQM., Minutier de C.-D. Demuy, 4-5-1836, acte no 610.

89. ANQM., Minutier de Louis Lacoste, 20-3-1841, acte no 5965. Échange entre Pierre de Boucherville et l'honorable François-Xavier Mailhot.

90. ANQM., Minutier de J.-P. Gauthier, 14-6-1815. Vente et concession par Pierre Boucher, Sr de Boucherville au Sr Augustin Weilbrenner.

91. ANQM., Minutier de J.-P. Gauthier, 16-9-1815, acte no 3922. Échange entre Pierre Boucher de Boucherville et Augustin Weilbrenner.

92. ANQM., Minutier de C.-D. Demuy, 19-7-1845, acte no 2259.

93. ANQM., Minutier de Michel Moreau, 23-7-1693, acte no 212. Concession par Pierre Boucher à René Boucher de Lapérière.

94. ANQQ, Papiers terriers (1732-1732). Aveux et Dénombrements, C.2, Vol. 1, folios 186-197, recto.

95. ANQQ, Minutier de A. Loiseau, 16-3-1743, pièce détachée.

96. ANQM., Minutier de A. Loiseau, 14-9-1741, acte no 1036.

97. ANQQ, Minutier de F. Racicot, 2-7-1770, Pièce détachée.

98. ANQM., Minutier de F. Racicot, 26-11-1778, acte no 1697.

99. *Ibid.*, 30-11-1778, acte no 1698.

100. *Ibid.*, 1-12-1778, acte — 1702.

101. ANQM., Minutier de J.-P. Gauthier, 8-7-1809, acte no 3109. Testament de Charlotte Pécaudy de Contrecoeur, épouse de François-Xavier Boucher de Lapérière.

102. Minutier de Louis Lacoste, 20-7-1821.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

ANQQ

Aveu et dénombrement du régime français, 1723-1732, fait par Jean-Bte Gauthier de Varennes, procureur pour Pierre Boucher de Boucherville. Cahier II. Vol. I, folios 186-197.

Seigneurie de Boucherville, documents divers.

ANQM

Procès-verbaux des grands voyers
Boucherville, R.-A. de (1785-1806)
Léry, L.-R.-C. de (1806-1827)
Viger, Jacques (1814-1835).

ANQM

Terriers de Boucherville, vers 1840-1849, 3 vol. Documents divers, 1 vol.

ASQ

«Manuscrits laissés par M. Pierre Boucher (sieur de Boucherville), seigneur de Boucherville et ancien gouverneur de Trois-Rivières; décédé à Boucherville le 19 avril 1717; Avec notes et additions par Jacques Viger.» Ma Saberdache (Bleue), vol. 14.

«Notes courantes sur Pierre Boucher de Boucherville» par l'abbé H.-A. Verreau. F. Verreau, Reg. 0188, 5 p.

«Registres des audiences de la seigneurie de Boucherville», 1739-1747, 264 pages. Fonds Verreau, no 41, no 1.

ASTr

Seigneurie de Boucherville. Compilation de documents sur la famille Boucher, par Montarville Boucher de la Bruère.

BEL

Index aux noms, paroisse de Boucherville, 4 vol.
Index aux immeubles, paroisse et village de Boucherville, 4 vol.

GREFFES DE NOTAIRES

ANQM

Bourdon, Jacques (1677-1720)
Bourgine, Hilaire (1685-1690)
Demuy, Charles-Daneu (1834-1849)
Frérot, Thomas (1669-1678)
Gauthier, Jean-Pierre (1789-1822)
Gauthier, Pierre-Antoine (1803-1843)
Grosbois, T. Boucher de (1834-1845)
Lacoste, Louis (1821-1871)
Lacoste, Louis-René (1845-1854)
Loiseau, Antoine, (père) (1730-1760)
Loiseau, Louis (fils) (1760-1788)
Moreau, Michel (1681-1698)
Normandin, Jules-E.-C. (1892-1899)
Normandin, Louis (1850-1893)
Perrin, Firmin (1825-1870)
Racicot, François (1763-1796)
Remy, René (1669-1675)
Simonet, François (1731-1778)
Tailhandier, Marien (1699-1730)
Tétreau, J.-B. (1712-1728)

ANQTr

Dumoulin, François-Louis (1880-1835)

SOURCES IMPRIMÉES

ANQM — «Cadastre abrégé de la seigneurie de Boucherville», in *Index des cadastres abrégés du district de Montréal*, nos 1 à 50.

ANQQ — *Édits et ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'État du roi, concernant le Canada*, E.R. Fréchette, Québec, 1854, 3 vol. Québec, 1856.

Roy, P.-G. — *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, conservé aux Archives de la Province de Québec*. Imprimé à Beauceville, 1927, vol. II, pp 275-303 et vol. III, 1928, pp. 1-4.

Inventaire des greffes de notaire du régime français, 1943, 1975, 27 volumes.

Inventaire des procès verbaux des grands voyers, Archives du Québec, l'Éclaireur Limitée, ville, 3 vol. 1923.

Rapport de l'archiviste de la Province de Québec, 1936-37, Imprimerie du roi.

ÉTUDES ET OUVRAGES

ANONYME — *Jubilé d'or sacerdotal de l'abbé L.-J. Lafortune, chanoine honoraire, curé de Boucherville, 1875-1925* — Album Souvenir — 1855-1925, Imprimerie Arbour & Dupont, Mtre, 1925.

ANONYME — *Souvenirs de notre paroisse, Boucherville* [s.l.], 1911.

AUGER, Roland-J. — «Concession à Boucherville en 1673», in *Mémoire de la SGCF* XIII, p. 53 ss.

BLANCHARD, Raoul — *La plaine de Montréal*, Études canadiennes, troisième série.

BLOUIN, Amédée — «Boucherville», in *Le Canada, ses villes et ses villages*, 4 volumes, s.l., 1967. Déposé à BNM.

CANADA, Bureau d'agriculture et de la statistique, département du recensement — *Recensement du Canada 1861-1871-1881-1901*, Ottawa.

CANADA, Bureau fédéral de la statistique, département du recensement — *Recensement du Canada 1911-1921-1931-1941-1951-1961-1971*, Ottawa B.F.S.

Recensement du Canada 1971-1976, Ottawa.

Changements chronologiques dans la formation des municipalités du Québec, Ottawa.

COMMISSION D'ÉCHANGES DE LA CORPORATION DE BOUCHERVILLE — *Hommage de Boucherville à son fondateur*, Boucherville, No. 1976.

CHEVRETTE, Louis — «La datation du vieux fort de Boucherville», in: *Québec Histoire*, vol. 2, no. 7, pp. 21-55.

DIDEROT & D'ALEMBERT — *L'encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Vol. II, tomes VII-XII, Readex Compact Edition.

DOUVILLE, Raymond — *Pierre Boucher*, Collection des Classiques Canadiens, Fides, no 42, 1970.

DUBÉ, Françoise — *Boucherville, pré-inventaire ethnographique*, Inventaire des biens culturels, février 1977.

GAREAU, G.-Robert — *Boucherville, premières concessions d'habitations* 1673. G.-R. Gareau, Canada, 1973.

HUGUET-LATOUR, L.A. — «Histoire de la paroisse de Boucherville», in *Annuaire de Ville-Marie*, Tome I. Chapleau & Fils, Imprimeurs et relieurs, Montréal, 1878.

LALANDE, Louis — *Une vieille seigneurie, Boucherville*, Montréal, Cadieux & Derome, 1890.

LANGLOIS, Jacques — *Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Dossier no 37, publié par le Centre de documentation de l'inventaire des biens culturels.

LEJEUNE, R.P.L. — *Dictionnaire général du Canada*, Universitte d'Ottawa, Canada, 1931.

MARION, Séraphin — *Un pionnier canadien, Pierre Boucher*, Québec, Imprimé par Ls.-A. Proulx, Imprimeur du Roi, 1927.

MAURAULT, Olivier — «Louis-Hippolyte Lafontaine à travers les lettres à Amable Berthelot», in: *Cahiers des dix*, vol. 19, Montréal 1954, pp. 129-161.

MITCHELL, Estelle — *Messire Pierre Boucher*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1967.

MONTARVILLE, BOUCHER DE LA BRUÈRE — «La bourgade de Boucherville: sa configuration primitive, ses premiers habitants», in: *BRH*, vol. 33, 1927, pp. 27-55.

«Pierre Boucher» in: *Cahiers des dix*, vol. 2, Montréal, 1937, pp. 237-261.

«Pierre Boucher, colonisateur», in: *Cahiers des dix*, vol. 3, Montréal, 1938, pp. 164-191.

«Le livre de saison des seigneurs de Montarville» in: *Cahiers des dix*, vol. 4, Montréal 1939, pp. 243-271.

ROY, P.-G. — *Vieux manoirs, vieilles maisons*, L.A. Proulx publié par la Commission des monuments historiques de la province de Québec, 1927.

SAVOIE, Mariette & Jean-Claude — «L'histoire d'une maison restaurée avec amour», in: *Perspectives Dimanche-Matin*, 18 septembre 1976, vol. 8, no 38, p. 8.

SHB — *Histoire véritable et Naturelle des Moeurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*, 1664, Pierre Boucher, Société d'histoire de Boucherville, 1964.

SHIPB — *Lustucru*, Revue de la Société d'histoire des îles Percées à Boucherville, Imprimerie Payette & Simms, St-Lambert.
No 1 automne 1974
No 2 automne 1975
No 3 automne 1976.

Une rue, une histoire, Comité de typonomie, Société d'histoire des îles Percées, Boucherville, 1974.

TRUDEL, Marcel — *Les débuts du régime seigneurial*, Ed. Fides, Montréal 1974.

Le régime seigneurial, publication de la Société historique du Canada, Brochure historique no 6, Ottawa, 1963.

WILSON, Stuart — «Boucherville», in: *Revue Habitat*, mai & juin 1965, vol. XIII, no 3, pp. 17-28.

VIGER, Jacques — *Boucherville, seigneurie et paroisse en 1810-1811*, Statistiques prises par Jacques Viger, La Saberdache bleue, vol. 2, pp. 16 ss. (ASQ).

CARTES & PLANS

ADSJQ

Plan du terrain de la Fabrique de la paroisse de Boucherville, et des emplacements chargés de rentes constituées en faveur du curé de ladite Paroisse, août 1853. Document 54/130.

AHVB

Plan d'un lopin de terre situé dans le Bourg de Boucherville frontant rue Ste-Famille au Sud ouest à la rue St-Joseph. 11 sept. 1806. signé par Pierre Weilbrenner.

ANQM

«Plans du presbytère de 1832», in: *Minutier de Louis Lacoste* 4-7-1832 acte no 3811.

Plan of Cottage to be built of Boucherville by the Hon. John Molson, encre & aquarelle, le 30 sept. 1844. Henry Mc Auley, John Molson, H. Griffin et John D. Griffin. Cartothèque plan no 1646.

Plan de la seigneurie de Boucher de la Bruère, s.d., Plan #2001

Plan de la Maison du Rev. J. Primeau Ptre, à Boucherville, A. Préfontaine Architecte, 7 représentations avec échelles différentes 11' × 22', Car. 40/5/1.

APB

Plan de la place de l'église, c. 1850.

APO

Boucherville en 1780, «Collection nationale des cartes & plans», no H-12/325.

Plan officiel du village de Boucherville, Comité de Chambly, Département des terres de la couronne, Québec, le 10 janvier 1868, no H-1/340, 2 sections.

ASQ

Plan d'une partie de la seigneurie de Boucherville, c. 1830, séminaire 83, no 108.

Plan du village de Boucherville, 1810-1811, Fonds Verreau, 46 liasse no 6.

ASTr.

Plan du bourg de Boucherville, s.d., Collection Montarville de la Bruère.

Plan de la Bourgade de Boucherville, fait conformément aux anciens titres et bornes des terres et emplacements concédés par M. Boucher en 1673, signé par Antoine Loiseau.

Plan du Faubourg Ste-Anne à Boucherville, s.d.

BNM, (section A.F.) et copie à l'IBC

River St-Lawrence, Chart no 2, *Longue Pointe to Varennes*, Surveyed by E.D. Lafleur, C.E. assisted by C.E.X., Chalener, C.E., R. Bickerdike Jr. C.E., A. Anos, c. 1897, Drawn by L.R. Voligny, C.E. Departement of Marine and Fisherie, Ottawa, March 1906.

IBC

Plan officiel du village incorporé de Boucherville, comté de Chambly, 1967, d'après un plan original datant de 19 signé par S. Dufault, sous-ministre, dep. au Département de la colonisation, des mines et de pêcheries.

«Parish of Boucherville en 1760-62» in *Plan of the setted part of the Province of Québec*, (carte de Murray), préparé par D. Hamilton, Chrs, McDownel, Blaskorvitz, 51 pages — index — échelle, no 12, IBC — 300 [1760-1762] (12E).

ABRÉVIATIONS, SIGNES, SYMBOLES

ADSJQ	Archives du diocèse de Saint-Jean-de-Québec
AHVB	Archives de l'Hôtel de Ville de Boucherville
ANQQ	Archives nationales du Québec à Québec
ANQM	Archives nationales du Québec à Montréal
APB	Archives paroissiales de Boucherville
APO	Archives publiques Ottawa
ASQ	Archives du séminaire de Québec
ASTR	Archives du séminaire de Trois-Rivières
BEL	Bureau d'enregistrement de Longueuil
BNM	Bibliothèque nationale de Montréal
BRH	Bulletin des recherches historiques
IBC	Inventaire des biens culturels
GM	Gérard Morisset
SGCF	Société généalogique canadienne-française
SHB	Société d'histoire de Boucherville
SHIPB	Société d'histoire des Îles Percées, Boucherville
( )	Renvois
*	Notes

CHAÎNES DE TITRES

76-164-ZZ

Maison Louis-Hippolyte-Lafontaine, Parc de la Seigneurie

Cadastre (avant son déménagement): Lot No 74 du cadastre officiel du village de Boucherville.

1. Immeuble acquis

Par:	Vente
Par:	La Communauté dite «Les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame» (représentée par Rev. Mère Sainte-Bertille) à la Seigneurie Pierre Boucher (représentée par Charles Desmarteau).
Date:	24 juillet 1964
Acte:	No 6 575
Devant:	V. Duhamel
*Description:	La maison de Sir Louis-Hippolyte Lafontaine (sic) érigée sur le lot numéro soixante-quatorze (74) du cadastre du village de Boucherville et portant actuellement numéro civique 9 de l'Avenue Sir Louis-Hippolyte-Lafontaine à Boucherville.

2. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Mademoiselle Eliza Charron à la Communauté des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, représentée par la Révérende Soeur Sainte-Marie de la Réparation.
Date:	20 février 1929
Enregistrement:	No 68 410
Description:	Un certain emplacement situé au village de Boucherville, étant connu et désigné sous le numéro soixante-quatorze (No. 74), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Boucherville avec bâtisses dessus érigées.

3. Immeuble acquis

Par:	Testament de Rosalie Birtz dit Desmarteau en faveur d'Eliza Charron
Date:	22 décembre 1915
Enregistrement:	No 67 054
Remarque:	Eliza Charron devient ainsi propriétaire de l'immeuble situé au no. 74 du cadastre officiel du village de Boucherville.

*La description est toujours une retranscription du texte officiel. Les remarques sont de l'auteur.

4. Immeuble acquis

Par:	Testament
De:	M. Alphone Birtz Desmarteau en faveur de sa soeur Marie-Rosalie Birtz dit Desmarteau.
Date:	6 janvier 1895
Devant:	Louis Normandin
Enregistrement:	No 25 128, Vol. B-54
Description:	Tant qu'aux biens meubles et immeubles, je les lègue à Marie-Rosalie Birtz dit Desmarteau ma soeur pour lui appartenir en pleine propriété, l'instituant ma légataire universelle.

5. Immeuble acquis

Par:	Testament
De:	M. Léon Birtz Desmarteau en faveur d'Alphonse Birtz Desmarteau.
Date:	5 décembre 1885
Devant:	Louis Normandin
Enregistrement:	No 19 798, Vol. B-45
Description:	Je donne et lègue à Alphonse Birtz Desmarteau et a Rosalie Birtz dit Desmarteau deux de mes enfants: 1° un emplacement situé au dit village de Boucherville contenant cinq mille cinq cents trente-cinq pieds en superficie connu & désigné sous le numéro soixante-quatorze (No. 74) sur le plan & au livre de renvoi officiels du dit village de Boucherville (. . .) avec une maison en pierre & autres bâtiments dessus construits (. . .) chacun pour moitié.

6. Immeuble acquis

Par:	Titre d'adjudication
De:	Wilfrid B. Desmarteau et autres, ès dits noms à M. Léon Birtz Desmarteau, bourgeois résidant au village de Boucherville.
Date:	30 avril 1884
Devant:	Louis Normandin
Acte:	No 6 491
Enregistrement:	No 18 433, Vol. B-42
Description:	Un emplacement avec maison & dépendances, situé au village de Boucherville, contenant cinq mille cinq cent trente-cinq pieds en superficie, connu & désigné sous numéro soixante & quatorze (74) sur le plan & au livre de renvoi officiels de la municipalité du village de Boucherville.

7. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Antoine Huet dit Dulude, cultivateur de St-Bruno, à Léon Birtz dit Desmarteau, instituteur résidant au village de Boucherville.
Date:	29 avril 1856
Acte:	No 756
Devant:	Louis Normandin
Description:	Un emplacement situé au dit village de Boucherville de la contenance d'environ soixante pieds de front sur environ soixante pieds de profondeur, tenant par devant à la rue Saint-Pierre, par derrière aux Dames de la Congrégation de Notre-Dame d'un côté à Antoine Robert & d'autre côté à la rue Notre-Dame, avec une maison & bâtiments dessus construits.

8. Immeuble acquis

Par: Vente

De: Louis-Hippolyte Lafontaine, avocat, résidant à Montréal, (agissant comme tuteur de Pierre et Napoléon Weilbrenner enfants encore mineurs nés du mariage de feus Pierre Weilbrenner et Dame Sophie Lafontaine) à Dlle Catherine Sénécal (veuve du feu Noël Gauthier).

Date: 22 mars 1847

Devant: C.D. Demuy

Description: Un emplacement situé au village de Boucherville de la contenance d'environ soixante pieds de front, sur environ soixante pieds de profondeur, tenant par devant à la rue Saint-Pierre, par derrière au terrain appartenant aux Dames de la Congrégation en Mission à Boucherville, d'un côté à la rue Notre-Dame et de l'autre côté à Antoine Robert fils, avec une maison en pierre et un bâtiment dessus construits. Ainsi que le tout se poursuit et comporte, et que la dite Catherine Sénécal dit bien connaître (. . .) pour l'avoir occupé et en avoir été en possession depuis le mois de juin mil huit cent quarante-deux.

Remarque: Cet emplacement appartient aux dits mineurs du chef de leur mère.

9. Requête

De: Louis-Hippolyte Lafontaine, (tuteur de Pierre et Napoléon Weilbrenner) envers messieurs les juges des Cours de Circuit dans le district de Montréal.

Date: 6 mars 1847

Acte annexé au document décrit au no 8.

Description: (. . .) Par sa présente requête, expose respectueusement:

1° Que la dite Dame Sophie Weilbrenner alors veuve du dit feu Pierre Weilbrenner, est décédé ab intestat au dit Boucherville dans le mois de Juin mil huit cent quarante-deux, laissant pour héritiers trois enfants nés de son mariage avec ledit Pierre Weilbrenner Savoir les dits Pierre & Napoléon — Corine Weilbrenner lesquels étaient aussi héritiers de leur dit père.

Que la dite Corine Weilbrenner est décédé en minorité, laissant pour héritiers ses dits deux frères.

Que par l'inventaire et vente des effets mobiliers delaissés par la dite Dame Sophie La Fontaine, il parait que le montant de l'actif mobilier de la Succession est de huit cent trois livres trois sols ancien cours; Mais que les dettes passives de la dite Succession Le montent à une somme de vingt trois mille quatre cent quarante-sept livres & six sols ancien cours.

Que les Immeubles qui appartiennent aux dits Mineurs consistent 1°

1° Dans un emplacement situé au Village de Boucherville dela Contenance d'environ soixante pieds de front sur environ soixante pieds deprofondeur, tenant pardevant àla Rue St Pierre, par derrière au terrein appartenant aux Dames dela Congrégation en Mission à Boucherville, d'un côté à la Rue Notre-Dame, & de l'autre côté à Antoine Robert, fils, Lequel emplacement leur appartient du chef de leur dite mère.

Que les deux portions de terre ci dessus designées en deuxième & troisième lieux, sont de peu de valeur es ne rapportent aucun profit aux dits mineurs.

(. . .) Quant à l'emplacemens du village ci dessus désigné en premier lieu, il y avoit sur icelui une ancienne maison de pierre & un hangard, lors de la mort de la dite Dame Sophie La Fontaine, mais que cette maison & ce hangard ont été detruits par le feu, lors de l'incendie qui consuma prèsque tout le village de Boucherville en l'année *mil huit*

cent quarante trois; qu'avant cet incendie, le dit emplacement avec Ses bâtisses ne valoit pas plus que quinze cent francs ancien cours qui est le plus haut prix qu'avoit pu entrouver votre requérant & pour lequel il avoit, avant le dit incendie promis verbalement de vendre au Nommé Noël Gauthier dit St Germain qui, en consequence de cette promesse en avoit pris la possession, & l'avoir encore lors de l'incendie du dit Village.
Qu'après ledit incendie le dit St-Germain a fait retablir la dite maison, fait construire un nouveau hangard et fait faire de nouvelles cloture sur le dit emplacement.
Que pour aider à payer les dettes passives ci-dessus mentionnées, il devient maintenant necessaire de faire vendre les dits trois immeubles ci-dessus désignés.
Que le dit Emplacement de Village ne devrait être ainsi vendu qu'à la charge par l'acquéreur sans diminution du prix d'acquisition, d'indemniser le dit St Germain ou ses représentants des réparations & améliorations par lui faites comme sus dit, ou de les lui laisser enlever.
2° Dans une portion de terre située dans la Paroisse de Boucherville au lieu Nommée île à Picard (. . .)
3° Dans une portion de terre située dans la paroisse de Montarville, paroisse de St-Bruno (. . .)

Remarque: Dans la même journée cette requête est acceptée et on permet la vente des emplacements.

10. Immeuble acquis

Par: Donation
De: Dame Catherine Sénécal veuve de Noël Gauthier dit Saint-Germain résidant au bourg de Boucherville à son neveu Antoine Huet Dulude, encore mineur.
Date: 27 janvier 1845
Devant: C.D. Demuy
Description: Un emplacement situé au dit Bourg de Boucherville de la Contenance de soixante douze pieds quarré tenant par devant à la rue St-Pierre par derrière au Dames Religieuses d'un côté à la rue Notre-Dame et de l'autre côté à François-Xavier Montmerquet, avec une maison en pierres écurie hangard et autres bâtimens.

11. Marché

Entre: Gauthier dit Saint-Germain, bourgeois résidant en la paroisse de Boucherville d'une part et Jean-Marie Morin Mtre. Menuisier résidant au même lieu.
Date: 10 mai 1844
Acte: No 2 041
Devant: C.D. Demuy
Description: Devis des ouvrages que Noël Gauthier dit St Germain se proposent de faire faire pour ce qui concerne tout le bois d'une maison en pierres d'environ trente pieds sur vingt huit situé dans le Village de Boucherville.
1° La charpente de la dite maison c'est à dire de faire tout le comble de la dite maison, la couvrir en planches et en Bardeaux, faire deux chassis de cinq verres de haut dans chaque pignon et les poser.
2° De faire les planchers du haut et du bas proprement et Solidement et en planches à l'anglaise dans la Salle et la chambre sur la rue de faire les cloisons de la dite maison pour les partager en quatre appartements, de faire les appuis de chaise et plintes de la dite mai-

son. 3° de faire huit chassis et leurs dormans de Six verres de haut et les poser ainsi que les ferremens dicieux ni boisé ni cadré excepté les cadres des ouvertures, deux portes de dehors, et cinq portes en dedans compris la porte de l'escalier du grenier a être aussi fait, tous les contrevents pour Les portes et chassis de toute la maison, une galerie sur le devant de huit pieds et de faire une corniche a chaque cheminée dont une d'icelle sera boisée depuis le bas de la cheminée jusqu'à la dite corniche, aussi de faire une armoire dans le mur de la dite maison avec portes à panneaux
4° Le tout fait proprement et solidement et recu à dire d'experts (. . .) Marché fait pour et moyennant la somme de Cinq Cent livres (. . .).

12. Inventaire des biens de la succession de feu dame Sophie Ménard Lafontaine veuve de feu Pierre Weilbrenner (Ec^r^, fils de Pierre), Napoléon & Corine Weilbrenner

Date:	30 juin 1841
Devant:	L. Lacoste
Acte:	No 6 011
Description:	Un emplacement situé au Village de Boucherville de la Contenance d'environ soixante pieds de front sur soixante pieds de profondeur tenant par devant à la rue St-Pierre par derrière au terrain appartenant au Dames de la Congrégation en Mission à Boucherville, d'un côté à la rue Notre-Dame et de l'autre côté à Antoine Robert fils avec maison et autres bâtimens dessus construits lors du décès de la dite défunte, *mais qui ont été incendiés depuis.*
Remarque:	La succession possède d'autres terres, dont une dans la paroisse de Boucherville et l'autre dans la seigneurie de Montarville.

13. Procuration

Par:	Dame Sophie Lafontaine épouse de Pierre Weilbrenner d'avec lequel elle est separée de corps et de biens, à Louis-Hippolyte Lafontaine.
Date:	24 avril 1841
Acte:	No 1 456
Devant:	C.D. Demuy
Description:	Laquelle a par ces présentes constitué pour son procureur général spécial Louis-Hypolithe Lafontaine Escuier, avocat, auquel elle donne pouvoir de, pour elle et en Son Nom, gérer et administrer tous ses biens et affaires, même de vendre de gré-à-gré ou autrement tous ses biens meubles & immeubles aux termes et conditions qu'il trouvera convenable.

14. Immeuble acquis

Par:	Donation
De:	Antoine Ménard dit Lafontaine, Ecuyer résidant au bourg de Boucherville, à Pierre Weilbrenner, fils, demeurant au dit bourg de Boucherville et dame Marie Sophie Ménard dit Lafontaine son épouse, sa petite-fille.
Date:	16 juillet 1824
Acte:	No 761
Devant:	L. Lacoste
Description:	Un emplacement seis et situé au dit Bourg de Boucherville, de la contenance qu'il peut avoir prenant par devant Et d'un côté à deux rues par derrière au terrain des Soeurs Missionnaires du dit Lieu de Boucherville Et d'autre Coté à François-Xavier Montmarquet.

avec une maison en pierre étable, Ecurie, remise et autres bâtimens dessus Construits. (. . .) Le dit donateur se reservant pour sa vie durant, une chambre dans la dite maison Convenable pour se loger ainsi qu'une fille pour en avoir Soin, Laquelle chambre sera chauffée par les dits Donataires, droit à la cheminée et au poël pour y faire son ordinaire. (. . .) De plus à la charge par les dits Donataires de Nourrir et alimenter blanchir et raccommoder convenablement le dit Donateur pendant un an à compter du vingt neuf septembre prochain, ainsi que la fille qu'il aura avec lui.

15. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	François Sénécal, curateur à la succession vacante de feu Joseph-Marie Truillier Lacombe et tuteur des mineurs Lacombe à Antoine Ménard dit Lafontaine.
Date:	2 sept. 1823
Devant:	L. Lacoste
Acte:	No 472
Description:	Un emplacement seis au bourg de Boucherville de la contenance qu'il peut avoir prenant par devant et d'un côté à deux rues par derrière aux terrains des soeurs missionnaires au dit Boucherville et d'autre coté aux représentans sieur Antoine Ménard, avec une maison en pierre, étable, Ecurie remise et autres bâtimens dessus construits.

16. Compte et partage des biens de la succession de feu Joseph-Marie Truillier-Lacombe

Date:	30 juillet 1823
Devant:	Ls. Lacoste
Acte:	No 449
Description:	Pour l'intelligence du présent compte et partage, il sera observée que le dit Sieur Joseph Truillier Lacombe aurait épousé en premières noces Marie Josephte Fontaine Bienvenu, et que leurs conventions auraient été arrêtées par contrat de mariage passé devant Me. Crevier Duvernay No.re en date du trente et un juillet mil sept cent quatre vingt treize, qu'il serait issues de son mariage avec la dite deffunte Joseph Fontaine Bienvenue quatre enfans mineurs, Seavoir Jean Bte, Jules, Lucie Et François Lacombe, et que la dite Marie Josephte Fontaine Bienvenue étant décédé, le dit SR Joseph Marie Truillier Lacombe Se serait fait nommé Tuteur à ses dits enfants mineurs, et aurait fait proceder à L'inventaire des biens dépendant de la communauté d'entre lui la dite Joseph Fontaine Bienvenu sa première femme, le dix neuf fevrier mil huit cent treize (. . .) par Me. J.P. Gauthier. Et qu après l'inventaire fait Les dits Jean Bte Et Lucie Lacombe seraient décédés et qu'en conséquence le dit Sr. Joseph Marie Truillier Lacombe se serait trouvé héritiers de leurs biens meubles, et les dits Jules et François Lacombe de leurs propres. En qu'en outre, le dit deffunt Josh. Marie Truillier Lacombe aurait convolé en secondes noces avec Dle. Marie Josephte Bienvenue veuve de feu SR Antoine Ménard fils, sans contrat de mariage. Et qu'il serait issu de leur mariage Adeline Truillier Lacombe enfant mineur et que la dite De. Marie Josephte Bienvenue après la mort du dit SR Ant. Ménard son premier mari et après son mariage avec le dit Joseph Marie Truillier Lacombe se serait fait nommé tutrice conjointement avec le dit Joseph Marie Truillier Lacombe son second mari à ses enfants mineurs issus de son mariage avec le dit Ant.re Menard son premier mari et aurait fait proceder à l'inventaire des biens dependant de la communauté qui avait eu lieu entr'elle et son dit premier mari. Le vingt deux novembre mil huit cent treize (. . .) par Me J.P. Gauthier Notaire.

De plus que le dit deffunt Jh. Marie Truillier Lacombe aurait fait un testament solennel reçu par le dit M^e^. Gauthier No^re^. Le premier de mai mil huit cent vingt deux de l'exécution duquel il avait chargé le S^R^ François Sénécal de la paroisse de Boucherville. Et que icelui Jh. Marie Truillier Lacombe étant mort le dit François Sénécal se serait fait nommé tuteur aux dits Jules et François Lacombe enfans mineurs du dits deffunt Jh. Me Lacombe, issus de son mariage avec sa première femme et que la dite De Josephte Fontaine Bienvenue [. . .] se serait fait nommé tutrice à la dite Adeline Truillier Lacombe issu de son mariage avec le S^R^ Jh. Me Lacombe son second mari, que le dit Jh. François Sénécal et la dite De. Josephte Bienvenue [. . .] auraient conjointement fait proceder par M. J.P. Gauthier [. . .] à l'inventaire des biens dépendant de la communauté d'entre le dit deffunt Jh. Marie Lacombe Et la dite De. Josephte Bienvenu sa seconde femme, le dix neuf j[uin] mil huit cent vingt deux [. . .], la dite De. Josephte Bienvenue V^ve^, en 2^e^ noces du dit S^R^ Lacombe ayant renoncé à la susdite Communauté pour lui être plus onéreuse que profitable [. . .]

Remarque: «Il appartenait audit deffunt Joseph Marie Truillier Lacombe au jour de son décès provenant de ses père et mère, un emplacement situé dans le bourg de Boucherville, tenant devant et d'un côté à deux rues, par derrière au terrain des soeurs, d'autre côté aux representans Antoine Ménard avec une maison en pierre, hangard, écurie et autres bâtimens dessus construits.»

17. Inventaire des biens de la communauté ayant existé entre Joseph-Marie Truillier Lacombe, et dame Marie Jos.^te^ Bienvenue. À la requête de François Sénécal au nom et comme exécuteur testamentaire de feu Joseph-Marie Truillier-Lacombe.

Date: 19 juin 1822

Devant: J.-P. Gauthier

Description: Un emplacement Seis aud. Bourg de Boucherville, de Soixante douze pieds de front sur Environ quatrevingt de profondeur, tenant par devant à la rue par derrière aux Soeurs de la congrégation, d'un coté au S^r^. Antoine Ménard Et d'autres côté à une ruelle avec une maison en pierre et autres bâtimens dessus construits.

Remarque: Pièces de la maison: cuisine
salle
chambre
autre chambre
chambre au grenier
la laiterie
le tambour
le hangar
la cave

18. Inventaire des biens de la communauté ayant existé entre Joseph Lacombe et D[lle]. Marie-Joseph Fontaine Bienvenue sa première femme.

Date: 19 février 1813
Devant: J.-P. Gauthier
Description: Un emplacement Seis au bourg de Boucherville de soixante douze pieds, de front sur Environ quatre-vingt de profondeur tenant par devant à la rue par derrière aux Soeurs, d'un côté à Antoine Ménard Et d'autre Côté à une ruelle avec une maison en pierre hangard, écurie & autres.
Remarque: Pièces de la maison: cuisine
salle
un cabinet
grenier

19. Immeuble acquis

Par: Partage de biens
Fait par: Le sieur François Lacombe et son épouse en faveur de leurs enfants.
Date: 18 janvier 1793
Devant: F. Racicot
Description: À Joseph Marie il [. . .] appartiendra un emplacement & une maison construite en pierre, un hangard & autres Batiment cloture circonstance et dépendances situé dans le Bourg de Boucherville Et ensemble Les Emplacement qu'ils ont dans le dit Bourg Sur le niveaux de La Rue St-Charles avec deux petite maison, deux étables [. . .].

20. Marché pour travaux de menuiserie fait par Joseph Bonneville au profit de François Lacombe.

Date: 20 décembre 1766
Devant: F. Racicot
Description: [. . .] Le S[R] Joseph Bonneville, Menuisier demeurant a Boucherville, Lequel a par les presentes, faite marché et Convention cy après, declaré Seavoir de couvrir en bardeau La maison du S[R] françois Lacombe négotiant demeurant dans Le Bourg en par le dit S[R] Luy _____ menez Les poteaux de cedre Randue a la porte du dit Entrepreneur dont il sera tenus faire. Le dit Bardeau bien et duement ainsy quil appartient. Le dit Entrepreneur obligé de Rendre Le dit Bardeau apieds d'oeuvre de plus es par Le dit S[R] Lacombe, Luy fournir Les Cloux necessaire. La dite Couverture de l'entière maison Bonne et valable Sujet avisite par jeus a ce Connaissant. Sera tenus Le dit Bonneville de tiller La Couverture, afin de Couvrir plus facilement et Convenablement. Soblige en outre et Sera tenu Le dit Entrepreneur, de faire une gallerie a La maison Sur La Rue S[t]-pierre de La Longueur de la maison et pareillement, une escalier pour monter La ditte galerie. Lequelle ditte Sera avec des Balustrades. Le Bois Sera fournit par Le S[R] Lacombe, tant pour Les Balustrade et autres. Sera tenus de Reserré Le plancher d'en haut et des cloisons, qui sont dans La maison du dit S[R] de plus une Boisure dans la chambre du dit S[R] a panneaux unit, dont La Largeur deplus La fenêtre a La Cloisons Boisant par Conséquent, La cheminé et deux armoire, et Lespace entre La ditte cheminé et les dittes armoire, pareillement un corniche, La ditte Boisure au plain d'au plancher a Lautre, de plus boiser Le trumeau dans La ditte chambre avec une corniche prisent dans La Boisure, de plus faire Le plancher denhaut et dans Bas de Son hengard a grain Le tous En Bouffeter, celuy dans haut Blanchis, et aussy Le plancher dans haut de la Boulangerie La cloison entre La Boulangerie et

hangard agrin et une Létable et hangard a a grain, aussi En Bouffeté. Quatre porte et deux Contrevents _____ tous le Bois nécessaire fourny par Le dit S^R LaCombe. Le présent marché fait ainsy et en outre pour et moyennant Le prix et Somme de trois cens Livres. Et une velte audevie (. . .).

21. Immeuble acquis

Par: Vente
Des Soeurs Saint-Bernardin et Sainte-Rosalie de la Congrégation Notre-Dame au sieur François Truillier-Lacombe, négociant de Bourcherville.

Date: 21 mai 1766

Devant: François Racicot

Description: (. . .) Un Lopin de terre Sise et Situé dans Le Bourg de Boucherville Contenant sur Le devant dix-huit pied de Large sur La Rue ditte Notre Dame, dautre Bout et au Sud ouest au dit acquéreur au Nord est aux dites vendresse — vendent pareillement Lentourage qui est actuellement dessus, tenant et mouvans en Cencive de La Seigneurie de Boucherville (. . .), Sera Loisible et permis au dit acquéreur de Construire un hangard Sur la ligne entre Lui et Les dittes vendresses en par Lui Sy LEgout du dit Batiment portant domages en façon quelconques, de mettre des dalles pour Recevoir Les eaux. Sera en outre permis au dite acquereur daller autour de son Batiment quand Besoin Sera pour faire Les Réparations necessaire en Sahstenant de faire tord a ce qu'il auront en Leur jardin (. . .).

22. Immeuble acquis

Par: Vente

Faite par: Augustin Carignan dit Bénard et sa femme (Magdeleine Lacoste) à François Lacombe.

Date: 30 mars 1765

Acte: No 149

Devant: François Racicot

Description: Un Emplacement Situé dans Le Bourg dud. Boucherville Contenant Soixante et six pieds Sur toute faces, aprendre au Sud ouest a La rue St-Pierre, au Nord est joignant le terrain des Soeurs de la Congrégation missionnaire, au dit Boucherville, d'autre Coté à la Rue Notre-Dame d'autre côté au dit vendeur entouré sur trois faces de pieux de Bout (. . .). A la ditte vendresse appartenant par Succession et achat quel en a faite de feu LaCoste Son père et Ses frères. Contract passé par M^e Campan notaire au DRétrois, en datte du 9 aout 1762 (. . .) au dit LaCoste appartenant par vente que Lui en a faite jacques Arrivé et sa femme par acte passé par ME. Tailhandier le 15 avril 1726 (. . .)

Remarque: Le même contrat comporte une deu^ième vente datée celle-ci du 29 juillet 1766: «un morceau de terre Situé dans le Bourg de Boucherville Contenant Seize pieds Sur une fasse et dix huit de L'autre d'un coté aux Soeurs de La Congrégation d'autre au dix vendeurs des deux autres côtés au ditte acquéreur».

23. Immeuble acquis

Par:	Vente
Faite par:	Jacques Arrivé à François Lacoste.
Date:	15 avril 1726
Acte:	No 1 196
Devant:	M. Tailhandier
Description:	Un Emplacement de terre situé dans led. bourg Entre La rue dite Notre-dame Et LEmplacement de françois ganraux St-Onge Contenant Sur Lad rue notre dame soixante six pied de terre. La parallelle qui joins aud St-onge autant Et Sur La rue dite de St-pierre tout le terrain qui se trouvera depuis Led Emplacement au d. ganraux Jusqua Lad. rue notre dame La paralelle autant qui joint au nordes au terrain de pierre arrivé Sur Lequel Emplacement Il y a une carcasse de maison de sèdre de pièce sur pièce a demy couverte plus onze madriers de douze pieds de Long deux portes avec Leur peintures Et gons a une desquelle il y a un Locquet un Cens de Clou a couvrir Les roches qui sont sur Led Emplacement Et ceux que Led Vendeurs ont de ramassés en tas a La Cotte St-jean sur la terre a pierre La porte [. . .] Led Emplacement apartien par Contract de vente que Leurs en a fait pierre arrivé [. . .] passé devant Led. No[re], le 3 juillet 1725.

* Les trois documents qui suivent, concernent indirectement l'immeuble étudié, mais nous fournissent des détails intéressants concernant le patrimoine de la famille de Louis-Hippolyte Lafontaine

1. Partage

Entre:	Antoine Ménard père et Antoine Ménard fils.
Date:	7 janvier 1813
Devant:	J.-P. Gauthier
Remarque:	Déclare les dites parties: «qu'ils leur appartiendraient en communs et chacun pour moitié plusieurs terre dont une Seis aud[t]. Bourg de Boucherville avec une maison et boutique et autres batimens dessus construits, tenant pardevant à la rue, par derriere au terrain de la Mission des Soeurs, d'un côté au Sieur Joseph Lacombe et d'autre côté au Sieur Aimé Dugas».

2. Vente

	D'Augustin Bénard et Magdeleine Lacoste son épouse au profit d'Antoine Ménard et Marie Loiseau
Date:	22 mars 1770
Acte:	No 440
Devant:	Ls. Loiseau
Description:	Seavoire un Emplacement, et Batiment Sise et Situé au Bourg de Boucherville de la contenance, de quatre vingt, cinq pieds de Large sur quatre vingt neuf de proffondeur, plus ou en moins, ce qu'il cy trouverait, tant sur la largeur que la proffondeur. Lequel, la maison de pièce sur pièce, planché auts et Bas, Croison et autre bout dalonge pièce sur pièce, et un foure, un Engare pièce sur pièce. Le tous En bon ordre. Le dit Emplacement, prenant sur le devant, a la Rue St-Pierre. Et en proffondeur au Soeurs d'un cotte a M. de La Durantaye et M. Vignau et de *L'autre cotté au S[r]. François Lacombe*. Le dit Emplacement Entouré de pieux de Bout de Cèdre.

3. Donation

De:	Antoine Ménard-Lafontaine à Antoine Léon Ménard (son petit fils).
Date:	27 juin 1823
Acte:	No 409
Devant:	Ls. Lacoste
Description:	Seavoir tous ses droits et prétentions dans une terre seise et située au petit lac dans la Seigneurie de Boucherville de cinq arpens de front moins deux perches sur vingt cinq arpens de profondeur plus ou moins, tenant par devant à M. Lacoste par derrière a Mad.elle Conefroi et Pierre Weilbrenner Ecuier, d'un coté au dit S.R. Lacoste et d'autre Côté à Paul Lussier écuier, ses dits droits consistant en la dite terre en deux arpens de front ou environ sur la profondeur de la dite terre. Item tous ses droits et prétentions pour moitié dans la maison, laiterie, grange, étable, écurie et autres bâtimens (. . .) Le dit donataire a dit bien connaître pour occuper la dite terre actuellement et être en possession des dits droits, sans aucune reserve par le dit donateur. (. . .) *À la charge de bailler et payer au dit Donateur et cédant durant l'espace de quatre ans (. . .) pour la pension d'Hypolithe ou pour lui fournir les moyens de quatre cent quatre vingt livres ou chelins de vingt coppres par chaque année.*

MAISON QUINTAL (DITE QUESNEL)
386, boulevard Marie-Victorin
Boucherville

Cadastre: Lot no 331, anciennement partie du lot no 37, cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

1. Immeuble acquis
   Par: Vente
   Des Constructions Miroka Ltée à Mayer Petel
   Date: 25 juin 1975
   Enregistrement: No 429 723
   Description: Un emplacement ayant front sur le boulevard Marie-Victorin, à Boucherville, Province de Québec, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro TROIS CENT TRENTE ET UN (331) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, division d'enregistrement de Chambly, de forme irrégulière et contenant une superficie totale de sept cent soixante-dix mille cinq cent vingt-neuf pieds carrés (770 529) mesure anglaise et plus ou moins. Avec les bâtisses y érigées, portant les Nos 360, 370 et 386 du Boulevard Marie-Victorin, à Boucherville. À distraire la Partie 1 du lot No 331 avec la bâtisse y érigée portant le No 370 du Boulevard Marie-Victorin.

2. Immeuble acquis
   Par: Vente
   De: Michel Chouinard à Raymond Roy, représentant les Constructions Miroka Ltée
   Date: 25 juin 1975
   Enregistrement: No 429 721
   Description: Idem au no 1.

3. Immeuble acquis
   Par: Vente
   De: La Succession de feue Andrée Béique Corbeil, épouse de Maurice Corbeil, à Michel Chouinard
   Date: 25 juin 1975
   Enregistrement: No 429 716
   Description: Idem au no 1.

4. Testament de dame Andrée Béique, épouse de Maurice Corbeil

Date:	20 juin 1975
Enregistrement:	No 429 506
Remarque:	Andrée Béique nomme le Trust Général du Canada ainsi que ses deux filles Hélène Corbeil Drolet et Mireille Corbeil Lefrançois, ses exécuteurs testamentaires.

5. Déclaration de décès et de transmission de biens

Par:	Hélène Corbeil Drolet
Date:	20 juin 1975
Enregistrement:	No 429 505
Remarque:	A comparu Hélène Corbeil-Drolet, agissant tant personnellement qu'en sa qualité de procureur de sa soeur Mireille Corbeil-Lefrançois, qui déclare que parmi les biens composant le patrimoine de la défunte se trouvait l'immeuble suivant:
Description:	Un emplacement ayant front au boulevard Marie-Victorin, à Boucherville, dans le Comté de Chambly, composé autrefois d'une partie du lot numéro trente-sept (P 37) et d'une partie du lot numéro trente-huit (P 38) et aujourd'hui étant le lot numéro TROIS CENT TRENTE ET UN (331) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville. Avec dessus érigées toutes les bâtisses encore aujourd'hui et notamment une maison ou demeure principale portant le numéro civique 360 du dit boulevard Marie-Victorin.

6. Immeuble acquis

Par:	Vente et cession Du Trust général du Canada, représenté par Léopold Daigneault, à Dame Andrée Béique Corbeil
Date:	26 octobre 1967
Enregistrement:	No 290 649
Description:	Un emplacement sis et situé dans la Paroisse de Boucherville, Comté de Chambly, Province de Québec, de forme irrégulière, connu et désigné comme formant partie du lot numéro trente-sept (Ptie 37) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de la Sainte-Famille de Boucherville (. . .), la dite partie étant bornée comme suit: en front au côté nord-ouest partie par le Boulevard Marie-Victorin, partie par parties du lot no 37 et partie par les lots nos 37-3 et 37-1, en arrière du côté sud-est par la voie du chemin de fer Canadien National étant le lot no 324 des mêmes plan et livre de renvoi officiels, du côté nord-est partie par partie du lot no 36 maintenant subdivisé et partie par le lot no 37-3 du côté sud partie par une partie du lot no 38, appartenant à Dame Andrée Béique, l'acheteuse, et par partie par d'autres parties du lot no 37 appartenant à François Desjardins et son épouse Dame Anna Jacques Desjardins ou représentants, contenant une superficie totale de (235 408) pieds carrés avec bâtisses dessus érigées.

7. Immeuble acquis (partie A)

Par:	Vente
De:	Dame Romaine Lapointe, veuve de Raoul Bachand, au Trust Général du Canada
Devant:	Lionel Leroux
Date:	20 juin 1956
Enregistrement:	No 158 618
Description:	Idem au no 6.

8. Immeuble acquis (partie B)

Par:	Vente
De:	Dollards Quintin, Eugène Quintin et Léo Quintin à Dame Andrée Béique Corbeil
Devant:	Lionel Leroux
Date:	16 janvier 1954
Enregistrement:	No 137 392
Description:	Un emplacement de figure irrégulière, situé dans la Paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, dans le Comté de Chambly, contenant une superficie totale de vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-trois pieds carrés (25 583), mesure anglaise ou plus ou moins, conformément au plan ou croquis préparé par C.-J. Papineau, arpenteur géomètre, le cinq février mil neuf cent cinquante-deux annexé à la minute des présentes (. . .), composé A) d'un lopin de terre formant partie du lot numéro trente-huit (38) contenant en superficie (2 846) pieds carrés mesure anglaise et un autre lopin formant partie du lot numéro trente-huit (38) de (22 737) pieds carrés, avec bâtisses dessus érigées.

9. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	La Succession de dame Berthe G. Tarte à Eugène Quintin, Dollards Quintin et Léon Quintin
Date:	10 avril 1953
Enregistrement:	No 131 264
Description:	Un lopin de terre de forme irrégulière, étant partie du lot originaire numéro trente-huit (ptie 38) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville. Borné à l'ouest en partie par le chemin public et en partie par partie du lot originaire trente-huit (P 38) des dits livre et plan de renvoi, au nord-est par partie du dit lot originaire trente-huit (38 Ptie) restant la propriété des vendeurs, au sud-est et par une autre partie du lot originaire trente-huit (P 38) des dits plan et livre de renvoi propriété des acquéreurs au sud et au sud-ouest par partie du susdit lot trente-huit (P 38) propriété des acquéreurs contenant en superficie 2 846 pieds.
Remarque:	La Succession de dame Berthe G.-Tarte a acquis la dite portion de lot avec plus grande étendue en vertu du testament de cette dernière, passée devant Mtre J.-H. Courtois, le 18 novembre 1947, enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly sous le No 117 096, avec une déclaration de décès reçue par Mtre. J.-H. Courtois, le 11 décembre 1950, enregistrée au bureau d'enregistrement sous le no 117 097. On ne mentionne aucun bâtiment sur cette partie de terrain.

10. Immeuble acquis

Par:	Cession de droits
De:	Joseph Quintin et Al. à Eugène Quintin et Al.
Date:	30 avril 1951
Enregistrement:	No 119 065
Description:	Idem au no 12

11. Déclaration de transmission pour la Succession de Dame Anastasie Bissonnette, veuve de feu Moïse Quintin

Date: 27 mars 1951
Enregistrement: No 118 503
Devant: Emile Beauchemin
Parmi les biens de la défunte se trouvait l'immeuble suivant:
Description: Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trente-huit (ptie no 38) du cadastre de la Paroisse de Boucherville, bornée en front par le chemin public ou Boulevard; d'un côté au sud-ouest par partie du même lot appartenant à Dame Maurice Corbeil où elle mesure cent vingt-neuf pieds et trente-cinq centièmes et de l'autre côté par partie du lot numéro trente-sept du même cadastre et une autre partie du dit lot numéro trente-huit appartenant à la Succession de Dame L.-J. Tarte avec bâtisses dessus érigées.

12. Immeuble acquis (partie A)

Par: Vente
De: Joachim Provost et Al à dame Romaine Lapointe, veuve de Raoul Bachand
Date: 26 mars 1947
Enregistrement: No 98 393 — Vol. B-191
Devant: Jean Racicot
Description: Une ferme située en la Paroisse de Boucherville connue sous les numéros trente-six et trente-sept (36-37) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Boucherville, avec les bâtisses dessus érigées.

13. Immeuble acquis

Par: Vente
De: Dame Anastasie Bissonnette, veuve de feu Moïse Quintin dit Dubois, à dame Andrée Béique Corbeil
Date: 12 décembre 1944
Enregistrement: No 90 713 — Vol. B-167
Devant: Émile Beauchemin
Description: Un emplacement située en la Paroisse de Boucherville au premier rang ou Côte d'En Haut étant composé de parties du lot numéro Trente-huit du cadastre de la Paroisse Ste-Famille de Boucherville (ptie No 38) désignées de la façon suivante: 1° de cette partie du dit lot numéro trente-huit bornée en front par le chemin public ou boulevard en arrière par la ligne des chemins de fer Canadiens Nationaux, d'un Côté par une autre partie du dit lot numéro Trente huit appartenant à la Succession de Dame Jeanne Archambault et une partie du lot numéro Trente-neuf du même cadastre appartenant à la Succession de M. Henri St-Pierre, de l'autre Côté par une partie du dit lot numéro trente-huit appartenant à la venderesse et partie du lot numéro trente sept du même cadastre appartenant à M. J. Provost et al, avec remise dessus érigée. 2° De cette partie du dit lot numéro Trente-huit bornée en front par le chemin public ou boulevard, en arrière par le fleuve St-Laurent, d'un côté par partie du dit lot numéro trente-huit appartenant à la succession de Dame Jeanne Archambault et de l'autre Côté par une autre partie du même lot appartenant à la venderesse. 3° De cette partie du dit lot numéro trente-huit bornée en front par la ligne des chemins de fer Canadiens Nationaux, en arrière par le trait carré

du lot numéro soixante six du même cadastre appartenant à M. Pierre Charron et al. et de partie du lot numéro soixante-sept du même cadastre appartenant à M. G. Braie, d'un côté par partie au dit lot numéro trente-neuf appartenant à la succession de M. Henri St-Pierre et de l'autre côté par partie du dit lot numéro trente sept appartenant à M. J. Provost et Al (. . .) avec bâtisses dessus érigées.

14. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Thomas Lapointe et Al à Joachim Provost et Al.
Date:	10 juin 1933
Enregistrement:	No 73 918 — Vol. B-130
Devant:	Émile Beauchemin
Description:	Une terre située en la Paroisse de Boucherville, composée des lots numéros trente-six et trente-sept du cadastre de la Paroisse de Boucherville avec les bâtisses dessus érigées.

15. Testament de Moïse Quintin dit Dubois

Date:	3 avril 1928
Enregistrement:	No 78 794
Devant:	Émile Beauchemin
Remarque:	Il institue sa femme, Anastasie Bissonnette, légataire universelle.

16. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Zacharie Bachand, bourgeois au village de Boucherville et dame Olivia Sicotte, son épouse, à Moïse Quintin et Anastasie Bissonnette
Date:	11 juin 1927
Enregistrement:	No 66 093 — Vol. B-117
Devant:	Louis Racicot
Description:	Une terre située en la paroisse de Boucherville au premier rang et connue et désignée comme étant le lot numéro trente-huit (No 38) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Boucherville avec les bâtisses dessus érigées; le dit immeuble étant borné en front par le fleuve St-Laurent; «est à déduire cependant du dit immeuble: 1° Un terrain appartenant à la Compagnie de chemin de fer. 2° Un terrain appartenant à Louis Joseph Tarte. 3° Un terrain appartenant à dame Jeanne Archambault épouse de Henri-Édouard Archambault».

17. Immeuble acquis

Par abandon à titre de dation et paiement de Joseph Aubertin à Zacharie Bachand, bourgeois de Boucherville.

Date:	4 juin 1927
Enregistrement:	No 66 065 — Vol. B-117
Devant:	Louis Racicot
Description:	Idem au no 16

18. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Dame Thérèse Audet dit Lapointe, épouse de Emile Lapointe, et Al, en leur qualité de légataire universel de Ernest Audet dit Lapointe (testament fait le 17 juin 1911, enregistrement No 53 181) et feue dame Honorine Sicotte à Thomas Audet dit Lapointe et Philippe Audet dit Lapointe. Les dits comparants étant tous co-propriétaires pour un septième indivis.
Date:	14 avril 1925
Enregistrement:	No 63 009
Description:	Une terre située au dit lieu de Boucherville et connue et désignée comme étant le lot numéro trente-sept (No 37) des plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Boucherville, avec les bâtisses dessus érigées.

19. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	La Succession de feu Toussaint Sicotte à Joseph Aubertin
Date:	9 janvier 1915
Enregistrement:	No 45 166 — Vol. B-88
Devant:	Louis Racicot
Description:	Idem au no 16

20. Testament de Toussaint Sicotte

Date:	13 mars 1911
Enregistrement:	No 43 064
Devant:	Louis Racicot
Acte:	No 2 853

21. Déclaration de décès de Toussaint Sicotte et transmission d'immeubles par Zacharie Bachand

Date:	30 mars 1914
Enregistrement:	No 43 065

22. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Alexandre Desmarteaux, curateur pour Damase Parizeau à Ernest Audet dit Lapointe
Date:	17 décembre 1904
Enregistrement:	No 31-749 — Vol. B-66
Devant:	Louis Racicot
Description:	Un lot de terre situé au premier rang de la Paroisse de Boucherville, contenant un arpent, quatre perches et douze pieds de large par vingt-cinq arpents de profondeur, le sont plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées. Le dit lot de terre est connue et désignée comme étant le lot numéro trente-sept (No 37) des plan et livre de renvoi officiels de la dite Paroisse de Boucherville. À distraire cependant la partie appartenant au chemin de fer Montréal-Sorel (. . .).
Remarque:	On spécifie qu'il pourra user immédiatement de la terre, la grande maison et des hangars et le reste au premier mai 1905, «Seavoir: la grange, les étables et de la petite maison».

23. Déclaration

De:	M. Alexandre Desmarteaux, comptable
Date:	17 mai 1904
Enregistrement:	No 31 368 — Vol. B-65
Devant:	Victor Normandin
Déclare:	M. Desmarteaux que M. Damase Parizeau, marchand de bois demeurant en la Cité de Montréal ci-devant de la paroisse de Boucherville, dans le district de Montréal a le dix-neuvième jour du mois d'octobre dernier (1903) fait un abandon judiciaire de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, à la demande de Messieurs Taillon, Bonin, Morin Avocats, demeurant en la Cité de Montréal (. . .), Que le dit comparant fut nommé curateur aux biens du dit Faillé (. . .), Que parmi les biens du dit faillé se trouvent les immeubles ci-après décrits, savoir: «deux terres dont une» située dans le premier rang de la dite Paroisse de Boucherville contenant un arpent, quatre perches & douze pieds de front sur vingt-cinq pieds de profondeur plus ou moins sans guarantie de mesure précise, avec maison, grange, étable et autres bâtiments dessus construits, connue et désignée sous le numéro trente sept (No 37) sur le plan & au livre de renvoi officiel de la dite paroisse de Boucherville, à distraire (. . .) une lisière de cinquante pieds de front sur un arpent, neuf perches, six pieds de profondeur vendue à la Compagnie de chemin de fer Mtl-Sorel.

24. Prêt à court terme

Par:	Le crédit Froncier Franco-Canadien à Damase Parizeau
Date:	25 janvier 1900
Enregistrement:	No 28 484 C — Vol. B-61
Devant:	Léandre Bélanger
Remarque:	Le dit Parizeau emprunte un montant de $3,000.00 et hypothèque sa terre No 37, au cadastre de la paroisse de Boucherville, avec la maison et autres dépendances.

25. Bail et convention

	Entre M. Damase Parizeau, marchand de bois et Ernest Favreau, cultivateur à Boucherville
Date:	13 avril 1887
Acte:	No 7 162
Devant:	Louis Normandin
Description:	M. Parizeau engage le dit Ernest Favreau, comme cultivateur pour exploiter ses propriétés situées dans la paroisse de Boucherville, et ce dernier s'engage comme tel et pour faire tous les ouvrages de M. Parizeau (. . .) ce pour le temps qui s'écoulera du premier de mai au vingt-neuf septembre prochain (. . .) Et de sa part, ce dernier s'oblige de lui fournir son logement et celui de sa famille, dans la maison *en construction* sur la terre au premier rang de la ditte paroisse de Boucherville.
Remarque:	Damase Parizeau reconnaît aussi avoir fait bail à ferme pour une durée de deux ans, 1° de la terre numéro trente-sept des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Boucherville et d'une autre terre située dans l'île appelée «La Commune», connue sous le numéro 314 au même cadastre. «Dans le cas où M. Parizeau laisserait sa demeure actuelle, durant l'hiver, le dit fermier sera tenu aller demeurer dans la partie de sa maison formant la cuisine et dans les appartement au dessus d'icelle seulement, et il sera tenu de voir à ce que les autres

parties de la maison soient chauffées convenablement, de manière à ce qu'il n'y ait aucun dommage causé par le froid (. . .); et dès que M. Parizeau reviendra occuper sa maison, le dit fermier sera tenu retourner dans sa demeure ordinaire».

26. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Joseph Daigneau à Damase Parizeau
Date:	13 octobre 1882
Enregistrement:	No 17 469 — Vol. B-40
Devant:	Louis Normandin
Description:	Un terrain situé dans la dite paroisse de Boucherville, au premier rang, contenant un arpent quatre perches & douze pieds de front sur vingt cinq arpents de profondeur, sans guarantie de mesure précise et dont le plus ou le moins seront au profit ou à la perte du dit acquereur sans augmentations ou diminutions du prix ci-après mentionné, sur lequel terrain se trouve construit une *maison en pierre* et autres bâtiments: À distraire le terrain occupé par le chemin de fer Sorel-Montréal de 50 pieds × 1 arp. (. . .). Cet immeuble est connu et désigné sous le numéro trente-sept (No 37), sur le plan & livre de renvoi officiel de la dite paroisse de Boucherville (. . .).

27. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Esprit-Anaclet Généreux, marchand, à Joseph Daigneau
Date:	18 mars 1871
Enregistrement:	No 10 351 — Vol. B-24
Devant:	Louis Normandin
Description:	Une terre située dans la dite paroisse de Boucherville, dans le dit district, contenant un arpent, quatre perches, douze pieds de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, sans guarantie de mesure précise tant pour le front que pour la profondeur, avec une maison en pierre et autres bâtiments dessus construits, le dit immeuble connu sous le numéro trente-sept (No 37) sur le plan & au livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Boucherville. Cette vente est faite au montant de $2,954.00.

28. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Dame Adélaïde Bourgeois, veuve de feu Timoléon Quesnel et Al, à Esprit-Anaclet Généreux, marchand.
Date:	7 octobre 1870
Enregistrement:	No 10 000 — Vol. B-24
Devant:	Louis Normandin
Acte:	No 2 940
Description:	Une terre située dans la paroisse de Boucherville, dans le dit district, contenant un arpent quatre perches et douze pieds de front, sur vingt cinq arpents de profondeur sans guarantie de mesure précise (. . .) avec une maison en pierre et autre bâtiments (. . .). Le dit immeuble connu sous numéro trente sept (No 37) sur le plan et au livre de renvoi officiel de la dite paroisse de Boucherville.
Remarque:	Cette vente est faite au montant de $3,000.00.

29. Immeuble acquis

Par:	Donation
De:	Frédéric-Auguste Quesnel (l'un des membres du Conseil Législatif pour la P. au Canada) à son frère Timoléon Quesnel, écuyer médecin et Adélaïde Bourgeois
Date:	17 février 1858
Enregistrement:	No 5 346
Devant:	Joseph Belle
Description:	L'usufruit, la vie durant de chacun des dits Timoléon Quesnel et son épouse d'une terre située dans la Seigneurie de Boucherville Paroisse de Sainte-Famille dans le dit district, de la contenance d'un arpent, quatre perches et quatorze pieds de front sur ving cinq arpents et huit perches de profondeur le tout plus ou moins tenant par devant, au Nord-Ouest au Fleuve St-Laurent, par derrière au Sud-Est, a Toussaint Dubuc, d'un coté au Nord-Est a Jacques Audet, et d'autre coté au Sud-Ouest a Guillaume Roy avec une maison en pierre et autres bâtiments dessus construits.

30. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Agustin Quintal, (écuyer capitaine de milice) résidant en la paroisse Sainte-Famille de Boucherville et dame Louise Benoît, se portant forts et cautions de dame Félécité Gauthier dite St-Germain, veuve de feu sieur Étienne Quintal, à Frédéric-Auguste Quesnel (Ecuyer conseil de la reine membre du parlement) résidant à Montréal.
Date:	9 octobre 1844
Enregistrement:	No 95 — Vol. A-1, page 72
Devant:	Louis Lacoste
Description:	Une terre située dans la Seigneurie de Boucherville en la susdite paroisse de la Ste-Famille de Boucherville, d'un arpent quatre perches et quatorze pieds de front sur vingt-cinq arpents et huit perches de profondeur, le tout plus ou moins tant en front qu'en profondeur, tenant par devant au Nord-ouest au Fleuve St-Laurent, par derrière au Sud-est à Toussaint Dubuc d'un côté au Nord-est à Jacques Audet &. de l'autre côté au Sud-ouest a Guillaume Roi, en culture avec une maison en pierre, grange étable et autres bâtiments dessus construits.

31. Immeuble acquis

Par:	Cession et transport
De:	Etienne Quintal et Félécité Gauthier dite St-Germain à Augustin Quintal leur fils.
Date:	26 juillet 1823
Acte:	No 442
Devant:	Louis Lacoste
Description:	La jouissance et usufruit pour la vie durant des dits cédant, d'une terre seise et située dans la Seigneurie de Boucherville d'un arpens et quatre perches de front sur vingt cinq arpens de profondeur, tenant par devant au fleuve par derrière à Ant[re] Vertefeuille dit Bachand, d'un côté au Sieur Aimé Dugas Et d'autre côté au Héritiers Fleurimont avec une maison en pierre, grange étable et autres bâtimens dessus construits.

32. Testament Solennel

De:	Sieur Etienne Quintal
Date:	26 juillet 1823
Acte:	No 443
Devant:	Louis Lacoste
Remarque:	Donne et lègue a Pierre Huet dit Dulude *son engagé* des vives ainsi qu'une rente viagère. Il donne et lègue aussi à son fils Augustin tous les droits et prétentions dans la terre décrite au numéro précédent.

33. Inventaire des biens de la communauté d'entre feu sieur Etienne Quintal père et dame Félicité Gauthier sa veuve.

Date:	25 sept. 1823
Acte:	No 490
Devant:	Louis Lacoste
Description:	Idem au no 31
Remarque:	On spécifie que la moitié de la dite terre est en propre au défunt et l'autre moitié, conquêt de la communauté.

34. Immeuble acquis

Par:	Vente Des héritiers de feu François Quintal à Etienne Quintal leur oncle
Date:	5 oct. 1803
Acte:	No 2 105
Devant:	J.-P. Gauthier
Description:	Une portion de terre Seise et Seituée enlad[te] paroisse de Boucherville de Sept perches de large Sur vingt cinq arpent de profondeur tenant par devant au fleuve St-Laurent par derrière à Constance Vertefeuille, d'un Côté aud[t] acquéreur; avec moitié de la maison et grange qui sont sur la totalité de la d[te] terre.

35. Partage des biens de feu Augustin Quintal en faveur d'Etienne Quintal

Date:	20 juin 1803
Devant:	J.-P. Gauthier
Remarque:	Est échue à Etienne Quintal la moitié de la terre de quatre arpents de large sur vingt-cinq de profondeur avec la grange et étable et l'île à Picard, estimé à cinq mille huit cent livres. L'autre moitié est échue aux héritiers de François Quintal. La moitié de la terre mentionnée au No 1 à l'inventaire des biens d'Augustin Quintal est aussi échue à Etienne Quintal comme redevance dans la succession maternelle, il s'agit de la terre décrite au no 36 de la chaine de titres.

36. Inventaire des biens de feu Augustin Quintal, à la Requête d'Etienne Quintal, habile à se porter héritier du dit défunt et les héritiers de François Quintal, habilent aux aussi à se porter héritier.

Date:	6 avril 1803
Acte:	No 2 003
Devant:	J.-P. Gauthier
Description:	1° Une terre seise en la Seigneurie de Boucherville d'un arpent quatre perches de front Sur vingt cinq de profondeur tenant Pardevant au fleuve, parderrière à Constance Bachand, d'un côté au sieur Ant[re]. Ménard Et d'autre coté au Sr George Hubenger avec

une vieille maison en pierre Et une grange en ruine dessus construit 2° Une autre terre seise dans la d[e] seigneurie de Boucherville tenant par devant au fleuve St-Laurent, par derriere au Petit-lac, d'un Côté a M. Fleurimont et d'autre côté à Mons. Montarville de quatre arpents de front Sur vingt arpent de profondeur avec une maison, grange et autre bâtiments dessus construits.

Remarque: Augustin Quintal possède aussi quatre autres terres, dont une située à Beloeil, et les autres dans les rangs de Boucherville.

37. Testament Solennel

De: Elizabeth Levasseur, épouse d'Augustin Quintal.
Date: 24 août 1786
Devant: L. Loiseau
Remarque: Donne tous ses biens à son mari Augustin Quintal.

38. Contrat de mariage

De: Augustin Quintal et Elisabeth Levasseur (sa seconde femme)
Date: 24 mai 1763
Devant: L. Loiseau
Description: Feront les dit future Epoux un et Commun En tous biens meubles, Immeuble, acquest et conquest.

39. Immeuble acquis

Par: Abandon
De: François Quintal (capitaine de milice à Boucherville) et Marie Guertain sa femme, au profit Augustin Quintal leur fils.
Devant: A. Loiseau
Date: 30 nov. 1750
Acte: No 1 853
Description: Seavoir un arpent et demy moints une perche de terre de front Sur vingt cinq arpents de proffondeur; Situé dans la Seigneurie du dit boucherville, tenant Sur le devant au fleuve St-laurent Et d'autre bout En proffondeur, à la terre de vertefeuille, Joyniant des deux coté au terres de pierre faverau. Et Sur lad terre il y a une maison *de pierres La couverture forte mauvaise*, une grange, Estable, Escurie en pieux de bout forts vieux et mauvais. (. . .) En outre led. augustin quintal leur fils Sera tenue et obligé de leur faire une pension viagère.

40. Partage

Entre: Marie Gauthier (veuve de François Quintal) et ses enfants, François, Michel, Marie et Charlotte Quintal épouse de Louis Regeinde.
Date: 25 mai 1727
Acte: No 1 230
Devant: M. Tailhandier
Remarque: La famille Quintal se partage les biens de Marie Gauthier leur mère qui sont: 1° Un terrain de 72 pieds en carré, avec une petite maison et bâtiments, situé dans le bourg de Boucherville, estimé par Jacques Huet dit Dulude et Jean Lesueur à 220 livres, et 2° les bâtiments qui sont sur «l'habitation» estimé à 140 livres. Ils conviennent aussi de céder leurs droits sur l'emplacement et la maison à Michel Quintal et sur les bâtiments de l'habitation à François Quintal.

41. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Marie Gauthier (veuve de François Quintal) à François Quintal fils
Date:	9 mars 1725
Devant:	M. Tailhandier
Description:	Un arpens deux pieds et demy de terre de front sur vingt trois de proffondeur Située aud[t]. Boucherville tenant sur le devant au deux arpents de terre que Lad[re] Venderesse a vendu a son d[t]. fils, dans le bout au terre de Vertefeuille joigné d'un cotté Les terres de Pierre Huet d'autre cotté celle dud. acquéreur de laquelle terre il y a parties en Valeur et parties en bois.

42. Aveu et dénombrement du fief de Boucherville

Date:	28 août 1724

François Quintal fils «possède deux arpens de front sur la dite profondeur chargés des mêmes cens et rentes et droit de commune, lequel a maison, grange, Etable, Ecurie, bergerie trente arpens de terre labourable et six arpens de prairie».

43. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Marie Gauthier (veuve de François Quintal) à François Quintal son fils
Date:	29 mai 1723
Devant:	J. David
Acte:	No 737
Description:	Un arpent et deux pieds et demy de terre de front sur deux arpens de profondeur Seise et Seistuée aud. Lieu de Boucherville, a prendre Sur la Devanture de la terre a Elle écheue ce par les partages qui en ont été faits ce jourdhuy juridiquement au siège de la juridiction Royale de cette ville, entre la venderesse et ses enfants, sans en rien reserver, retenir ni Excepter que les bastiments qui sont construits sur le terrain [. . .]. Tenant la d. terre pard[t] Le fleuve St-Laurent, par derrière les terres Restantes à la Venderesse d'un costé la terre du nommé dulude, et d'autre costé la portion Echue aud. acquéreur.

44. Bail à ferme

Par:	Marie Gauthier (veuve de François Quintal) à François Quintal son fils et Marie Guertain sa femme.
Devant:	M. Tailhandier
Date:	1 mars 1719
Description:	L'habitation de la veuve située aud. boucherville entre les terre de Josfeph Huet et celle de Louis Ménard de deux arpens de front Et vingt cinq de proffondeur ou il y a pour bâtimens, maison, grange et Estable qui son tel que tel ni bien bon ni bien méchant. Et toutes les terres labourables Et en prairie paquage en bois de bout [. . .].

45. Immeuble acquis

Par:	Echange entre François et Louis Quintal.
Date:	1 mars 1719
Acte:	No 751
Devant:	M. Tailhandier
Remarque:	Louis Quintal cède, à son frère François, tous les droits et prétentions qu'il a dans la succession de feu son père, François Quintal, et sa veuve Marie Gauthier.

46. Marché

Entre:	Claude Jodoin et François Quintal
Date:	11 novembre 1678
Devant:	Thomas Frérot
Remarque:	Marché pour la construction d'une grange pour le sieur Quintal.

47. Marché

Entre:	Jacques Ménard dit Lafontaine et François Quintal
Date:	5 septembre 1674
Devant:	Thomas Frérot
Remarque:	Marché pour la construction d'une maison de pièce sur pièce de 24 pieds de long sur 18 pieds de large au coût de 160 livres.
Description:	«Une maison aud. Quintal sur la place quil lui a indiqué par led. Quintal au condition Suivante Seavoir une maison de vingt quatre pieds de long Sur dix huit pieds de large de dehors en dehors de pièce sur pièce les unes sur les autres chevillés sur les quatre coings (. . .) avec quatre fermes en dedans de bois . . . Les pignons garnis de colombage tant plein que vide (. . .)»

48. Concession

Par:	Pierre Boucher de Boucherville à François Quintal
Date:	4 avril 1673
Devant:	Thomas Frérot
Remarque:	Concession d'une terre située en la seigneurie de Boucherville de deux arpents de front, le long du fleuve St-Laurent sur vingt-cinq de profondeur dans les terres, bornée d'un côté par Jean Vinette et de l'autre côté par le sieur René Rémy.

76-159-22

Maison Gauthier-dit-St-Germain-Decelles*

601 Marie-Victorin
Boucherville
Cadastre: Partie des lots nos 21 et 22 inscrit au cadastre officiel du village de Boucherville.

1. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Gilles Beaugrand-Champagne à Nicole Saia
   - Date: 29 septembre 1967
   - Devant: Marcel Côté
   - Acte: No 289 003

2. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Antoinette Lemieux à Gilles Beaugrand-Champagne
   - Date: 27 sept 1948
   - Devant: G. Robert
   - Acte: No 104 933

3. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Israël Lemieux à Antoinette Lemieux veuve de Raoul Bolte
   - Date: 20 mai 1935
   - Devant: E. Beauchemin
   - Acte: No. 26 571

4. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Edmond Germain à Israël Lemieux
   - Date: 20 janvier 1911
   - Devant: J.-R. Mainville
   - Acte: No 37 476

* Nous tenons à préciser que la recherche *historique de cette maison a été effectuée par* Mme Mariette Savoie, de Boucherville. Aussi, comme la méthodologie diffère de celle que nous employons, la description et les remarques n'apparaîtront que dans les actes les plus anciens.

5. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Napoléon Malo à Edmond Germain
Date:	23 septembre 1901
Devant:	J.-E. Chagnon
Acte:	No 29 524

6. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Octave Laurence à Napoléon Malo
Date:	16 novembre 1899
Devant:	M. Leclerc
Acte:	No 24 961

7. Immeuble Acquis

Par:	Vente
De:	Joseph-Moïse Dufresne (représentant la Succession Lozeau) à Octave Laurence
Date:	20 mai 1893
Devant:	M. Perreault
Acte:	No 23 970

8. Testament

De:	Magloire Lozeau Epoux de Julie Benoit dite Livernois
Date:	11 août 1883
Devant:	M. Perreault

9. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Olivier Berthelet à Magloire Lozeau
Date:	4 septembre 1855
Devant:	E. Pages

10. Immeuble acquis

Par:	Saisie et vente
De:	Roch de Saint-Ours (shérif) à Olivier Berthelet
Date:	21 oct. 1837
Description:	Un lot de terre ou emplacement de figure irrégulière sis à Boucherville, dans ce district, contenant quatre cent quatre vingt-sept toises en superficie ou environ tenant devant partie au fleuve et partie aux représentants de Catherine Gauthier; lequel terrain est divisé par la rue Sainte-Famille, joignant d'un côté à Joseph Fournier ou représentants et aux héritiers Tabeau ou leurs représentants, de l'autre partie à une petite rue et partie à Pierre Jodouin, avec *maison et hangard en pierre* et autres bâtiments dessus construits.
Remarque:	Christophe Duclos Decelles et Catherine Gauthier dite Saint-Germain viennent de perdre leurs biens qui ont été saisis par les shérifs suivants: Roch de Saint-Ours, John Boston, Hugh-Edmund Barron et Fred. Ermatinger.

11. Procès-verbal qui change une partie du chemin de front dans le bourg de Boucherville
Date: 10 mai 1815
Faite par Louis-Chaussegros de Léry, grand voyer
Remarque: «Le chemin du Roi passant dans un endroit trop bas et inondé à chaque printemps il est décidé de construire un autre chemin plus à l'intérieur des terres. Il passera *entre la maison et la grange* de Christophe Decelles . . . On construira aussi un pont sur la coulée de la prairie des héritiers Quesnel . . .».

12. Immeuble acquis
Par: Vente
De: Jean-Baptiste Gauthier dit Saint-Germain à Christophe Duclos-Decelles négociant demeurant à Varennes
Date: 14 octobre 1812
Devant: Jean-Pierre Gauthier
Description: Un terrain de quatre-vingt-douze pieds de front sur cent six de profondeur dans une ligne et cent soixante-seize dans l'autre avec *hangard en pierre à deux étages* et une remise dessus construits avec un passage sur le terrain de la demoiselle Vignau pour gagner, du dit emplacement au chemin du roi et à la rivière.

13. Compte et partage entre Jean-Baptiste Gauthier dit St-Germain et ses enfants.
Date: 15 juillet 1812
Devant: Jean-Pierre Gauthier
Description: (. . .) Du prix d'une maison sise au bourg de Boucherville avec l'emplacement et bâtiments qui en dépendent . . . 5050 livres, (. . .)
Du prix du hangard en pierre et l'emplacement qui en dépend adjugé à Augustin Berthelet pour 3500 livres.
Remarque: Le véritable adjudicataire en est Christophe Duclos-Decelles.

14. Consentement des créanciers de Jean-Baptiste Gauthier dit Saint-Germain à la vente de ses fonds.
Date: 20 mars 1812
Devant: Jean-Pierre Gauthier
Remarque: On vendra la maison de pierre, *le hangar de pierre et les emplacements qui en dépendent*.

15. Contrat de Mariage
Entre: Christophe Duclos, écuyer sieur Decelles et Catherine Gauthier dite Saint-Germain fille de Jean-Baptiste Gauthier dit Saint-Germain et de feue Amable Sénécal.
Date: 13 février 1808
Devant: F. Lepailleur

16. Inventaire des biens de Jean-Baptiste Gauthier dit Saint-Germain après le décès d'Amable Sénécal, sa femme.
Date: 9 mars 1804
Devant: J.-M. Mondelet
Acte: No 2 630
Description: Un emplacement sis au bourg de Boucherville de quarante pieds de front sur quatre-vingt de profondeur et de là cent cinq pieds de front sur trente de profondeur prenant par devant au Chemin du Roi, en profondeur et d'un côté à Joseph Quesnel et d'autre

côté à Jean-Baptiste Gauthier dit Saint-Germain sur lequel se trouvent érigés une maison de pierre de trente-deux sur trente-trois pieds, *un hangard de pierre à deux étages de vingt-quatre pieds sur quarante*, une remise en bois de vingt-quatre pieds sur quarante, une étable de vingt pieds sur quarante, une boucherie de vingt pieds sur vingt, un hangard de vingt pieds sur trente-six, une glacière de dix pieds sur huit. Le tout en bon état.

17. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Jean-Pierre Laviolette négociant à Jean-Baptiste Gauthier dit St-Germain et Amable Sénécal
Date:	10 juin 1788
Devant:	F. Racicot
Description:	Un emplacement situé dans le dit bourg de Boucherville de quarante pieds de front sur quatre-vingt de profondeur, au bout de la dite profondeur cent cinq pieds de front sur trente de profondeur et plus du côté nord-est il y a quatre-vingt pieds tenant par devant rue Sainte-Famille, en profondeur au sieur Laviolette, au nord-est aux sieurs Vignau et Michel Charbonneau et au sud-ouest au dit vendeur enfin tout le terrain qui pourra se trouver entre les confins déclaré vu que le dit terrain est irrégulier, sur lequel une maison et autres bâtiments construits.

18. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Joseph Bourdon à Jean-Pierre Laviolette capitaine de milice.
Date:	13 mai 1784
Devant:	F. Racicot
Description:	Un emplacement situé dans le dit bourg de Boucherville de quarante pieds de front sur quatre-vingt de profondeur au bout de la dite profondeur cent cinq pieds de front sur trente de profondeur plus du côté sud-ouest — du côté du nord-est il y a quatre-vingt pieds tenant par devant rue Sainte-Famille . . .
Remarque:	Il semblerait que le sieur Bourdon ait acquis le terrain du sieur François Cicot.

76-125 (22

Maison Charles-Guimond
1, rue Lapérière
Boucherville

Cadastre: Partie du lot No 58 du cadastre du village de Boucherville.

1. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Dame Aline Mailhot (veuve de Joseph Eugène Daignault) à M. Joseph Norbert Gaboury.
Enregistrement:	No 212 771
Date:	16 décembre 1961
Devant:	Claude Tessier
Description:	Un emplacement situé à Boucherville au coin des rues Marie Victorin et De Lapérière (42e avenue) étant une partie du lot cinquante-huit (Ptie 58) du cadastre du village de Boucherville, borné en arrière par une partie du même lot 58 appartenant à M. M. Cambron et de l'autre côté par une partie du même lot appartenant à Madame L. A. Aubertin, mesurant le dit emplacement soixante-quatre pieds sur la rue Ste-Famille qui le borne d'un côté par cent cinq pieds de front. Tel que le tout se trouve actuellement circonstances et dépendances sans exception ni réserve et avec les bâtisses y érigées, notamment une maison portant le numéro 1 de la 42ième rue.

2. Déclaration:

De:	Dame Aline Mailhot veuve de Joseph Eugène Daignault
Date:	17 janvier 1962
Enregistrement:	No 212 379
Remarque:	Dame Aline Mailhot déclare être détentrice du terrain ci-dessus décrit «pour avoir été, par le dit Joseph Eugène Daignault, institué sa légataire universelle et son exécutrice testamentaire aux termes de son testament olographe en date du 13 janvier 1949, lequel a été homologué par la Cour supérieure du District de Montréal, le Sept mars mil neuf cent soixante, enregistré sous le No 212 380».

3. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Dame Eustache Lamoureux (Marie-Anna Faubert) à Eugène Daignault
Date:	8 août 1942
Enregistrement:	No 85 393 Vol: B-157
Devant:	Mtre. Émile Beauchemin
Description:	Un emplacement située au village de Boucherville au coin des rues Ste-Famille et 6e avenue étant une partie du lot numéro cinquante huit du cadastre du village de Boucherville (ptie. No 58) avec les bâtisses dessus érigées; le dit emplacement mesurant soixante-quatre pieds sur la rue Ste-Famille qui le borne d'un côté, par cent-cinq pieds sur la 4e avenue qui le borne en front plus ou moins; borné en arrière par une partie du même lot 58, appartenant à Delle E. Godbois et de l'autre côté par une partie du même lot, appartenant à M. Arsène Aubertin.
Remarque:	Cette vente est faite avec la condition de «laisser la dame cédante et son dit époux occuper gratuitement leur vie durant partie des bâtisses ci-dessus désignées.»

4. Acte de rectification

De:	Dame Marie-Anna Faubert à dame Camille Beauvois
Enregistrement:	No 46 327 Vol: BB-2
Date:	7 juillet 1915
Remarque:	Dame Faubert explique que la grandeur du terrain vendu n'est pas la bonne et que cette erreur s'est glissée dans plusieurs transactions antérieures à celle-ci, ce dont elle fait correction. Listes des contrats auquels ont doit apprter une rectification: 1° Vente de Moïse Faubert à Dame Marie-Anna Faubert, le 30 janvier 1901, Enregistrement No 29 120. 2° Vente à Moïse Faubert par Alphonse Primeau, le 19 avril 1899, Enregistrement No 29 680 C. 3° Vente par Moïse Faubert à Alphonse Primeau, le 5 avril 1897, Enregistrement No 26 631.

Correction:

Description:	Un terrain situé au dit village de Boucherville, contenant quarante sept pieds et demi de front sur le niveau de la rue Ste-Famille par quatre vingt six pieds de profondeur dans la ligne Nord-Est qui est la ligne de division entre le lot numéro cinquante cinq (55) des plan et livre de renvoi officiels du Village de Boucherville la ligne Sud-Ouest du dit terrain qui forme un angle de quatre vingt sept degrés à son intersection avec la dite ligne de front, mesure soixante et douze pieds et six pouces et de là obliquant vers le Sud-Est de façons à former un angle de cent trente degrés, elle va rejoindre la ligne de profondeur ou elle forme à son intersection avec cette dernière, un angle de cent quarante et un degrés et trente, et de ce dernier endroit la ligne de profondeur mesure vingt pieds, pour aller rejoindre la ligne Nord-Est ci-dessus mentionnée, le tout formant une superficie de trois milles cinq cent quatre vingt un pieds mesure anglaise. Forme partie du lot 58 au plan et livre de renvoi officiels du village de Boucherville.

5. Immeuble acquis:

Par:	Vente
De:	Moïse Faubert à Marie-Anna Faubert (veuve de Osias Daigneau)
Date:	10 décembre 1901
Devant:	Ls. Racicot
Enregistrement:	no 29 680 C.
Description:	Un terrain situé au village de Boucherville au coin des rues Ste-Famille & St-Joseph, mesurant quarante cinq pieds de front par environ trente cinq de profondeur plus ou moins avec droit au passage mitoyen qui se trouve entre la propriété vendue et la voisine appartenant à Mr. Zacharie Aubertin avec une maison et dépendances dessus érigées le dit emplacement faisant partie du lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante huit (No 58) des plan et livre de renvoi officiels du dit Village de Boucherville, borné en front par la rue St-Joseph, d'un côté au Nord-ouest par la rue Ste-Famille de l'autre côté au Sud-est a une partie du dit lot numéro cinquante huit appartenant à Zacharie Aubertin et en arrière à une partie du lot 58 appartenant à la dite acquéreure.

6. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Moïse Faubert à dame Marie-Anna Faubert (veuve d'Osias Daigneau)
Date:	Le 30 janvier 1901
Devant:	Ls. Racicot
Enregistrement:	No 29 120 — Vol. B-62
Description:	Un terrain situé au dit Village de Boucherville, contenant soixante et quatre pieds de front sur le niveau de la Rue Ste-Famille, par cent cinq pieds de profondeur, plus ou moins, et le dit terrain borné en profondeur par le terrain de Zacharie Aubertin, du côté Nord-est par celui de la Succession Augustin Quintal et du côté nord-ouest, par celui de Mr. Moïse Faubert et en front par la dite rue Ste-Famille, avec une maison en brique, à deux étages et autres bâtisses dessus construites; ce terrain forme la partie nord-ouest de l'immeuble connu et désigné, sous le numéro cinquante-huit (No 58) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Municipalité du Village de Boucherville. (. . .) Et pour garantir la dite acquéreure qu'elle ne sera aucunement troublée, par une hypothèque de Seize cents piastres $1,600.00 restant à effectuer sur l'immeuble présentement vendu, conjointement avec la propriété de Mr. Zacharie Aubertin et celle où demeure Dame Vve. Charles Guimond, le dit vendeur a hypothéqué jusqu'à concurrence d'une somme de $600.00 un immeuble lui appartenant et situé au dit Village de Boucherville et borné comme suit en front par la rue St-Joseph d'un côté au Nord-ouest par la rue Ste-Famille, en arrière par l'immeuble présentement vendu et de l'autre côté au sud-est, à la propriété de M. Zacharie Aubertin.

7. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Alphonse Primeau (avocat de Montréal) à M. Moïse Faubert
Date:	Le 19 avril 1899
Enregistrement:	No 28 067 — Vol. B-60
Devant:	Ls. Racicot
Description:	Idem au No 6 (partie Nord-ouest du lot 58 avec maison en brique à 2 étages).

8. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Moïse Faubert à Alphonse Primeau
Date:	1er avril 1897
Devant:	C. Perrault
Date:	5 avril 1897
Description:	Idem au No 6
Remarque:	Mention d'une maison en brique à deux étages, avec cuisine et autres bâtisses.

9. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Moïse Faubert, bourgeois cultivateur au village de Boucherville, à Zacharie Aubertin bourgeois du même lieu.
Date:	1er mars 1893
Enregistrement:	No 23 830
Devant:	Louis Normandin
Description:	Un terrain situé au dit village de Boucherville contenant cent dix pieds de front sur le niveau de la rue St-Joseph qui le borne en front sur cinquante-sept pieds de profondeur; de là la dite profondeur se dirigeant obliquement vers l'est sur une longueur de vingt trois pieds, où le dit terrain se trouve avoir une largeur de quatre vingt-seize pieds sur trente et un pieds de profondeur y compris la dite partie dont la profondeur est oblique; borné en profondeur par le terrain de madame veuve et héritiers Augustin Quintal, joignant d'un côté à l'est à Jacques Audet dit Lapointe et de l'autre côté au terrain restant appartenir au dit vendeur, avec une maison en bois et une autre maison en bois et briques et autre bâtiments dessus construits, à l'exception d'un bâtiment servant de hangard et écurie que le dit vendeur se réserve et qu'il s'oblige d'enlever a demande du dit acquéreur. (. . .) Ce terrain forme la partie sud-est de l'immeuble connu et désigné sous numéro cinquante-huit (No 58) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la municipalité du village de Boucherville.

10. Immeuble acquis

Par:	Vente
Par:	Le Révérend J. Primeau, ptre à Boucherville et Lucie Benoit (veuve de feu S^{R}. Charles Guimond) agissant aux présentes, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires, à Moïse Faubert.
Date:	21 juin 1888
Devant:	Louis Normandin
Acte:	No 7 407
Enregistrement:	No 20 790, Vol. B-47
Description:	Un terrein situé au village de Boucherville, au coin des rues Ste-Famille et St-Joseph contenant cent soixante et quinze pieds de front, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, plus ou moins, tant en front qu'en profondeur, avec une maison et bâtiment dessus construit, connu & désigné sous numéro cinquante-huit (No 58), sur le plan et au livre de renvoi officiels du dit village de Boucherville.
Remarque:	«Le dit acquéreur promet & s'oblige de construire une autre maison sur le dit terrein dans le cours d'une année a compter d'aujourd'hui». Aussi Mme Guimond se réserve le droit de jouir, sans aucun frais de réparations, taxes, cotisations ou autres, de la maison actuellement construite sur le dit terrain, du jardin y adjacent du côté nord-est, d'une partie de la cour et d'une place dans un bâtiment quelconque, pour y loger ses effets».

11. Testament de Charles Guimond

Date:	27 juillet 1886
Devant:	Louis Normandin
Acte:	No 6 970
Remarque:	Donne à dame Lucie Benoit son épouse «la jouissance et usufruit pendant la durée de sa vie, de la propriété que je possède & occupe au village de Boucherville, ainsi que tous les meubles meublants et autres effets mobiliers qui se trouveront dans la maison».

12. Contrat de mariage

De:	Charles Guimond (bourgeois résidant au village de Boucherville veuf en première noce de feue dame Marguerite Paré) & demoiselle Lucie Benoit dite Livernois résidant en la paroisse de Boucherville.
Date:	Le 12 juin 1864
Devant:	Louis Normandin
Acte:	No 2 023

13. Testament de dame Marguerite Paré épouse de Charles Guimond

Date:	4 avril 1856
Devant:	Louis Normandin
Acte:	No 752
Remarque:	Elle institue son mari, Charles Guimond, légataire universel.

14. Vente de meubles

Par:	Charles Guimond à Benjamin Loiseau
Date:	22 novembre 1853
Devant:	Louis Normandin
Description:	Le S^{R} Charles Guimond, Mtre. Forgeron résidant au village de Boucherville, (sss) reconnait par ces présentes avoir vendu, cédé quitté, transporté & délaissé dès maintenant & à toujours (. . .) à S^{R} Benjamin Loiseau, cultivateur, residant au même lieu, à ce present & acceptant acheteur, les effets mobiliers suivants composant sa boutique de forge; savoir: deux soufflets, deux étaux, une enclume, deux filières, deux virbrequins dix paire de tenailless de forge, une boitre à ferrer les chevaux, quatre marteaux à main, un marteau à frapper et tous les autres outils généralement quelconques composant sa boutique de forge (. . .) La présente vente est ainsi faite pour et moyennant la somme de trois cents trente livres ancien cours.

15. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	François-Xavier Mailhot, Écuyer à Charles Guimond, maître forgeron au village de Boucherville.
Date:	7 août 1845
Devant:	Louis Lacoste
Acte:	No 6 434
Description:	1° Un Emplacement ou lopin de terre situé au dit village de Boucherville de la contenance de quarente cinq pieds de front sur quatre vingt dix pieds de profondeur tenant par devant au Sud ouest à la Rue St-Joseph par derrière au Nord Est à Aug^{e} Quintal Ecr. d'un côté au Nord ouest au dit acquereur et Cessionnaire et de l'autre côté au Sud Est au terrain ci-après désigné sans aucun bâtiment dessus construit. 2° Un lopin de terre ou Emplacement situé au même lieu de la Contenance de quarante cinq pieds de profondeur, tenant par devant au Sud ouest à la dite rue St-Joseph par derrière au Nord'Est et d'un côté au Sud'Est au dit Vendeur et Bailleur ou au Domaine du dit arrière-Fief et de l'autre côté au Nord'ouest à l'Emplacement et lopin de terre cy-dessus désigné en premier-lieu.

16. Compromis

Entre:	Louis Bourdon, maître menuisier, et Charles Guimond, maître forgeron.
Date:	13 novembre 1835
Acte:	No 508
Devant:	Charles-D. Demuy.
Remarque:	Louis Bourdon s'engage à faire la couverture de la maison de Charles Guimond au bourg de Boucherville avant le 15 juillet 1835, de sorte que celle-ci ne cause aucun dommage. Si les travaux ne sont pas exécutés comme il le faut, le sieur Bourdon devra les refaire à ses «frais et dépens».

17. Contrat de mariage entre Charles Guimond, maître forgeron et demoiselle Marguerite Paré.

Date:	2 juin 1834
Devant:	Louis Lacoste
Acte:	No 4 598
Remarque:	Outre ses immeubles le dit futur époux dit posséder «une forge complette, articles de ménage estimés à la somme de sept cent quarante trois livres.»

18. Immeubles acquis

Par:	Vente
De:	Pierre Pépin dit Laforce, maître boulanger, et François Gauthier dit St-Germain à Charles Guimond, maître forgeron.
Date:	9 avril 1834
Devant:	Louis Lacoste
Acte:	No 4 547
Description:	Deux emplacements contigus l'unm à l'autre, seis au dit Bourg de Boucherville, contenant en totalité quatre vingt dix pieds de front sur quatre vingt neuf pieds de profondeur dans la ligne Sud'ouest, et quatre vingt trois pieds dans la ligne Nord'Est, tenant par devant à la rue Ste-Famille par derrière à l'honorable F.X. Mailhiot Écuier et d'un côté à la rue St-Joseph et d'autre côté à Augustin Quintal Écuier, sans bâtimens dessus construits.

19. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	François-Xavier Mailhot à Pierre Pépin dit Laforce
Date:	5 janvier 1832
Devant:	L. Lacoste
Acte:	No 3 594
Description:	Deux emplacements contigus l'un à l'autre, seis au dit Bourg de Boucherville, contenant contenant en totalité quatre-vingt dix pieds de front sur quatre vingt neuf pieds de profondeur dans la ligne sud'ouest &. quatre vingt dix pieds de front sur quatre vingt neuf pieds de profondeur dans la ligne sud'ouest &. quatre-vingt trois pieds dans la ligne Nord'Est. Tenant par devant à la Rue Ste-Famille, par derrière (. . .) restant appartenir au dit vendeurs, d'un côté à la rue St-Joseph et d'autre côté à (. . .) Augustin Quintal Ec^{r}. sans aucuns bâtiments dessus construits.

76-247-(22)

Maison Chaput:

581, boulevard de Mortagne (Rang du Pays Brûlé)
Boucherville.

Cadastre: Partie du lot 121, inscrit au cadastre officiel de la paroisse de Boucherville.

1. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Hinla Corporation à Calais Development Inc. Représenté par Herbert-F. Waldinger.
   - Enregistrement: No 399 620
   - Date: 25 mars 1974
   - Remarque: Achat d'une partie du lot 121 (décrit au no. 4) et une partie du lot 122.

2. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Constantine Kantartzis à Hinla Corporation
   - Enregistrement: No 398 930
   - Date: 13 mars 1974
   - Description: Idem au no 4

3. Immeuble acquis
   - Par: Vente
   - De: Dame Gisèle Provost dit Quenneville, Robert Séguin et Michel Séguin à Monsieur Constantinos Kantartzis, ingénieur en aéronautique, demeurant à Montréal.
   - Enregistrement: no 398 891
   - Date: 13 mars 1974
   - Description: Idem au no 4, avec toutes les bâtisses dessus érigées dont une maison d'habitation et une remise ou grange pour fins agricoles adjacente à la dite maison, toutes deux au sud du Boulevard de Mortagne et une autre remise ou grange au Nord du dit Boulevard.

4. Déclaration
   - De: Gisèle Provost dit Quenneville (veuve d'Arthur Séguin)
   - Enregistrement: No 230 654
   - Date: 16 juillet 1963
   - Remarque: Elle déclare que son mari lui a légué, à titre de legs particuliers, la propriété ci-après décrite, en usufruit. Les deux enfants Robert Séguin et Denis Séguin en auront la nue-propriété.

Description: Une terre située à Boucherville, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cent-vingt-et-un (Ptie. 121) au cadastre officiel de la Paroisse de Boucherville, mesurant six arpents et deux perches de largeur sur vingt-cinq arpents de profondeur, plus ou moins, tenant en front, au sud-est au chemin du troisième rang et au lot cent-vingt-trois (123) du dit cadastre, en arrière, au Nord-ouest au trait carré des terres du rang du lac, d'un côté au sud-ouest à partir du lot numéro cent-vingt-deux (Ptie. 122) du dit cadastre et à partir du lot numéro soixante quinze (Ptie. 75) du dit cadastre et de l'autre côté au Nord-est au résidu du dit lot numéro cent-vingt et un (121) appartenant à M. Lionel Racicot ou représentants avec toutes les bâtisses y érigées.

5. Testament
Enregistrement: No 230 655
Date: 1er décembre 1959
Remarque: D'arthur Séguin, marchand; époux en seconde noce de Gisèle Provost dit Quenneville. Il institue sa femme sa légataire universelle.

6. Immeuble acquis
Par: Vente
D'Émile Chaput à Arthur Séguin
Enregistrement: No 164 551
Date: 18 mars 1957
Description: Une terre située à Boucherville, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cent-vingt-et-un (Ptie. 121) au cadastre officiel de la Paroisse de Boucherville, mesurant six arpents et deux perches de largeur sur vingt-cinq arpents de profondeur, plus ou moins tenant en front, au sud-est au chemin du troisième Rang et au lot cent-vingt-trois (123) du dit cadastre, en arrière, au Nord-ouest au trait carré des terres du rang du lac, d'un côté au sud-ouest à partie du lot numéro cent vingt-deux (Ptie. 122) du dit cadastre, et au lot numéro soixante-quatorze (74) du dit cadastre et à partie du lot numéro soixante-quinze (Ptie. 75) du dit cadastre et de l'autre côté au nord-est au résidu du dit lot numéro cent vingt-et-un (121) appartenant à M. Lionel Racicot au représentants, avec toutes les bâtisses y érigées.
Remarque: Le vendeur se réserve le droit d'occuper cet immeuble pour deux ans.

7. Acte de correction
Par: Émile Chaput
Date: 30 juin 1952
Enregistrement: No 126 253
Remarque: M. Chaput déclare que c'est par erreur que dans les transactions effectuées depuis 1915, l'immeuble ci-haut mentionné ait été désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro 121 alors qu'on aurait du lire: «la partie sud-ouest du lot no 121».

8. Immeuble acquis

Par:	Cession et transport
De:	Léon Chaput à Émile chaput
Enregistrement:	No 112 968
Date:	20 mars 1950
Description:	Idem au no 6
Remarque:	Le vendeur cède tous les droits auquels il peut prétendre dans les biens énoncés ci-haut. Il déclare aussi «être propriétaire pour tout ce que ci-dessus vendu pour une moitié indivise avec le présent acquéreur en leur qualité de seuls légataires universels en propriété de leur père feu Mr. Adélard Chaput aux termes du testament de ce dernier reçu par le notaire soussigné, le 12 nov. 1943, et aussi en leur qualité de seuls légataires universels en propriété de leur mère feue Dame Elizabeth Lefort aux termes d'un testament reçu le 24 déc. 1944.»

9. Déclaration

De:	Léon Chaput et Émile Chaput
Date:	12 juillet 1947
Enregistrement:	No 99 918, Vol. B-186
Description:	L'immeuble légué aux comparants est la moitié indivise de communauté d'une terre située en la Paroisse de Boucherville au Rang du Pays Brulé étant la moitié sud-est du lot numéro cent vingt et un du Cadastre de la Paroisse de Boucherville (ptie S.E. 121) avec les bâtisses dessus érigées, bornée de la façon suivante; en front par le rang du Pays Brulé, en arrière par le trait Carré des terres du rang du Lac, d'un coté par les lots cent vingt-deux et soixante-quatorze, soixante-quinze du même cadastre et de l'autre Côté par le résidu du dit lot numéro Cent vingt et un.

10. Contrat de mariage

Entre:	Émile Chaput et Maximilienne Richard
Date:	4 octobre 1946
Enregistrement:	No 174 248
Date d'enregistrement:	1 mai 1958
Description:	Le futur époux apporte en mariage: la moitié indivise d'une terre en culture, avec bâtisses dessus construites, située au rang «Le Pays-Brulé» (aujourd'hui appelé rang de Mortagne) à Boucherville contenant environ cent soixante arpents en superficie faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro cent vingt-un (P. 121) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Boucherville, bornée en front par les représentants de feu Joseph B. de Boucherville à l'autre bout par le chemin du «Troisième rang», d'un côté par la propriété d'un Mr. St-Louis (auparavant à Auguste Bachand), et de l'autre côté par celle de Lionel Racicot.

11. Testament

D'Élizabeth Lefort (veuve de feu Mr. Adélard Chaput)

Date: 24 décembre 1944
Enregistrement: No 99 917, Vol. B-191
Description: Je donne et lègue à mes fils Émile Chaput et Léon Chaput ma part dans la terre que possédait mon époux au moment de son décès, comprenant le fond de terre et les bâtisses y érigées, les animaux et les récoltes (. . .).

12. Déclaration

De: Dame Élizabeth Lefort (veuve d'Adélard Chaput)
Date: 20 décembre 1944
Enregistrement: No 90 918, Vol. B-168
Remarque: Elle déclare que parmi les biens dépendant de la succession de feu Adélard Chaput se trouve «la moitié de communauté d'une ferme située en la Paroisse de Boucherville au Rang du Pays Brulé étant la moitié sud-est du lot numéro cent vingt et un (ptie 121) du cadastre de la Paroisse de Boucherville».

13. Testament d'Adélard Chaput

Date: 12 novembre 1943
Enregistrement: No 90 917, Vol. B-167
Remarque: M. Chaput lègue tous ses biens à sa femme Elizabeth Lefort, et l'institue sa légataire universelle.

14. Immeuble acquis

Par: Vente
De: Zacharie Bachand à Adélard Chaput
Enregistrement: No 45 866, Vol. B-90
Date: 29 avril 1915
Description: Une terre située dans la dite Paroisse de Boucherville au second rang, contenant six arpents et deux perches de front sur vingt-cinq arpents de profondeur, plus ou moins, tant en front qu'en profondeur et dont le plus ou le moins sera au profit ou à la perte du dit acquéreur sans augmentation ni diminution dans le prix de la présente vente, avec une maison et autres bâtisses sus-érigées. Cette terre forme la partie Sud-Est de l'immeuble connu et désigné sous le numéro cent vingt et un (No 121) sur le plan et au livre de renvoi officiels, de la dite paroisse de Boucherville, bornnée la ditte terre au Sud-Est, partie par le chemin du troisième rang, et partie par le lot numéro cent vingt-trois au Nord-Ouest par le trait carré des terres du rang du Lac, au Sud-ouest, partie par le numéro Cent-vingt-deux, partie par le numéro soixante et quatorze et du côté Nord-Est par le résidu du dit lot numéro cent-vingt et un appartenant à Georges Ralimovitch.

15. Immeuble acquis

Par: Cession
De: Joseph Bachand à Zacharie Bachand
Devant: Victor Normandin
Date: 17 novembre 1899
Enregistrement: No 28 385, Vol. B-60
Description: Idem au no 16

16. Immeuble acquis

Par:	Cession et transport
De:	Jovite Bachand à Zacharie Bachand
Enregistrement:	No 29 765, Vol. B-63
Date:	31 octobre 1895
Devant:	Jules-C. Normandin
Description:	Cède et transporte Tous les droits successifs, mobiliers & immobiliers, qu'il a et peut avoir dans la succession de feu Bruno Bachand Son père (. . .) consistant notamment dans le cinquième indivis dans une terre située au deuxième rang de la paroisse de Boucherville Contenant six arpents de front ou environ, sur vingt-cinq arpents de profondeur, tenant au bout Nord-ouest à Azarie Robert et Ernest Audet Lapointe, à l'autre bout à Narcisse Robert joignant d'un côté au Nord-est à Anastasie Aubertin et de l'autre côté à Émile Robert, formant la partie sud-ouest de l'immeuble connu et désigné sous le numéro cent-vingt et un (121) sur le plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Boucherville.

17. Immeuble acquis

Par:	Cession et transport
De:	Bruno Bachand et Marie Bachand à Zacharie Bachand
Date:	20 octobre 1894
Enregistrement:	No 24 927, Vol. B-54
Devant:	Jules-C. Normandin
Description:	Idem au no 16

18. Immeuble acquis

Par:	Testament
De:	Bruno Bachand
Enregistrement:	No 22 032, Vol. B-50
Date:	16 novembre 1889
Devant:	Louis Normandin
Description:	Je donne et lègue à Bruno Bachand, Zacharie Bachand, Marie Bachand, Jovite Bachand & Joseph Bachand, mes cinq enfants, une terre située au deuxième rang de la dite paroisse de Boucherville, contenant six arpents de front sur environ vingt-cinq arpents de profondeur, tenant au bout nord-ouest a Azarie Robert & Ernest Audet à l'autre bout à Narcisse Robert joignant d'un coté au nord-est à Anastassie Aubertin et de l'autre Coté à Émile Robert & à une autre terre à moi appartenant formant la partie sud-ouest de l'immeuble connu & désigné sous le numéro cent-vingt & un (No 121) Sur le plan & au livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Boucherville.

19. Immeuble acquis

Par:	Vente
	D'Auguste Aubertin à Bruno Bachand
Enregistrement:	No 14 875, Vol. B-35, P. 240
Date:	17 septembre 1877
Devant:	Louis Normandin
Description:	Une terre située dans la dite Paroisse de Boucherville, au second rang, contenant six arpents et deux perches de front, Sur vingt-cinq arpent de profondeur, plus ou moins, tant en front qu'en profondeur et dont le plus ou le moins sera au profit ou à la perte du dit acquéreur, sans augmentation, ni diminution dans le prix de la présente vente, avec une maison et autres bâtisses, sus érigées. Cette terre forme la partie Sud-Est de l'Immeuble connu et désigné sous le numéro cent vingt et un (No 121) Sur le plan et au livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Boucherville.

20. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	Louis Aubertin à Auguste Aubertin
Enregistrement:	No 12 991, Vol. B-30, Page 603
Date:	17 octobre 1873
Devant:	Louis Normandin
Description:	Idem au no 19

21. Immeuble acquis

Par:	Donation
De:	Anastasie Quintin dit Dubois (veuve de feu Toussaint Aubertin) portée au contrat de mariage de Louis Aubertin et Domitilde Robert.
Enregistrement:	No 7 622, Vol. B 19, P. 571
Date:	15 février 1865
Devant:	Louis Normandin
Description:	Une terre située dans la dite Paroisse de Boucherville au second Rang, contenant six arpents de front sur vingt-cinq, tenant au bout Nord-Ouest à Charles Boucher de Boucherville, Écuier, et Jacques Audet fils par l'autre bout partie du chemin de la Reine, & partie & à Narcisse Robert, joignant d'un côté à Eucher Peltier & Pierre Cicot & de l'autre Côté à Olivier Robert, en culture avec une maison, grange, étables et autres bâtiments dessus construits.

22. Inventaire des biens de la communauté d'entre Toussaint Aubertin et Anastasie Quintin.

Date:	21 octobre 1859
Devant:	Louis Lacoste
Acte:	No 7 997
Description:	Immeubles Propres du Défunt Ils consistent savoir: 1° Dans une terre située au second rang de la paroisse de Boucherville, contenant quatre arpents de front sur six arpents de profondeur de là prenant quatre arpents et demi de front sur dix neuf arpents de profondeur, plus ou moins, tant en front qu'en profondeur, tenant par un bout du Nord-ouest à Jacques Audet fils, par l'autre bout

à Narcisse Robert, d'un côté au Nord-Est à Charles De Boucherville Ecr. et Nicolas Sabourin, et de l'autre côté à Michel Peltier et Constant Cicot, en culture avec une maison, grange, étable et autres bâtisses susérigées. Sur laquelle terre il a été fait durant la dite communauté continuée une étable de vingt huit pieds sur quarante deux, entourée en madriers de cinq quarts de pouce d'épaisseur joints à languettes et rainures et couverte en herbes à lien prisée dix sept cents livres.
Six arpents de clôture à arres neuves prisés vingt quatre livres l'arpent.

Remarque: Pièces de la maison: Cuisine
Chambre à coucher
Chambre
Cave
Grenier

On mentionne aussi: un hangar et le grenier du hangar
une laiterie et une remise.

23. Immeuble acquis
Par: Testament de Toussaint Aubertin
Date: 11 mars 1852
Devant: Louis Normandin
Description: Donne et lègue le dit Testateur à ses enfants nés &. à naitre de son mariage avec Dame Anasthasie Quintin dite Dubois son épouse, tous ses acquets, conquets & propres généralement quelconques en quelques lieux qu'ils soient situés pour leur appartenir en pleine propriété, desquels biens immeubles les dits enfants n'entreront en jouissance et possession qu'après le décès de la dite Dame Anasthasie Quintin son épouse, à laquelle le dit Testateur en donne et lègue la jouissance et usufruit sa vie durant (. . .).

24. Contrat de mariage
Entre: Toussaint Aubertin et Anasthasie Quintin
Date: 6 septembre 1831
Devant: Louis Lacoste
Acte: No 3 448
Remarque: Mariage fait en communauté de biens.

25. Immeuble acquis
Par: Vente d'usufruit
De: Dame Madeleine Aubertin (veuve de feu Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin) à Etienne Aubertin et Toussaint Aubertin.
Date: 22 nov.mbre 1830
Acte: No 101
Devant: A. Delisle
Description: A vendu et cédé (. . .) la jouissance et usufruit d'une certaine terre sise et située au pays-brulé, concession de la dite paroisse de Boucherville sur laquelle le dit Etienne Aubertin est présentement demeurant en qualité de fermier, de la contenance de quatre arpents et demi de front plus ou moins sur vingt cinq de profondeur joignant d'un coté, c'est à dire au sud à Joseph Loiseau, d'autre Côté au Nord à Pierre Aubertin, et dont la dite

Dame Vve Magdelaine Aubertin à la jouissance Sa vie durant en vertu du Testament fait par le dit feu Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin, reçu par les notaires Soussignés, en date du vingt février mil huit cent vingt neuf, pour par le dit Étienne Aubertin jouir de la dite terre et dépendances (. . .) sa vie durant en vertu d'une clause du testament cidessus mentionné, la pleine et entière propriété n'en appartenant qu'à Toussaint Aubertin fils du dit Étienne Aubertin après le décès de son dit père. (. . .) La dite dame venderesse se reserve une chambre dans la maison qui est bâtie sur la dite terre.

26. Immeuble acquis

Par:	Testament
De:	Sieur Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin époux de Madeleine Aubertin
Date:	20 février 1829
Devant:	A. Delisle
Acte:	No 34
Description:	Donne et lègue le dit testateur à Étienne Aubertin son cousin qu'il a ellevé et qui est encore présentement sur une terre sise et située au pays brulé appartenante au dit Testateur pour en jouir en usufruit Seulement et le dit usufruit ne devant Commencer à avoir lieu qu'après le décès de la dite Magdeleine Aubertin Épouse du dit tuteur, la Dite terre sise au pays brulé et sur laquelle le dit Étienne Aubertin est présentement de la contenance de quatre arpents et demi de front plus ou moins sur vingt cinq de profondeur, joignant d'un Côté, c'est à dire au sud à Joseph Loiseau et avec une maison de Pierre, étable, laiterie, et autres bâtiments defsus Construits et advenant le décès du dit Étienne Aubertin la dite terre et ses dépendances seront et appartiendront en pleine et entière propriété à Toufsaint Aubertin fils du dit Étienne Aubertin, le dit Toufsaint Aubertin étant le légataire universel cy-après nommé, auquel le dit Testateur le donne en pleine et emtière propriété pour en jouir, user faire et disposer, comme déclare à lui appartenante.

27. Immeuble acquis

Par:	Échange
Entre:	François Sabourin et Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin.
Date:	10 juillet 1816
Devant:	J.-P. Gauthier
Description:	A été délaissé par le d^{t} Sr. François sabourin aud^{t} Toussaint Aubertin ce acceptant aud^{t}. titre d'Échange Seavoir; une portion de terre Seise dans la d^{te} paroisse de Boucherville d'un arpent et demi de front sur vingt-cinq de profondeur, tenant par un bout à Charles Aubertin, par l'autre bout à M. de La Broquerie et au Domaine, d'un Coté aud. Vendeur et d'autre Coté partie aux dts Cessionnaires et partie au loppin de terre ci-après désigné. Item un autre loppin de terre Seis au même lieu d'un arpent et demi de front sur cinq de profondeur tenant par un bout aud^{t} acquereur par l'autre bout au Domaine, d'un côté a la portion de terre cy-dessus cédée Et d'autre Coté aud^{t}. acquereur, ainsi que le tout se poursuit et Comporte, sans en rien reserver ni retenir par les d^{ts} cédans aux quels les dtes portions de terre appartiennent pour les avoir acquises de Joseph Loiseau par contrat passé ce jourd'huy devant les notaires soussignés.

28. Immeuble acquis

Par:	Vente de droits Successifs Des héritiers de feu Antoine Cicot à Toussaint Aubertin et son épouse
Date:	21 mars 1798
Devant:	J.-P. Gauthier
Description:	Cèdent tous les droits successifs mobiliers et immobiliers, a Eux Echûs par le Décès dud^{t} Ant^{ne} Cicot, et dont lad^{te} Magdeleine Aubertin veuve en première noces dudt. deffunt Ant^{ne}. Cicot Son premier Mari, à droit de jouir, envertu de la donation viagère apposée en son contrat de Mariage avec le d^{t} deffunt Ant^{ne}. Cicot.

29. Inventaire des biens de la communauté ayant existé entre feu Antoine Cicot et Madeleine Aubertin

Date:	4 octobre 1797
Devant:	J.-P. Gauthier
Acte:	No 802
Description:	Une terre de trois arpents de front Sur trente de profondeur Seis au païs brulé avec un autre loppin de terre de l'autre côté du chemin d'environ un arpent et demi de terre en Superficie tenant la d^{te} terre d'un Côté a M. Legras et d'autre côté à Guillaume Roy, avec une maison en pierre en bon Etat, une grangge et un Etable aussi en bon Etat, Et trente arpents de vieilles Clotures et les fossets de ligne en Bon état.

30. Contrat de mariage

Entre:	Toussaint Aubertin, époux en première noce de Marie Viau, et Madeleine Aubertin, épouse en première noce d'Antoine Cicot.
Date:	14 octobre 1797
Devant:	J.-P. Gauthier
Remarque:	Les dits époux seront uns et communs en tous biens meubles et immeubles.

31. Inventaire des biens de la communauté ayant existé entre Toussaint-Jean-Baptiste Aubertin et Marie Viau

Date:	14 novembre 1795
Devant:	F. Racicot
Remarque:	À cette date, Toussaint-Jean-Baptiste ne possède qu'un arpent et demi de terre de front sur trente, en bois de bout, situé à Beloeil. Cet acte est passé a Boucherville dans la maison de Jean-Bte Aubertin, son père.

32. Immeuble acquis

Par:	Antoine Cicot Au cours du partage des biens de Louis Cicot avec ses enfants.
Date:	3 juin 1790
Devant:	F. Racicot
Description:	Il appartiendra a Antoine Cicot pour Sa part & portion dans Les dits lieus trois arpens de front Sur trente & un arpent de profondeur Situé a Boucherville dans Le dit endroit nommé païs brulé joignant Sud-ouest a Toussaint Renaud, au Nord-est au Sr. Legras avec une maison construit en pierre, une grange & autre Batimens, fossée & Cloture, Circonstance & dépendance; a observer quil ne pourra jouir de La maison entiere quaprès Le décès de pierre Robert, & sa femme.

33. Contrat de mariage

Entre: Antoine Cicot (fils de Louis Cicot et défunte Marie-Amable Marcil) et Madeleine Aubertin (fille de François Aubertin et Marie-Madeleine Laporte).

Date: Le 15 juillet 1787

Description: Les dits futurs époux, uns et communs en tous biens meubles, conquets, & immeubles qu'ils auront & acqueriront Ensemble pendant & constant leurs dit future mariage, (. . .) Les dits futurs époux se prenant l'un et l'autre avec leurs biens & droits.

34. Rétrocession des biens de Pierre Robert par Étienne-Birtz dit Desmarteaux à Louis Cicot

Date: 17 mars 1781

Acte: No 48

Devant: L. Loiseau

Description: 1° Une terre qui prend & commence depuis le chemin du Roy du païs Brulé sur la profondeur quil pourra ce trouver tenant Sur le devant au dit chemin de Roy en profondeur a M. de Boucherville au Nord'est a M. de la Bruère au Sud ouest a Toussaint Renaud, Ensemble une grange & étable qui Ce trouve Sur le lopin de terre que Les dits Rétrocédant Se Réserve que le dit acceptan promet & s'oblige d'enlever du printemps prochain en un an plus, deux arpens de front Sur trente de profondeur Situé a Beloeil entre Les terres de francois Viger & françois aubertin (. . .) Sur laquelle terre Sera Loisible au dit Retrocedant & de prendre de leurs vivant Seulement du bois pour leur chauffage (. . .) Les meubles appartenant au dit Robert & Sa femme ainsy que Les Emplacement maison Situé dans le faux Bourg de boucherville appartiendront totalement au dit Robert & Sa femme pour pour en disposer dans leurs Besoin à leur Volonté & ce qui Se trouvera après leurs décès Emplacement meubles & ustanciles de ménage & argent Seront partagé entre les dits Retrocédant & Acceptant.

35. Bail à ferme

Par: Le sieur Desmartaux à Louis Daragond

Date: 29 septembre 1768

Devant: L. Loiseau

Acte: No 350

Description: Ce present et acceptant, lad[t]. métairie sise et situé aud. Lieu de Boucherville au nommé payi Brulée pour Led[t]. tant de trois ans En Suivant toutte terre Labourable et prerie qui en Dependent ou il y a une Bonne maison Biens Laujable six portes, Contrevant chasie En Bon estat Les chasie et porte Biens garnies de leurs ferrement, garnie de leurs vitres de trante sept vitres Entierre trois de fellé, Verroux a La porte de La maison, et aau grigné, et Letrie Biens garnie de leurs ferrement une grange en Bonne ordre, Biens Entourée et La porte Bien pendut avec Ses epntures et gond, toutte Biens Couverte et pignonné, une Bonne Escury La porte Biens pendut avec Ses penture et gond,, une Estable En bon ordre porte Biens pendut avec leurs penture et gond et Crochet.

36. Abandon de tous les biens

De:	Pierre Robert et Marguerite Provost sa femme au profit de S^{r} Desmartaux et Marguerite Robert sa femme.
Date:	26 janvier 1768
Acte:	No 329
Devant:	L. Loiseau
Description:	Une terre du pays Brulé et animaux et ustancills Sur lad. terre au S^{R}. Étienne Birtz dit Desmartaux et Margueritte Rosaire Son Épouse, de Luy autorisé pour leffet des présente, mestre forgeron demeurant au d. Bourg de Boucherville, Leur fille et Leur jeandre a ce présent et acceptant acquereur pour Eux Leurs hoirs et ayans Cause, a Lavenir, Seavoire, Leurd. terre de trois arpent de front Sur trante Cinq arpent de proffondeur plus ou moins Si trouvent Entre Les terre de M. La Bruère, et de Louis Renaud, dit deloriez Sise et Situé dans la Seingeurie dud. Boucherville et avec tous les Bâtiments, quil Se trouvent Sur La dite terre Et tous générallement tous les Biens meuble Immeuble a La Réserve de La jouisfance des dits Emplacement et maison et ménage a leur usage pour leurs vie durant (. . .) Et Les d^{t} preneur lesse pour leur Vie durante desd. donateur tous leurs Biens maison Enplacement et tous autre Batiment, Situé au Bourg, de Boucherville pour leur vie durante Seullement.
Remarque:	Dans un racollement à cet acte il est spécifié que le Sr. Desmarteaux et sa femme garderont leur maison au bourg de Boucherville contrairement à l'entente ci-haut, mais par contre paieront une rente viagère plus élevée au S^{r}. Robert.

37. Immeuble acquis

Par:	Vente
De:	M. de la Broquerie à Pierre Robert
Date:	3 août 1754
Devant:	A. Loiseau
Description:	Seavoire trois arpent ou Environt de terre de front Sur trante arpent de proffondeur tenant d'un bout fur le devant au tray quaré Et d'autre bout En alant en proffondeur au Domaine de M. Le Seigneur, En outre un petit morceau de terre Entre M. de la Briere Et Louis Renau dit Deloriez qui prent à la petite rivière En venant auxdits trois arpent, Lesdits trois arpent joyniant d'un coté du Nordest à la terre Dudit SR de Labriere Et au Seauroi a celle du dit delorier Et sur la dite terre il y a (. . .) prairie et fourrage. A luy appartenant par contrat de Concession que feu M^{R}. de boucherville son père luy en a fait.

DOCUMENTS

Inventaire des marchés de construction d'habitations qui se trouvent dans les greffes de notaires ayant pratiqué à Boucherville entre 1670 à 1899. Cet inventaire est classé par greffe et selon un ordre chronologique. Tous ces marchés inventoriés sont déposés aux Archives nationales à Montréal, exception faite du greffe du notaire François-Louis Dumoulin, qui se trouve aux Archives nationales à Trois-Rivières. On voudra noter que ces greffes comptent également des marchés de construction de bâtiments secondaires et de bâtiments publics.

Le Centre de documentation de la Direction générale du patrimoine possède une copie de tous les marchés relevés dans ces greffes.

1. Greffe de Thomas Frérot de la Chenest (1669-1678)

Marché entre François Pillet et Joseph Huet et Jean Vinet, le 1er janvier 1670, acte no 4. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jacques Mesnard dit Lafontaine et Jacques l'Hussier, le 13 juillet 1670, acte no 23. (maison de bois)

Marché entre Pierre Chaperon et Jean Viger, le 30 mars 1671, acte no 46. (maison de bois)

Marché entre François Pillet et Prudent Bougret dit Dufort, le 29 juillet 1671, acte no 56. (maison de bois)

Marché entre Pierre Chaperon et Jacques Benoit dit Livernois, le 9 avril 1673, acte no 107. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jean Lafond et Claude Jaudouin, le 30 juillet 1673, acte no 113. (maison de bois)

Marché entre Joseph Huet et François Pillet, le 25 novembre 1674, acte no 148. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jacques Ménard dit Lafontaine et François Quintal, le 5 décembre 1674, acte no 154. (maison de pièce sur pièce)

2. Greffe de Michel Moreau (1681-1698)

Marché entre Nicolas Demuy et Gilles Dufaux, le 7 novembre 1687. (contrat pour 2 maisons de bois)

Marché entre Pierre Chaperon et Gilles Dufaux, le 29 mars 1690. (maison de bois)

Marché entre Pierre Boucher de Boucherville et Thomas de Bercy dit Beausoleil, le 29 mars 1690, no 139. (faire une cheminée)

Marché entre Marien Tailhandier et Gilles Dufaux, le 10 juillet 1690. (maison de bois)

3. Greffe de Marien Tailhandier (1699-1730)

Marché entre Jean-Baptiste Boucher de Niverville et Jean Velle dit Sans Soucy, le 14 décembre 1706, acte no 220. (maison de pierre)

4. Greffe de Jacques Bourdon (1677-1720)

Marché entre Gilles Prévost et Augustin Gauthier, le 18 octobre 1717, acte no 144. (maison de bois)

5. Greffe de Antoine Loiseau (père) (1730-1760)

Marché entre Jacques Miguet dit Latrimouille et Pierre Laporte, le 8 décembre 1733, acte no 427. (maison de pierre)

Marché entre Jacques Miguet dit Latrimouille et Pierre Carmel Levasseur, le 4 novembre 1734, acte no 409. (maison de pierre)

Marché entre Michel Dulude et le Sabrevois, le 30 septembre 1735, acte no 511. (maison de pierre)

Marché entre Jacques Miguet dit Latrimouille et Pierre Bernard dit Lajoy, le 4 avril 1736, acte no 561. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jacques Miguet dit Latrimouille et Joseph Bénard, le 6 mars 1740, acte no 910. (maison de pierre)

Marché entre Jean-Baptiste Chaperon et Jacques Miguet dit Latrimouille, le 22 septembre 1740, acte no 957. (allonge de pierre)

Marché entre Jacques Miguet dit Latrimouille et Charles Rinville, le 28 septembre 1740, acte no 959. (maison de pierre)

Marché entre Pierre Boucher de Boucherville et Michel Huet dit Dulude, le 3 mars 1741, acte no 993. (maison seigneuriale en pierre)

Marché entre Jacques et Michel Dulude pour la maison seigneuriale, le 6 mars 1741, acte no 995.

Marché entre Jacques Miguet dit Latrimouille et Joseph Bénard, le 20 mars 1741, acte no 999. (maison de pierre)

Marché entre Michel Huet dit Dulude et Jean-Baptiste Boucher Sieur de Niverville, le 30 août 1741, acte no 1033. (maison de pierre)

Marché entre François-Clément Boucher de Lapérière et Jacques Miguet dit Latrimouille, le 14 septembre 1741, acte no 1036. (allonge en pierre à une maison de bois)

Marché entre Jean-Baptiste Normandin et François Leriche entrepreneurs pour M. de La Frenière, absent et M. Charles Boucher, procureur, le 17 décembre 1741, acte no 1057. (maison de bois)

Marché entre Michel Vigé et Jacques Miguet dit Latrimouille, le 4 novembre 1742, acte no 1155. (allonge de pierre)

Marché entre Joseph Delandre et Pierre Gauthier dit St-Germain, le 31 janvier 1743, acte no 1176. (maison de pierre)

Marché entre Jean-Baptiste Boucher, sieur de Niverville, et Nicolas Tangai dit Santquartier, le 4 février 1744, acte no 1265. (menuiserie d'une maison de pierre)

Marché entre Jacques Latrimouille et Pierre Carmel-Levasseur, le 29 février 1744, acte no 1273. (maison de pierre)

Marché entre Jean Favreau et Philippe Lapalme, le 19 mars 1744, acte no 1281. (maison de pierre)

Marché entre Joseph Gauthier et Joseph Huet dit Dulude, le 14 juillet 1744, acte no 1309. (maison de pierre)

Marché entre Jacques Latrimouille et Michel Brunelle, le 5 décembre 1744, acte no 1343. (maison de pierre)

Marché entre Jean-Baptiste Chaperon et Anne Tailhandier, dame Latour, le 17 février 1745, acte no 1364. (maison de bois)

Marché entre Pierre Favreau et Jacques Latrimouille, le 3 octobre 1745, acte no 1406. (maison de pierre)

Marché entre Joseph Houteleau et Jacques Miguet dit Latrimouille, le 22 novembre 1746, acte no 1505. (allonge de pierre)

Marché entre Jean-Baptiste Normandin dit Beausoleil et François Cicot, le 27 novembre 1746, acte no 1507. (charpente et menuiserie d'une maison de pierre)

Marché entre Jean-Baptiste Normandin et Jacques Latrimouille, le 7 mai 1747, acte no 1532. (maison de pierre)

Marché entre M. Demuy et Jacques Latrimouille, le 12 juillet 1749, acte no 1726. (maison de pierre)

Marché entre Joseph Lecompte dit Lavimondin et Jean Vigé, le 29 janvier 1751, acte no 1867. (maison de pierre)

Marché entre Pierre Deniaux et Pierre Parens, le 20 mai 1751, acte no 1895. (mesuiserie d'une maison)

6. Greffe de François Racicot (1763-1796)

Marché entre François Lacombe et Pierre Jolives, le 24 avril 1765, acte no 157. (maison de bois)

Marché entre Michel Charbonneau et Joseph Daguilhe, le 26 juin 1765, acte no 172. (marché de pierre)

Marché entre Jacques Latrimouille et Joseph Daguilhe, 26 juin 1765, acte no 173. (ouvrage de maçonnerie à une maison de bois)

Marché entre François Chicot et Joseph Daguilhe, le 27 juin 1765, acte no 174. (ouvrage de menuiserie à une maison de bois)

Marché entre Joseph Daguilhe et Baptiste Blin, le 27 juin 1765, acte no 175. (ouvrage de charpenterie à une maison de bois)

Marché entre François Lacombe et Joseph Bonneville, le 29 décembre 1766. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Joseph Bourdon et Jean-Marie Latrimouille, le 30 mars 1775, acte no 1301. (maison de pierre)

Marché entre Barthélémi Renaud dit Narbonne et monsieur de Montarville, le 22 novembre 1777, acte no 1535. (maison de pierre)

Marché entre M. de Montarville et Clément Racicot, le 24 novembre 1777, acte no 1550. (menuiserie d'une maison de pierre)

Marché entre Jean-Marie Latrimouille et François Boucher sieur de Lapérière, le 26 novembre 1778, acte no 1697. (maison de pierre)

Marché entre Jacques Latrimouille et M. de Lapérière, le 30 novembre 1778, acte no 1698. (allonge de pierre)

Marché entre François Boucher de Lapérière et Clément Racicot, le 1er décembre 1778, acte no 1702. (menuiserie à une allonge de pierre).

Marché entre François Lacombe et Jean Sanscartier, le 2 décembre 1778. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jean-Baptiste Blain et Joseph Dame, le 26 août 1779, acte no 1808. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jean Chaleau et Basile Laurain et Mme Boucher de la Broquerie, veuve de feu M. de Fleurymont, le 7 août 1780, acte no 790. (maison de bois)

Marché entre Joseph Réaume et Louis Deniau, le 1er février 1782, acte no 18. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre François Leriche dit Lasonde et Jacques Racicot, le 27 juin 1784, acte no 82. (maison de pierre)

Marché entre François Bachaud dit Vertefeuille et Paul Guillebau, le 5 novembre 1785. (maison de pierre)

Marché entre Jean Fontaine et Joseph Chabot, le 24 août 1788. (maison de bois)

Marché entre Joseph Charbonneau et Joseph Réaume, le 5 mars 1789, acte no 51. (marché de bois pour une maison)

Marché entre Joseph Demers et Jean-Baptiste Bluteau, le 2 août 1789. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jean-Baptiste Charbonneau et Alexis Carmel Levasseur, le 9 octobre 1793. (ouvrage de menuiserie)

Marché entre Joseph Provost et Jean-Baptiste Duquette, le 20 octobre 1794. (marché de bois pour une maison)

Marché entre Antoine Audet dit Lapointe et Louis Gauthier dit St-Germain, le 16 mars 1795. (marché de bois pour une maison)

Marché entre Joseph Provost et Clément Racicot, le 7 avril 1795. (maison de bois)

Marché entre Alexis Carmel Levasseur et Denoyel Fleurimont, le 26 mai 1795. (maison de bois)

7. Greffe de Louis Loiseau (1760-1788)

Marché entre M. de la Broquerie et François & Étienne Amiot, le 8 octobre 1769. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre M. de la Broquerie et François Villeneuve dit Amiot, le 22 novembre 1777. (couverture d'une maison)

8. Greffe de Jean-Pierre Gauthier (1789-1822)

Marché entre Jean-Baptiste Bluteau et Joseph Fournier, le 19 août 1797. (maison de bois)

Marché entre Jean-Baptiste Charbonneau et Jean-Baptiste Léger dit Pariseau, le 4 janvier 1806. (maison de bois)

Marché entre Jean-Baptiste Charbonneau et Joseph Ayet, le 29 janvier 1806. (maison de bois, menuiserie)

Marché entre Soeurs Ste-Angèle et Ste-Augustine de la Congrégation en Mission à Boucherville et Sieur Charles Daneau Demuy, le 7 février 1818.

Marché entre Antoine Gauthier et Dᵉ Clémence Racicot, veuve d'Antoine Renaud, le 15 février 1819. (ouvrage de menuiserie à une maisson)

Marché entre Charles Daneau Demuy et François-Louis Dumoulin, le 22 mars 1819. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Charles Daneau Demuy pour François-Louis Dumoulin et Guillaume Roi, le 3 avril 1819. (ouvrage de menuiserie à une maison de bois)

Marché entre Constance Riendeau et Théophile Gervais, le 5 avril 1819. (maison de pierre)

Marché entre Charles Daneau-Demuy (pour F.-L. Dumoulin) et Joseph Brunet, le 26 avril 1819. (solage en pierre)

Marché entre Charles Daneau Demuy et sieur Sabrevois de Bleury, le 26 avril 1819. (maison de bois)

Marché entre François Viger et Isaac Meunier, le 13 novembre 1821. (menuiserie pour une maison)

9. Greffe de François-Louis Dumoulin (1800-1835)

Marché entre Charles Daneau Demuy et Demoiselles Ovide et Lucie Boucher de Grosbois, le 24 février 1821, acte no 2174. (réparations à une maison)

Marché entre Guillaume Pépin dit Laforce et Pierre Favreau, le 7 janvier 1824, acte no 2492. (maison de pierre)

Marché entre Antoine Gauthier et Nicolas Robin et Messire Tabeau, le 17 septtembre 1824, acte no 2540. (maison de pierre)

Marché entre Thomas-René Boucher de Boucherville et Antoine Gauthier, le 28 septembre 1825, acte no 2620.

10. Greffe de Louis Lacoste (1821-1871)

Marché entre Étienne Birtz dit Desmarteau et Jean-Baptiste Lebel, le 9 avril 1821, acte no 14. (maison de pierre)

Marché entre Guillaume et Maurice Roi et Henry Stubenger, le 12 juillet 1821, acte no 22. (maison de bois)

Marché entre Jean-Baptiste Aubertin et Jean-Baptiste Desmarteau, le 20 juillet 1821, acte no 25. (maison de pierre)

Marché entre Joseph Benard dit Carignan et Joseph Bénard dit Laroche, le 10 septembre 1821, acte no 28. (maison de pièce sur pièce)

Marché entre Jean-Baptiste Gauthier dit St-Germain et Joseph Renaud dit Norbonne, le 20 février 1822, acte no 78. (maison de pierre)

Marché entre Pierre Martial Bardy et Antoine Gauthier, le 15 juin 1822, acte no 111. (maison de bois)

Marché entre Paul Guilbord et Édouard Desrivières Beaubien, le 5 juin 1824, acte no 701. (marché de bois)

Marché entre Pierre Blain et Jean-Marie Morin, le 17 mai 1876, acte no 1471.

Marché entre Pierre de Boucherville et François Truteau, le 29 mai 1841, acte no 6006. (réparation d'une maison de pierre)

Marché entre dame Angélique Pothier, veuve de Pierre-Ignace Mailhot et Édouard Gourdeau, le 20 mai 1845, acte no 6411. (réparation d'une maison)

11. Greffe de Charles Daneau Demuy. (1834-1849)

Marché entre Thomas-René Boucher de Boucherville et Dᵉ Hypolithe Favreau épouse de Sᴵᴵ Augustin Perrin, le 4 mai 1836, acte no 610. (maison de pierre)

Marché entre Noël Gauthier dit St-Germain et Jean-Marie Morin, le 10 mai 1844, acte no 2041. (maison de pierre)

Marché entre Dᵉ Josephte Sénécal, veuve de François Aubertin et Xavier Chevrette, le 19 juillet 1845, acte no 2259. (réparation d'une maison de pierre)

Marché entre les commissaires d'école de Boucherville et François Quintal, le 5 septembre 1847, acte no 2670. (maison d'école au cinquième rang, en bois)

Marché entre François Aubertin et Narcisse Robert et Salomon Bouvrier, le 21 septembre 1847, acte no 2680. (maison d'école au troisième rang)

12. Greffe de Louis Normandin (1850-1894)

Marché entre les commissaires d'école de Boucherville et Louis Ouellet, le 11 octobre 1851, acte no 147. (maison d'école en pierre, anciennement située aux coins des rues Notre-Dame et Louis-Hippolyte-Lafontaine)

Marché entre les commissaires d'école de Boucherville et François Celérier dit Roque, le 11 octobre 1851, acte no 148. (petite maison ou latrine sur le terrain de l'école)

Marché entre Charles Boucher de Boucherville et Sylvain Rainaud dit Norbonne, le 4 mars 1876, acte no 4427. (fondations d'une maison)

Marché entre Toussaint Bénard & Cie et M. Évariste Laforce et Victor Normandin, le 13 mars 1886, acte no 6887. (2 maisons).

Marché entre Avilas Trudeau et Herménégilde Jodoin, le 6 octobre 1894, acte no 8476. (marché pour une fromagerie au cinquième rang)

13. Greffe de Jules-Edmond-C. Normandin (1892-1899)

Marché entre Herménégilde Jodoin et Herménégilde Véronneau, le 20 juillet 1896, acte no 394. (maison de brique)

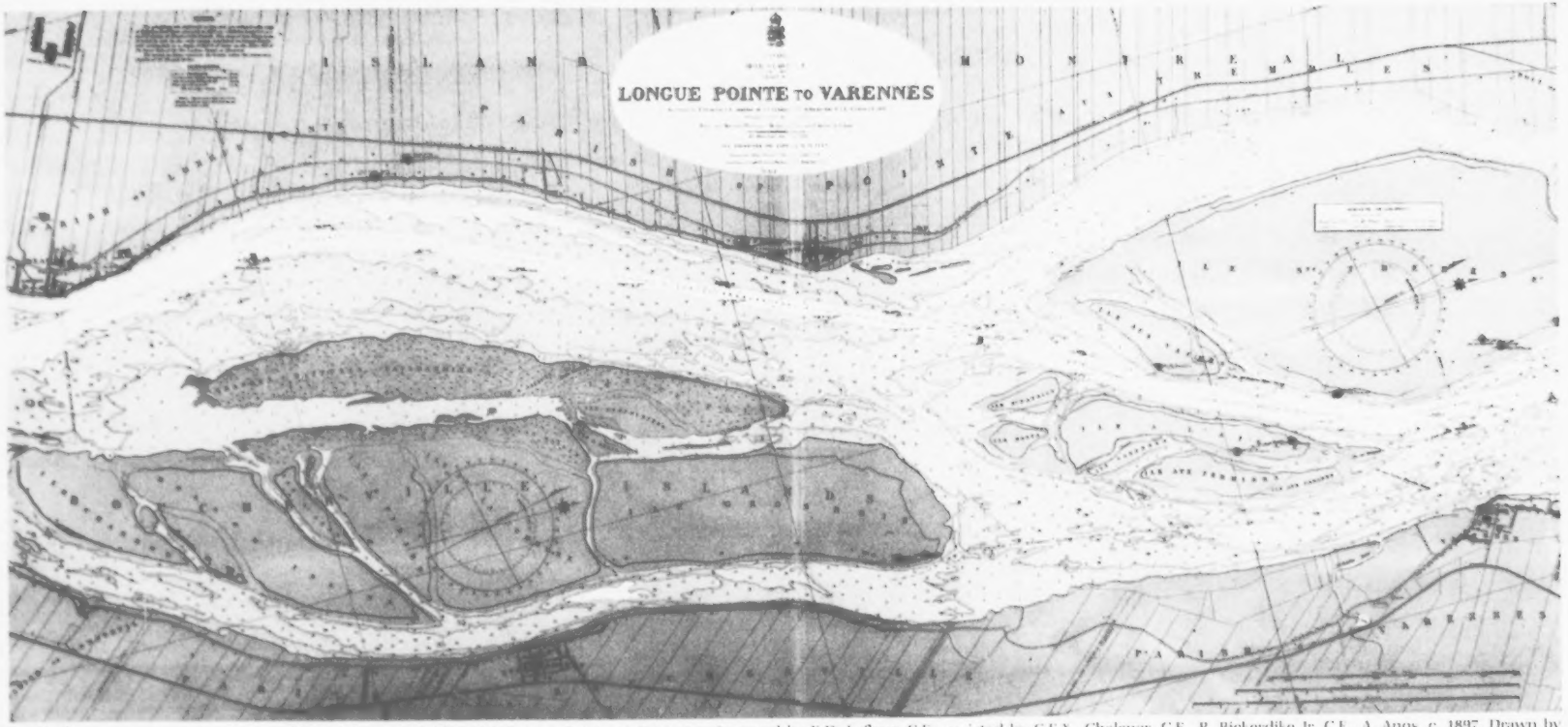

76-439 (45)

River St-Lawrence. Chart #2. *Longue Pointe to Varennes.* Surveyed by E.D. Lafleur, C.E., assisted by C.E.X. Chalener, C.E., R. Bickerdike Jr, C.E., A. Anos, c. 1897. Drawn by L.R. Voligny, C.E. Department of Marine and Fisheries, Ottawa, March 1906. BNM. (section A.F.)

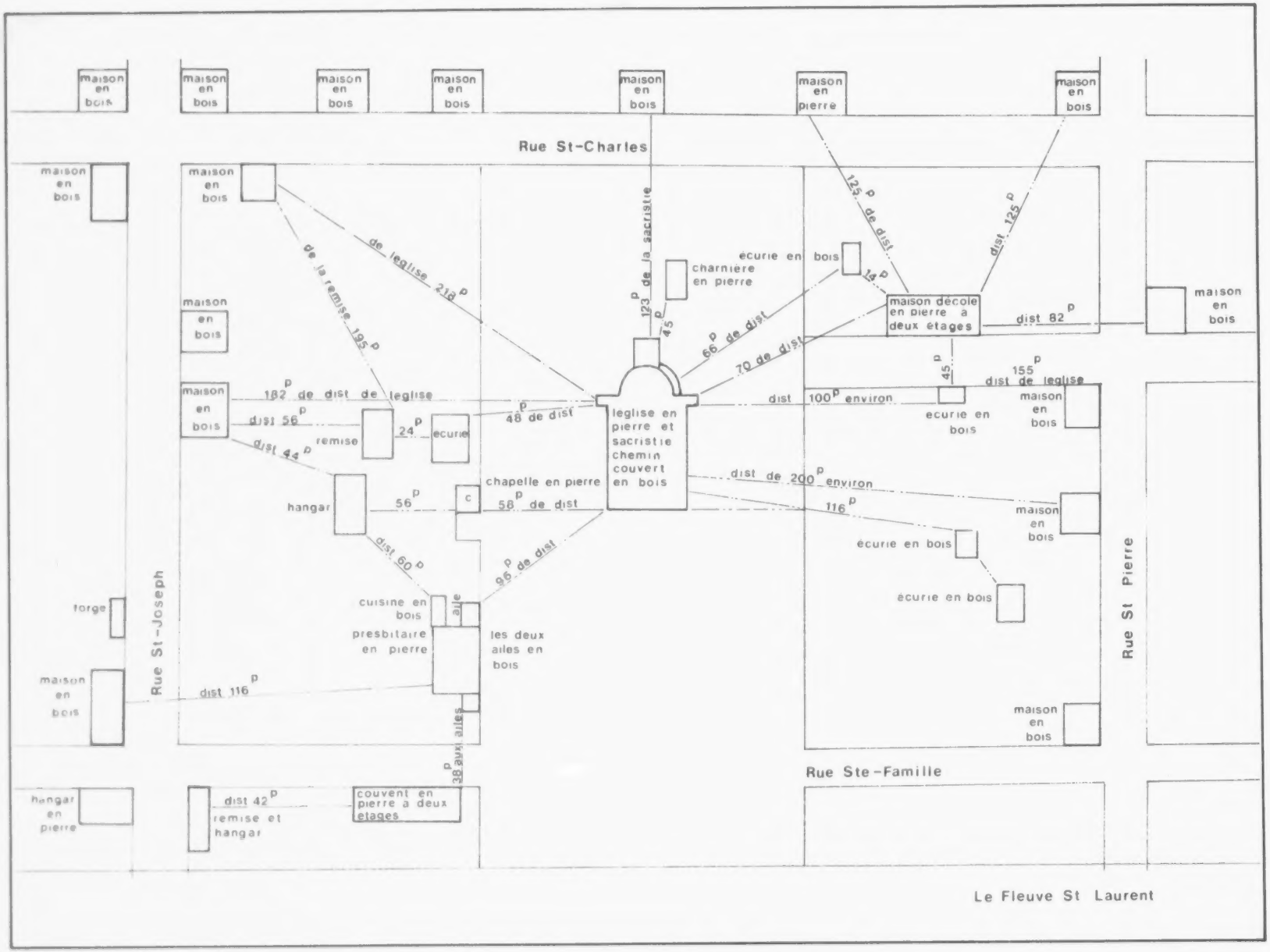

Retranscription d'un Plan de la place de l'église, c. 1850. Original déposé aux Archives paroissiales de Boucherville.

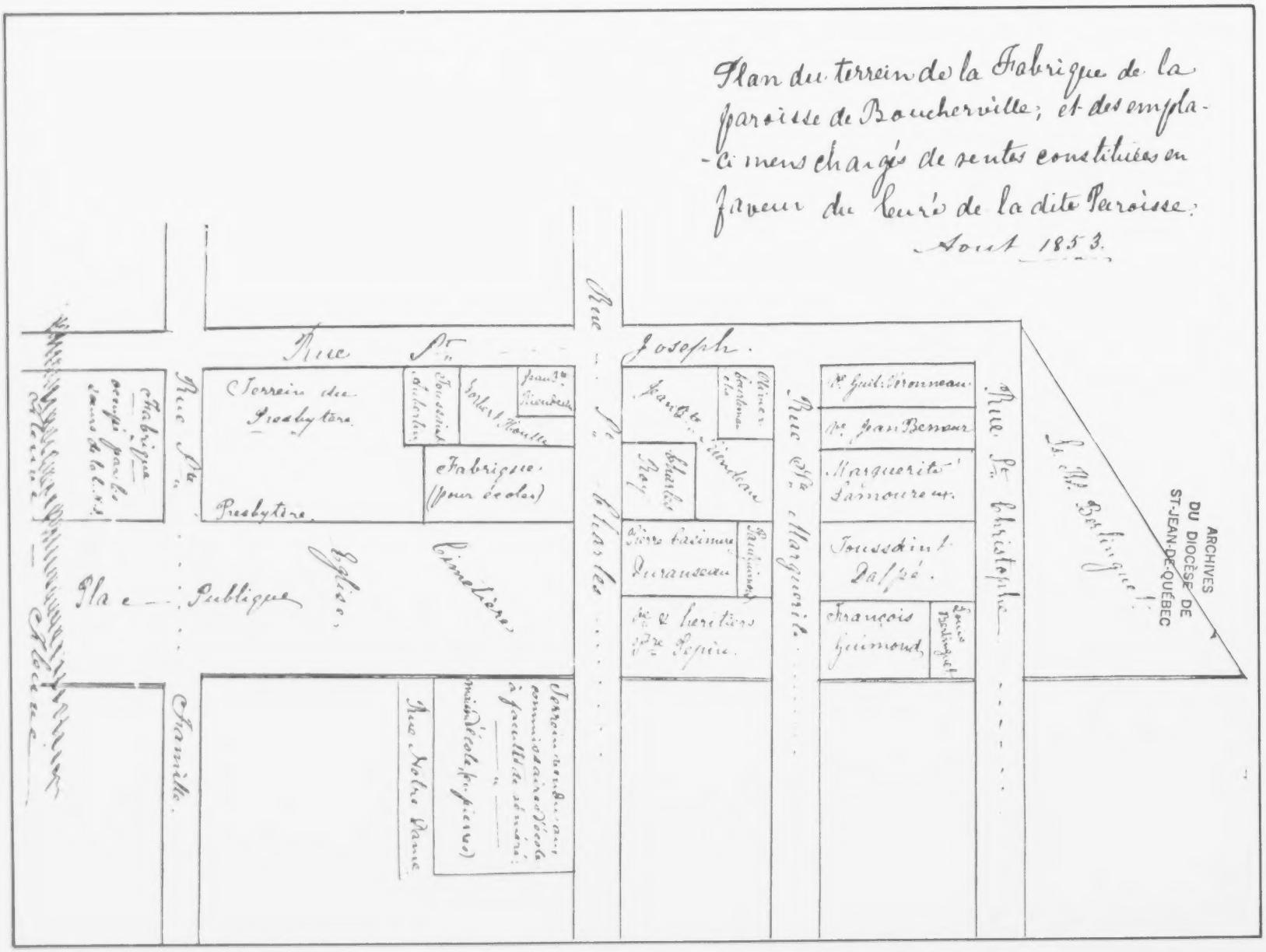
Plan du terrein de la Fabrique de la paroisse de Boucherville; et des emplacemens chargés de rentes constituées en faveur du Curé de la dite Paroisse.
Août 1853.
Rue
Joseph.
Terrein des Presbytère.
Presbytère.
Fabrique (pour écoles)
Place Publique
Eglise.
Cimetière
Rue Ste Claire
Rue Ste Marguerite
Rue Ste Christophe
Rue Ste Geneviève
Rue Notre Dame
Ste Geneviève
Ste Famille.
Ste Claire
Ste Marguerite
Ste Christophe

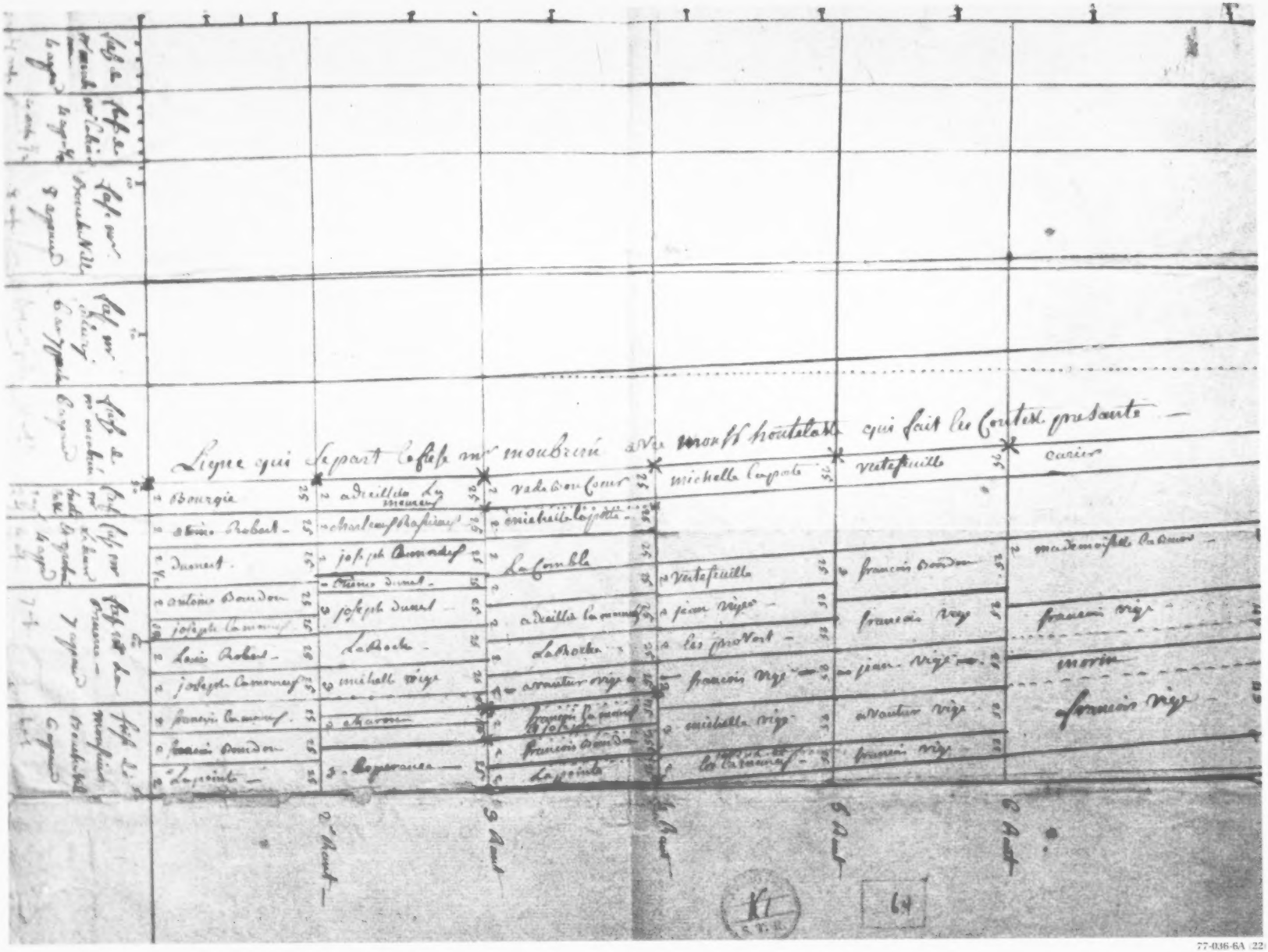

Plan d'une partie de la seigneurie de Boucherville, s.d. A.S.T.R. #64 Collection Montarville de LaBruère.

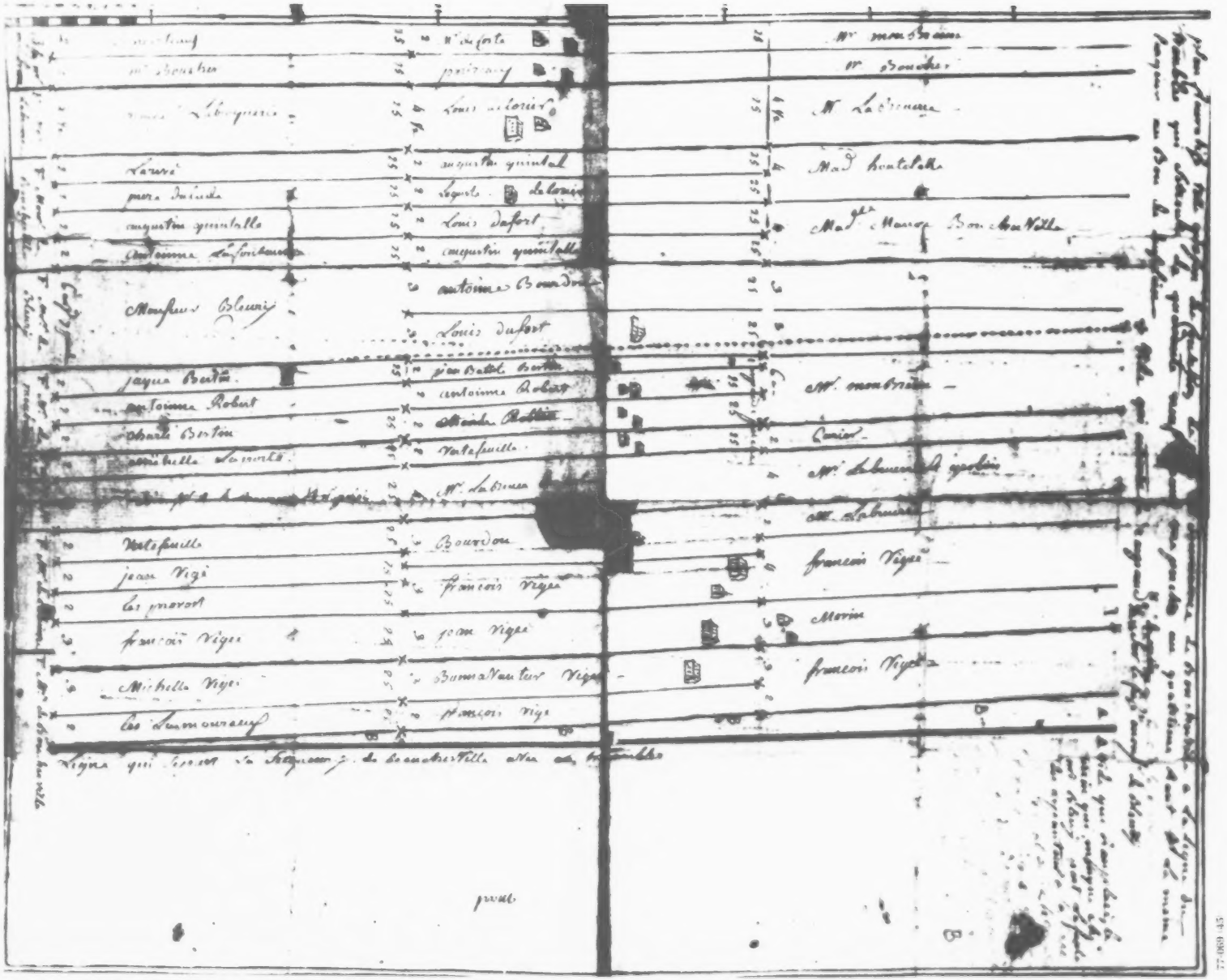

«Plan figuratif telle que sou les consetions dur domaine de Boucherville a la seign. du Trambles qui seront de quarante neuf pieds une perche au quatrième Rant Et la même longueur au Bou de deux lieu». A.S.Q. s.d.

Procès-verbal et plan figuratif de la seigneurie de Boucherville fait par Pierre Weilbrenner, arpenteur, le 29 octobre 1817. ASTR., Coll. Montarville B. de La Bruère.

Aujourd'hui le vingt huit vingt neuf Et trentieme jour du mois d'octobre Dans L'année de notre Seigneur mil huit cent dix Sept a la requisition des Sieurs Pierre De Boucherville Thomas De Boucherville, Et L.B. Chausegros Delery Ecuiers Seigneurs indivis du Domaine de Boucherville Et y resident JR. Soussigné Arpenteur Juré Pour La Province du Bas Canada residant a Boucherville Conté de Kent Les dite Province mesuis expres transporté Sur le dit Domaine les jour Susdits a l'effet d'en lever le plan figuratif Et d'en avoir La superficie. C'est pourquoi la Etant apres avoir mesuré toute la partis du Domaine jusqu'au petit Lac prenant des emplacement du village telle quil appert au plan figuratif cy annexé Par Les Lettres A.B.C.D.E.F. jai trouvé que le dit terrein avoit environ vingt cinq arpens Edemi en Superficie En y deDuisant La route qui conduit au Moulin Marqué O.T. Et L'amplacement au dit Moulin Laroute ayant vingt trois pieds de Large depuis E. jusqu'au dit Moulin Et L'amplacement du dit Moulin a environ un demi arpent en Superficie y Compris

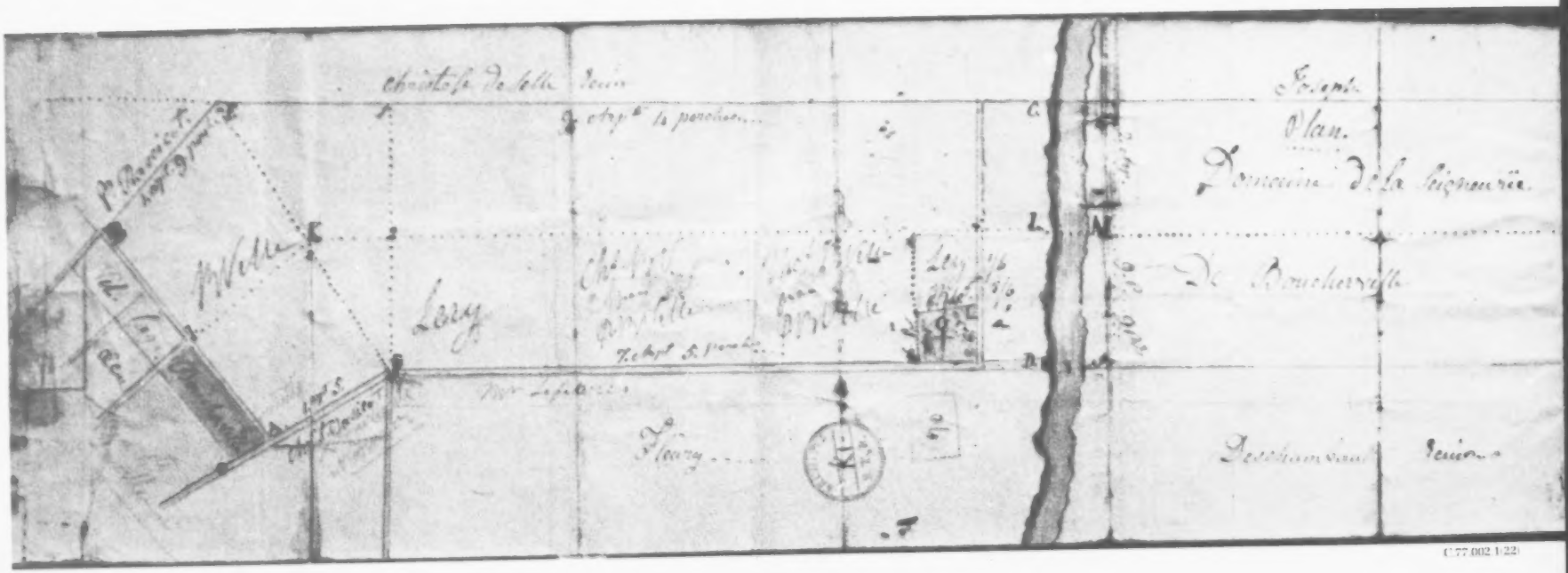

C 77 002 1/22

La route detraverse, lequelle Lopin deterre jai divisé en deux partis Comme de I.K. a L. Et jai Sur cette dite ligne qui est ponctué mis des piquets d'un point a L'autre de distance En distance, apres quoi jai procedé au chenage du dit Domaine dans Laligne de Joseph de Labroquerie Ecuier jusqua La Petite riviere depuis La Lettre C. a G. laquelle ligne a vingt quatre arpens neuf Perches Et neuf Pieds de Large, formant en Superficie Divisé En deux partis Egales tellequil paroit par La ligne ponctué marqué audit Plan, depuis L.M. a N. Sur laquelle ligne jai aussi mis des piquets de distance En distance, En foi de quoi Et tous ce que dessus je le certifie veritable Et en ai dressé leprésent Procès Verbal pour Servire Et valoire ce que de raison Les jours Et an Susdits

Pierre Weilbrenner
D.C.F., Arpenteur.

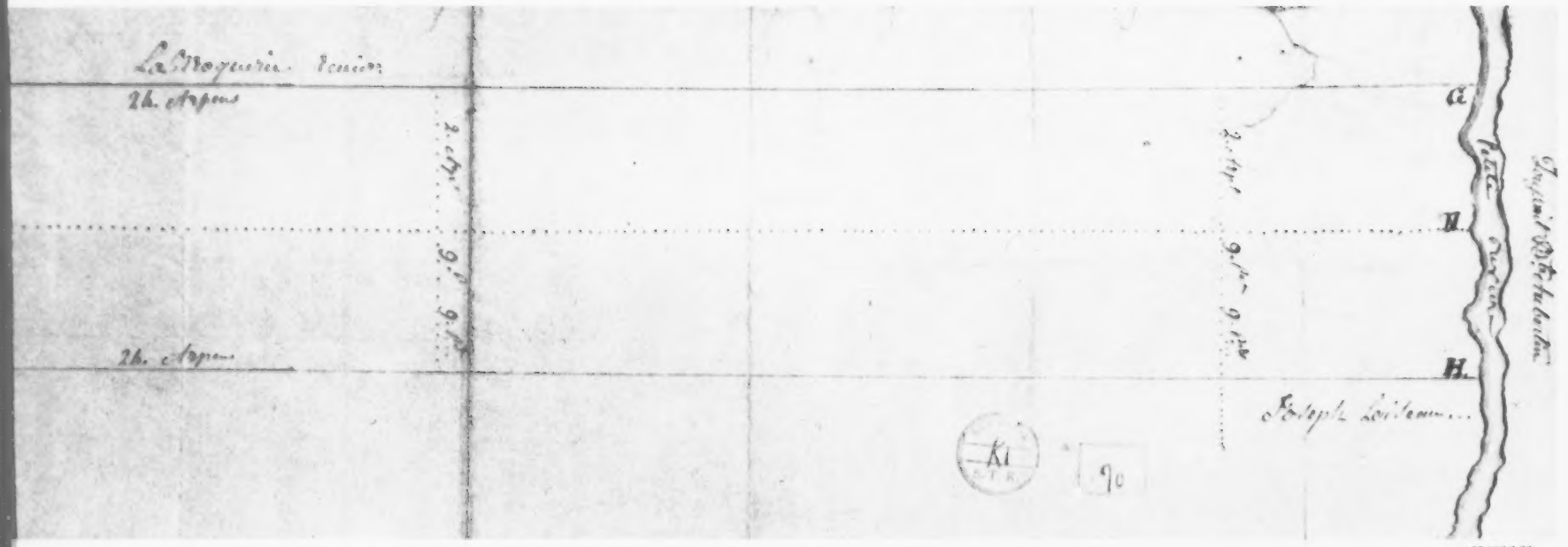

Table des Matières

Introduction 6

Analyse du paysage 9
- Les éléments naturels 11
- Les composantes artificielles 12
- L'implantation du village: le bourg 15
- Des lieux privilégiés 18
- Quelques images 21

Notes historiques 29
- Chronologie 30
- Le bourg 35
- Aperçu de l'évolution de l'architecture 39
- Les bâtiments de ferme aux XVIII[e] et XIX[e] siècles 45

Le répertoire 47
- Notes préliminaires 48
- Les îles de Boucherville 49
- Rue Jean-Talon 53
- Rues Desmarteaux et Guérin 54
- Rue Montarville 57
- Faubourg Sainte-Anne 60
- Rue Sainte-Famille 61
- Boulevard Marie-Victorin 62
- Parc de la Seigneurie 67
- Boulevard Marie-Victorin 78
- Rue Sainte-Famille 126
- Rue Père-Boucher 128
- Rue de Grandpré 130
- Rue de Grosbois, rue Louis-H. Lafontaine 135
- Rue de Lapérière 139
- Rue de Montbrun 146
- Rue Notre-Dame 152
- Rue Saint-Charles 155
- Rue Sainte-Marguerite 160
- Rue Saint-Sacrement 163
- Rang Général Vanier 166
- Rang de Mortagne et rang Lustucru 172
- Rang de Normandie et rang d'Anjou 196
- Rang de Touraine 202
- Rangs d'Alençon, de Lorraine, de Bretagne 208

Bibliographie 221

Chaînes de titres 227

Documents 275

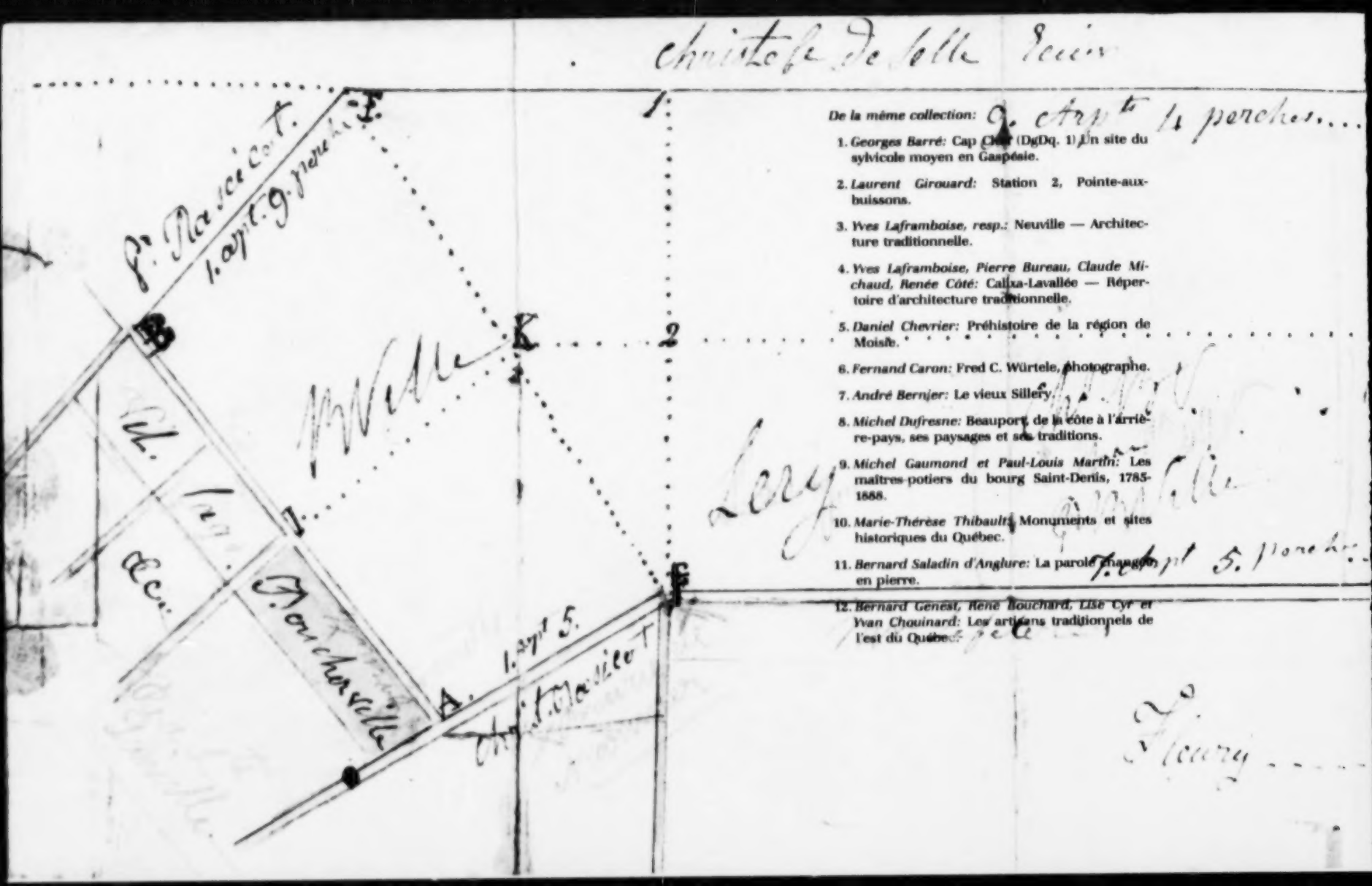

De la même collection:

1. *Georges Barré:* Cap Chat (DgDq. 1) Un site du sylvicole moyen en Gaspésie.
2. *Laurent Girouard:* Station 2, Pointe-aux-buissons.
3. *Yves Laframboise, resp.:* Neuville — Architecture traditionnelle.
4. *Yves Laframboise, Pierre Bureau, Claude Michaud, Renée Côté:* Calixa-Lavallée — Répertoire d'architecture traditionnelle.
5. *Daniel Chevrier:* Préhistoire de la région de Moisie.
6. *Fernand Caron:* Fred C. Würtele, photographe.
7. *André Bernier:* Le vieux Sillery.
8. *Michel Dufresne:* Beauport, de la côte à l'arrière-pays, ses paysages et ses traditions.
9. *Michel Gaumond et Paul-Louis Martin:* Les maîtres-potiers du bourg Saint-Denis, 1785-1888.
10. *Marie-Thérèse Thibault:* Monuments et sites historiques du Québec.
11. *Bernard Saladin d'Anglure:* La parole changée en pierre.
12. *Bernard Genest, René Bouchard, Lise Cyr et Yvan Chouinard:* Les artisans traditionnels de l'est du Québec.